

RAPPORT D'ACTIVITES 2015-2016
&
BILAN FINAL
du PLAN NATIONAL D' ACTIONS
en faveur de la LOUTRE D'EUROPE (2010-2015)



© Rachel KUHN



Rapport d'activités 2015-2016 et bilan final du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2010-2015)

Période : 01/01/15 – 31/08/16

DREAL pilote : DREAL du Limousin

Structure animatrice : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

Rédigé par Rachel KUHN (SFEPM), animatrice nationale

Citation recommandée :

KUHN R. (2016). Rapport d'activités 2015-2016 et bilan final du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2010-2015). SFEPM, 95 p. + annexes.

Table des matières

Partenaires p. 1

Introduction p. 6

Bilan des actions p. 8

Récapitulatif de l'état d'avancée des actions p. 82

Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan p. 83

Actions déclinées (en cours ou prévues) dans les différentes régions
depuis le lancement de la mise en œuvre p. 85

Bilans financiers p. 86

Conclusion p. 89

Lexique p. 90

Références p. 92

Annexes p. 96



Les principaux partenaires



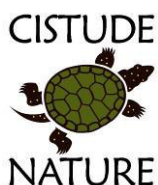
**Muséum
national
d'Histoire
naturelle**



**Fondation
Nature
& Découvertes**



**PARC
ZOOLOGIQUE
DE PARIS**





COLLINES NORMANDES



Réserve Naturelle SAINT-MESMIN





AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUDE



AGIR pour la BIODIVERSITÉ HÉRAULT



CENTRE D'ÉCOLOGIE FONCTIONNELLE & EVOLUTIVE



Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin



CORREZE Conseil Général

l'Europe s'engage en Limousin avec le FEDER



M Limoges Métropole Communauté d'agglomération



Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées



Association des Naturalistes de l'Ariège

AGIR pour la BIODIVERSITÉ Aveyron



AGIR pour la BIODIVERSITÉ PAYS DE LA LOIRE



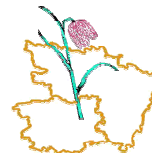
AGIR pour la BIODIVERSITÉ SARTHE



AGIR pour la BIODIVERSITÉ ANJOU



AGIR pour la BIODIVERSITÉ VENDÉE



MAUGES NATURE

Association d'Etude et de Protection de la Nature dans les Mauges



LOIRE ET MAUGES



VALLEES DE LA SARTHE ET DU LOIR



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Réserve Naturelle
MARAIS DU VIGUEIRAT



Rhône-Alpes Région



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ

Remerciements

Nous voulons exprimer toute notre gratitude aux personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bilan, notamment par l'envoi de leurs informations, merci aux rédacteurs et illustrateurs de *l'Echo du PNA*, merci à tous ceux qui participent à la mise en œuvre de ce plan d'actions :

AMPEN Nicolas (DREAL Bretagne), ANDRIEU Freddy (DREAL Rhône-Alpes), ARTHUR Christian (SFPEM), ASTRE Patrice (Fédération Française d'Aquaculture), AULAGNIER Stéphane (SFPEM), BALLAND Martine (DEB-MEDDE), BARON Xavier (PNR Marais Poitevin), BARTHE Laurent (NMP), BARTHELEMY Véronique (DREAL Limousin), BERLEMONT Denis (Pôle Relais Zones Humides), BODIN Julie (CEN Midi-Pyrénées), BOUCHE Jacques (LPO Rhône-Alpes), BOUCHEZ Bénédicte (FRAPNA), BOURBON Benoît (DPMA-MEDDE), BOUTIN Anaïs (Bourgogne Nature), BRESSAN Yoann (ONCFS-CNERA PAD), BRUN Jean-Christophe (ONCFS), BUGEY Rémi (FRAPNA), CAPBER Fabrice (GEPMA), CAPON Luc (ComCom Cévennes des Haut Gardons), CAROFF Catherine (GMB), CAUBLOT Gaëlle (GMHL), CHARLIER Philippe, CHATEAU Nelly (CC du Tournonais), CHAVAREN Philippe (Vinci-autoroutes), CHEGRANI Patrick (DREAL Auvergne), CHEVALIER Nathalie (ONCFS), CHLECQ Justine (Musée d'Histoire Naturelle de Colmar), CHOLLET Jean-Yves (ONCFS), CLET Florent (DREAL Basse-Normandie), COULAUD Sandrine (DREAL Auvergne), COURMONT Lionel (GOR), DANTIN Bastien (FFCK), DARBLADE Stéphanie (RNN Etang Noir), DE CRECY Benoît (FFA), DECOR Anouck (ONCFS), DE SOUSA Luis (DREAL Languedoc-Roussillon), DEVILLEGIER Cédric (PNR Périgord-Limousin), DOHOGNE Romuald (Indre Nature), DOUARD Anne (RNF), EHRHARDT Frédéric (EPIDOR), EROME Georges (FRAPNA), FAINE Laetitia (GMN), FERME Juliette, FILLLOL Nicolas (PNR Marais du Cotentin et du Bessin), FORST Corinne (SOS Loire-Vivante), FOUERT Jérôme (PNR Landes de Gascogne), FOURNIER Pascal (GREGE), FOURNIER-CHAMBRILLON Christine (GREGE), FOURNIER-CHRISTOL Ronan (Songes de Moai), FRAISSARD Camille (LPO Hérault), FROPIER Nathalie (DREAL Midi-Pyrénées), GAILLED RAT Miguel (Poitou-Charentes Nature), GIGOUNOUX Alain

(Fédération Nationale des Chasseurs), GISSINGER Thierry (Fondation de France), GOUJON Roland (Agence de l'eau Seine-Normandie), GREMILLET Xavier (GMB), GROLLEAU Gérard (UFCS), GUILLAUME Lionel, GUILLET Willy (LPO Franche-Comté), GUINOT-GHESTEM Murielle (ONCFS), HAFA Jihane (SFPEM), HAFFNER Patrick (MNHN), HASSANI Sami (Océanopolis), HESNARD Olivier (CPIE Collines Normandes), HUREL Paul (ONCFS), JACOB Gwénael (Université de Fribourg), JACQUES Hélène (SFPEM), JACQUOT Emmanuelle (NMP), JOUENNE Benoît (Fondation Nature et Découvertes), KUGLER Joëlle (Musée d'Histoire Naturelle de Colmar), LAYDIER Hervé (CNR), LE NEVE Arnaud (DREAL Pays-de-la-Loire), LEBLANC Frédéric (EDF), LEBRET Véronique (LPO Rhône-Alpes), LEBRUN Patrice (Vinci-autoroutes), LEFEBVRE Vincent (CRIR Eau et Rivière de Bretagne), LEFEVRE Thierry (AE Seine-Normandie), LE GUEN Anthony (DSNE), LEHMANN Alexandre (CRCL Hunawahr), LEMAIRE Michèle (Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges), LEMARCHAND Charles (Catiche Productions), LERAT Damien (SHNA), LESSAUX Yvonnick (DREAL Centre), LHUILLIER Robin (LPO PACA), LISACK Frédéric (DREAL Champagne-Ardenne), MAISONNEUVE Jean-Luc (Eden Natura), MARAGE Damien (DREAL Bourgogne), MARC Daniel (CEN Midi-Pyrénées), MARCHADOUR Benoît (LPO Pays-de-la-Loire), MARCINKOWSKI Julie (DREAL Centre), MASSALOUX Damien (UrbaLyon), MASSET Grégoire (Les Amis des Marais du Vigueirat), MASTAIN Olivier (DEB-MEDDE), MATHEVET Raphaël (CEFE/CNRS Montpellier), MATHEVON Aurélien (SMVVA), MICHAUX Johann (Université de Liège), MIGNON-LINET Cathy (PNR Millevaches), MONTFORT Didier, MONTFORT Serge (Crayon Vert), MORONVAL Hélène (EPIDOR), MOUTOU François (SFPEM), NERI Frédéric (CEN Midi-Pyrénées), NOUAILHAT Alexis, OLIVIER Anthony (Tout du Valat), PAUL Jean-Philippe (*La Salamandre*), PERRAULT Aurore (DREAL Poitou-Charentes), PERRIN Magalie (MNE), PIGNEUR Lise-Marie (Université de Namur), RAIMOND Stéphane (Objectif Loutres/SFPEM), RAMBERT Sandrine (FFA), RAVENEAU Patrice (Fondation Nicolas Hulot), RIDEAU Christophe (GMN), REY Elodie (Parc Zoologique de Paris), RIGAUX Pierre (LPO PACA), ROBIN Rolland (DREAL PACA), ROUSSEAU Julien (SNE), RUETTE Sandrine (ONCFS), RUYS Thomas (Cistude Nature), SANE Fabien (ALEPE/Méridionalis), SARAT Emmanuelle (ONCFS), SAULNIER Jean-Claude (Union Nationale des Associations de Piégeurs Agréés), SAVOURE-SOUBELET Audrey (MNHN), SEVE David (Fondation Nature et Découvertes), SIMONNET Franck (GMB), SIRUGUE Daniel (PNR Morvan), SOLOMAS Dominique (SFPEM), STEINMETZ Julien (ONCFS), TESSEYRE Dominique (AE Adour-Garonne), TESSIER Sébastien (LPO Loire), TEXIER Alain (Naturalistes Vendéens), THIRIET Jacques (GEPMA), TOURNEBIZE Thierry (PNR Forêt d'Orient), TOUTAIN Yann (RNN Etang de Cousseau), VAN LOOY Kris (IRSTEA), VARANGUIN Nicolas (SHNA), VERON Géraldine (MNHN), VERMEERSCH Perrine (CEREMA), VILCOT Vincent (SHNA)...

et tous les autres !

Un plan national d'actions est un vaste projet qui requiert la contribution d'un nombre important d'acteurs, surtout lorsqu'il concerne une espèce présente dans plusieurs régions de France, comme c'est le cas pour la Loutre. Au delà des animateurs du plan (national et régionaux), des référents PNA des services de l'Etat, des porteurs de projets, des financeurs et de tous les partenaires directs du PNA, existent une multitude de partenaires indirects (associations diverses, gestionnaires, acteurs socio-professionnels...) qui, en prenant en compte la Loutre dans leurs activités et en communiquant sur cette espèce, contribuent à atteindre les objectifs de ce PNA. Ajoutons également tous ceux qui soutiennent la conservation de la nature, notamment par leurs dons et adhésions à des associations et à des fondations, sans qui tout ceci ne serait pas possible. Qu'ils soient tous remerciés !

INTRODUCTION

En 2009, le Ministère en charge de l'écologie (MEEM aujourd'hui) a confié à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), la rédaction du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe. Le déclin de la Loutre avait pu être stoppé grâce à sa protection légale et à une certaine amélioration de la qualité écologique des milieux aquatiques. La tendance s'est même inversée, puisqu'une avancée de l'espèce est aujourd'hui observée. Cependant, la Loutre, présente autrefois dans toute la France, est toujours absente d'une large partie de son aire de répartition originelle et doit encore faire face à des menaces. A l'heure actuelle, le trafic routier et le mauvais état des milieux aquatiques apparaissent comme étant les principaux freins à la recolonisation. Par ailleurs, la Loutre, prédateur piscivore, peut commettre des dégâts dans les exploitations piscicoles. Le plan d'actions se veut d'accompagner le retour de la Loutre afin de l'aider à réoccuper un jour l'ensemble de son aire de répartition originelle et cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Les principaux enjeux du plan sont la consolidation du réseau d'acteurs et le développement des coopérations pour un meilleur suivi et une meilleure protection de la Loutre, la meilleure diffusion de la connaissance sur l'espèce et sur les problématiques liées à sa conservation, la mise en œuvre d'actions de conservation (réduction de la mortalité d'origine anthropique, protection et restauration de l'habitat, amélioration de la disponibilité des ressources alimentaires dans le milieu naturel...) et l'amélioration des conditions de cohabitation avec l'aquaculture. Afin d'atteindre ces objectifs, le plan propose la mise en œuvre de 31 actions réparties dans les catégories « étude », « protection » et « communication ».

Le PNA Loutre a été validé par la Commission Faune du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) le 17 mars 2010. L'animation du plan, confiée à la SFEPM par le Ministère de l'Ecologie, a débuté le 1^{er} septembre 2010. La DREAL du Limousin (aujourd'hui DREAL ALPC) assure le pilotage administratif du plan. Le Comité de Pilotage National s'est réuni pour la première fois le 10 décembre 2010. Le Ministère de l'Ecologie a officiellement lancé la mise en œuvre du PNA Loutre en février 2011.

Les régions ont le choix entre 4 niveaux de déclinaison (Tab. 1). Précisons que nous utilisons ici encore les anciennes dénominations des régions. Dans chaque région, le choix du niveau de déclinaison ainsi que de l'animateur régional incombe à la DREAL. A ce jour, sur les 15 régions concernées par le PNA Loutre (c'est-à-dire les régions où l'espèce est présente en se basant sur la carte de répartition qui figure dans le plan), 13 ont aujourd'hui choisi de le décliner, ce qui représente une de plus que l'année précédente (Tab. 1), mais les subventions prévues au départ pour l'animation régionale ont été fortement réduites au cours de ces dernières années. Des actions sont également menées dans des régions qui ne déclinent pas officiellement le plan. Si, à l'échelle nationale, le travail s'est concentré sur les actions définies comme étant prioritaires, les démarches en région ne suivent pas systématiquement ce schéma mais s'adaptent notamment aux problématiques locales, aux projets existants ou prévus, aux opportunités de réalisation, aux réseaux déjà en place.

Un séminaire national portant sur les grands volets du PNA et présentant des actions phares a eu lieu les 17 et 18 juin 2016 à Limoges (voir fiche 31).

Le présent document présente les travaux réalisées en 2015 et au premier semestre 2016, puisque la période initiale de mise en œuvre du plan a été prolongée jusqu'au 31 juillet 2016, et fait le bilan global de la mise en œuvre du plan.

L'intitulé, le degré de priorité, le calendrier et l'objet sont rappelés pour chaque fiche action. Le domaine et l'objectif général sont repris au début de chaque partie. Certaines actions sont traitées ensemble du fait de leur liens et relations organisationnelles. Les difficultés rencontrées et retards constatés sont discutés. Les perspectives pour le futur sont également traitées. Les indicateurs de suivi et de réalisation sont renseignés pour chaque fiche action et récapitulés à la fin du document. Un bilan financier est présenté. Un lexique est disponible en page 90. Des éléments complémentaires sont disponibles en annexes.

En plus des projets menés dans le cadre des mises en œuvre nationale et régionales du PNA Loutre et ceux financés par l'Etat dans le cadre de ses différentes politiques, d'autres initiatives permettant d'atteindre les objectifs du plan sont traitées ici. C'est l'occasion de

rappeler qu'un plan national d'actions est un outil stratégique qui a notamment pour vocation de permettre une meilleure utilisation des outils existants, de veiller à la cohérence entre les politiques publiques, de mutualiser les moyens, de faire partager les expériences et de capitaliser les connaissances acquises.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'état d'avancement des déclinaisons régionales. Voir l'annexe 1 pour les coordonnées des correspondants régionaux (réfèrent DREAL et animateur régional) et l'annexe 2 pour les liens auxquels télécharger les comptes-rendus des réunions en région et les bilans régionaux.

Région	Niveau de déclinaison	Opérateur régional	Réunions en 2015 et 2016
Alsace	-	-	
Aquitaine	-	-	
Auvergne	1	Catiche Productions	23/02/2016
Basse-Normandie	2	GMN	09/04/2015 19/05/2016
Bourgogne	2	SHNA	10/12/2015 (journée des PRA à la DREAL) et 19/12/2015 (réunion groupe loutre)
Bretagne	2	GMB	
Centre	1	ONCFS et Muséum d'Orléans	23/01/2015 28/01/2016
Champagne-Ardenne	3	LPO Champagne-Ardenne	21/03/2016
Languedoc-Roussillon	2	Méridionalis	
Limousin	1	GMHL	
Midi-Pyrénées	3	CEN et ONCFS	
PACA	3	LPO PACA	
Pays de Loire	2	LPO et ONCFS	29/02/2016
Poitou-Charentes	3		
Rhône-Alpes	2	LPO Rhône-Alpes (ancien ^t CORA FS)	

Niveaux de déclinaison (extrait du compte-rendu du COPIL national de décembre 2010) :

1. Déclinaison complète avec écriture d'un plan régional,
2. Déclinaison semi complète avec adaptation du PNA national au contexte local,
3. Déclinaison avec simple mise en application d'une sélection de fiches actions du PNA national,
4. Déclinaison limitée à de simples actions d'opportunité.

BILAN DES ACTIONS

Récapitulatif des actions

Domaine	Objectif	N°	Intitulé	Priorité	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etude	Objectif I	1	Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe	1	x	x	x	x	x	x
		2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation	1			x	x	x	x
		3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France	3	x	x	x	x	x	x
		4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique	3	x	x	x	x	x	x
		5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe	2		x	x	x	x	x
		6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique	1	x	x				
		7	Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe	2			x	x	x	x
	Objectif II	8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture	1		x	x	x		
		9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures	1		x	x	x		
		10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures	1		x	x	x		

Protection	Objectif III	11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques	1	x	x	x	x	x	x
		12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité	1	x	x	x	x	x	x
		13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence	1	x	x	x	x	x	x
		14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe	1	x	x	x	x	x	x
		15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides	1	x	x				
		16	Faciliter le franchissement de barrages	2	x	x	x	x	x	x
		17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules	1	x	x	x	x	x	x
		18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche	3			x	x	x	x
		19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse	3			x	x	x	x
		20	Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe	2	x	x	x	x	x	x

Communication	Objectif IV	21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe	2		x	x	x	x	x
		22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs	3			x	x	x	x
		23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »	1	x	x				
		24	Apporter une aide aux pisciculteurs	1	x	x	x	x	x	x
		25	Informer et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole	1	x	x	x	x	x	x
		26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres	1	x	x	x	x	x	x
	Objectif V	27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires	1	x	x	x			
		28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique	1	x	x	x	x	x	x
		29	Renforcer les coordinations régionales et nationales	1	x	x	x	x	x	x
		30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN	1	x	x	x	x	x	x
		31	Animer le plan et un réseau de coopération	1	x	x	x	x	x	x

Domaine	Etude
----------------	--------------

Objectif I	Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre en place des outils d'étude performants et standardisés
-------------------	---

Action 1	Actualiser la carte de répartition de la Loutre d'Europe
-----------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place un suivi régulier des populations à l'échelle nationale selon un protocole standardisé (défini dans le PNA), afin d'obtenir une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre (a minima tous les 5 ans).

Action 2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation
-----------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de réaliser, dans certains secteurs, des inventaires de la présence de la Loutre selon une version modifiée du protocole utilisé pour l'inventaire à l'échelle nationale (effort de prospection plus important) dans le but d'augmenter les chances de détecter la présence de l'espèce dans les secteurs où elle est rare et/ou d'obtenir une image plus fine de la répartition lorsque cela est souhaité.

Ces deux actions sont étroitement liées et de plus, la distinction entre suivi standard et suivi affiné s'avère difficile. Les fiches 1 et 2 auraient pu être fusionnées, l'essentiel étant d'obtenir a minima une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre en France. Elles seront désormais traitées ensemble.

Etat d'avancée des actions	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Méthode standard

Rappelons que la méthode standard du PNA consiste à choisir **4 points** à prospecter au sein de chaque **maille 10x10 km** de la projection **Lambert 93**. Ces points sont situés sur des cours d'eau ou autre point d'eau (lacs, étangs...), de préférence au niveau de ponts ou de confluences. **600 m de rives** sont prospectés, d'un seul tenant, **à partir de chaque point. Dès qu'un indice de présence est trouvé, la maille est notée positive** (il n'y a donc pas nécessité de prospecter systématiquement tous les points mais cela peut être fait si on le souhaite). **Si tous les points sont prospectés (+ 600 m de rives) sans résultat, la maille est notée négative** (voir détails en annexe du PNA). Un passage doit être effectué au moins tous les 4 ans.

Il est important de garder à l'esprit que cette méthode correspond à un **minimum de prospection**, elle peut donc être compatible avec d'autres méthodes qui visent un suivi plus poussé.

N'oublions pas non plus que différents modes de représentation peuvent ensuite être choisis (par mailles, par points, par linéaire de cours d'eau occupé...).

Diffusion de l'information et formations

A l'échelle nationale, le travail a consisté à continuer de présenter la méthode de prospection standard proposée dans le plan, à recueillir et valider (ou invalider) des données, à mettre en relation des observateurs avec les réseaux existants. La liste de discussion Loutre, qui comprend actuellement 210 inscrits, (voir fiche 29) permet aussi de soumettre des observations (par photo ou vidéo) à l'avis des naturalistes spécialisés sur l'espèce. Une page de la partie PNA Loutre du site Internet de la SFPEM est désormais consacrée au suivi de la répartition www.sfepm.org/repartitionloutre.htm.

A l'échelle régionale ou interrégionale, des formations continuent d'être organisées afin d'étoffer le réseau d'observateurs participant à ces inventaires (voir aussi fiche 27). Par exemple, le GMB a animé deux formations en Bretagne en 2015, l'ONCFS a fait sa formation annuelle sur les mammifères semi-aquatiques à l'Ecopôle du Forez en octobre 2015, le GMHL et l'ONCFS continuent de faire des journées de prospections au cours desquelles des prospecteurs débutants font équipe avec des plus expérimentés (2 en 2015), la LPO PACA propose chaque année des séjours de formation sur les mammifères semi-aquatiques (2 en 2015 + 1 journée), ceux-ci ont été présentés lors du séminaire sur le PNA Loutre (voir fiche 31). D'autres sessions ont été proposées par NMP en Midi-Pyrénées, par le PNR de la Forêt d'Orient en Champagne-Ardenne et par le GMN avec le CPIE des Collines Normandes en Normandie. La SHNA a organisé, pour le Groupe Loutre Bourgogne, une formation le 3 octobre 2015, animée par Stéphane RAIMOND. Une animation sur le terrain le 14 novembre 2015 a aussi permis d'informer d'éventuels futurs prospecteurs (articles en annexe 3, voir aussi les articles dans les différents numéros de *l'Echo du PNA Loutre*).

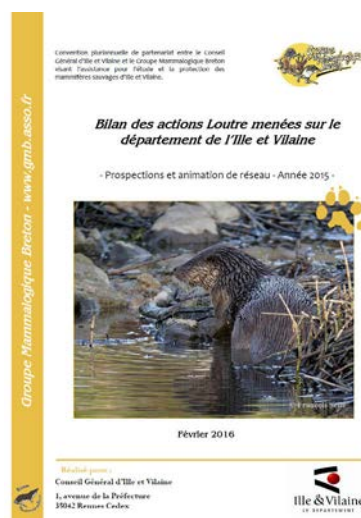
Cela représente au minimum 13 formations en 2015, soit au **minimum 68 formations depuis le début du plan** (voir bilans précédents). Il s'agit là de formations organisées directement dans le cadre du plan ou de projets spécifiques, notamment la réalisation d'atlas régionaux des Mammifères. Ce nombre est certainement nettement sous-estimé. En effet, les formations répertoriées sont généralement celles organisées par les animateurs régionaux du plan et nous n'avons pas connaissance de toutes les formations organisées par des structures diverses.

Suivi

A l'heure actuelle, des inventaires sont prévus ou en cours dans la quasi totalité des régions ayant décidé de décliner le PNA et également dans d'autres régions. Les résultats sont publiés dans des comptes-rendus, rapports d'études, atlas régionaux.

Par exemple :

SIMONNET F. & LE CAMPION T. (2016). Bilan des actions menées dans le département de l'Ille et Vilaine – prospections et animations du réseau – année 2015. GMB/Département Ille et Vilaine, 16 p.



Nous rappelons que si certains inventaires sont réalisés selon la méthode standard préconisée dans le PNA, tous ne le sont pas. Une homogénéité totale des méthodes de prospection semble difficile en raison des inégalités de moyens dont disposent les régions (moyens financiers et importance des réseaux de bénévoles), des choix des structures locales et également du fait que certaines études ont débuté antérieurement au PNA, avec un protocole propre. Comme précisé plus haut, la méthode standard du PNA Loutre correspond à un minimum de prospection et est compatible avec d'autres méthodes mais cela n'est souvent pas compris par les structures locales qui organisent des prospections, d'où l'intérêt de le rappeler très régulièrement.

Des suivis sont également réalisés sans protocole particulier, des points et des tronçons à prospecter sont parfois choisis de manière aléatoire sur le terrain en fonction de la configuration du site. Il faut cependant veiller à ce que l'effort minimal de prospection reste suffisant. Comme nous l'avons déjà signalé dans les bilans précédents, l'hétérogénéité des méthodes de suivi complique la restitution des résultats ; elle est surtout problématique pour la représentation cartographique des données **négatives**. Quand on parle d'« absence » il s'agit en fait d'« absence de résultats positifs » car si l'espèce n'est pas détectée, cela ne garantit pas son absence. Il convient donc de plutôt parler de « données négatives », or une maille ne peut pas être notée négative si un effort minimal de prospection n'a pas été respecté.

Cartographie en ligne

Pour restituer les informations sur la répartition, et ce de façon régulière, il a été décidé de réaliser une cartographie dynamique en ligne sur laquelle seront représentées les mailles L93 10x10 km positives, les mailles L93 10x10 km négatives (uniquement si prospections selon la méthode standard) et les sites de découverte de cadavres. Diverses informations, notamment sur l'origine des données, seront affichées sur le site et pourront être obtenues par interrogation de la maille. La carte doit être actualisée a minima tous les ans. Une présentation détaillée de ce projet, piloté par la SFPEM, figure en annexe 4.

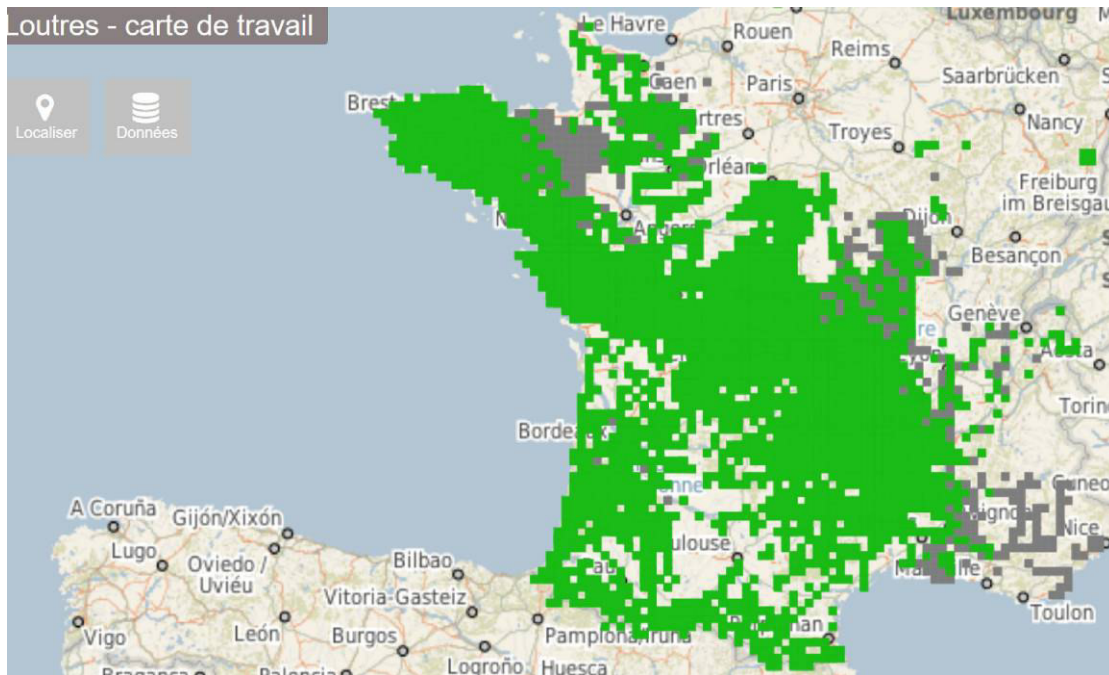
Une première ébauche carte a été réalisée et présentée lors du séminaire PNA (voir fiche 31), celle-ci devra être complétée puis mise en ligne ultérieurement, lorsque l'outil sera opérationnel.

La centralisation des données en région, puis leur transmission à la SFPEM, est réalisée par des coordinateurs régionaux (signatures de conventions en cours) qui sont :

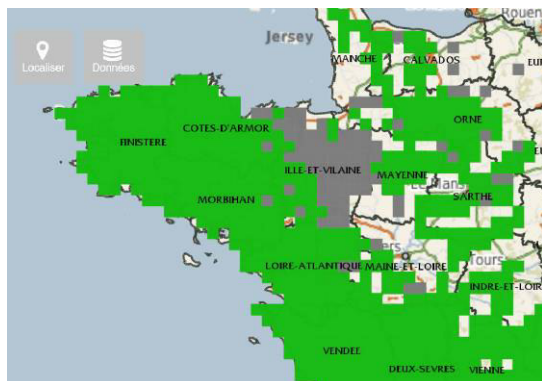
- le GEPMA (Alsace),
- Cistude Nature (Aquitaine),
- Catiche Productions (Auvergne),
- la SHNA (Bourgogne),
- le GMB (Bretagne),
- le PNR de la Forêt d'Orient (Champagne-Ardenne),
- Indre Nature (Centre),
- Méridionalis (Languedoc-Roussillon),
- le GMHL (Limousin),
- le GMN (Normandie),
- Nature Midi-Pyrénées (Midi-Pyrénées),
- la coordination LPO PDL (Pays-de-la-Loire),
- Poitou-Charentes Nature (Poitou-Charentes),
- la LPO PACA (PACA),
- la coordination LPO Rhône-Alpes (Rhône-Alpes).

Les données transmises sont des données propres (observations faites par des salariés ou des bénévoles), ainsi que des informations collectées auprès d'autres associations, des parcs, réserves naturelles, ONCFS, ONEMA, ONF...

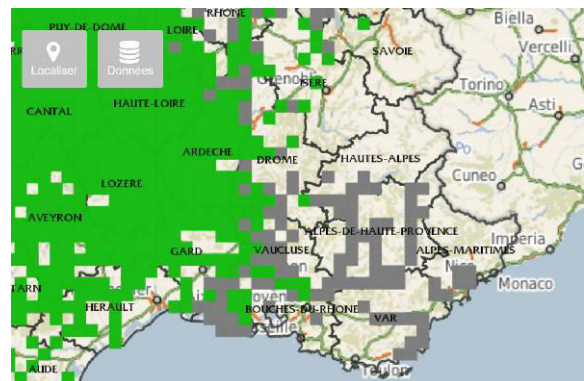
Des données ont également été transmises directement par l'ONCFS avec qui la SFPEM a signé une convention en juillet 2016.



Carte provisoire de la répartition de la Loutre en France – données 2006-2015
 Vert : mailles 10x10 km L93 positives
 Gris : mailles 10x10 km L93 négatives (selon méthode standard)



Agrandissement du nord-ouest



Agrandissement du sud-est

Au total, des informations pour plus de 5000 mailles (positives et négatives) prospectées ont été collectées, ce qui représente donc une surface de plus de 500 000 km². Notons que beaucoup de ces mailles ont été prospectées à plusieurs reprises.

Le projet bénéficie d'un soutien financier du Parc Zoologique de Paris.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de sessions de formation organisées	Au moins 13 en 2015, soit au moins 68 depuis le début du plan.
Surface prospectée	Au moins 500 000 km ² .
Carte de la répartition de la Loutre en France réalisée selon une méthode standardisée	Une en cours de réalisation.
Autres cartes réalisées	Plusieurs dizaines à l'échelle locale.

Conclusion et perspectives d'avenir : Le travail de prospection et de formation des observateurs doit impérativement se poursuivre sur le long terme. L'outil cartographique doit être finalisé, mis en ligne et actualisé régulièrement par les coordinateurs régionaux.

Action 3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France
----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études afin de mieux connaître la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre en milieu côtier et insulaire en France.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Nous rappelons qu'une étude s'intégrant dans cette action avait été confiée au Groupe Mammalogique Breton par le Parc national de la Mer d'Iroise en 2010 (voir bilan PNA Loutre 2010-2011).

Référence : SIMMONET F. (2010). Statut et conservation de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le Parc naturel marin d'Iroise. GMB/PNMI, 50 p.

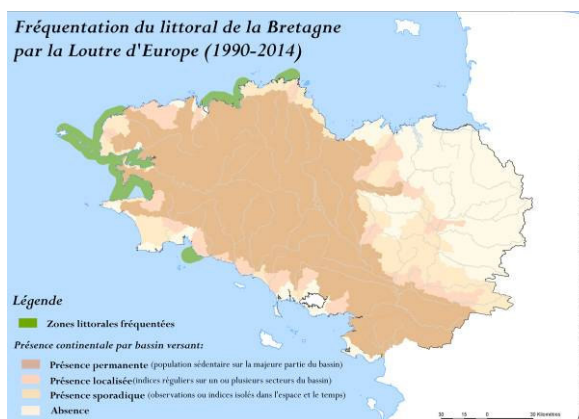
Téléchargeable à l'adresse : http://gmb.asso.fr/PDF/Rapport_Etude_Loutre_PNMI.pdf

Une autre étude avait été menée par le GMB sur le site Natura 2000 Rade de Brest. Le retour récent de la Loutre en Rade de Brest a d'ailleurs fait l'objet d'un article scientifique.

Référence : MENAGE M. & SIMONNET F. (2014a). Statut de la Loutre d'Europe et risque de mortalité routière sur les sites Natura 2000 « Rade de Brest – estuaire de l'Aulne », « Baie de Daoulas – anse du Poulmic ». GMB/PNR Armorique, 94 p. + annexes.

TROADEC L. (2014). Le retour de la loutre d'Europe en Rade de Brest : la promesse d'un ancrage en mer ? *Les cahiers naturalistes de l'observatoire marin* 3 : 25-36.

Carte de présence de l'espèce sur le littoral réalisée par le GMB



Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Etude(s) réalisée(s)	2 études.
Rapports d'étude, articles scientifiques	2 rapports, 1 article.

Conclusion et perspectives d'avenir : De nouvelles études pourraient être réalisées selon les opportunités, ce qui permettrait d'avoir davantage d'informations sur l'utilisation du littoral et de la zone intertidale par les loutres, en France.

Action 4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique
----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études basées sur l'identification génétique à partir des épreintes et des cadavres dans le but d'obtenir des informations sur la densité des populations dans des secteurs donnés, le mode d'utilisation de l'espace, la filiation, les dynamiques de recolonisation, l'origine de certaines populations et la viabilité des populations isolées.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Des études sont menées depuis le début du plan dans le Limousin et dans le Sud-Ouest à l'initiative respectivement du GMHL et du CEN Midi-Pyrénées (voir bilans précédents). Dans le Limousin, 43 échantillons issus de quatre zones d'études ont été analysés.

Références :

PIGNEUR L-M., CAUBLLOT G., FOURNIER-CHAMBRILLON C., FOURNIER P. & MICHAUX J. (2014). Sur les traces de la Loutre dans le Limousin... *Echo du PNA Loutre* 7 : 5 – 7.

CAUBLLOT G., MICHAUX J. & PIGNEUR L-M. (2015). Etude génétique de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* : Résultats de trois années de suivis – Limousin 2012-2015. GMHL, 75 p.



Des études sont également menées en Languedoc-Roussillon, centrées sur la crête de la Montagne de la Margeride dans le nord de la Lozère, incluant deux sites Natura 2000 (« Plateau de Charpal » et « Montagne de la Margeride »), à cheval sur deux bassins versants (Loire-Bretagne et Adour-Garonne).

Pour l'ensemble de ces études locales, les analyses génétiques ont été menées par les Universités de Liège et de Namur (Johan MICHAUX et Lise-Marie PIGNEUR). Les résultats ont été comparés entre eux et complétés par des analyses réalisées dans d'autres régions au gré d'opportunités (Basse-Normandie et Bretagne). Les premiers résultats ont été présentés par Lise-Marie PIGNEUR lors des colloques de Mammalogie 2013 et 2014, respectivement à Toulouse et à Saint-Brisson et sont publiés dans les actes de ces colloques. Ils ont également fait l'objet d'un article publié dans *l'Echo du PNA Loutre* 7.

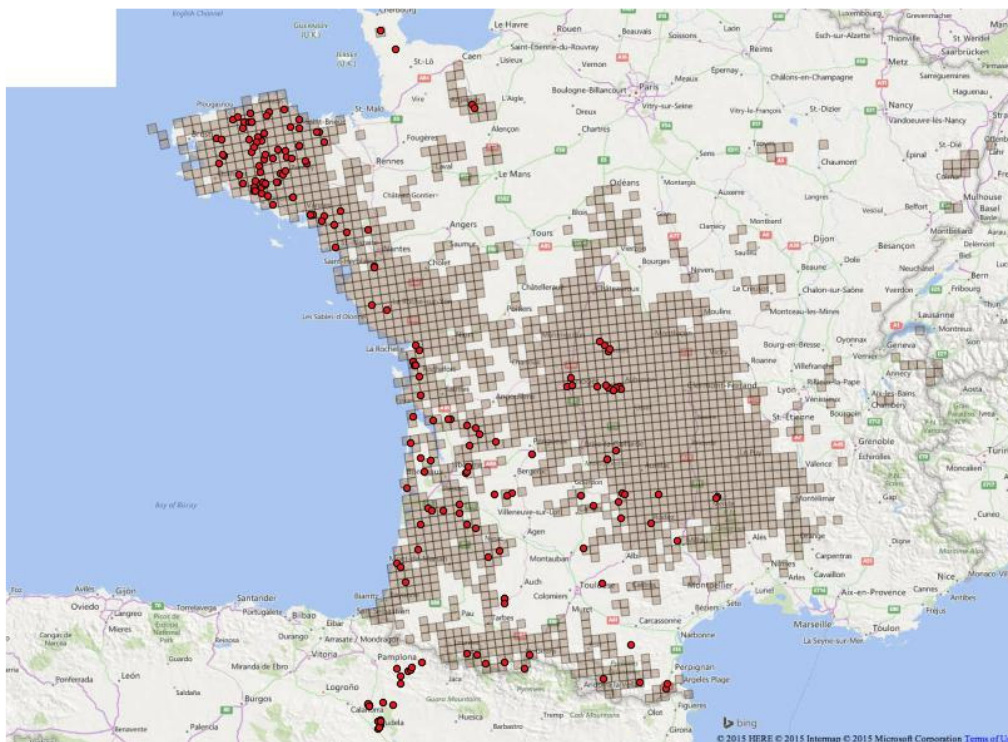
Références : PIGNEUR L-M., MARC D., FOURNIER P. FOURNIER-CHAMBRILLON C., STEINMETZ J. RIEU L. GIRALDA-CARRERA G., URRRA, F. VAN DONINCK K. & MICHAUX J. (2014). La Loutre en France et Navarre. Actes du 36^{ème} Colloque francophone de Mammalogie, *Tais* 7 : 117 – 123 (téléchargeables sur www.naturemp.org/mammif2013/les-actes/). PIGNEUR L-M., CAUBLLOT G., FOURNIER-CHAMBRILLON C., FOURNIER P., GIRALDA-CARRERA G., GREMILLET X., MARC D., SIMONNET F., SOURP E., STEINMETZ J., URRRA-MAYA F. & MICHAUX J. (2015). Génétique de la conservation de la Loutre d'Europe en France. Actes du 37^{ème} Colloque francophone de Mammalogie, *Bourgogne Nature* 21/22 : 175 – 180.

Ces travaux ont été élargis à l'ensemble du pays. En vue d'une synergie entre cette étude nationale et la constitution d'une banque de prélèvements « génétiques » au MNHN prévue par le protocole de valorisation des loutres trouvées mortes (voir fiche 26), il est apparu judicieux que le matériel collecté dans le cadre de la mise en œuvre du protocole PNA soit mis à disposition de l'étude nationale en cours. Les structures en région sont encouragées à transmettre leurs prélèvements directement aux porteurs de l'étude nationale, dans un souci de simplicité et de gain de temps. Ceux-ci rejoindront la collection du MNHN après les analyses. Un message à ce sujet avait été diffusé en septembre 2014 aux partenaires régionaux et figure également dans le numéro 7 de *l'Echo du PNA Loutre*.

L'utilisation de tissus est privilégiée mais dans certaines zones où les cadavres sont rares, des épreintes sont analysées.

Les résultats obtenus jusqu'à présent ont été présentés par Johan MICHAUX lors du séminaire PNA Loutre (voir fiche 31).

A ce jour, 144 échantillons issus de cadavres et 180 fèces ont été obtenus. Au total, 284 échantillons valides ont été analysés.



Localisation des échantillons collectés (carte présentée au séminaire PNA Loutre, juin 2016)

A la demande des partenaires, une note sur les précautions à prendre pour la collecte du matériel a été rédigé par la SFEPM et diffusée (voir annexe 5).

Un partenariat a également été établi par les porteurs de cette étude nationale avec Gwénaél JACOB (Université de Fribourg en Suisse), qui travaille au suivi de la recolonisation de la région Rhône-Alpes par analyses génétiques, étude portée par la LPO Rhône-Alpes (voir bilans précédents et article publié dans *Info Loutre – Rhône-Alpes* n°2 (http://rhone-alpes.lpo.fr/IMG/pdf/14-011_bulletin-loutre-n2_v2.pdf)).

Les cadavres de loutres étant rares par endroit et étant donné que l'analyse de fèces est plus complexe, des méthodes pour collecter des poils sont étudiés. En effet des pièges à poils, testés en captivité il y a quelques années, ont été employés dans la nature, avec des résultats positifs, puis améliorés pour augmenter le rendement (voir vidéo sur la page facebook de la SFEPM, 17 décembre 2015).

Référence :

GAIDET N., MICHAUX J. DAUFRESNE T. (2015). Une méthode au poil. *L'Echo du PNA Loutre* 9 : 22-23.

KUHN R.A. (2010). Note on Hair-Sampling Devices for Eurasian Otters. IUCN Otter Spec. Group Bull 27(2) : 98-104. www.otterspecialistgroup.org/Bulletin/Volume27/Kuhn_2010.pdf

Une autre étude locale a été menée sur les régions Auvergne et Centre en partenariat avec Roland LIBOIS de l'Université de Liège.

Références :

LEMARCHAND C., GEBOES A-L., ROSOUX R., HANSEN E., BOULADE Y. & LIBOIS R. (2016). Diversité génétique de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en France. Focus sur le Massif central et la région Auvergne dans le cadre du Plan Régional d'Actions. Catiche Productions/DREAL Auvergne/Muséum d'Orléans, 20 p.

GEBOES A-L., ROSOUX R., LEMARCHAND C., HANSEN E. & LIBOIS R. (2016). Genetic diversity and population structure of the Eurasian otter (*Lutra lutra*) in France. *Mammal Research* (DOI 10.1007 :s13364-015-0258-5).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Etudes réalisées	4 études locales, une étude nationale.
Rapports et articles scientifiques	4 rapports finalisés, 4 articles.

Conclusion et perspectives d'avenir :

L'étude nationale se poursuit.

Les prélèvements seront stockés sur le long terme au MNHN. Une fois l'étude nationale achevée, les structures collectrices de prélèvements devront être informées que l'envoi se fait désormais directement au MNHN.

Action 5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe
-----------------	--

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études destinées à améliorer les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur les populations de loutres et à mieux évaluer les conséquences de certains facteurs (par exemple le dérangement, notamment celui causé par les activités de loisirs nocturnes qui sont en plein essor dans certaines régions).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Il n'y a pas eu d'étude spécifique à cette action, cependant rappelons que l'étude de la répartition de la Loutre en Midi-Pyrénées comprend une analyse des facteurs influençant le taux de colonisation (voir bilan 2013).

Une analyse de l'influence de différents facteurs sur la recolonisation par la Loutre a été faite dans le cadre d'une étude menée en Languedoc-Roussillon pour déterminer le potentiel d'accueil pour la Loutre (voir bilan 2014).

Cette action est également mise en œuvre dans la région Auvergne en lien avec les études sur la recolonisation.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de sites suivis	Une étude en Midi-Pyrénées.
Nombre de paramètres de l'habitat pris en compte	A préciser.
Rapports et articles scientifiques	Un rapport.

Conclusion et perspectives d'avenir : Les opportunités de réalisation d'études dans le cadre de cette action ont été peu nombreuses au cours de la période de mise en œuvre du plan.

Cependant l'influence des paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe est dans l'ensemble aujourd'hui bien connue, du moins suffisamment pour analyser les capacités d'accueil (voir fiche 6) et pour recommander des mesures de gestion (voir fiche 15 entre autres).

La présente action était destinée uniquement à « affiner » ces connaissances et à répondre à des questions bien spécifiques posées au moment de la rédaction du plan (par ex. stress causé par le canoë nocturne).

De nouvelles études pourraient être mises en place selon les opportunités, notamment pour répondre à la question de l'impact des loisirs nocturnes mais cela n'apparaît pas comme étant prioritaire. Sans avoir de connaissances chiffrées sur cet impact (taux d'hormones indicatrices du niveau de stress dans les épreintes par ex.), il apparaît évident qu'un dérangement excessif des individus, qui peut bien sûr aussi nuire à d'autres espèces, doit être évité et que les loisirs de plein air doivent être, de manière générale, encadrés (voir aussi fiche 22).

Action 6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique
-----------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de réaliser un diagnostic environnemental par secteur géographique en se basant sur un certain nombre de critères déterminants pour la Loutre afin d'obtenir une représentation cartographique du potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Ce projet national a été porté par le Service du Patrimoine Naturel (SPN) du Muséum national d'Histoire naturelle qui a élaboré une méthode et sélectionné un certain nombre de paramètres à prendre en compte, en se basant sur l'étude européenne OHNE (voir PNA p. 19 et 20), sur les conseils des experts de la Loutre et sur la disponibilité des couches SIG correspondantes pour la France.

Une quinzaine de paramètres ont été retenus :

- densité des cours d'eau
- surface des plans d'eau
- sinuosité des cours d'eau
- ressources en poissons hors pisciculture
- ressources en écrevisses
- qualité chimique de l'eau
- qualité écologique de l'eau
- réseau routier
- obstacle à l'écoulement sur les cours d'eau (barrages hydrauliques, grilles, écluses...)
- aires protégées
- densité de la population humaine
- habitats anthropiques
- relief
- type d'occupation du sol
- état des berges et de la ripisylve

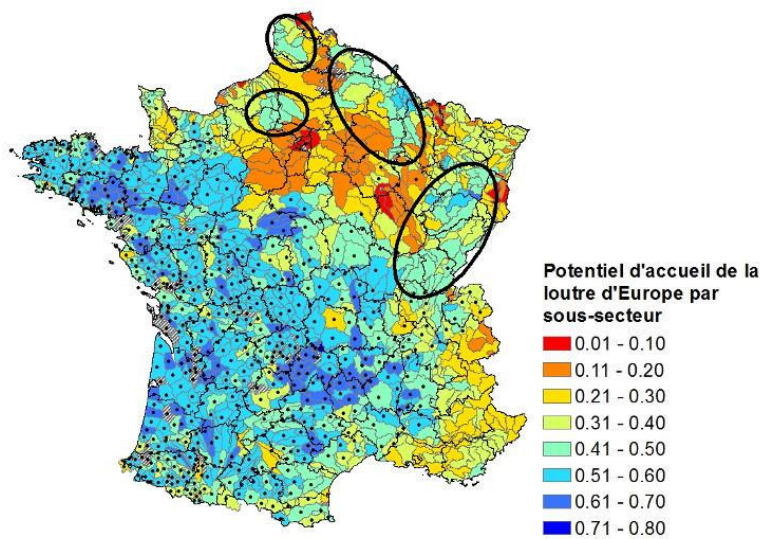
Les données sont issues de :

- base de données CarTHAgE
- ONEMA (Indice Poisson Rivière et rapport Directive Cadre sur l'Eau)
- base de données TOPO de l'IGN
- base de données Alti 1000 de l'IGN
- INSEE
- base Corine Land Cover
- base de données de caractérisation de l'hydromorphologie des Cours d'Eau (CarHyCE 2010 version 1.0)

Résultats

Les résultats de cette étude ont été publiés dans la revue *Terre et Vie*.

RÉSUMÉ. Après une longue période de régression (de 1930 à 1990), la Loutre d'Europe est aujourd'hui en phase de recolonisation en France. Afin de favoriser sa reconquête, un des objectifs du plan national d'action en faveur de ce mustélide est de déterminer et localiser les habitats potentiellement favorables à cette espèce. Pour cela, pour chaque sous-secteur hydrographique, nous avons renseigné des facteurs indispensables à la présence de la Loutre : disponibilité et qualité du milieu aquatique et des zones humides, disponibilité de la ressource alimentaire, dérangement humain et caractéristiques générales de l'écosystème (type d'occupation du sol, relief) afin de pouvoir créer un modèle Maxent. D'après ce modèle, 30% des sous-secteurs de France métropolitaine sont peu favorables à la Loutre, 68% sont assez favorables à l'implantation de cette espèce et 2% peuvent être considérés comme très favorables à l'installation de la Loutre d'Europe.



Référence :
SAVOURE-SOUBELET A.,
WITTE I., FLAMME L.,
GRECH G. & HAFFNER P.
(2015). Détermination du
potentiel d'accueil de la
Loutre d'Europe (*Lutra lu-
tra*) par secteur géographi-
que en France métropoli-
taine. *Revue d'Ecologie
(Terre et Vie)* 70 (4) : 293-
313.

Les résultats ont également été présentés lors du séminaire PNA Loutre (voir fiche 31). Ils feront aussi l'objet d'un article dans le numéro 10 de *l'Echo du PNA Loutre*.

Rappelons aussi que quelques structures locales avaient mené des études dans le même objectif, à l'échelle régionale et que le CEMAGREF a réalisé, en collaboration avec l'Université de Montpellier, l'ONEMA et l'ONCFS, un travail sur la qualité et la fragmentation du réseau d'habitat du corridor rivulaire du bassin versant de la Loire et du Rhône (voir bilans précédents).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de critères pris en compte et données disponibles pour chaque critère Rapport et cartes réalisés	15 critères, 8 bases de données pour l'étude nationale. Niveau régional : un article dans <i>l'Echo du PNA Loutre</i> n°6, 3 rapports de stage, 1 carte en Bourgogne (SHNA). Niveau national : 1 article dans <i>Terre et Vie</i> , 1 article dans le compte-rendu du séminaire PNA, 1 article dans <i>l'Echo du PNA</i> 10.

Conclusion et perspectives d'avenir : Cette étude est terminée et les résultats ont été publiés. L'information doit être diffusée, notamment en vue d'une prise en compte dans les réflexions sur la recolonisation des zones encore non recolonisées et la conception de corridors écologiques.

Action 7 Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études destinées à augmenter le niveau de connaissances sur les risques toxicologiques, écotoxicologiques, parasitologiques et pathologiques encourus par la Loutre afin de limiter, le cas échéant, leur impact.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Des analyses sont réalisées ponctuellement par le réseau SAGIR.

Des prélèvements d'organes continuent d'être réalisés par le GMB. Certains ont été valorisés dans le cadre d'une étude en parasitologie menée par l'Université de Cardiff au Pays-de-Galles (voir fiche 26). Rappelons que le GMB avait aussi recueilli un loutron qui n'a pas survécu. L'autopsie, pratiquée à Océanopolis, a révélé un empoisonnement au rongicide (voir bilan 2014).

Rappelons aussi qu'une étude écotoxicologique, menée durant plusieurs années dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature par Charles LEMARCHAND, Philippe BERNY et René ROSOUX, a fait l'objet de plusieurs publications.

Aucune étude spécifique n'a pas pu être menée dans le cadre du PNA Loutre par manque de partenariats et de porteurs de projets, l'opérateur national du plan ne pouvant porter seul la collecte de cadavres, la réalisation d'autopsies, les analyses, leur exploitation et leur valorisation pour toutes les régions de France où la Loutre est présente.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'études, d'analyses Nombre d'individus autopsiés	Pas d'étude spécifique dans le cadre du PNA, analyses ponctuelles sur quelques individus.
Rapports et articles scientifiques	Aucun en lien avec le PNA.

Conclusion et perspectives d'avenir : voir action 26.

Objectif II	Trouver des solutions aux problèmes de cohabitation entre la Loutre et les activités humaines
--------------------	--

Action 8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture
-----------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'évaluer la part de la production prélevée par la Loutre en étangs de pisciculture afin de connaître l'impact de cette prédation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Comme cela avait été précisé dans les bilans précédents, des études sur le régime alimentaire de la Loutre ont été menées en Auvergne et en région Centre. Les résultats n'ont cependant, à ce jour, pas permis de répondre à la question de l'impact de la prédation par la Loutre sur les étangs de pisciculture.

Référence :

LEMARCHAND C., BOULADE Y., ESNOUF S., LEGRAND R., GOUILLOUX N. & LIBOIS R. (2016). Régime alimentaire de la loutre d'Europe en Auvergne : variations spatiales et saisonnières entre deux sites d'études. Déclinaison pour l'Auvergne du Plan National d'Actions pour la loutre en France. CEN Auvergne - Catiche Productions – DREAL Auvergne.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de propriétaires d'étangs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques	Pas connu.

Conclusion et perspectives d'avenir :

Il aurait été intéressant d'avoir des éléments concernant l'impact de la prédation par la Loutre en étangs en France, cependant, des études menées à l'étranger (KUHN 2012, voir fiche 23), nous permettent déjà de dire que l'impact de la Loutre sur des étangs de grande taille est négligeable. Seuls de petits étangs, surtout ceux d'une taille inférieure à 1 ha, peuvent réellement subir un impact et pour ces derniers, des mesures de prévention existent (voir fiche 24). Ces informations ont été communiquées, notamment via la plaquette *Loutre et pisciculture, une cohabitation possible* (voir fiche 24). Par ailleurs il existe peu de pisciculteurs professionnels en étang en France (RAIMOND 2012, voir fiche 24), le problème de l'impact économique de la prédation par la Loutre se pose surtout pour la salmoniculture.

Action 9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures
----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études sur les facteurs influençant la prédation par la Loutre, notamment sur la corrélation entre les dégâts constatés et les ressources alimentaires disponibles dans le milieu.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Tout comme pour la fiche précédente, les études de régime alimentaire, n'ont pas permis d'apporter d'éléments pour répondre à cette question.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de pisciculteurs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques	Pas connu.

Conclusion et perspectives d'avenir :

Une étude permettant de déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre dans les piscicultures, pourrait être mise en place en France selon les opportunités mais cela ne semble pas indispensable, bien que cette action ait été classée en priorité 1 lors de la rédaction du plan. Des études menées, là encore à l'étranger, ont permis d'observer des corrélations négatives entre l'importance de la prédation en pisciculture et la disponibilité en ressources alimentaires dans le milieu. Ces informations ne sont cependant pas primordiales pour le travail sur l'amélioration des conditions de cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture. Qui plus est, les salmonicultures offrant aux loutres de telles facilités pour se nourrir, elles seront toujours vulnérables si elles ne sont pas protégées par des systèmes anti-prédation adaptés, indépendamment de la disponibilité en ressources alimentaires dans le milieu naturel.

Action 10 | Tester des systèmes de protection dans les piscicultures

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de conduire une étude consistant à mettre au point et à tester différents systèmes pour protéger les exploitations piscicoles de la prédation par la Loutre.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Nous rappelons que le GMB avait débuté une étude sur la salmoniculture des Monts d'Arrée (29), mais n'a pas pu l'achever car l'exploitation a déposé le bilan. Un article avait été publié dans *L'épreinte*, la feuille de liaison du réseau Loutre du GMB (voir bilan 2014). Le travail réalisé avait été présenté lors du 35^{ème} Colloque francophone de Mammalogie à Arles en 2012 (voir bilan 2012), l'article rédigé pour les actes du colloque (pas encore publiés) est disponible en annexe 6.

Le travail débuté à l'établissement d'enseignement d'Ahun (23) n'a pas été poursuivi suite au départ de l'enseignant et du directeur d'exploitation ayant initié ce projet. Des contacts ont été pris avec leurs successeurs, qui étaient intéressés mais le projet n'a, jusqu'à présent, pas été relancé.

L'animateur Loutre et pisciculture du PNA (voir fiche 24) avait également réalisé une expertise sur une exploitation pressentie pour être site pilote en Ardèche en février 2013 (voir bilan 2013). De nombreuses structures étaient impliquées dans ce projet (LPO, PNR des Monts d'Ardèche, SFEPM, Communauté des Communes du Tournonais, DREAL Rhône-Alpes) qui avait fait l'objet d'un reportage sur France 3 Rhône-Alpes, d'un article dans *l'Echo du PNA Loutre* n°4 et d'une vidéo réalisée par la Fondation Nicolas Hulot à partir d'images fournies par le PNR des Monts d'Ardèche (www.youtube.com/watch?v=rG0My9LOitU). Un piège photographique avait été installé. Des financements pour les systèmes anti-prédation étaient prévus par le PNR des Monts d'Ardèche mais le projet a été stoppé en raison d'une non-conformité de l'exploitation aux nouvelles normes réglementaires au titre de la Loi sur l'eau, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014. Les travaux nécessaires pour rendre l'exploitation conforme ont été réalisés depuis. Le projet a été relancé en 2015, avec notamment l'arrivée de deux stagiaires (compte-rendu de la dernière réunion en annexe 7).

Rappelons que dans le Limousin, un suivi de deux exploitations équipées par le passé est réalisé par le GMHL en lien avec le PNR Millevaches (voir bilan 2013 et article dans *l'Echo du PNA* n°6). Le GMHL suit également la pisciculture de Saint-Pardoux le Vieux qui avait fait l'objet d'une expertise en 2013 (voir bilan 2013).

Notons aussi, que des aménagements réalisés suite aux expertises de l'animateur Loutre et pisciculture dans l'Aude et en Dordogne se sont avérés être efficaces, aux dires des pisciculteurs (voir fiche 24).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de sites d'étude	6 sites.
Nombre de techniques différentes ou de combinaisons de techniques testées	4 (4 clôtures + grilles aux entrées et sorties d'eau).
Nombre de systèmes efficaces obtenus suite à ces tests	4.

Conclusion et perspectives d'avenir : L'étude la plus complète sur la prédation par les loutres en pisciculture et l'efficacité des systèmes de protection était celle débutée par le GMB, mais elle n'a pas pu être poursuivie en raison de la faillite de l'exploitation (qui connaissait d'autres difficultés que la prédation par les loutres).

Cependant, plusieurs systèmes de protection (clôtures, grilles, portillons...) ont été mis en place dans différentes exploitations et s'avèrent être efficaces. Les méthodes pour protéger une exploitation de la prédation par la Loutre sont aujourd'hui bien connues de l'animateur Loutre et pisciculture du PNA qui conçoit des systèmes de protection adaptés à chaque site et aux méthodes de travail du pisciculteur (voir fiche 24). Cependant un suivi précis de la prédation sur un site et de la réaction des loutres face aux systèmes installés (par piège-photo ou vidéo notamment), comme ce que le GMB avait débuté, reste intéressant et pourrait être réalisé selon les opportunités.



Loutres sur la pisciculture d'Huelgoat (photos : Franck Simonnet, voir explications en annexe 6)

Domaine	Protection
----------------	-------------------

Objectif III	Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique
---------------------	---

Action 11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'évaluer les outils existants, d'en assurer la cohérence, de les renforcer le cas échéant et de décrire leur possible utilisation opérationnelle pour la conservation de la Loutre et de son habitat (SAGE, Contrats de rivière, SCOT, PLU...) afin d'aboutir à une prise en compte systématique et adaptée de la Loutre et des écosystèmes aquatiques dans les politiques publiques. Les mesures prises doivent permettre une meilleure protection de la Loutre et une amélioration de l'état de conservation général des milieux aquatiques (qualité de l'eau, état des berges, disponibilité en ressources alimentaires...).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Les administrations et associations contactées confirment un développement de la prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques, notamment dans les SAGE (les sites protégés, les études d'impact et la TVB seront traitées dans les fiches 12, 13 et 14). L'expertise des naturalistes travaillant sur la Loutre est régulièrement sollicitée. Des exemples concrets et une évaluation chiffrée de l'avancée de cette action restent difficiles à obtenir.

Rappelons qu'en Languedoc-Roussillon, l'association Méridionalis a fait parvenir un questionnaire aux structures porteuses des SAGE et aux structures animatrices des sites Natura 2000. Les réponses obtenues sont disponibles dans le bilan régional 2013-2014 du plan (www.sfepm.org/pdf/LR_2013-2014.pdf) et montrent que lorsque la présence de la Loutre est avérée, l'espèce est bien prise en compte dans les SAGE. La Loutre profite indirectement d'actions de gestion mais les actions spécifiques pour la Loutre restent rares.

La mise en œuvre de cette action passe aussi par la réalisation d'opérations de communication auprès des services concernés (voir aussi action 25).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'outils pris en compte, nombre de démarches Taux de prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques et meilleur respect de la réglementation existante en matière de protection des milieux aquatiques	Apparaît difficile à renseigner mais prise en compte progresse.

Conclusion et perspectives d'avenir : La prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques se développe mais il est difficile de la chiffrer. Il est important de continuer à informer les services concernés.

Action 12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité
------------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de vérifier et le cas échéant améliorer la prise en compte de la Loutre dans les sites protégés ou gérés où elle est présente ou potentiellement présente et de créer de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre selon les besoins.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Il est difficile et très chronophage de répertorier, à l'échelle nationale, les sites protégés où la Loutre est présente et où elle est prise en compte.

L'espèce profite de manière générale des mesures prises en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques.

En ce qui concerne les actions spécifiques à la Loutre, au suivi de la répartition, qui se développe, s'ajoutent de plus en plus des actions de communication ainsi que des mesures de gestion, notamment la mise en place d'aménagements pour permettre le passage sous la chaussée et réduire ainsi la mortalité routière (voir aussi bilans précédents).

Par exemple la RNN de la Mazière (47) réalise un suivi et prévoit des actions de sensibilisation.

La RNN de l'Etang de Cousseau (33) organise régulièrement des formations sur la Loutre, la dernière ayant eu lieu le 7 mars 2015 (annexe 8).

Rappelons qu'une formation sur la Loutre a été organisée par le PNR de la Forêt d'Orient (voir fiche 1).

Le PNR Millevaches et le PNR Périgord Limousin sont intervenus sur la problématique de la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture (voir fiches 10 et 24).

Le PNR du Marais du poitevin est très actif sur le sujet de la mortalité routière et fait régulièrement construire des passages sous la chaussée (voir fiche 17).



Un des objectifs de cette action était de permettre une meilleure utilisation de l'outil Natura 2000 pour la conservation de la Loutre. Des actions pour la Loutre sont réalisées ou prévues sur un certain nombre de sites Natura 2000 mais restent encore peu nombreuses. Il était prévu de réaliser un document présentant des exemples d'actions spécifiques à la Loutre en sites Natura 2000, mais le nombre d'actions répertoriées étant encore assez faible (en dehors de suivis de la répartition), ce projet a été repoussé. Le document pourra être réalisé ultérieurement lorsque davantage d'exemples seront disponibles.

A titre d'exemple, une projection du *banquet des loutres* a été organisée le 12 février 2015 par le CPIE des Collines Normandes dans le cadre de l'animation du site de la « Haute Vallée de l'Orne et ses affluents ».

Une vidéo de 4 min 30 a été réalisée par le PNR Maine-Normandie avec les élèves de CE2 de l'école primaire Maurice Gérard de Mêle-sur-Sarthe, durant l'année scolaire 2015/2016, dans le cadre du projet *Natura l'école* à la découverte de la Loutre d'Europe et du site Natura 2000 de la « Haute Vallée de la Sarthe ».



Vidéo *Natura l'école-La Loutre d'Europe* : www.youtube.com/watch?v=qbVp2AbwZoY

En Auvergne, le document d'objectifs du site Natura 2000 « rivière à loutres » FR 8301095 a été mis à jour par Catiche Productions.

La mise en défend de la pisciculture de la Fayolle (11) a été réalisée grâce à des fonds Natura 2000 (voir fiche 24).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre Nombre de sites où la prise en compte de l'espèce a été améliorée	La Loutre est prise en compte sur plusieurs dizaines de sites. Pas connu.

Conclusion et perspectives d'avenir :

Si aucun nouveau site n'a été protégé spécifiquement en raison de la présence de la Loutre (mais un projet d'arrêté de protection de biotope est en cours en PACA, voir bilan 2013) ces dernières années, à notre connaissance, la prise en compte de l'espèce se développe et le nombre d'actions pour la Loutre se multiplie. Il faut encourager cette dynamique et poursuivre la diffusion d'informations auprès des gestionnaires de sites et le partage d'expériences. L'intégration de cette action dans les politiques publiques devra être effective dans les années futures.

Action 13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'élaborer et diffuser des outils permettant d'améliorer et de systématiser la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Il est difficile de connaître le nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre, cet inventaire étant extrêmement chronophage, d'autant plus que plusieurs services instruisent ces dossiers et cela dans chaque région (différents services des DTT, différents services des DREAL, DDCSPP, préfecture...) mais dans l'ensemble, d'après les informations transmises par les administrations et les associations, la prise en compte de la Loutre auprès des porteurs de projet se développe. Les naturalistes travaillant sur l'espèce sont souvent consultés. Des exemples sont disponibles dans les bilans précédents.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Pas connu.
Nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre de manière adéquate	Pas connu.

Conclusion et perspectives d'avenir :

Comme pour d'autres politiques publiques, la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact se développe mais est difficile à chiffrer. Pour que cette dynamique se poursuive, il est important de continuer à diffuser l'information sur la Loutre et les problématiques liées à sa conservation auprès des acteurs concernés et à encourager la consultation des spécialistes locaux de l'espèce lors de la réalisation de ce type d'études.

Action 14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe
------------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de l'action est de définir des corridors écologiques le long desquels la continuité écologique sera rétablie en priorité, puis réaliser des aménagements destinés à rendre les milieux plus accueillants pour la Loutre, à réduire la mortalité et renforcer la réglementation en faveur de l'espèce et de ses habitats le long de corridors définis, dans le but de rétablir la connectivité entre les milieux favorables à la Loutre et permettre la jonction des populations isolées.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Rappelons que dans le cadre de l'élaboration de la TVB, la Loutre fait partie des espèces de cohérence nationale dans 13 régions (Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes). Il s'agit de l'espèce la plus fréquemment retenue. Elle n'avait initialement été retenue que dans deux régions dans la pré-liste établie par la SPN/MNHN mais lors de la consultation des CSRPN, 10 d'entre eux ont demandé l'ajout de la Loutre. Le SPN a accepté toutes ces demandes et a également ajouté la Basse-Normandie. Ce choix vise notamment une synergie PNA/TVB.

Au cours de l'élaboration des SRCE, les associations de protection de la nature et l'ONCFS, représentés dans les groupes de travail et les comités régionaux TVB, ont œuvré pour que les besoins de l'espèce soient pris en compte.

Un stage sur la synergie entre TVB et PNA Loutre, en prenant l'exemple de la région ALPC, a été réalisé au Ministère de l'Ecologie par Laura VENENCIE, étudiante en DU Biodiversité, Ecosystèmes et Territoires à l'Université de Lorraine. L'animatrice du PNA, Rachel KUHN, et la référente PNA de la DREAL coordinatrice, Véronique BARTHELEMY, ont été interrogées dans le cadre de ce travail. Il apparaît que la Loutre est citée dans les SRCE mais ne fait pas l'objet de mesures spécifiques. Elle peut cependant profiter de mesures pour d'autres espèces (Vison d'Europe par ex.) ou de mesures concernant les habitats.

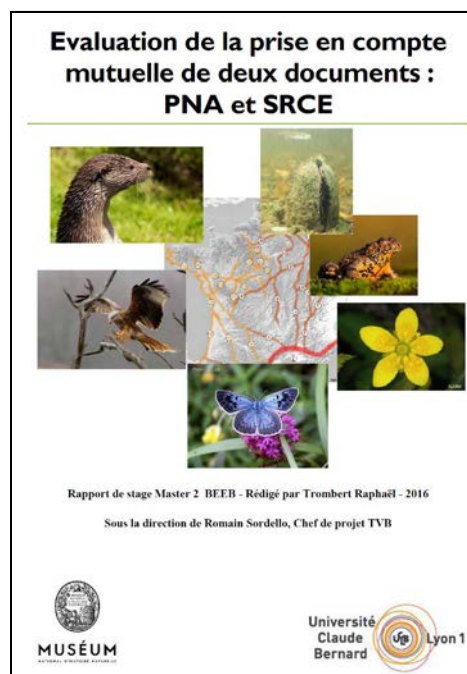
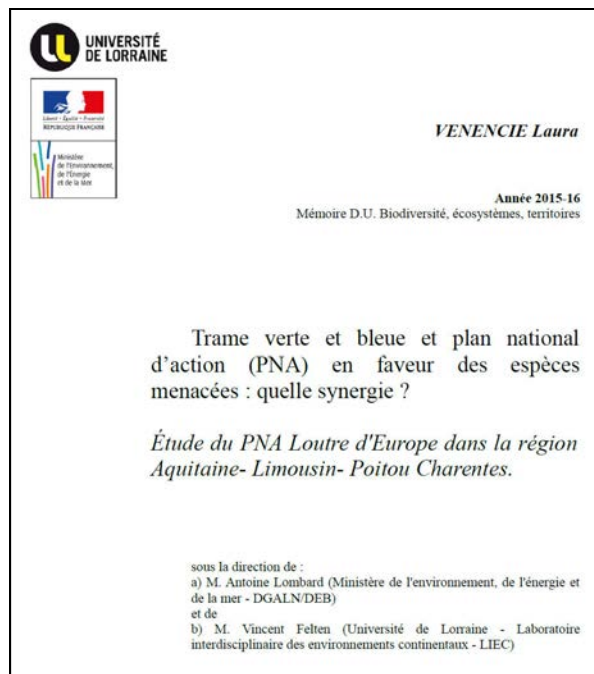
Référence : VENENCIE L. (2016). Trame verte et bleue et plan national d'action (PNA) en faveur des espèces menacées : quelle synergie ? Étude du PNA Loutre d'Europe dans la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Mémoire D.U. Biodiversité, écosystèmes, territoires. Université de Lorraine/MEEM, 38 p. + annexes.

Un autre stage a été réalisé au Muséum national d'Histoire naturelle sur la prise en compte mutuelle des PNA et des SRCE, par Raphaël TROMBERT, étudiant en Master 2 Bioévaluation des Ecosystèmes et expertise de la biodiversité à l'Université Claude Bernard de Lyon. Ce travail met en avant le fait que de nombreuses actions des PNA se recoupent avec celles des SRCE, notamment les actions relatives au franchissement des routes, à la protection des habitats... Les espèces à PNA sont qualifiées dans les SRCE d'« emblématiques », d'« exemple », de « patrimoniale » ou « de responsabilité régionale ». La Loutre est la 5^{ème} espèce à PNA la plus citée dans les SRCE avec 20 références. Par exemple dans le SRCE de Poitou-Charentes, la Loutre est citée dans l'action « connexions milieux aquatiques et terrestres ».

Références :

TROMBERT R. (2016). Evaluation de la prise en compte mutuelle de deux documents : PNA et SRCE. Rapport de stage Master 2 BEEB. ULB/MNHN. 52 p. + annexe.

TROMBERT R. & SORDELLO R. (à paraître). Analyse de la prise en compte mutuelle des Plans nationaux d'actions et des Schémas régionaux de cohérence écologique. MNHN, Service du patrimoine naturel.



Rappelons également la réalisation par le SPN/MNHN d'un dossier de presse, d'une cartographie des mouvements effectués par l'espèce et d'une synthèse bibliographique sur les traits de vie de la Loutre d'Europe relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques (voir bilan précédent et *Echo* n°3). Documents téléchargeables : [www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse - Trame verte et bleue.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_-_Trame_verte_et_bleue.pdf) www.trameverteetbleue.fr/documentation-outils/syntheses-bibliographiques-especes et sur http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60630/tab/fiche

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de régions où la Loutre est prise en compte dans l'élaboration de la Trame bleue	13.
Nombre et taille des corridors	Pas encore réalisé.
Nombre de mesures prises pour aménager les corridors	Pas encore réalisé.

Conclusion et perspectives d'avenir : La Loutre semble bien prise en compte dans la politique TVB, des spécialistes locaux travaillant sur l'espèce étaient présents dans les groupes de travail ou les CRTVB. La Loutre est souvent citée dans les SRCE et pourrait bénéficier d'un certain nombre de mesures proposées concernant les habitats et le franchissement des routes.

Action 15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides
-----------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de rédiger et diffuser un guide traduisant l'ensemble des connaissances existantes en termes de recommandations de gestion favorables à la conservation de la Loutre.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Ce document (en annexe 9), a été finalisé en 2016, imprimé à 500 exemplaires et mis en ligne. Il est téléchargeable depuis la page :

www.sfepm.org/conservationloutre.milieu.htm

Lien direct :

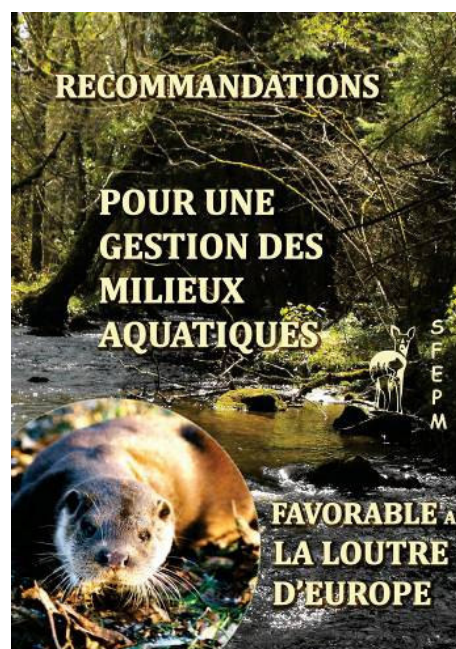
www.sfepm.org/pdf/Guide_loutre_milieus.pdf

Il a été téléchargé plus de 600 fois depuis sa mise en ligne en juillet 2016. Il a été distribué lors du séminaire PNA Loutre (voir fiche 31) et l'information sur sa sortie a été diffusée. Plusieurs structures ont demandé des exemplaires imprimés pour pouvoir les diffuser.

Un communiqué de presse sur la sortie du guide a été diffusé (voir annexe 10).

www.sfepm.org/pdf/CP_guide_loutre_milieus.pdf

Référence : KUHN R. (2016a). Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe. SFEPM, 16 p.



Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Cahier technique réalisé et qualité de la diffusion	Un document édité en 2016, imprimé à 500 exemplaires et diffusé sur Internet (téléchargé 679 en juillet et août 2016).
Nombre de prises en compte de ce cahier technique dans les dossiers d'aménagement	Sortie encore trop récente et difficile à évaluer.

Conclusion et perspectives d'avenir :

Le document *Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe*, publié en 2016, est destiné aux gestionnaires des cours d'eau et des zones humides, aux aménageurs, aux forestiers, aux particuliers... à tous ceux susceptibles d'intervenir sur les milieux aquatiques et leurs abords. Il leur propose des mesures permettant d'optimiser les capacités d'accueil pour la Loutre, basées sur une synthèse des recommandations exposées dans différentes publications.

Il s'agit maintenant de diffuser et de faire connaître ce document.

Action 16	Faciliter le franchissement de barrages
------------------	--

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des aménagements permettant le passage de la Loutre de part et d'autre des ouvrages qui posent problème à la libre circulation de l'espèce.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

L'impact de plusieurs ouvrages a été évalué ces dernières années (voir les bilans précédents pour des exemples d'ouvrages dont l'impact a été évalué). Pour compléter, un suivi a été réalisé récemment sur deux retenues en Auvergne par Catiche Productions.

Référence : LEMARCHAND C. & BOULADE Y. (2015a). Suivi de la Loutre d'Eurasie (*Lutra lutra*) sur les retenues de Sarrans et de Labarthe (Vallée de la Truyère) lors de la reprise d'exploitation après vidange et travaux de structure. Catiche Productions/EDF.

En comptabilisant les travaux réalisés les années passées par différentes structures (en lien avec le PNA ou non), l'impact de plus d'une centaine de barrages a été évalué.

Les résultats de ces études (dont nous n'avons pas une connaissance exhaustive, il faut aussi comptabiliser de nombreuses études d'impact) sont souvent confidentiels.

Il n'y a pas eu, à notre connaissance, de construction de passages spécifiques pour la Loutre. Des mesures ont pourtant été demandées par des structures locales auprès de gestionnaires de barrage, mais sans résultat.

Notons que la Compagnie Nationale du Rhône, qui gère de nombreux ouvrages, a entièrement financé la réalisation du film *La Loutre en toute intimité*. Un passage du film est consacré à la formation des gestionnaires de barrages.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Pas connu, au moins une (film <i>La Loutre en toute intimité</i>).
Nombre de barrages dont l'impact sur la Loutre est évalué	Plus d'une centaine.
Nombre de passages construits pour permettre le franchissement des barrages	Aucune remontée d'information depuis 2010.

Conclusion et perspectives d'avenir : L'impact de nombreux barrages a été évalué mais sans, pour l'instant, déboucher sur des actions concrètes du type installation de passages pour la Loutre. Ceci pourra être fait dans un deuxième temps.

La Loutre pouvant se déplacer à terre assez facilement, les barrages n'apparaissent pas comme ayant un fort impact. Cependant l'habitat peut être dégradé (surtout les gîtes) et les variations de niveaux d'eau peuvent présenter un risque, surtout pour les jeunes qui peuvent être séparés de leur mère, voire noyés dans leur catiche, mais l'impact est difficile à vérifier.

Le principal problème est que le contournement de ces ouvrages implique souvent le passage sur une route et expose les individus aux risques de collisions avec des véhicules. Cela rejoint donc la problématique de la mortalité routière traitée dans la fiche suivante.

Quoi qu'il en soit, la prise en compte de l'impact des barrages apparaît être assez faible mais devrait être développée à l'avenir.

Action 17 Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de loutres victimes de collisions avec des véhicules.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

En Pays de la Loire, des expertises d'ouvrages d'art ont été menées à l'échelle de plusieurs bassins versants afin de hiérarchiser leur dangerosité dans le cadre du programme d'actions régionales mais également sur certaines routes gérées par la DIRO (en 49 avec la LPO, en 44 avec le GMB et en 53 avec MNE). Ce projet a fait l'objet d'un article dans *l'Echo du PNA*. Référence : MARCHADOUR B. & BRUN J-C. (2014). Un programme d'actions régionales dans les Pays de la Loire. *L'Echo du PNA Loutre* 6, 5 - 6.

Au total 1281 ouvrages d'art ont été expertisés dans le cadre du programme d'actions régionales 2014-2016. Le niveau de risque se répartit ainsi :

- 300 ouvrages représentent un risque très faible
- 462 représentent un risque faible,
- 223 représentent un risque moyen,
- 119 représentent un risque fort,
- 44 représentent un risque très fort.

Ce projet a été présenté lors du séminaire PNA Loutre (voir fiche 31).

D'autres expertises ont été réalisées dans la région :

- 51 ouvrages ont été expertisés dans le bassin du Loir (BAGUET 2015),
- 80 ouvrages ont été expertisés dans le bassin du Thouet en Maine-et-Loire (DESGRANGES 2015),
- 29 ouvrages de la RN249 (gestion DIRO) ont été expertisés dans le sud-ouest du Maine-et-Loire en 2014 et 2015 (MEME-LAFOND & TOREL 2015),
- 4 ouvrages ont été expertisés en Mayenne par MNE pour le compte de la DIRO,
- 35 ouvrages ont été expertisés sur la RN137 en Loire-Atlantique par le GMB pour le compte de la DIRO (CHENAVAL 2015),
- 18 ouvrages ont été expertisés sur la RN164 et la RN171 en Loire-Atlantique par le GMB pour le compte de la DIRO (CHENAVAL 2014).

Par ailleurs, le service d'ouvrage d'art du département de Loire-Atlantique et le GMB ont renouvelé une convention pluriannuelle pour le diagnostic des ouvrages d'art avant travaux d'entretien ou de rénovation. Pascal FOURNIER (GREGE) s'est rendu sur place pour répondre aux interrogations du département 44 sur la possibilité d'aménager des pontons flottants. Leur mise en place est en cours.

En Mayenne, MNE a continué le suivi d'un passage à Loutre mis en place par le Conseil général en 2012 au niveau d'un point noir de collision routière sur le bassin de l'Aron.



Pour davantage d'informations sur les actions en Pays de la Loire, voir le site de la DREAL <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-pour-la-loutre-d-europe-a2109.html>

Références :

MARCHADOUR B. (2016). Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe - animation de la déclinaison régionale, rapport d'activités et bilan - année 2015. Coordination LPO Pays de la Loire, 22 p. + annexes.

BAGUET S. (2015). Etude de la répartition de la loutre d'Europe (*lutra lutra*) sur le bassin du loir et expertise des ouvrages hydrauliques sous route, dans le cadre du plan national d'actions pour la loutre. Rapport de stage de Master, Aix-Marseille Université, CPIE vallées de la Sarthe et du Loir, 69 p.

CHENAVAL N. (2014). Evaluation des possibilités d'aménagement de passages à Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur les ouvrages hydrauliques du CEI de Savenay de la DIRO. GMB/DIRO, 7 p.

CHENAVAL N. (2015). Evaluation des possibilités d'aménagement de passages à Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur les ouvrages hydrauliques de la DIRO sur la RN 137 entre Rennes et Nantes. GMB/DIRO, 12 p.

DESGRANGES S. (2015). Préservation de la Loutre sur le Thouet et ses affluents. Expertise des ouvrages d'art. LPO Anjou/AE Loire Bretagne, 42 p.

MARCHADOUR B. & LECUREUR F. (2016). Programme régional d'actions pour la préservation de la Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire (2014-2016). Rapport d'activités 2015. Coordination régionale LPO Pays-de-la-Loire/LPO Sarthe, 33 p. + annexes.

MARCHADOUR B. & LECUREUR F. (2015). Programme régional d'actions pour la préservation de la Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire (2014-2016). Rapport d'activités 2014. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, LPO Sarthe, 41 p. + annexes.

MEME-LAFOND B. & TOREL P-E. (2015). Analyse et proposition d'amélioration sur la N249, axe de rupture de continuité « Loutre ». LPO Anjou/AE Loire-Bretagne/DIRO, 57 p.

En Bretagne, la construction de trois nouveaux passages par la DIRO est en cours.

En Normandie, le GMN et le CPIE des Collines normandes ont organisé une formation au diagnostic d'ouvrage d'art le 17/05/2016 (article en annexe 11).

En PACA, l'inventaire des points de discontinuité à risque de mortalité sur le Rhône réalisé par la LPO, prend en compte le franchissement routier. La LPO PACA mène une information et une sensibilisation continues du réseau d'observateurs pour une veille sur la mortalité routière des mammifères et gère une base de données « mortalité routière » des mammifères sur www.faune-paca.org. Sur les 1200 données géoréférencées de mammifères morts par collision routière en 2014, il n'y a pas de cas connu de mortalité de loutre.

Rappelons qu'en Poitou-Charentes, un recensement des expertises de franchissements routiers est en cours. En complément, sont envisagées deux actions plus spécifiques : la réalisation d'un catalogue « référentiel » d'aménagements déjà réalisés en Poitou-Charentes et la préparation d'un plan triennal de réhabilitation des ouvrages les plus à risques en fonction des priorités recensées et des réalisations déjà engagées. Cette mission de sensibilisation, de préparation de plans d'interventions et de recensement des réalisations existantes en Poitou-Charentes a été confiée au GREGE (voir bilans précédents). A ces opérations, vient s'ajouter un programme coordonné par Poitou-Charentes Nature de recensement à l'échelon régional des collisions routières toutes espèces confondues qui contribuera à mettre en évidence de nouveaux points noirs pour les mammifères semi-aquatiques comme la Loutre.

Signalons également la publication d'un article sur les pontons flottants, un nouveau type de passage, dans *l'Echo du PNA Loutre*.

Référence : MAURIE V., FOURNIER-CHAMBRILLON C. & FOURNIER P. (2015). Le Ponton à Vison et à Loutre. *L'Echo du PNA Loutre* 8 : 7-10.

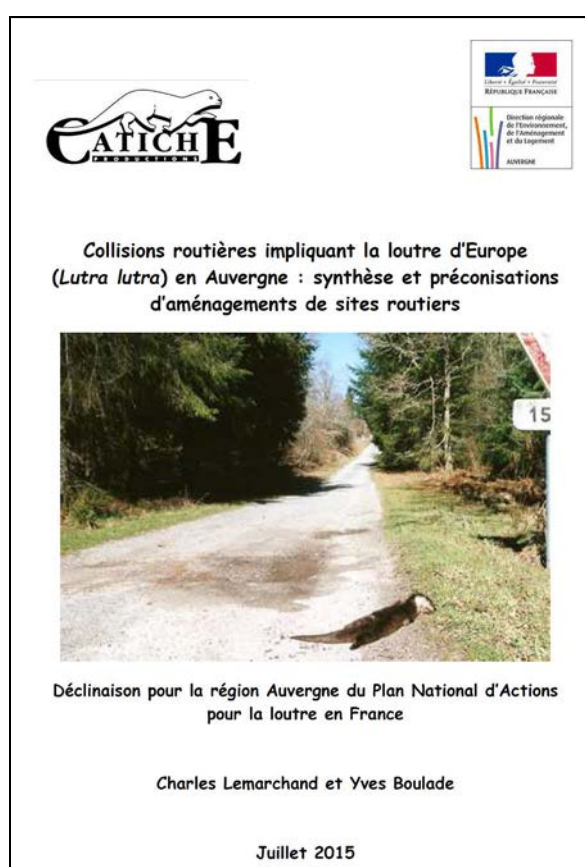
En Auvergne l'information sur les cas de mortalité de loutres est recueillie, synthétisée sur des fiches cartographiques et transférée vers les opérateurs routiers (CGs, DIR, PNR, communes, Région). Des passages ont été construits sous la RN 122 dans le Cantal.

Références :

LEMARCHAND C., BOULADE Y. & GOUILLOUX N. (2014). Inspections de sites de collisions routières impliquant la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et propositions d'aménagements. Catiche Productions/DIR Massif Central/DREAL Auvergne, 8 p.

LEMARCHAND C. & BOULADE Y. (2015b). Collisions routières impliquant la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en Auvergne : synthèse et préconisations d'aménagements de sites routiers. Déclinaison du plan National d'Actions. Catiche Productions – DREAL Auvergne, 68 p.

LEMARCHAND C., BOULADE Y. & GOUILLOUX N. (2015). Inspections d'aménagements de sites routiers destinés à limiter les collisions routières impliquant la loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Catiche Productions/DIR Massif Central/DREAL Auvergne, 6 p.



Voir les bilans précédents pour les travaux réalisés les années passées (formation/sensibilisation, évaluation de la dangerosité d'ouvrages hydrauliques, évaluation de l'efficacité de passages existants, construction de nouveaux passages).

Les actions pour réduire la mortalité routière ont fait l'objet de plusieurs présentations lors du séminaire PNA Loutre (voir fiche 31).

Des informations ont été collectées pour la réalisation du rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes ». Ce travail est complexe car les informations s'avèrent être assez éparses et il existe peu de documents rédigés sur la problématique et les aménagements mis en place. De plus, les structures ayant travaillé sur le sujet ne sont pas toujours disposées à transmettre des renseignements sur leur travail.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Plus d'une dizaine.
Nombre d'aménagements répertoriés et contrôlés	Plus de 1500.
Rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes »	En cours, devra être achevé ultérieurement.
Nombre d'aménagements efficaces destinés à réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules mis en place	Au moins une vingtaine.

Conclusion et perspectives d'avenir :

Les actions pour réduire la mortalité routière figurent parmi les mesures prioritaires, étant donné que cette menace a été identifiée comme l'un des principaux freins au mouvement de recolonisation.

De nouveaux passages sont créés régulièrement mais à un rythme encore relativement modeste. Cependant l'intérêt pour cette problématique s'est considérablement développé ces dernières années et la dangerosité d'un nombre important d'ouvrages hydrauliques a été évaluée. Il reste à espérer que ces études seront suivies de mesures concrètes d'aménagement pour permettre le passage des loutres sans risques de collisions avec des véhicules. La formation des structures naturalistes et des gestionnaires de routes, et les collaborations entre ces deux catégories d'acteurs apparaissent comme étant primordiales.

Action 18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche
-----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de l'action est de mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de loutres mortes accidentellement dans les engins de pêche.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Rappelons qu'un cas de mortalité dans un engin destiné à la capture d'émydes lépreuses dans le cadre du suivi de l'espèce, avait été signalé en Languedoc-Roussillon et a fait l'objet d'un article dans *l'Echo du PNA Loutre* n°7. La nasse a été modifiée, afin d'éviter que l'accident ne se reproduise (voir bilan 2014).

Une veille est toujours opérée en Camargue par la Tour du Valat et le Marais du Vigueirat (voir bilan 2013).

En Pays de la Loire, deux cas ont été répertoriés en 2015 :

- le 22 avril 2015, un pêcheur trouve une Loutre noyée dans sa nasse à silure sur la Loire vers Saumur (au niveau de la confluence avec le Thouet),
- le 15 juin 2015, une Loutre est retrouvée morte dans un engin de pêche sur l'Erdre.



Loutre retrouvée noyée dans un engin de pêche sur l'Erdre en 2015 (photo : Jean-Luc Maisonneuve)

Suite à ces accidents, un article a été rédigé et envoyé aux fédérations départementales de pêche, certaines l'ont publié (voir annexe 12).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	2 articles.
Mesures prises pour réduire la mortalité par noyade dans les engins de pêche	Un dispositif sur nasse à anguilles.

Conclusion et perspectives d'avenir :

Ce problème apparaît comme étant de faible importance et très localisé en France. Quelques cas sont signalés, en moyenne un par an. Tous ne sont certainement pas connus mais il est peu probable que la mortalité soit élevée.

Bien que ce problème apparaisse comme étant de faible importance, la perte de quelques individus peut avoir un impact, surtout dans les secteurs de faible présence de l'espèce. La Loutre recolonise actuellement la partie continentale de la région Pays de la Loire et revient très timidement en Camargue, deux secteurs où la pêche aux engins est répandue. Il est donc nécessaire de continuer à communiquer sur ce risque de mortalité et sur les mesures de prévention existantes (installation de grilles sur les nasses...). La fabrication et la mise à disposition de ce type de grille peut être envisagée (ou voir comment s'en procurer à l'étranger, en Allemagne ou au Danemark où ce type de système est utilisé fréquemment, voire de façon obligatoire). Il n'existe par contre pas de solutions techniques pour les nasses à silures, la taille de l'entrée permettant systématiquement le passage d'une loutre.

Action 19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse
-----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de développer les relations entre les spécialistes de la Loutre et les réseaux de piégeurs, chasseurs et de services de protection des cultures, afin de réduire ces risques de mortalité ou de dérangements involontaires, liés à l'ignorance de la présence de l'espèce, en particulier sur les fronts de recolonisation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Un nouvel arrêté ministériel fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux d'espèces classées nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain a été pris le 30 juin 2015. Comme pour les arrêtés précédents (voir bilans précédents), l'article 3 stipule que « dans le territoire métropolitain de la France, l'usage des pièges de catégories 2 et 5 est interdit sur les abords des cours d'eau et bras morts, marais, canaux, plans d'eau et étangs, jusqu'à la distance de 200 m de la rive, exception faite du piège à œuf placé dans une enceinte munie d'une entrée de onze centimètres, dans les secteurs dont la liste est fixée par arrêté préfectoral annuel où la présence de la loutre d'Europe ou du castor d'Eurasie est avérée ».

Des arrêtés préfectoraux d'application de l'arrêté ministériel ont été pris dans la plupart des départements où l'espèce est présente.

Des actions de communications ont été menées auprès des piégeurs (voir aussi les bilans précédents). En 2015, la LPO Pays de Loire a rédigé et diffusé un article auprès de la Fédération Régionale des Chasseurs qui l'a mis en ligne sur son site Internet (voir annexe 13) : www.frc-paysdelaloire.com/images/fiches/autres/loutre.pdf

Les structures assurant le suivi de la Loutre (associations, ONCFS...) assistent les services en charge de l'élaboration de ces arrêtés préfectoraux (DDT et DDTM), pour la délimitation des zones de présence de l'espèce. Cet exercice s'avère difficile en raison de la discrétion de cette espèce qui est en pleine reconquête et dont l'aire de répartition évolue constamment. La carte en ligne de l'aire de répartition (fiche 1) pourra faciliter cet exercice.

Cependant l'application de l'arrêté à une liste de communes n'est pas toujours satisfaisante, surtout lorsqu'elle se limite aux communes où des indices de présence ont été trouvés et ne tient pas compte des capacités de déplacement de l'espèce et du réseau hydrographique.

Un document de recommandations sur les modalités d'élaboration des zones sur laquelle s'appliquent les arrêtés préfectoraux a été demandé et rédigé par la SFPEM en 2016 (voir annexe 14).

Téléchargeable depuis la page www.sfepm.org/conservationloutre.mortalitepiegeagetirs.htm.
Lien direct : www.sfepm.org/pdf/Recommandations_arrete-piegeage.pdf.

Rappelons aussi que la Loutre est présentée lors des formations pour le permis de chasse et permis de piégeage. Diverses actions de sensibilisation sont menées par les fédérations de chasseurs et de piégeurs. Rappelons l'article rédigé par la Fédération Départementale des Chasseurs du Lot-et-Garonne et publié dans le magazine de la chambre d'Agriculture (voir bilan 2014).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Mesures mises en place pour réduire la mortalité par piégeage et tirs	Au moins deux articles, formations (nombre pas connu). 1 arrêté ministériel, arrêtés préfectoraux, 1 document sur la délimitation de la zone d'application de l'arrêté.

Conclusion et perspectives d'avenir : L'utilisation de pièges tuants est désormais interdite sur les abords des cours d'eau et bras morts, marais, canaux, plans d'eau et étangs, jusqu'à la distance de 200 m de la rive, dans les secteurs de présence de la Loutre. La définition de « secteur de présence de la Loutre » est encore soumise à controverse mais un document présentant des recommandations sur les modalités d'élaboration des zones sur lesquelles devraient s'appliquer les arrêtés préfectoraux a été réalisé en 2016. Il devra continuer à être diffusé.

Il ne faut cependant pas oublier que des loutres peuvent être victimes de pièges qualifiés de non tuants, par exemple le collet à arrêtoir (catégorie 3) et même les pièges-cages (catégorie 1) peuvent représenter un danger si une loutre y reste trop longtemps (risques de blessures, d'hyperthermie, femelle pouvant être séparée de ses jeunes ou jeune pouvant être séparé de sa mère).

Globalement les efforts de sensibilisation entrepris doivent être poursuivis. L'information sur l'évolution réglementaire doit continuer à être diffusée.

Action 20	Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe
------------------	---

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'étendre le réseau de propriétaires de terrains, situés en bord de cours d'eau, qui souhaitent s'impliquer dans la conservation de la Loutre par la création de « Havres de Paix » pour l'espèce. Cette action a à la fois une vocation de conservation et de sensibilisation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

L'opération Havre de Paix existe depuis une trentaine d'années. Quelques sites avaient été créés dans les années 80 à l'initiative du Groupe Loutre de la SFEPM mais seule la section Bretagne de ce groupe, devenue ensuite Groupe Mammalogique Breton, a poursuivi cette démarche. Le PNA Loutre 2010-2015 a voulu faire partager cette expérience aux autres régions. L'opération est devenue nationale sous le pilotage de la SFEPM et est relayée localement par des associations partenaires. Pour créer un Havre de Paix, un propriétaire doit signer une convention avec la SFEPM et l'association relais correspondante (ou uniquement avec la SFEPM lorsqu'il n'y a pas de relais local).

Relais locaux de l'opération :

Des conventions de partenariat avec des structures relais de l'opération ont été signées dans les régions suivantes :

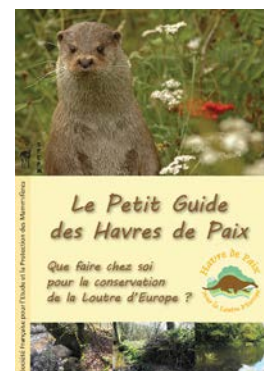
- Bretagne (GMB)
- Basse-Normandie (CPIE Collines normandes et GMN)
- Pays-de-la-Loire (coordination LPO Pays-de-la-Loire)
- Poitou-Charentes (Vienne Nature, DSNE, Nature Environnement 17 et Charente Nature)
- Aquitaine (Cistude Nature)
- Midi-Pyrénées (CEN Midi-Pyrénées)
- Languedoc-Roussillon (ALEPE, LPO Hérault)
- PACA (LPO PACA)
- Limousin (GMHL)
- Bourgogne (SHNA)
- Centre (Indre Nature, Nature 18 et SNE)
- Rhône-Alpes (coordination LPO Rhône-Alpes)

Le modèle de cette convention, ainsi que de la convention à signer avec le propriétaire pour la création du Havre de Paix (basée sur celle du GMB) figurent dans le bilan de l'année 2013 en annexe 5.

Outils de l'opération (outils remis aux propriétaires et outils de communication)

Les outils de l'opération (voir annexe 15) ont été réalisés grâce à un soutien financier par la Fondation Nature et Découvertes et sont diffusés depuis l'automne 2015. Il s'agit de :

- une plaquette d'information sur l'opération,
- un guide pour les propriétaires,
- un autocollant pour les propriétaires,
- un panneau pour les propriétaires.



Autocollant, panneau, plaquette et guide de l'opération « Havre de Paix »

Un communiqué de presse et un dossier de presse ont été diffusés en novembre 2015 (annexe 16).

Un poster de présentation de l'opération a été réalisé (annexe 17).

L'opération a été présentée lors du séminaire PNA Loutre (fiche 31).

Site Internet :

Une partie du site Internet de la SFPEM est désormais consacrée à l'opération Havre de Paix www.sfpepm.org/HavresPaixloutre.htm.

On y trouve notamment les coordonnées des structures relais.

La plupart des documents cités ci-dessus y sont téléchargeables.

Plaquette : www.sfpepm.org/pdf/PlaquetteHP.pdf

Dossier de presse : [www.sfpepm.org/pdf/DDP-Havre de Paix.pdf](http://www.sfpepm.org/pdf/DDP-Havre_de_Paix.pdf)

Communiqué de presse : [www.sfpepm.org/pdf/CP Havre de Paix.pdf](http://www.sfpepm.org/pdf/CP_Havre_de_Paix.pdf)



Couverture médiatique :

Un certain nombre d'articles de presse et d'articles parus dans des revues associatives se sont faits l'écho de l'opération (voir annexe 18).

L'opération a également fait l'objet de trois reportages télévisés :

- sur France 3 Limousin, le 28/11/2015, à l'occasion de la création d'un Havre de Paix chez Stéphane Raimond. Le reportage a été suivi d'une interview de Gaëlle CAUBLOT (GMHL) sur le plateau du journal 19/20 (enregistrement disponible auprès de la SFPEM).
- sur France 3 Auvergne, le 17/03/2016 à l'occasion de l'inauguration du Havre de Paix sur le terrain acquis par l'association SOS Loire Vivante en Haute-Loire <http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne/haute-loire/loutre-y-es-tu-les-bords-de-loire-reconnus-havre-de-paix-pour-la-loutre-954539.html>
- sur France 3 Auvergne, le 12/07/2016, à l'occasion de la création d'un Havre de Paix sur la zone humide d'Aydat par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne/puy-de-dome/la-loutre-aime-les-eaux-propres-du-lac-d-aydat-63-1046597.html>).

Deux émissions radio ont été consacrées à l'opération :

- la chronique Planète Environnement sur France Inter, le 24/12/2015. Il est possible d'écouter l'émission (jusqu'au 18/09/2018) sur : www.franceinter.fr/emission-planete-environnement-un-havre-de-paix-pour-la-loutre
- l'émission Réseau Ecologie Nature 43 sur RCF 43, le 13/04/2016, avec la participation, entre autres, de Rachel KUHN, animatrice nationale du PNA. Ce plateau a été organisé par l'association SOS Loire Vivante suite à la création d'un Havre de Paix sur l'un de leur terrain en bord de Loire. L'émission de 25 minutes peut-être écoutée sur : <https://rcf.fr/actualite/environnement/un-havre-de-paix-pour-la-loutre-au-bord-de-loire>

Havres de Paix créés

Nombre de Havres de Paix créés (statut : mai 2016)

Région	Nb de HP	Depuis
Aquitaine	1	2016
Auvergne	3	2016
Bourgogne	1	2014
Bretagne	54	1989
Centre	2	2014
Limousin	2	2015
Midi-Pyrénées	1	2015
Normandie	19	2013

On dénombre donc 83 Havres de Paix à la fin du printemps 2016, dans 8 régions. Cela représente une surface totale de 647 hectares. Parmi ces 83 Havres de Paix, 23 ont été créés en 2015 et début 2016.

Parmi ces sites, plusieurs accueillent du public, ce qui donne des opportunités de communiquer sur la Loutre et sur l'opération. Certaines signatures ont été médiatisées (voir plus haut et voir bilan 2014 avec la signature du premier Havre de Paix en Bourgogne à la Maison du PNR du Morvan, lors du Colloque francophone de Mammalogie).

Citons notamment :

- la propriété de Stéphane Raimond qui possède un affût pour l'observation des loutres (www.objectif-loutres.com),
- le site du Lauzet, propriété de l'association SOS Loire Vivante (www.sosloirevivante.org),
- le Moulin d'Edmond dans le Puy-de-Dôme qui communique sur l'opération lors de ses portes ouvertes, notamment lors de la Fête de la Nature 2016 (www.fetedelanature.com/espace-acteurs/le-moulin-dedmond),
- les chambres d'Hôte la Couade (<http://lacouade.ladordogne.info>),
- la zone humide d'Aydat (www.smvva.fr/actions/lacs-et-zones-humides).



Zone Humide d'Aydat (63), devenue Havre de Paix pour la Loutre

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de régions/associations locales choisissant d'utiliser cet outil	12 régions, 19 associations relais.
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	1 bulletin de liaison en Bretagne, 3 reportages TV, 3 émissions radio, nombreux articles.
Nombre de Havres de Paix créés et surfaces conventionnées	83 Havres de Paix en France, soit une surface de 647 ha.

Conclusion et perspectives d'avenir :

L'opération Havre de Paix rencontre un réel succès avec aujourd'hui plus de 80 sites dans huit régions différentes. Plus de 30 conventions ont été signées depuis le lancement du plan, la plupart dans des régions qui n'avaient pas adopté cet outil avant (rappelons que celui-ci n'existait que dans une seule région, la Bretagne).

Le public a globalement un avis très positif sur cette démarche. Les propriétaires apprécient le fait de pouvoir agir concrètement pour la Loutre. Pour certains, notamment lorsqu'ils accueillent du public, « sensibiliser sur la Loutre » constitue leur principale motivation. L'opération rencontre aussi un réel intérêt dans les médias et sur les réseaux sociaux. Ces retombées médiatiques sont d'autant plus intéressantes pour certains propriétaires, lorsqu'il s'agit d'associations ou de collectivités, et pour les structures relais.

Il s'agit maintenant de poursuivre la communication autour de l'opération et la signature de nouveaux Havres de Paix. La création d'une lettre de liaison nationale à destination des propriétaires ou d'un forum (ou page sur réseaux sociaux) pourrait être envisagée.

Domaine	Communication
---------	---------------

Objectif IV	Informer, former et sensibiliser les gestionnaires, les usagers des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole ainsi que le grand public
-------------	--

Action 21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe
-----------	---

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de proposer des supports pour mieux faire connaître l'espèce et les différents enjeux de sa conservation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Publications, outils divers

Les outils existants (voir bilans précédents) continuent d'être diffusés, à savoir :

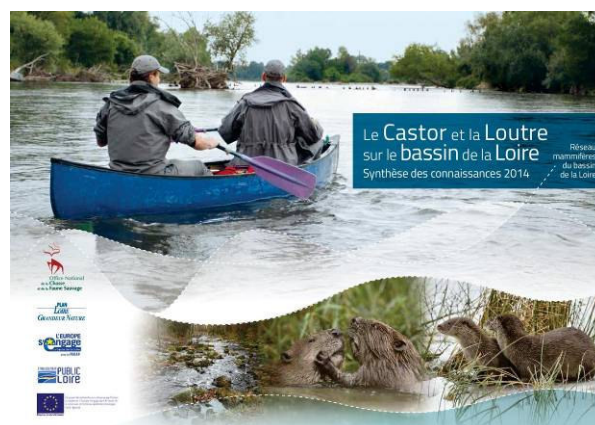
- brochure réalisée par le GMHL,
- fascicule *Loutre* de l'*Encyclopédie des Carnivores de France*,
- brochure *La Loutre histoire d'une sauvegarde* réalisée par Catiche Productions,
- outils réalisés par le réseau mammifères de l'ONCFS dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature,
- dossiers pédagogiques pour tablettes tactiles sur le thème *Les traces et indices – les animaux des bords de l'eau* réalisé par le Centre Loutre d'Hunawihir (CRCL),
- marque page réalisé par l'association EDEN Natura active sur le bassin de l'Erdre (44).

Pour rappel, la bande-dessinée *Toutpoil le Chien Loutre* a été rééditée avec une actualisation de la partie documentaire comportant un encart sur le PNA (voir bilan 2014).

L'ONCFS a réédité et actualisé la brochure sur le Castor et la Loutre sur le bassin de la Loire, précédemment publiée en 2010 (voir l'article dans l'*Echo du PNA* n°9, p. 18).
Référence : HUREL P. (2015). Le Castor et la Loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2014. Réseau Mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84 p.

Brochure téléchargeable au lien :

www.oncfs.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_2015_Castor_Loutre_bassin_Loire_PHurel.pdf



La SHNA a réalisé une plaquette de sensibilisation sur les grands mammifères aquatiques en Bourgogne (Loutre, Castor et espèces invasives). Signalons également la sortie du numéro 21/22 de la revue *Bourgogne Nature*, comprenant plusieurs articles sur la Loutre, la plupart faisant partie des actes du 37^{ème} Colloque franco-phonie de Mammalogie, publiés dans cette revue.



Comment favoriser le retour de l'espèce ?

- Lors des travaux** sur les cours d'eau et les berges :
 - maintenir une végétation diversifiée (saules, saules blancs, saules noirs, saules et saules pleureurs, saules et saules à feuilles étroites, saules et saules à feuilles larges, saules et saules à feuilles ovales, saules et saules à feuilles ovales et saules et saules à feuilles ovales) ;
 - maintenir la rigueur hydraulique pour permettre de contrôler l'écoulement ;
 - privilégier des travaux légers et courts, des conditions de coupe et de drainage naturelles, des techniques de restauration hydrologiques et basses les matériaux qui favorisent des abris.
- Les piscicultures** aquatiques :
 - privilégier des zones de tranquillité et favoriser les habitats de la loutre en concert avec le Maire du pays, des voisins, C'est une convention entre un propriétaire ou une collectivité, la SPDM et le structure local (en Bourgogne : la SHNA), l'engagement de chacun ainsi que les activités complémentaires à réaliser.
 - Le propriétaire recense, consulte, répertorie, formalise et un panneau à afficher sur le site.

Ce qu'il ne faut pas faire !

- Lors des travaux** sur les cours d'eau et les berges :
 - arracher les arbres et mettre à l'écart des berges, réalisation des travaux depuis le lit du cours d'eau, recouper et couper des cours d'eau, enrochement des berges, suppression de riveaux, déconstruction des fossés.
 - La **plantation de résineux et de peupliers** près des berges.
 - Le **dés herbage chimique** des points et des fossés et plus généralement en bordure de cours d'eau.
- Le drainage** des zones humides.



Qui a vu Lulu ?

Le CEN Limousin a créé un outil pédagogique relatif à la Loutre d'Europe et aux milieux aquatiques et humides pour des animations de sensibilisation *Qui a vu Lulu ?* Celui-ci se compose d'un sac à dos qui contient les outils pour les animations (nombreuses animations au choix, selon le public) et qui se transforme peu à peu en loutre (animal que les participants découvrent au fur et à mesure en répondant à des questions). Il est actuellement utilisé dans les animations au sein des réserves naturelles du Limousin mais peut faire l'objet d'un prêt selon les demandes.

L'outil a été présenté lors du séminaire PNA Loutre (voir fiche 31).

Pour plus d'informations :

- www.reseau-cen.org/sites/default/files/fichiers/dossier_presse_quiavululu-1.pdf
- www.reseau-cen.org/fr/actualites-agenda/un-outil-pedagogique-qui-vu-lulu-pour-une-meilleure-connaissance-de-la-loutre-en-milieux-humides



Les participants découvrent au fur et à mesure qui est Lulu. Photos : CEN Limousin

Expositions

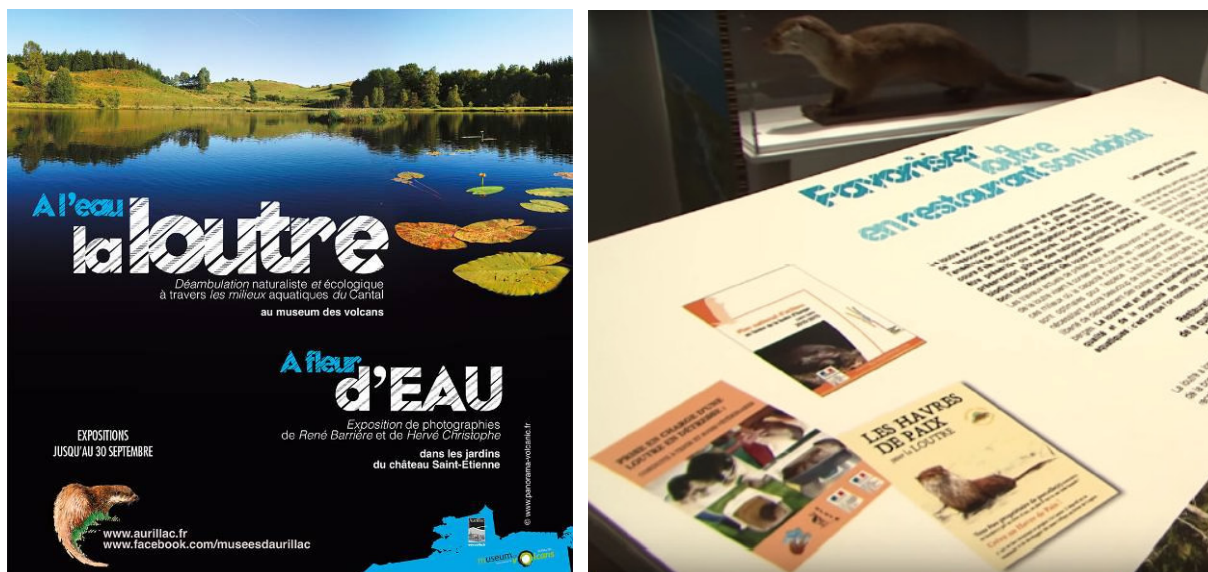
L'exposition mobile sur la Loutre dans le Limousin créée par le GMHL et composée de trois kakémonos (voir bilan 2012) continue de tourner. Elle a notamment été montrée lors du séminaire PNA Loutre (voir fiche 31).

Rappelons aussi la création de *Sentier des loutres* à Océanopolis, partenaire du plan d'actions (voir bilan 2013 et *Echo* n°5). Cet espace se compose d'un enclos avec des loutres d'Europe dans un environnement marin, un enclos avec, depuis peu, des loutres de mer, d'une exposition sur la Loutre d'Europe, la Loutre de mer et sur l'ensemble de la sous-famille des Lutrinés.

En Bretagne, l'exposition *Le temps de la loutre* créée par le GMB pour Eaux et Rivières de Bretagne, présentée au Centre Régional d'Initiation à la Rivière à Belle-Isle-en-Terre (voir *Echo du PNA Loutre* n°8, p. 5) a été prolongée jusqu'à l'automne 2015. Plusieurs conférences et sorties ont à nouveau été proposées en marge de l'exposition (voir le programme sur <http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr/pdf/le-temps-de-la-loutre-2015.pdf>).



Une exposition *A l'eau la loutre* est proposée par le Muséum des Volcans à Aurillac (15) du 10/11/2015 au 02/10/2016. Des extraits du PNA et des actions réalisées y sont présentés. Des informations, l'affiche et une petite vidéo d'1min30 montrant cette très belle exposition sont disponibles sur le site de la ville : www.aurillac.fr/index.php/a-vos-agendas/evenements-en-cours/evenement/5-exposition-a-l-eau-la-loutre-museum-des-volcans



Affiche et l'un des panneaux de l'exposition *A l'eau la loutre*

Films

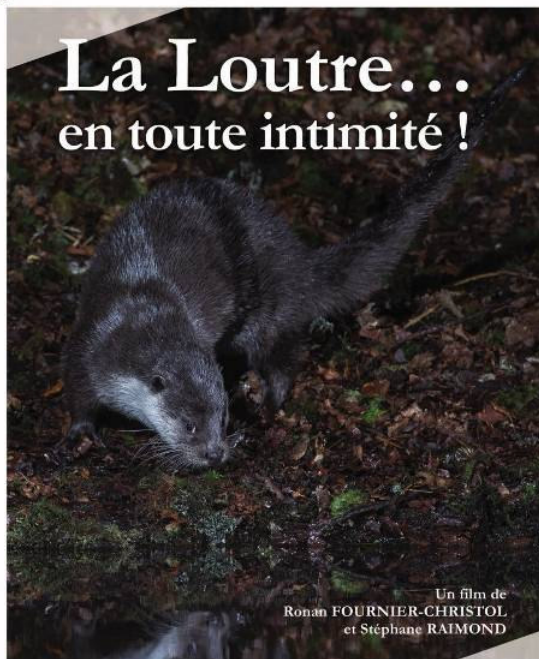
Le documentaire *La Loutre en toute intimité* est sorti en février 2015 (voir jaquette en annexe 17 du bilan 2014). Celui-ci a été réalisé par Ronan FOURNIER-CHRISTOL (Songes de Moaï) et par Stéphane RAIMOND (Objectif Loutres) qui est passé derrière la caméra. La SFPEM y a apporté sa contribution dans le cadre de l'animation du plan. Le film a été financé par la Compagnie Nationale du Rhône qui souhaitait s'impliquer dans le PNA. Plus de 200 DVDs ont été distribués gratuitement aux partenaires du plan (voir le communiqué de presse en annexe 19 et bande-annonce sur www.youtube.com/watch?v=9oxmhlij6ME). Une version courte de 26 minutes est aussi désormais disponible auprès de la société de production www.songesdemoai.com.

Le film a fait l'objet de nombreuses projections publiques depuis sa sortie, notamment lors du séminaire PNA Loutre (fiche 31). Les élèves en BTS GPN de Neuvic ont organisé un événement avec projection du film, les bénéfices ont été reversés à la SFPEM pour les actions Loutre (voir *Echo du PNA Loutre* n°8, p. 16).

Le banquet des loutres (également par Ronan FOURNIER-CHRISTOL) continue également à être projeté.

Le plan a fait une importante promotion de ces deux films (au travers d'articles, de conférences ou de publicité par l'animatrice du plan, souvent contactée par des personnes souhaitant des renseignements sur les documentaires au sujet de la Loutre).

Plus d'une trentaine de projections publiques de la *Loutre en toute intimité* ont eu lieu depuis sa sortie, et 5 du *banquet des loutres* (en 2015 et 2016), d'après les chiffres de la société de production (c'est-à-dire les projections pour lesquelles des droits ont été payés, toutes les projections n'étant pas connues).



À LA MAISON DE L'EAU ET DE LA NATURE DE PONT DE VAUX

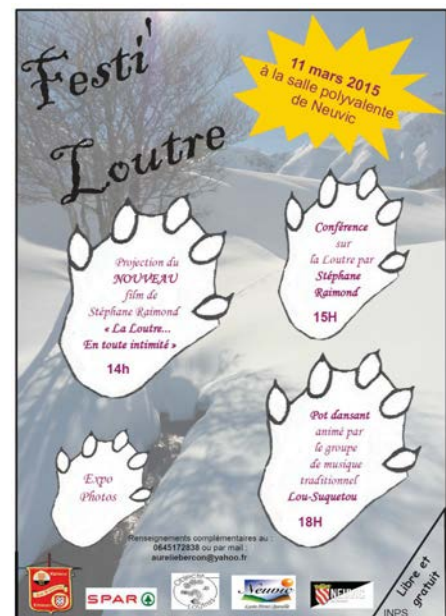
Renseignements et réservations :
03 85 33 03 34 / maison.nature@fr.oleane.com



Programmation du festival : « Vous avez dit prédateurs ? »

14h30 : La loutre... en toute intimité ! (52 mn)

De : Ronan Fournier-Christol et Stéphane Raimond (Réalisateur de documentaires animaliers et photographe animalier)

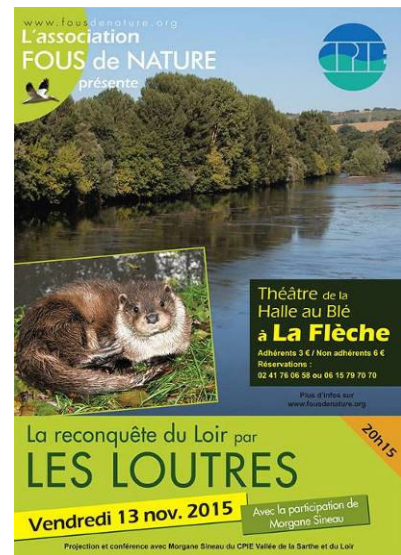


<http://pontdevauxinfo.over-blog.com/2016/05/la-loutre-dans-tous-ses-etats-en-guise-des-trois-coups-de-la-fete-de-la-nature-a-la-men.html>

Conférences

Plusieurs conférences sur la Loutre ont été tenues depuis début 2015, notamment (en plus de celles citées par ailleurs) :

- par Rachel KUHN, animatrice nationale du plan, le 17/02/15 au Musée Zoologique de Strasbourg, organisée par le GEPMA (80 participants),
- par Pierre RIGAUX (LPO PACA), le 05/03/2015 à Arles et le 6/11/2015 à Gap,
- par Franck SIMONNET (GMB), le 29/03/2016 à Océanopolis,
- par Raphael MATHEVET (CNRS/CEFE), le 23/05/2015 à Vauvert (30),
- par Morgane SINEAU (CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir), le 13/11/2015 à La Flèche (72) avec projection de *la Loutre en toute intimité*.



S'ajoutent à cela les nombreuses conférences de Stéphane RAIMOND (animateur Loutre et pisciculture du PNA).

Au total, plusieurs dizaines de conférences sur la Loutre ont eu lieu depuis 2011, par différents intervenants à travers toute la France.

Récapitulatif des conférences de Rachel KUHN, animatrice du plan :

- le 18/01/11 à l'Université de Metz,
- le 21/05/2013 au parc Océanopolis de Brest,
- le 04/02/14 au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges,
- le 25/04/2014 au Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar,
- le 17/02/2015 au Musée Zoologique de Strasbourg.



Parc Zoologique de Paris

Un stand sur la Loutre a été tenu par la SFPEM lors de l'anniversaire du Parc Zoologique de Paris le 17 avril 2015 (voir *Echo du PNA Loutre* 8, p. 13).

Le parc a consacré un week-end entier aux loutres les 3 et 4 octobre 2015 (voir *Echo* n°9 p.15), en partenariat avec la SFPEM, avec stand, conférences par Elodie REY et Rachel KUHN, projection de diaporamas (fournis par la SFPEM) sur les espèces de loutres présentes dans les différents biomes du parc (rappelons qu'il existe treize espèces).

WEEKEND DE LA LOUTRE
3 et 4 octobre 2015
au Parc zoologique de Paris



Devant l'enclos des loutres
Nourrissages commentés et présentation de l'espèce par un soigneur.
Stands pédagogiques : activités ludiques et participatives.

En salle Achille Urbain
Points-rencontres avec des professionnels de la loutre.
Activités manuelles pour tous.

ANIMATIONS GRATUITES
POUR LES VISITEURS DU ZOO

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.parczooologique.deparis.fr

PARC ZOOLOGIQUE DE PARIS

WEEKEND DE LA LOUTRE

Programme :

Devant l'enclos de Dieko & Becca (biozone Europe)

11h 15h15	Nourrissages	De 10h30 à 12h30 De 14h30 à 17h	Stands pédagogiques
--------------	--------------	------------------------------------	---------------------

En salle Achille Urbain

Rencontre avec Elodie Rey : « Découverte de la loutre »	11h30 samedi 14h dimanche
Rencontre avec Rachel Kuhn : « Le retour de la loutre »	14h samedi

De 14h30 à 17h	Activités manuelles	dimanche
----------------	---------------------	----------

PARC ZOOLOGIQUE DE PARIS



Stand de la SFPEM et jeu sur le programme européen d'élevage (photos : Parc Zoologique de Paris)



Projection de diaporamas dans les kiosques du parc sur les espèces de Loutre présentes dans le biome en question, par exemple la Loutre géante et la Loutre néotropicale dans l'espace Guyane (photos : Rachel Kuhn et loutres géantes par Nicole Duplaix)

Fête de la Nature

En mai 2015, la SFPEM a à nouveau participé à la manifestation organisée par le MNHN à Paris au Jardin des Plantes dans le cadre de la Fête de la Nature. Le thème *Au bord de l'eau* était bien sûr parfait pour parler de la Loutre (voir article *Echo PNA Loutre* n°8 p 14). Rappelons que des animations sur la Loutre ont été proposées dans ce cadre en 2011, 2012, 2014 et 2015 (voir bilans précédents et *Echo du PNA*). La SFPEM n'a par contre pas pu participer en 2016, faute de moyens financiers et humains.



Stand de la SFPEM *Les mammifères du bord de l'eau* (photo : Jihane Hafa)

Autres animations

En Languedoc-Roussillon, au cours de l'année 2015, trois animations de sensibilisation en lien avec la Loutre d'Europe ont été réalisées par la LPO Hérault. Durant la Fête de la Nature, une animation pour découvrir la richesse du domaine départemental de Savignac a été organisée dans le cadre du programme *Entre Nature et Sens*, mené par le Département de l'Hérault en partenariat avec COOPERE 34. Un outil pédagogique pour mieux connaître la Loutre, présente sur le site, ainsi que les menaces pesant sur elle, a été utilisé. Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, une sortie pour découvrir les patrimoines culturel et naturel du domaine départemental du Fesquet a été organisée dans le cadre de ce même programme *Entre Nature et Sens*, mené par le Département de l'Hérault et COOPERE 34. La manière de rechercher les indices de présence de la Loutre, ainsi que sa biologie et sa vulnérabilité ont été abordées sur les rives de l'Hérault. Dans le cadre des rencontres mensuelles du groupe local *Haute Vallée de l'Orb* de la LPO Hérault, une conférence a eu lieu à Bédarieux pour présenter le retour de la Loutre d'Europe dans l'Hérault et les actions menées au cours du Plan National d'Actions. Près de soixante personnes ont ainsi été sensibilisées sur la Loutre d'Europe lors de ses interventions.

L'ALEPE a organisé une soirée conférence sur la Loutre le 21 octobre 2015 à Rieutort (financée par la communauté des communes Cœur de Lozère en charge de l'animation du site Natura 2000 « Plateau de Charpal »). Des animations pour les scolaires ont aussi été organisées : 1 animation Loutre dans le site Natura « Valdonnez » + 1 animation Loutre dans le site Natura « plateau de Charpal » = ½ j. en classe (écologie, vidéos...) + 1 journée terrain (recherche d'épreintes + IBGN sur les cours d'eau).

Dans le Limousin, le GMHL a présenté la Loutre auprès d'élèves d'écoles primaires dont une à la pisciculture de Vignols le 24/11/2015. Un projet de bande-dessinée est à l'étude.

En Bourgogne, la SHNA a réalisé des animations sur la Loutre auprès d'élèves d'écoles primaires en janvier 2015. Elle a également animé une journée à destination du grand public sur la Loutre et les autres mammifères semi-aquatiques, le 14/11/2015.

www.bienpublic.com/edition-cote-de-beaune/2015/11/21/une-veritable-investigation-sur-les-traces-de-la-loutre



Articles, communication dans les médias

La Loutre a fait l'objet d'un certain nombre d'articles dans la presse et dans des bulletins ou feuilles de liaison édités par différentes structures (voir aussi fiches 20, 24 et 31 et annexes). Par exemple :

BORTOLIN I., (2015). Camargue gardoise, la loutre est de retour. *La Gazette* 822, édition Nîmes, pp. 15, 5/03/2015,

MICHEL J-P., (2015). Loutre, le retour d'un animal emblématique. *La Marseillaise*, Languedoc-Roussillon, p.4, 8/03/2015,

NOTE J., 2016. Gard : le retour de la loutre. *Midi Libre*, pages régionales LR, 2/01/2016.

La Loutre a également fait l'objet de plusieurs reportages et émissions TV et radio (voir aussi fiche 20 et 24).

Notamment le «sauvetage de Basilou » a bénéficié d'une très importante couverture médiatique (voir fiche 28 et annexe 20).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
<p>Nombre de supports de communication créés et de concepts d'animation élaborés Diffusion de ces outils (nombre d'exemplaires de plaquettes, de mallettes pédagogiques, nombre de structures proposant ces outils, nombre de participants aux animations...)</p>	<p>Plus d'une dizaine (exposition et plaquette GMHL, tablette tactile CRCL, fascicule Loutre, <i>Sentier des loutres</i>, marque-page EDEN, exposition en Bretagne, dossier dans Tout-poil, fiche MNHN expo Nuit, diaporamas, conférences R. Kuhn et autres, stands Fête de la Nature, film, outil pédagogique Lulu, brochure SHNA...).</p> <p>Plusieurs centaines de participants en tout.</p>

Conclusion et perspectives d'avenir :

Les efforts faits pour communiquer sur l'espèce sont importants et se sont considérablement développés. Ils seront à poursuivre.

De nombreux outils ont été créés ; il faudra continuer à les utiliser et à les diffuser. De nouveaux outils pourront être créés selon les opportunités.

Action 22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs
------------------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'encourager les responsables des activités de loisir liées aux milieux aquatiques à davantage prendre en compte les besoins de la Loutre (tenir compte de l'impact sur les poissons et autres proies de la Loutre, dérangement, risque d'attaques par des chiens...).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Des actions de sensibilisation sont menées localement.

Signalons que la SFPEM et la DREAL pilote du plan ont été sollicitées au sujet de la création d'un mur d'escale sur un site Natura 2000 des Gorges de la Loire, au lieu-dit Serre-de-la-Fare (43), sur un site très fréquenté par les loutres, sur lequel une femelle avec des jeunes ont été photographiés à plusieurs reprises.

L'animatrice du plan (et d'autres structures) a émis un avis défavorable en raison des dégradations observées (chutes de pierres...), du dérangement important et de l'intérêt apparent de ce site pour la population locale de loutres qui semble y trouver une grande tranquillité, vu la fréquence des observations d'individus, et, qui plus est, de loutrons. Le site a finalement été déséquipé, les propriétaires ne souhaitant plus d'activité d'escalade sur leur terrain.

En Auvergne, les activités de canoë-kayak sont réglementées en fonction de la présence de la Loutre et du Castor (mise à l'eau et débarquement réglementés, dérangement nocturne et feux interdits).

Rappelons que l'opération Havre de Paix (voir fiche 20) est aussi un moyen de communiquer sur une pratique d'activités de plein air respectueuse de la Loutre.

Le guide de recommandations sur une gestion des milieux favorables à la Loutre (action 15) évoque les précautions à prendre par rapport aux activités de loisir.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Pas connu.
Nombre de cas où la Loutre et le milieu aquatique en général sont pris en compte dans l'organisation des activités de loisir et la réglementation de l'utilisation de l'espace	Au moins 1.
Mesures mises en place en faveur d'une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités de loisir	Pas connu.

Conclusion et perspectives d'avenir :

Des actions de sensibilisation sont menées localement mais semblent être assez peu fréquentes. Peu de cas de problèmes de cohabitation entre la Loutre et les activités de loisir ont été relatés, il faut cependant rester vigilant et éviter que des activités de loisir ne causent un dérangement excessif ou une dégradation de sites propices à la Loutre.

Action 23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »
-----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de réaliser un document détaillé présentant la situation dans les différents pays concernés, la manière dont le problème « loutres et activités aquacoles » est traité, les études réalisées et les méthodes de protection mises en place.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Ce rapport est disponible depuis janvier 2012. L'information sur sa sortie continue à être diffusée (Internet, publications, réunions, conférences...).

Référence bibliographique :

KUHN R. (2012). Loutres et activités aquacoles : Synthèse des connaissances sur la problématique à l'échelle internationale. Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. SFEPM, 33 p. + annexe.

Téléchargeable sur : www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Synthèse de l'information disponible (documents consultés, contacts, participation à des colloques sur le thème en question...)	Consultation d'une 60 ^{aine} de références bibliographiques, recherches sur le Net, demande d'informations auprès du Groupe Loutre de l'UICN (plus d'une 100 ^{aine} de membres), contribution de plus d'une 20 ^{aine} de personnes issues de plus d'une 10 ^{aine} de pays, participation à un colloque sur ce thème en Allemagne.
Document réalisé ainsi que sa diffusion	1 rapport de synthèse, information sur sa sortie, téléchargé plus de 2000 fois depuis sa sortie.

Conclusion et perspectives d'avenir :

Si ce document ne constitue pas un guide de recommandations sur la protection des piscicultures contre la prédation par la Loutre, il recèle de multiples informations sur l'historique de la problématique et l'approche dans différents pays et présente des exemples de solutions mises en place. C'est une source d'informations et un support de sensibilisation à la problématique qui doit continuer à être diffusé.

Action 24	Apporter une aide aux pisciculteurs
-----------	-------------------------------------

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'apporter une aide aux pisciculteurs afin de protéger leur exploitation des pertes que la Loutre peut occasionner.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Rapport de synthèse sur les sites piscicoles

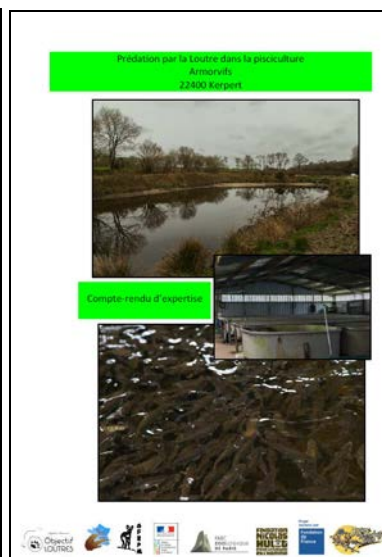
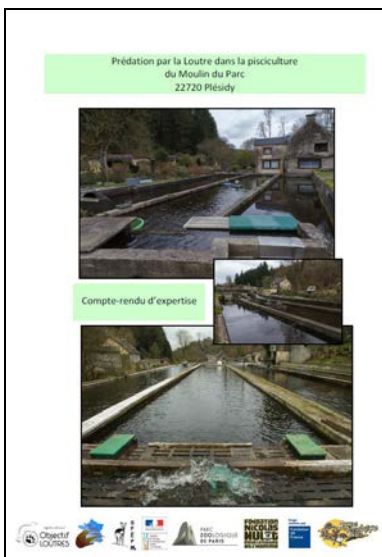
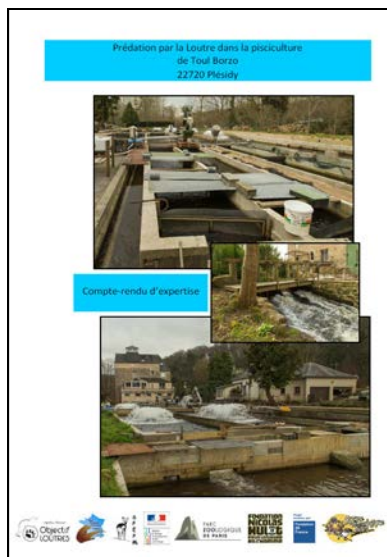
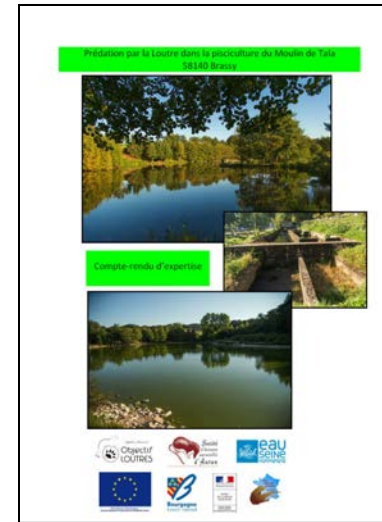
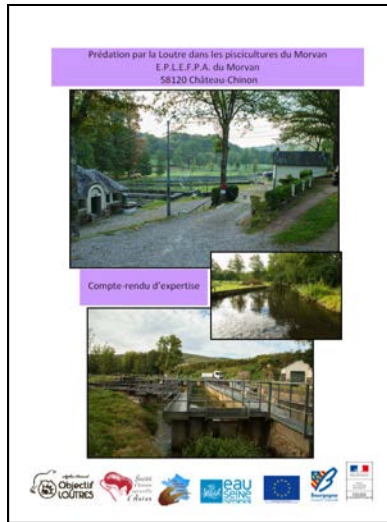
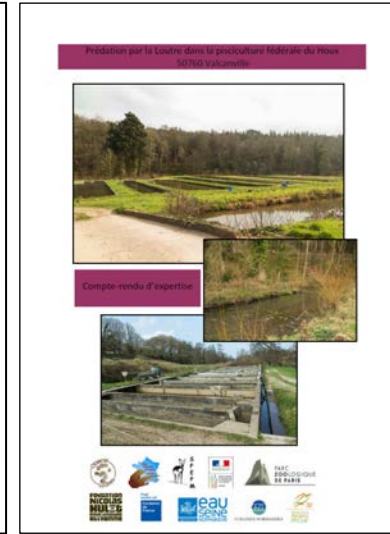
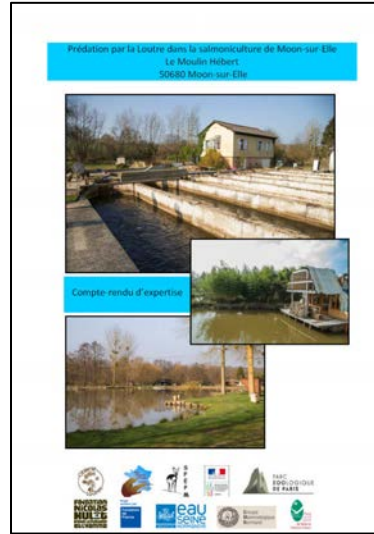
Rappelons la publication d'un rapport de synthèse sur les sites piscicoles en France en relation avec le risque de prédation par la Loutre et sa diffusion aux membres du COPIL, DREAL, opérateurs régionaux et correspondants régionaux du Groupe Loutre SFEPM (voir bilan 2012). Référence : RAIMOND S. (2012). Sites piscicoles en France et risques potentiels de prédation par la Loutre d'Europe. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 52 p.

Expertises en sites piscicoles

Stéphane RAIMOND, animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre, a réalisé 8 nouvelles expertises sur sites piscicoles en 2015 (Limousin, Normandie, Bourgogne) et 3 en 2016 (Bretagne). Le compte-rendu des interventions en Normandie est disponible en annexe 21. Un article sur les actions en Bourgogne a été publié dans le *Journal du Centre* www.lejdc.fr/nievre/actualite/pays/morvan/2015/12/04/les-piscicultures-du-morvan-samenagent-pour-le-retour-de-la-loutre-11691599.html et www.gensdumorvan.fr/societe/les-piscicultures-du-morvan-samenagent-en-prevision-du-retour-de-la-loutre.html (communiqué de presse en annexe 22). Voir aussi les articles de l' *Echo du PNA* n°8 p. 4, *Echo* n°9 p. 5 et 6 et *Echo* n°10 à paraître.

Références :

- RAIMOND S. (2015a). Prédation par la Loutre dans la pisciculture des Bardissières, 19130 Vignols. Objectif Loutres/GMHL/DREAL Limousin, 25 p.
- RAIMOND S. (2015b). Prédation par la Loutre dans la salmoniculture de Moon-sur-Elle, Le Moulin Hébert, 50680 Moon-sur-Elle. Objectif Loutres/GMN/SFEPM/DREAL Limousin, 24 p.
- RAIMOND S. (2015c). Prédation par la Loutre dans la pisciculture fédérale du Houx, 50660 Valcanville. Objectif Loutres/GMN/SFEPM/DREAL Limousin, 24 p.
- RAIMOND S. (2015d). Prédation par la Loutre dans la pisciculture fédérale de Mery-Corbon, 14360 Mery-Corbon. Objectif Loutres/GMN/SFEPM/DREAL Limousin, 25 p.
- RAIMOND S. (2015e). Prédation par la Loutre dans les piscicultures du Morvan, EPLEFPA du MORVAN, 58120 Château-Chinon. Objectif Loutres/SHNA, 31 p.
- RAIMOND S. (2015f). Prédation par la Loutre dans la pisciculture du Moulin de Tala, 58140 Brassy. Objectif Loutres/SHNA, 28 p.
- RAIMOND S. (2015g). Prédation par la Loutre dans la pisciculture du Moulin de la Petite Verrière, 71400 La Petite-Verrière. Objectif Loutres/SHNA, 22 p.
- RAIMOND S. (2016a). Prédation par la Loutre dans la pisciculture de Toul Borzo, 22720 Plésidy. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 22 p.
- RAIMOND S. (2016b). Prédation par la Loutre dans la pisciculture du Moulin du Parc, 22720 Plésidy. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 28 p.
- RAIMOND S. (2016c). Prédation par la Loutre dans la pisciculture Armorvifs, 22400 Kerpert. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 22 p.



Couvertures des rapports d'expertises réalisées en 2015 et 2016 (voir bilans précédents pour les rapports plus anciens)

Depuis 2011, Stéphane RAIMOND s'est rendu dans 22 exploitations pour sensibiliser les pisciculteurs et concevoir des systèmes de protection contre la prédation par la Loutre (voir tableau). S'ajoute à cela deux interventions en 2013, à l'initiative du GMHL en partenariat avec le PNR Millevaches, pour améliorer le système de protection de la pisciculture de Bugeat par l'installation de grilles sur les voies d'eau et pour vérifier l'efficacité de l'aménagement de la pisciculture du Moulin de Grandsaigne à Egletons (19).

Récapitulatif des interventions de Stéphane Raimond en sites piscicoles (financement SFPEM en jaune, les autres interventions ont été financées dans le cadre des plans régionaux d'actions des régions en question)

Exploitation	Commune	Départ.	Région	Année	Pilotage/ financement
Pisciculture des Monts d'Arrée	Huelgoat	29	Bretagne	13/10/11	GMB
Esturgeonnière du Teich	Le Teich	33	Aquitaine	18/01/2013	SFPEM
Pisciculture du Moulin de Malfragnier	Labatie d'Andaure	7	Rhône-Alpes	05/02/2013	SFPEM
EPLEFPA Ahun	Ahun	23	Limousin	17/06/2013	SFPEM
Pisciculture de la Grange	Saint-Pardoux-le-Vieux	19	Limousin	20/09/2013	GMHL
Pisciculture du Moulin de Chanteloup	Joué-du-Plain	61	Basse-Normandie	07/04/2014	SFPEM
Pisciculture d'Occagnes	Occagnes	61	Basse-Normandie	07/04/2014	SFPEM
Pisciculture de la Fajolle	La Fajolle	11	Languedoc-Roussillon	14/04/2014	SFPEM
Pisciculture du Breuilh	Saint-Pierre-de-Frugie	24	Aquitaine	12/05/2014	SFPEM
Pisciculture du Coudert	Besse-et-Saint-Anastaise	63	Auvergne	19/06/2014	SFPEM
Esturgeonnière Sturgeon	Saint-Fort-sur-Gironde	17	Poitou-Charentes	16/07/2014	SFPEM
Pisciculture des Bardissières	Vignols	19	Limousin	08/01/2015	GMHL
Pisciculture de Moon-sur-Elle	Moon-sur-Elle	50	Basse-Normandie	23/03/2015	SFPEM/GMN
Pisciculture du Houx	Valcanville	50	Basse-Normandie	23/03/2015	SFPEM/GMN
Pisciculture de Méry-Corbon	Méry-Corbon	14	Basse-Normandie	24/03/2015	SFPEM/GMN
Piscicultures du Morvan – Vermenoux	Château-Chinon	58	Bourgogne	02/10/2015	SHNA
Piscicultures du Morvan – Corancy	Château-Chinon	58	Bourgogne	02/10/2015	SHNA
Pisciculture du Moulin de Tala	Brassy	58	Bourgogne	01/10/2015	SHNA
Pisciculture de la Petite-Verrière	La Petite-Verrière	71	Bourgogne	01/10/2015	SHNA
Pisciculture de Toul Borzo	Plésidy	22	Bretagne	23/03/2016	SFPEM
Pisciculture du Moulin du Parc	Plésidy	22	Bretagne	24/03/2016	SFPEM
Pisciculture Armorvifs	Kerpert	22	Bretagne	24/03/2016	SFPEM

Une intervention a également été réalisée par Catiche Productions sur une pisciculture en Auvergne, subissant une prédation par la Loutre et d'autres prédateurs, dont le Raton-laveur. Référence :

LEMARCHAND C. & LALLEMAND P. (2015). Rapport de visite de la pisciculture de Civa-doux (Saint-Quentin-sur-Sauxillanges, Puy-de-Dôme). Préconisations d'aménagements en vue de la limitation de la prédation. Catiche Productions. 4 p.

Interventions auprès des organismes de formation en aquaculture

Deux des sites piscicoles expertisés en Bourgogne, les piscicultures du Morvan, (voir plus haut), font partie de l'EPLEPFA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) du Morvan. Cela a été l'occasion de sensibiliser de futurs pisciculteurs à cette problématique. Le film *Le banquet des loutres, les nuits mouvementées d'un pisciculteur corrézien* fut projeté pour les élèves.



Projection du *banquet des Loutres en classe*, auprès des élèves en BTSA Aquaculture, et expertises des sites piscicoles de l'école en vue de concevoir des systèmes de protection contre la prédation par la loutre (photos : SHNA)

Edition d'une plaquette de sensibilisation

Une plaquette (dépliant trois volets, format A4 ouvert) de sensibilisation *Loutre et pisciculture, une cohabitation possible* a été réalisée et imprimée à 1500 exemplaires en 2016.

Cette plaquette est destinée à informer les pisciculteurs et aussi d'autres acteurs potentiellement concernés, des risques de prédation, tout en rétablissant certaines vérités, c'est-à-dire en expliquant que la Loutre n'est pas un animal grégaire et que seuls les élevages sur de petites surfaces sont réellement impactés. Les solutions possibles et des exemples d'aménagements sont présentés, ainsi que le travail de l'animateur Loutre et pisciculture. Les aides financières auxquelles les exploitants peuvent prétendre sont mentionnées.

Plaquette en annexe 23.

Téléchargeable depuis la page :

www.sfepm.org/loutreaquaculture.htm

Lien direct :

www.sfepm.org/pdf/Plaquette_Loutre_Pisciculture.pdf



Colloques, conférences, publications

L'animateur Loutre et pisciculture était intervenu lors du Colloque francophone de Mammalogie à Saint-Brisson (58) du 17 au 19 octobre 2014, organisé par Bourgogne Nature et la SFEPM. Un article est paru dans les actes.

Référence :

RAIMOND S. & KUHN R. (2015). La Loutre et les piscicultures : la protection des piscicultures face à la prédation par la Loutre d'Europe. Actes du 37^{ème} Colloque francophone de Mammalogie, *Bourgogne Nature* 21/22 : 211 – 216.

Rachel KUHN est intervenue au cours d'un atelier sur le thème *De la Place pour tous. Prévenir les conflits d'usage* lors des Rencontres sur la Concertation dans le domaine de l'environnement, organisées par la Fondation de France (un des financeurs de cette action) et le programme Comédie, à Lyon, les 10 et 11/03/2016 (www.comedie.org/pdf/atelier_A4.pdf).

Récapitulatif des interventions sur le thème Loutre et pisciculture :

- 27/01/12 : *Loutre et pisciculture : une cohabitation possible* par Rachel KUHN (SFEPM, animatrice du PNA Loutre) lors de la journée de conférences « Cohabitation Homme-Faune sauvage » organisée par le CROC à Metz (57).
- 21/10/12 : *Loutre d'Europe : cohabitation avec les piscicultures de Bretagne* par Franck SIMONNET (GMB) et Rachel KUHN lors du 35^{ème} Colloque francophone de Mammalogie de la SFEPM, organisé par la LPO PACA à Arles (13).
- 07/11/12 : *Otters and Fish-Farming in France and other European countries* par Rachel KUHN lors du séminaire *Otters and fisheries conference* organisé par l'IOSF à Edinbourg en Ecosse.
- 11/12/12 : *La Loutre et les activités piscicoles* par Stéphane RAIMOND lors des *Journées techniques sur la Loutre d'Europe et les cours d'eau de Haute-Savoie* organisées par Asters et la Fédération de Pêche de Haute-Savoie à Bonneville (74).
- 22/03/13 : *La Loutre d'Europe : concilier sa conservation et la protection des piscicultures* par Rachel KUHN et Stéphane RAIMOND lors du colloque *La prédation, connaître pour vivre ensemble* organisé par la FRAPNA à Lyon (69).
- 26/04/13 : *Coexistence of otters and fish farming in France* par Rachel KUHN lors du *European Otter Workshop 2013* de l'Otter Specialist Group (UICN) à Kinsale en Irlande.
- 19/10/13 : *Loutre et pisciculture*, atelier animé par Stéphane RAIMOND et Rachel KUHN lors du 36^{ème} Colloque francophone de Mammalogie de la SFEPM, organisé par Nature Midi-Pyrénées à Toulouse (31).
- 17/10/14 : *La Loutre et les piscicultures* par Stéphane RAIMOND lors du 37^{ème} Colloque francophone de Mammalogie de la SFEPM, organisé par Bourgogne Nature à Saint-Brisson (58).
- 09/06/15 : *The Otter action Plan in France : what has been done so far ? From coexistence of otter and fishfarming to the creation of Otter Havens* par Rachel KUHN lors du *European Otter workshop 2015* de l'OSG à Stockholm en Suède.
- 10/03/16 : *De la place pour tous, prévenir les conflits d'usage*, atelier avec participation de Rachel KUHN sur le thème *la Loutre et les pisciculteurs* lors des rencontres *La concertation dans les territoires au service de l'environnement* organisées par le programme Comédie et la Fondation de France à Lyon.
- 17/06/16 : *Cohabitation entre la Loutre et les activités piscicoles* par Stéphane RAIMOND et Rachel KUHN lors du séminaire *Le Plan national d'actions 2010-2015 en faveur de la Loutre d'Europe, bilan et perspectives* à Limoges (87).

Rappelons que la thématique est aussi abordée dans les différentes conférences et animations de Stéphane RAIMOND et de Rachel KUHN (voir aussi fiches 21 et 30 et bilans précédents).

Communiqué de presse

Un communiqué de presse sur les actions en faveur de la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture a été diffusé en 2016 (www.sfepm.org/pdf/CP_pisciculture.pdf et annexe).

Emission télévisée

Un débat télévisé sur la Loutre a eu lieu sur Normandie TV en présence de Stéphane RAIMOND (en déplacement dans la région pour plusieurs expertises sur sites piscicoles, voir plus haut), de Laetitia FAINE (Groupe Mammalogique Normand), à l'origine de l'initiative, d'Olivier HESNARD (CPIE des Collines Normandes) et de Florent CLET (DREAL). L'émission, au cours de laquelle fut aussi montré *le banquet des Loutres*, a été diffusée à plusieurs reprises en avril 2015 (enregistrement disponible sur demande auprès de la SFPEM).



Débat télévisé sur Normandie TV (photo : CPIE des Collines Normandes)

Réunion

Stéphane RAIMOND et Rachel KUHN ont participé à une réunion organisée par la Fédération Française d'Aquaculture le 16/06/2015 à Borrèze (24). Ce fut l'occasion de présenter la problématique et les actions menées auprès des représentants de la profession, notamment les animateurs des syndicats piscicoles.

Equipements installés

A ce jour, d'après nos informations, deux exploitations ont réalisé des travaux pour mettre en place les aménagements préconisés par l'animateur Loutre et pisciculture :

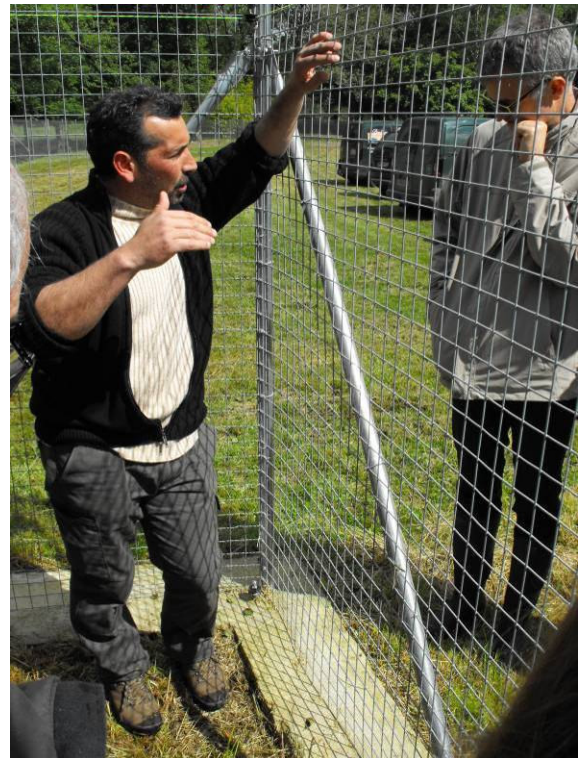
- la pisciculture de la Fajolle (11) visitée en 2014. Une inauguration de l'installation a eu lieu le 27/05/2016, suivie d'une projection du *banquet des Loutres* et de la *Loutre en toute intimité* le soir même et le lendemain, avec conférence sur la Loutre, événements organisés par le pisciculteur. Un panneau d'explication sera installé sur ce site qui reçoit du public (voir invitation, affiches, articles de presse en annexe 25).

- la pisciculture du Breuilh (24) sur laquelle Stéphane RAIMOND s'était rendu en 2014 (voir compte-rendu dans le bilan 2014). L'installation a été visitée par une quarantaine de personnes lors du séminaire PNA Loutre le 18/06/2016 (voir fiche 31).

www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-en-faveur-de-la-loutre-d-a1207.html



Inauguration de l'installation anti-prédation par la Loutre à la pisciculture de la Fayolle, appartenant à François Isambert (deuxième à partir de la droite, photos : DDTM 11)



Patrice Nouallet (gilet jaune) fait visiter sa pisciculture, aménagée pour prévenir la prédation par la Loutre, aux participants du séminaire PNA Loutre. Stéphane Raimond (gilet noir) apporte des informations complémentaires (photos : Thierry Degen/DREAL ALPC, (1-3) et Rachel Kuhn (4))

Possibilités d'aides financières pour l'installation de systèmes anti-prédation

Des demandes d'aides pour l'installation de systèmes de protection contre la prédation par la Loutre peuvent être faites dans le cadre du FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche). Le cadrage de ce nouvel outil (qui remplace le FEP : Fonds Européen pour la Pêche, qui a pris fin en 2013), a pris beaucoup de retard mais des demandes peuvent désormais être déposées par les exploitants. Une demande pour la pisciculture du Breuilh (voir plus haut) a été déposée avec l'aide du PNR Périgord-Limousin pour la constitution du dossier. Les travaux ne doivent pas être achevés au moment du dépôt du dossier mais peuvent être achevés avant la fin de l'instruction.

D'autres solutions de financement peuvent exister localement au cas par cas. Pour la pisciculture de la Fayolle (voir plus haut), les travaux, à hauteur de 15625 €, ont été entièrement financés par la Communauté des Communes des Pyrénées audoises, sur fonds Natura 2000 (80 % + 20% autofinancement par la communauté de communes). Pour la pisciculture de Bugeat, le PNR Millevaches a soutenu l'installation de grilles sur les voies d'eau, sur fonds FEDER, à hauteur de 3100 € (voir bilan 2013).

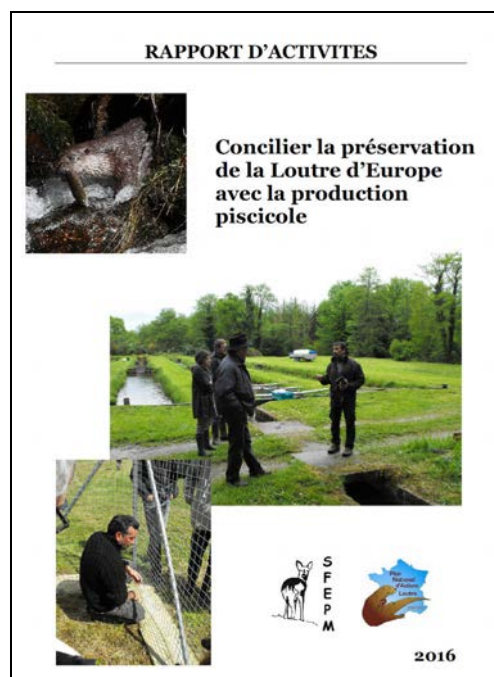
Nous rappelons également que tous les sites piscicoles ne sont pas conformes aux normes en vigueur ou pas en règle d'un point de vue administratif. Plusieurs des exploitants ayant signalés des problèmes de prédation par la Loutre sont dans l'un de ces cas. Ces situations sont délicates à gérer, le PNA Loutre étant un outil mis en place par l'Etat, des subventions ne peuvent pas être versées à de telles exploitations. De plus, dépenser des moyens pour prévenir la prédation par la Loutre sur une exploitation menacée de fermeture administrative va à l'encontre à l'encontre d'une optimisation des moyens.

La prévention de la prédation par la Loutre dans les élevages piscicoles pourrait aussi bénéficier du Plan Progrès, un nouveau programme destiné à accompagner les exploitations dans leurs démarches de mise aux normes.

Rappelons que tout le travail réalisé dans le but d'améliorer la cohabitation avec l'aquaculture a été possible grâce au soutien financier de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, des agences de l'eau Seine-Normandie et Adour-Garonne, du Parc Zoologique de Paris et de la Fondation de France.

Un rapport d'activité spécifique au travail sur la problématique de la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture a été rédigé.

Référence : KUHN R. (2016b). Rapport d'activités – Concilier la préservation de la Loutre d'Europe avec la production piscicole. SFPEM, 25 p. + annexes.



Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Au moins 14.
Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'une assistance	24 par l'animateur Loutre et pisciculture du PNA + 1 par l'animateur régional Auvergne
Montant des subventions accordées pour la mise en place des systèmes de protection	18 725 € (15 625 + 3100).

Conclusion et perspectives d'avenir :

Le travail pour améliorer la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture a été l'un des projets phares du PNA en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015. L'animateur Loutre et pisciculture s'est rendu dans plus d'une vingtaine d'exploitations piscicoles pour sensibiliser les exploitants et les conseiller sur les méthodes de protection de leur élevage. Plus d'une dizaine de conférences et d'interventions en colloques, des projections de films, des interventions en écoles d'aquaculture, des articles, une plaquette, des émissions radio et TV ont permis de mieux faire connaître la problématique et les solutions possibles. Des contacts ont été pris, des collaborations se sont mises en place, une dynamique a été lancée. Aujourd'hui deux exploitations ont été entièrement équipées de systèmes anti-prédation conçus par l'animateur Loutre et pisciculture du PNA et le système déjà existant de Bugeat a été perfectionné.

Ces résultats sont encourageants mais les efforts doivent impérativement se poursuivre, d'autant plus que les craintes et les cas avérés de prédation vont s'amplifier à l'avenir, étant donné que l'aire de répartition de la Loutre progresse. Il est aussi fort probable que de nombreux cas actuels ne soient pas encore connus. Le travail réalisé se fait connaître, ce qui va attirer de nouvelles demandes. Nous constatons également que les pisciculteurs tendent à attendre que la prédation ne soit plus supportable avant de demander de l'aide. Des solutions doivent alors être trouvées dans l'urgence, qui plus est face à des loutres qui se sont habituées au site et qui ne se laisseront pas déloger facilement. Il est impératif de sans cesse répéter que le problème doit être traité dès les premiers signes de prédation, voire même dès la présence de loutres aux abords de l'exploitation. Des solutions temporaires de type clôtures légères peuvent contenir la prédation durant un temps mais il ne faut pas attendre que les loutres trouvent la faille pour passer à des installations pérennes car les individus vont finir par être entraînés à contourner des obstacles toujours plus importants.

Les efforts de communication auprès des pisciculteurs doivent être amplifiés mais avant cela, il faut avoir les moyens de répondre aux demandes d'aides.

Action 25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'informer et sensibiliser les gestionnaires et utilisateurs des écosystèmes aquatiques sur l'espèce et ses besoins, mais aussi sur la réglementation en vigueur, afin de limiter leur impact sur la Loutre et d'encourager les comportements favorables à l'espèce.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Le guide de *Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe* est sorti en 2016 et a déjà été distribué à un certain nombre de structures (voir fiche 15, guide téléchargeable au lien www.sfepm.org/pdf/Guide_loutre_milieux.pdf).

Les autres outils déjà existants continuent d'être diffusés (plaquettes du GMB, livret sur la Loutre en Haute-Savoie, cahier technique du CORA FS, plaquette sur la création et l'installation de catiches artificielles du CRCL d'Hunawahr). Rappelons aussi la sortie du guide *Préconisations pour la prise en compte de l'enjeu espèces menacées dans le cadre de l'entretien de cours d'eau et des travaux en milieu aquatique : exemple de la loutre d'Europe et de la mulette perlière* » réalisé par Catiche Productions (www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_preconisations_entretien-ce_biodiversite_121212_cle0ac667.pdf).

Rappelons qu'un certain nombre d'articles sont parus dans des bulletins et sur des sites Internet destinés aux acteurs impliqués dans la gestion des cours d'eau (voir bilans précédents).

Des formations sont organisées localement à destination des gestionnaires des cours d'eau, notamment des techniciens rivières.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'outils disponibles (outils créés, modifiés ou outils existants diffusés à une plus large échelle)	Au moins 5 outils déjà disponibles, sorti du guide de <i>Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorables à la Loutre d'Europe</i> .
Nombre de personnes informées/sensibilisées	Difficile à quantifier à l'échelle nationale.

Conclusion et perspectives d'avenir :

Il est important de continuer à diffuser l'information sur les outils existants, en particulier le guide de *Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe*, et à sensibiliser les professionnels.

Action 26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres
-----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de structurer et coordonner un réseau pour la collecte et la valorisation des loutres trouvées mortes.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Protocole sur la valorisation des spécimens de loutre découverts morts

Le protocole sur la valorisation des loutres trouvées mortes rédigé par Pascal Fournier (voir bilan précédent) a été finalisé et diffusé aux régions (DREAL, animateurs, correspondants du Groupe Loutre). Il est aussi désormais téléchargeable sur le site du PNA, ainsi que la fiche à remplir en cas de découverte d'un cadavre.

www.sfepm.org/pdf/Protocole_PNALoutre_cadavres
www.sfepm.org/mortaliteloutre.htm

Rappelons que trois niveaux d'investigation sont proposés, seuls les deux premiers concernent le PNA :

Le niveau 1 consiste à collecter des informations sur les cas de mortalité (localisation, date, sexe de l'individu...), ainsi qu'un échantillon de l'animal qui rejoindra une banque de tissus pour de futures études génétiques, et sera appliqué à toutes les loutres trouvées mortes.

Le niveau 2 consiste à effectuer des prélèvements :

- de tractus génitaux pour de futures études de dynamique de populations,
- de prélèvements pour le suivi de facteurs menaçants à impact potentiellement aigu pour l'espèce (maladie de Carré, exposition aux anticoagulants).

Un plan d'échantillonnage est proposé, 10 mâles et 20 femelles/département pour la durée du plan.

Les autopsies des loutres mortes par collision avec un véhicule seront rapides, elles devront être plus minutieuses si la cause de la mort est indéterminée.

Le niveau 3 concerne des études spécifiques.

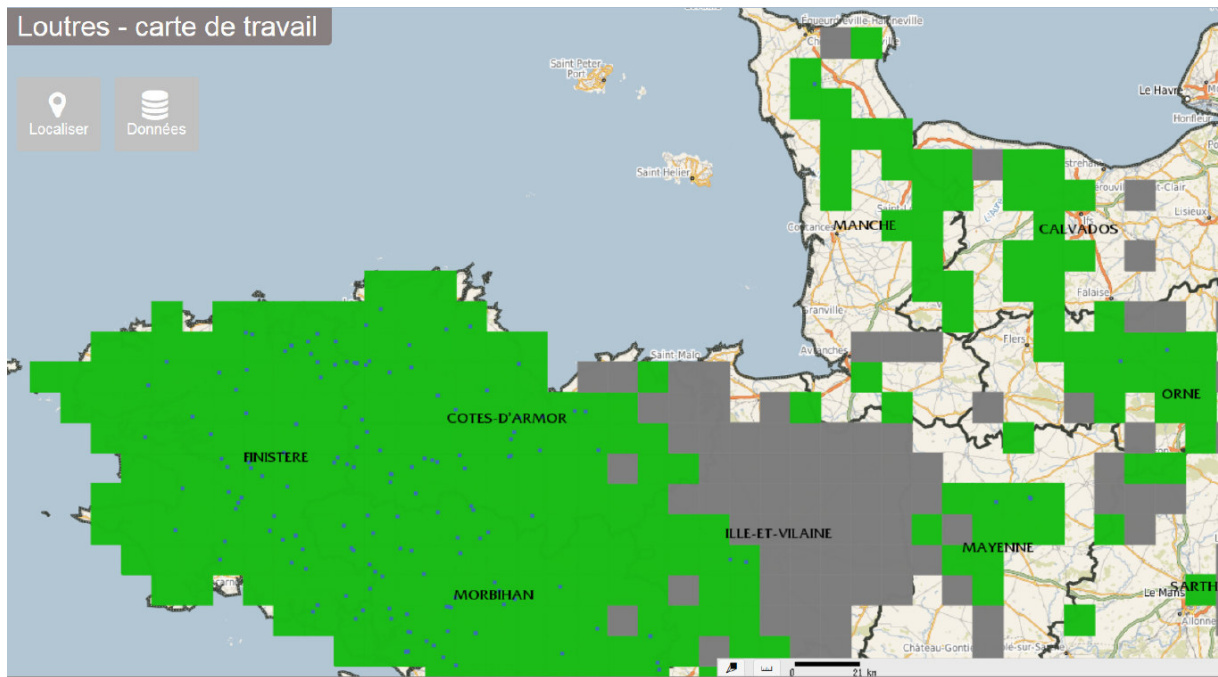
Niveau 1 - centralisation des données sur la mortalité

A la suite de la diffusion du protocole, les régions ont été encouragées à remplir la fiche 1 du protocole en cas de découverte de cadavre et à désigner un centralisateur des informations.

Il est prévu de centraliser au niveau national toutes les données disponibles sur les cas de mortalité. Elles seront représentées sur la même cartographie en ligne que pour la répartition de l'espèce (voir fiche 1) ; des informations sur l'origine des données pourront être obtenues par interrogation de la maille (par clic). La carte sera accessible à tous, le but premier de l'action étant d'identifier les points noirs de collision routière (lien avec l'action 17). Les centralisateurs ou coordinateurs de ces informations sont les mêmes que pour les données de répartition (voir fiche 1).

A ce jour, des informations sur 537 cas de découverte de cadavres entre 2006 et 2015 ont été obtenues.

Une première carte a été présentée lors du séminaire PNA Loutre (voir fiche 31).



Lieux de découverte de cadavres (points bleus) et répartition de la Loutre en Bretagne et Normandie, données 2006-2015



Lieux de découverte de cadavres (point bleus) sans faire apparaître la couche « répartition » en Vendée, données 2006-2015

Niveau 1 - banque de prélèvements pour analyses génétiques

La banque de prélèvements destinés à de futures études génétiques sera hébergée au MNHN. Rappelons que pour le moment, les prélèvements sont mis à disposition de l'étude génétique pilotée par Johan MICHAUX et Lise-Marie PIGNEUR, 144 échantillons issus de cadavres ayant été collectés jusqu'à présent (voir fiche 4).

Ces prélèvements rejoindront ensuite le MNHN. Une fois l'étude citée plus haut terminée, les organismes collectant ce matériel devront adresser directement les échantillons au MNHN. Ils devront en être informés.

Niveau 2 - Suivi sanitaire, vérification de la cause de la mort, réalisation de prélèvements complémentaires

A l'heure actuelle, seul le GMB en Bretagne réalise des autopsies régulières et conserve des prélèvements, ce qui s'intègre au niveau 2 du protocole. Tous les cadavres collectés sont autopsiés.

Un inventaire du matériel biologique est dressé chaque année par le GMB pour répondre aux objectifs du protocole rédigé par le groupe de travail « cadavres » du PNA.

Inventaire du matériel biologique disponible au GMB

(Source : bilan des activités 2015 du GMB, conformément à la dérogation relative à une espèce protégée soumise au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement)

Recherche Anticoagulants	Recherche Maladie de Carré				Etude Reproduction		Etude Âge	
	Foie	Rein	Poumon	Encéphale	Utérus	Os Pénien	Tête	Mâchoire inférieure
98	63	48	17	4	32	60	13	100

Certains de ces prélèvements ont été valorisés dans le cadre d'études, en plus du matériel transmis pour l'étude génétique (voir bilans précédents). Depuis, 16 nouveaux cadavres ont été collectés en 2015 (sur 20 signalés) et 2 au premier trimestre 2016 (sur 8 signalés). En 2015, 22 cadavres ont été autopsiés (incluant des cadavres collectés l'année précédente). Au total plus d'une cinquantaine de cadavres ont été collectés en Bretagne depuis le début du plan.

Signalons aussi qu'une autopsie a été réalisée par Oniris (l'école vétérinaire de Nantes) selon ce protocole. Les prélèvements ont été conservés et le rapport d'autopsie transmis à la SFPEM.

Comme mentionné dans la fiche 7, quelques individus ont été autopsiés dans le cadre du réseau SAGIR. Une convention de collaboration entre l'ONCFS et la SFPEM pour une prise en charge systématique par SAGIR des autopsies des individus morts hors cas de collision routière est prête à être signée. L'ONCFS souhaite au préalable connaître les suites qui seront données au plan d'actions.

Niveau 3 – études spécifiques

Ce niveau mentionne simplement que des études spécifiques peuvent être menées, il ne concerne pas directement le PNA.

L'étude écotoxicologique menée durant plusieurs années dans le cadre du Plan Loire grandeur nature, au cours de laquelle des dizaines de cadavres ont été autopsiés, et qui ne concerne pas le PNA Loutre (voir fiche 7), correspond donc à ce niveau.

Organisation des réseaux régionaux et dérogations pour la collecte des cadavres

Un important réseau de collecte, composé de 19 personnes bénévoles, a été mis en place dans la région Pays de la Loire, qui a choisi de décliner le niveau 1 d'investigation. Les prélèvements de tissus pour analyses génétiques sont stockés à Oniris qui a signé une convention avec la SFPEM. La liste des membres du réseau (personnes à contacter en cas de découverte de cadavres), figure sur le site de la DREAL (et en annexe 26) :

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Contacts_reseau_regionale_collecte_cadavre_2016-01-19.pdf

Ce réseau a fait l'objet d'un article dans le bulletin du PNA et d'une présentation lors du séminaire PNA Loutre (voir fiche 31).

Référence : TEXIER A. & MONTFORT D. (2015). Un réseau régional pour collecter les données de mortalité de la Loutre d'Europe ainsi que des prélèvements pour analyses génétiques en Pays de la Loire. *Echo du PNA Loutre* 9 : 7.

Le PNR du Marais poitevin, qui fait partie de ce réseau, collecte également les cadavres retrouvés dans la partie Poitou-Charentes du parc.

L'organisation d'un réseau est également en cours en Normandie mais la découverte de cadavres y est encore exceptionnelle.

Le GMB collecte des cadavres et réalise des autopsies depuis 2007 (certains de ces cadavres ayant été collectés antérieurement à 2007). Les autopsies sont réalisées dans les laboratoires vétérinaires départementaux et, depuis peu, au laboratoire d'Océanopolis.

Des cadavres ont été collectés en Auvergne et quelques uns en région Centre pour l'étude écotoxicologique réalisée dans le cadre du Plan Loire (voir plus haut) et pour l'étude génétique pilotée par Roland LIBOIS, René ROSOUX et Charles LEMARCHAND (voir fiche 4).

Dans les autres régions, des cadavres sont parfois collectés de manière aléatoire au gré des opportunités.

De nouveaux réseaux sont en cours de création. Par exemple dans le Limousin, 8 personnes viennent d'obtenir une autorisation administrative (dérogation au titre des espèces protégées) leur permettant de transporter des cadavres ou des échantillons de loutres. De dérogations ont également été accordées sur l'ancienne région Aquitaine.

Plus d'une trentaine de personnes disposent aujourd'hui des autorisations nécessaires pour le transport de cadavres de loutres. Les associations régionales avaient suggéré que la SFPEM fasse une demande de dérogation groupée au niveau national. La difficulté réside dans le fait que ces dérogations sont gérées par chaque DREAL concernée, et non par le ministère (même si l'autorisation est accordée par le ministre de l'environnement). Il est fortement conseillé cependant, de centraliser les demandes au sein de chaque région.

Points divers

Matériel pour muséums : Pour développer la valorisation des loutres trouvées mortes, la SFPEM avait également pris contact avec le réseau des muséums d'histoire naturelle pour obtenir une liste des besoins en matériel. Plusieurs établissements ont déclaré être intéressés. Après transmission de cette demande au réseau de personnes collectant des cadavres, quelques spécimens en assez bon état pour être naturalisés ont été signalés. Les structures stockant ces individus ont été mises en relation avec les muséums demandeurs mais à ce jour, aucune de ces démarches n'a abouti en raison de problèmes d'organisation, d'un manque de moyens financiers et d'opportunités pour le transport ainsi que de difficultés liées à l'obtention d'autorisations pour le transport et la naturalisation des animaux.

Projet COST : Suite à la rencontre de la section européenne du groupe loutre de l'UICN à Stockholm en juin 2015 (voir fiche 30), un projet de création d'un réseau européen d'échanges sur le thème des études *post-mortem* de loutres a vu le jour (cette idée avait déjà été évoquée en 2010 lors d'un atelier sur les autopsies de loutres au Danemark, compte-rendu disponible sur www.sfepm.org/pdf/Bulletin%2060%2011-13.pdf).

Pour faire fonctionner ce réseau d'échanges, dont le but ultime est de pouvoir mettre en place des programmes de recherche à l'échelle européenne, une candidature auprès du programme européen COST (qui encourage la coopération au sein de l'Europe dans le domaine des sciences) était envisagée.

La SFPEM a été sollicitée en vue d'intégrer la France aux pays participants. Des contacts ont été fournis et certains chercheurs interrogés étaient intéressés pour représenter la France au sein de ce réseau.

Ce projet dans le cadre du programme COST, qui ne peut concerner que des pays de l'Union européenne, risque d'être remis en question par le récent « Brexit » étant donné qu'il était initié et piloté par des chercheurs de l'Université de Cardiff au Pays-de-Galles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de participants à la structuration du réseau	Plusieurs dizaines (membres du groupe de travail, membres des réseaux de collecte, coordinateurs régionaux, DREAL, SD de l'ONCFS).
Nombre de cadavres collectés, répertoriés et valorisés	Plus d'une cinquantaine depuis le début du plan (sans compter ceux pour le Plan Loire).
Matériel mis à disposition à des fins scientifiques et pédagogiques	Plus d'une centaine d'échantillons pour l'étude génétique, tubes digestifs fournis à l'Université de Rennes, vessies fournies à l'Université de Cardiff.

Conclusion et perspectives d'avenir :

La découverte de cadavres de loutres est généralement répertoriée et les détenteurs de ces données sont aujourd'hui mieux identifiés, mais des efforts doivent encore être faits pour rendre ces informations plus exhaustives. De nombreux cadavres ne sont probablement pas découverts ou pas signalés ; les découvreurs de cadavres ne savent souvent pas à qui s'adresser pour communiquer leur observation. La communication (sur l'intérêt de signaler des cadavres de loutres et à qui les signaler) doit être développée auprès des services responsables de l'entretien des routes, de la gendarmerie et aussi des particuliers.

A ce jour, 537 sites de découverte de cadavres (entre 2006 et 2015) ont été communiqués à la SFPEM qui centralise l'information au niveau national.

Des réseaux s'organisent pour collecter, a minima, des tissus destinés à des analyses génétiques ; plus d'une centaine d'échantillons ont été mis à disposition de l'étude nationale menée par Johan MICHAUX et Lise-Marie PIGNEUR.

Les opportunités de réalisation d'autopsies et de collecte de prélèvements d'organes sont rares et seul le GMB en Bretagne réalise des autopsies et stocke différents prélèvements, ce de façon systématique et sur le long terme.

Il est difficile de mettre en place ce type de programme hors du cadre d'une étude spécifique (comme celle du Plan Loire), surtout à grande échelle, car cela requiert des moyens considérables.

A l'échelle locale, les structures des régions autres que la Bretagne préfèrent concentrer leurs efforts, et leurs moyens, à d'autres projets, surtout lorsque la valorisation du matériel biologique n'est pas garantie.

D'ailleurs, la diffusion de l'information sur l'étude génétique a considérablement dynamisé la collecte d'échantillons et il est fort à parier qu'une collecte destinée uniquement à une banque de prélèvements pour d'hypothétiques analyses futures n'aurait pas engendré une telle participation.

La nécessité de mettre en place une surveillance sanitaire et des études de grande ampleur sur l'impact des anticoagulants sur la Loutre ont pourtant été identifiés.

Pour y répondre, il est nécessaire que des porteurs de projets ayant les compétences et les moyens nécessaires s'investissent dans de telles études.

Objectif V	Coordonner les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la Loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires
-------------------	---

Action 27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'informer au mieux l'ensemble des partenaires concernés par la mise en œuvre du plan sur les actions à mettre en place, la biologie de la Loutre et les problématiques liées à la conservation de l'espèce, au travers de réunions, formations...

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Les réunions sur le plan, les sessions de formations sur la Loutre, les séminaires et conférences diverses contribuent à cette action.

Les réunions relatives au plan organisées en région (COFIL régionaux principalement) depuis début 2015 (9 en tout) sont listées dans le tableau 1 au début de ce document.

Les formations et journées techniques sont listées dans le tableau ci-dessous.

Région	Date	Lieu	Nombre de participants	Structure organisatrice
Auvergne	10/09/2015	Saugues (43)	3	Catiche Productions
	17/09/2015	Charmeil (03)	7	Catiche Productions
	24/09/2015	Le Lioran (15)	3	Catiche Productions
	01/10/2015	Pulvérières (63)	10	Catiche Productions
Bourgogne	03/10/2015	Saulieu (21)	26	SHNA
	07-08/03/2015	Morvan	23	SHNA
Bretagne	09/04/2015	Douglas (29)	25	GMB/Syndicat bassin de l'Elorn
	23/04/2015	Châteauneuf-du-Faou (29)	8	GMB
Centre	26-29/10/2015	Ecopôle du Forez (42)	15	ONCFS
Champagne-Ardenne	4/06/2015	PNR Forêt d'Orient	15	PNR Forêt d'Orient
Languedoc-Roussillon	18-20/09/2015	Lozère	17	ALEPE (formation Mammifères)
Limousin	20/03/2015	Haute-Vienne	26	GMHL/ONCFS
	01/04/2015	Haute-Vienne		GMHL/ONCFS
Midi-Pyrénées	20/04/2015	Montauban	6	NMP/Onema
Normandie	17/05/2016	Athis Val de Rouvre	21	GMN/CPIE Collines normandes
PACA	26-27/01/2015	Lapalud	15	LPO PACA
	11/2015	Arles	10	LPO PACA
	02-03/12/2015	Lapalud	15	LPO PACA

Cela représente 18 formations en 2015 et au premier semestre 2016 comprenant au total au moins 245 participants. Depuis le début du plan, 69 formations ont été répertoriées, avec 1061 participants. S'ajoute à cela une quarantaine de réunions en régions, ce qui fait donc au total près d'une centaine de réunions/formations, depuis le début du plan.

L'ensemble de ces formations ou journées techniques permettent de mieux faire connaître l'espèce et les problématiques liées à sa conservation. Elles permettent également d'étoffer le réseau d'observateurs qui participent au suivi de l'espèce. Il est cependant difficile de connaître le nombre exact de personnes ayant rejoint le réseau suite à ces formations, notamment en raison du manque de temps des animateurs régionaux pour suivre ce type d'information.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de réunions/formations	Au moins 18 en 2015/2016 (en tenant compte du tableau ci-dessus), 69 depuis le début du plan.
Nombre de participants aux réunions/formations	Au moins 245 en 2015/2016 (tableau), au moins 1061 depuis le début du plan.
Nombre de personnes/structures participant à la mise en œuvre du plan (prospections etc.) suite à ces réunions/formations	Pas connu.

Conclusion et perspectives d'avenir :

L'information et la formation des acteurs concernés par les problématiques liées à la Loure et des personnes souhaitant s'impliquer (bénévoles souhaitant participer à des prospections par exemple) a été très importante ces dernières années. Il est nécessaire de poursuivre ces efforts.

Action 28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est la création d'une cellule d'assistance scientifique et technique dont les missions seraient : l'expertise, l'aide à la mise en œuvre d'actions concrètes de gestion, l'aide à la prise en compte de la Loutre dans le réseau Natura 2000, l'aide à la réalisation d'études scientifiques, la formation, l'information, la création d'outils...

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Il n'existe pas officiellement de « cellule d'assistance » à proprement parlé mais certaines associations locales jouent ce rôle. Par exemple en Bretagne, 4 personnes du GMB sont actives sur la région. Dans le Limousin, le GMHL apporte une assistance technique et scientifique depuis 2013 auprès de Limoges Métropole sur diverses questions dont la Loutre. Son rôle de médiateur faune sauvage en Limousin lui permet également de répondre à toute question relative à l'espèce. Les actions en faveur de la cohabitation Loutre-piscicultures rentrent d'ailleurs dans cette mission de MFS.

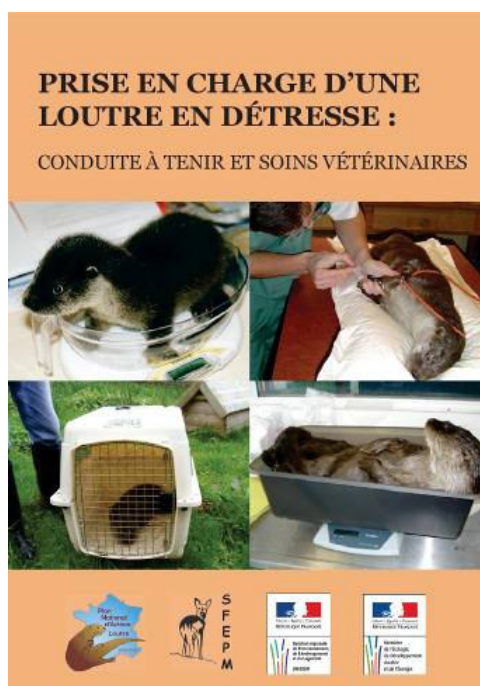
En région Pays de la Loire, une liste de personnes référentes pour les questions relatives à la Loutre a été établie et diffusée sur le site Internet de la DREAL (voir annexe 27).

http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA_Loutre_PDL_structures_referentes.pdf

Les coordonnées des membres du Groupe Loutre de la SFPEM, qui peuvent être contactés en cas de besoin, sont diffusées (fiche 29).

Cette action est essentiellement locale. Le poste d'animation nationale permet en outre de mettre à disposition du public une assistance scientifique et technique à l'échelle nationale (réponses aux questions relatives à l'espèce, assistance pour des projets d'étude, renseignements divers...). Cette mission se superpose étroitement à l'animation du plan (fiche 31).

Comme exemple d'assistance, même si cela ne s'inscrit pas directement dans le cadre d'une des actions du plan, signalons l'implication des structures pilotes et animatrices du PNA dans la question de la prise en charge de loutres en détresse (individu blessé ou jeune séparé de sa mère). Plusieurs cas se sont présentés ces dernières années et ont donné lieu à d'importantes difficultés en raison du manque de connaissances sur la marche à suivre par les acteurs locaux, qui n'ont souvent jamais été confrontés à la récupération d'un individu de cette espèce et surtout à un manque de centre de soins habilités à accueillir une loutre sur le court et le long terme (d'un point de vue réglementaire et technique). Plusieurs de ces établissements ont entrepris des démarches pour remédier à ce problème. Nous espérons que leurs efforts aboutiront bientôt. Il est également nécessaire que les réseaux locaux s'organisent pour la prise en charge des individus trouvés.



Un document a été rédigé pour guider les personnes confrontées à cette problématique et leur apporter les informations disponibles sur les soins à prodiguer.

Il a été rédigé principalement pas des vétérinaires, avec l'assistance de l'animatrice et de la responsable du pilotage administratif du PNA. Une page *SOS Loutre* a été créée sur le site de la SFEPM.

Référence : JACQUES H., CAPBER F., KUHN R. & BARTHELEMY V. (2015). Prise en charge d'une loutre en détresse : conduite à tenir et soins vétérinaires. SFEPM, 34 p.

www.sfepm.org/pdf/Prise_en_charge_loutre_detresse.pdf & www.sfepm.org/SOSloutre.htm

Voir aussi les articles dans les numéros 7 et 9 de *l'Echo du PNA* au sujet de la prise en charge des loutres en détresse.

Une assistance a également été apportée à des étudiants travaillant sur la synergie entre la politique Trame Verte et Bleue et les PNA (voir fiche 14) et à deux étudiantes ayant réalisé un exposé sur la PNA Loutre (voir fiche 31).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Importance de la cellule d'assistance (nombre de personnes/structures partenaires, rayon d'activité, nombre de départements/régions dans lesquels la cellule est active...) Diffusion de l'information sur l'existence de cette cellule Efficacité de la cellule (nombre de contacts pour demande d'assistance, conseils prodigués, nombre d'interventions...)	Pas connu, plusieurs personnes sur toute la France, contacts réguliers.

Conclusion et perspectives d'avenir : Le PNA a permis de mettre en avant et de mieux faire connaître les personnes référentes sur la Loutre. Le poste d'animatrice nationale a permis la mise à disposition d'un contact national pour toute question relative à la Loutre. Les listes de personnes référentes pourront encore être étoffées pour certaines régions.

Action 29	Renforcer les coordinations régionales et nationales
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de consolider et mieux structurer le réseau de naturalistes travaillant sur la Loutre afin de favoriser la circulation de l'information et les coopérations entre les personnes travaillant sur la Loutre en France.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Les correspondants du Groupe Loutre de la SFEPM (14) se sont réunis, comme en 2014, en marge du Colloque francophone de Mammalogie, cette fois-ci au Haillan (33), le 9 octobre 2015 (liste des membres et comptes-rendus annuels sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm).



Réunion du Groupe Loutre dans les locaux de l'association Cistude Nature (photos : François Moutou)

Au total, 5 réunions du Groupe Loutre national ont eu lieu depuis 2010, dont 3 sur un week-end (chaque réunion comptait entre 14 et 18 participants). S'ajoute à cela des réunions des réseaux et groupes loutres locaux.

Rappelons qu'une liste de discussion ouverte à tous a été créée en juillet 2012. Elle compte aujourd'hui 210 membres (au 31 août 2016). Les échanges sont fréquents (905 messages depuis le 31 juillet 2012). Les pages loutres du site de la SFEPM ont été visités au moins 9432 fois entre janvier 2015 et août 2016, soit plus de 20 000 fois depuis le début du plan.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de rencontres organisées et nombre de participants	5 rencontres nationales (soit une par an) avec entre 14 et 18 participants à chaque fois.
Nombre de membres du réseau	Plusieurs dizaines de personnes.
Actualisation du site Internet, nombre de visites sur le site et nombre de personnes inscrites sur la liste de discussion	Actualisation régulière, plus de 20000 visites, 210 inscrits sur la liste de discussion.

Conclusion et Perspectives d'avenir :

Le développement des échanges, le partage des expériences, les réflexions communes sont des éléments du PNA qui ont particulièrement été appréciés. Il est donc souhaitable de poursuivre cette dynamique, notamment par l'organisation de rencontres régulières. La liste de discussion doit perdurer. Il est aussi important de continuer à diffuser des informations, notamment via le site Internet de la SFEPM. Le PNA a incontestablement permis de renforcer les échanges et les collaborations au niveau national.

Action 30 Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de favoriser la circulation de l'information et les coopérations entre les Français travaillant sur la Loutre en France et la communauté internationale, notamment par la présence française et la présentation d'actions réalisées en France lors des colloques internationaux.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Rencontre de la section européenne du Groupe Loutre de l'UICN en 2015

La section européenne du Groupe Loutre de l'UICN (OSG : Otter Specialist Group) s'est rencontrée à Stockholm du 8 au 13 juin 2015 (European Otter Workshop 2015). L'animatrice du PNA Loutre y a fait une présentation :

Rachel KUHN, Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM) : The Otter Action Plan in France, what has been done so far? From coexistence of otter and fish-farming to the creation of *Otter Havens*.

Résumé en annexe 28. Voir aussi article dans *l'Echo du PNA Loutre* n°9 p. 13.

Retrouvez les résumés de toutes les communications de la rencontre sur le site de l'OSG : www.otterspecialistgroup.org/Bulletin/Volume33A/Vol33A_Index.html



Les participants à l'European Otter Workshop 2015 devant le Muséum d'Histoire Naturelle de Stockholm (photos : Katarina Loso)

Conférences internationales depuis le début du plan

Depuis 2010, l'animatrice du plan a participé, avec une intervention orale, à 7 conférences internationales. Plusieurs interventions ont été faites également lors de la rédaction du plan (voir bilans précédents et www.sfepm.org). En voici le récapitulatif :

Durant la rédaction :

- *EIA & Otter Workshop* (atelier sur la Loutre dans les études d'impact environnementales), à Cottbus en Allemagne, en mai 2009,
- *Otter & Fisherei* (colloque germano-tchèque sur la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture), à Mitwitz en Allemagne, en juin 2009,
- *Bloody Workshop* (atelier sur la valorisation des loutres trouvées mortes), à Aarhus au Danemark en février 2010.

Durant l'animation :

- *Colloque de fin de projet LIFE Loutre Belgique et Luxembourg*, à Wiltz au Luxembourg, en septembre 2010,
- *Otterschutz in Deutschland – Was machen die Nachbarn?* (colloque sur la protection de la Loutre en Allemagne et dans les pays voisins), à Hankensbüttel en Allemagne, en octobre 2010,
- *XIth International Otter Colloquium* (colloque mondial du Groupe Loutre de l'UICN), à Pavie en Italie, en septembre 2011,
- *VIth European Congress of Mammalogy* (colloque européen de Mammalogie), à Paris, en juillet 2011,
- *IOSF Otters and Fisheries conference* (conférence sur la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture), à Edimbourg en Ecosse, en novembre 2012,
- *European Otter Workshop 2013* (rencontre de la section européenne de l'OSG), à Kinsale en Irlande, en avril 2013,
- *European Otter Workshop 2015* (rencontre de la section européenne de l'OSG), à Stockholm en Suède, en juin 2015.

L'animatrice du PNA est en règle générale la seule représentante française à ces rencontres, à l'exception du colloque international de l'OSG à Pavie en Italie en 2011 (voir bilan 2010-2011 et actes au lien :

www.otterspecialistgroup.org/Bulletin/Volume28B/Vol28B_Index.html).

Au niveau des retombées de cette communication, signalons que le Plan Loutre 2011-2021 en Wallonie et au Grand Duché de Luxembourg, s'est inspiré du plan français (http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/index.cfm?fuseaction=home.showFile&ep=file&fil=LoutreBELU_plan_transnational.pdf).

Le PNA a été intégré à une présentation sur différents plans d'actions en Europe par Katrin HEUER au cours d'un séminaire en Allemagne les 1 et 2/12/2011 (voir annexe 29).

Signalons également qu'un article sur le plan d'actions, rédigé par Rachel KUHN, a été publié dans *Calutra*, la newsletter de la société mammalogique néerlandaise (annexe 30) :

<https://calutra.wordpress.com/2016/02/02/ottersverspreiding-in-frankrijk/>.

Nouveau membre français au sein du Groupe

Le groupe Loutre compte désormais un nouveau membre français, Elodie REY du Parc Zoologique de Paris, responsable de l'EEP (Programme Européen d'Élevage) pour la Loutre d'Europe (liste des membres sur www.otterspecialistgroup.org/Members.html).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de participants français aux colloques internationaux	Entre 1 et 3.
Nombre de communications présentées (colloques, site Internet du Groupe Loutre UICN...)	7 communications orales par l'animatrice nationale du PNA.
Prise en compte des données et des avis français dans les actions internationales	Pas connu.

Conclusion et perspectives d'avenir :

La présence française dans les rencontres internationales sur la Loutre est généralement peu importante (cela avait déjà été signalé dans la fiche 30 du plan). Les collègues étrangers ont très peu de connaissances sur les actions menées en France. Les communications faites ces dernières années ont été d'autant plus utiles et appréciées.

Il serait souhaitable de poursuivre les efforts pour assurer une présence minimale de notre pays aux rencontres internationales. Il serait également intéressant de publier régulièrement des articles dans le *Otter Bulletin*, le journal de l'OSG et dans d'autres publications à l'étranger.

Action 31	Animer le plan et un réseau de coopération
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'animer un réseau national de partenaires techniques et financiers pour mettre en place les actions du plan.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Un poste à temps plein pour l'animation nationale du plan est en place depuis le 1^{er} septembre 2010.

Des animateurs ont été désignés en région, le temps de travail imparti est très hétérogène selon les régions et selon les années.

Comité de pilotage national

La cinquième réunion du comité de pilotage national a eu lieu le 16 janvier 2015 (compte-rendu sur www.sfepm.org/pdf/CR_COPI5.pdf).

Bilan annuel

Le précédent bilan annuel du PNA est disponible sur : http://www.sfepm.org/pdf/Bilan_PNA_Loutre_2014.

Rappelons que tous les comptes-rendus de COPIL et bilans annuels sont téléchargeables depuis la page www.sfepm.org/docloutre.htm.

La rédaction d'un bilan synthétique, sous forme de brochure, du PNA 2010-2015 sera disponible avant la fin de l'année 2016.

Communication autour du plan, conférences, animations, réunions

Le plan, ou certaines actions du plan, ont été présentés lors de conférences (déjà mentionnées dans d'autres fiches et récapitulées ici pour 2015 et le premier semestre 2016, par l'animatrice nationale) :

- Conférence sur la Loutre à Strasbourg le 17/02/15,
- Rencontres européennes du Groupe Loutre de l'UICN à Stockholm le 09/06/15,
- Conférence lors du week-end de la Loutre à Paris le 3/10/2015,
- Colloque francophone de Mammalogie au Haillan le 11/10/2015,
- Rencontres sur la concertation dans le domaine de l'environnement à Lyon le 10/03/2016.

L'animatrice a également assisté à une réunion de la Fédération Française d'Aquaculture le 16/06/2015 à Borrez en Dordogne (voir fiche 24).

Le PNA a été présenté lors de l'anniversaire et du week-end de la Loutre du Parc Zoologique de Paris (animations pour le grand public, conférence, poster sur le plan, distribution de la brochure du plan, voir fiche 21 et *Echo du PNA 8 et 9* en annexe 32).

Cela représente 25 conférences et interventions en colloques par l'animatrice nationale depuis le début de la mise en œuvre du plan, auxquels s'ajoutent plus d'une trentaine de participations à des réunions en région, formations, animations et événements divers (voir bilans précédents), ainsi que les conférences et autres événements auxquels ont participé les partenaires locaux du plan.

Séminaire national sur le PNA

A l'occasion de la fin de la période de mise en œuvre du PNA Loutre 2010-2015, la DREAL du Limousin (aujourd'hui ALPC) et la SFPEM ont organisé un séminaire de restitution *Le Plan national d'actions 2010-2015 en faveur de la Loutre d'Europe : bilan et perspectives*. Celui-ci a eu lieu à Limoges les 17 et 18/06/2016. Le vendredi 17 fut une journée en salle au cours de laquelle les principales thématiques traitées dans le PNA ont été présentées. Le lendemain, les participants ont visité une pisciculture aménagée pour prévenir la prédation par la Loutre (voir fiche 24) et ont ensuite assisté à la présentation de l'outil pédagogique *Qui a vu Lulu ?* (voir fiche 21).

La rencontre a rassemblé une centaine de participants le vendredi et une quarantaine le samedi.

Le programme est disponible en annexe 31 et sur :

www.sfepm.org/pdf/seminairePNAloutre-programme.pdf.

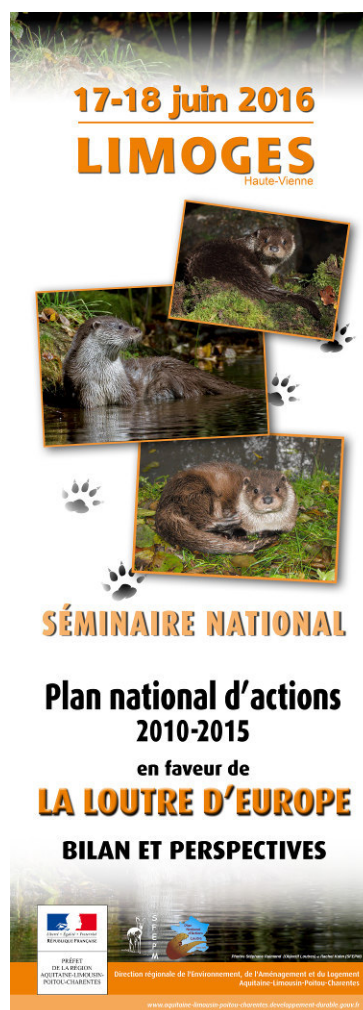
Le compte-rendu du colloque, rédigé par l'ensemble des intervenants, et les diaporamas seront disponibles prochainement.

Photos et dossier de presse disponibles sur le site de la DREAL ALPC : www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-en-faveur-de-la-loutre-d-a1207.html

Voir aussi le communiqué de presse sur le site de la préfecture : www.prefectures-regions.gouv.fr/aquitaine-limousin-poitou-charentes/Documents-publications/Salle-de-presse/Communiques-et-dossiers-de-presse/Plan-national-d-action-en-faveur-de-la-Loutre-d-Europe

Article dans *le Populaire du Centre* : www.lepopulaire.fr/limousin/actualite/departement/haute-vienne/2016/06/30/la-protection-de-la-loutre-d-europe-part-de-limoges_11982973.html

Article de la LPO PACA : <http://paca.lpo.fr/protection/especes/mammiferes/actualites/5978-plan-national-d-actions-pour-la-loutre-seminaire-reussi-limoges>





Journée en salle



Visite de la pisciculture
(photos : Thierry Degen/DREAL ALPC)



Qui a vu Lulu ?

Publications, bulletin de liaison du plan

L'information sur le plan est également diffusée par différents biais à l'initiative des acteurs du PNA, notamment via les sites et bulletins d'information des opérateurs régionaux. Le PNA fait régulièrement l'objet d'articles dans la revue de la SFEPM *Mammifères sauvages* (annexe 32).

Bulletin de liaison du plan

Deux nouveaux numéros de *l'Echo du PNA* sont sortis en 2015 (annexe 32) :

www.sfepm.org/pdf/EchoPNA8.pdf

www.sfepm.org/pdf/EchoPNA9.pdf

Un ultime numéro, le 10^{ème} devrait sortir en octobre 2016.

Tous les numéros sont téléchargeables depuis la page www.sfepm.org/docloutre.htm

Liste de diffusion et site Internet

La liste de diffusion *infoloutre* qui permet l'envoi de *l'Echo du PNA* ainsi que d'autres informations relatives au plan compte aujourd'hui 1084 abonnés (au 31 août 2016).

Site Internet du PNA Loutre : www.sfepm.org/planloutre.htm

Plan en téléchargement : www.sfepm.org/pdf/PNALoutre.pdf

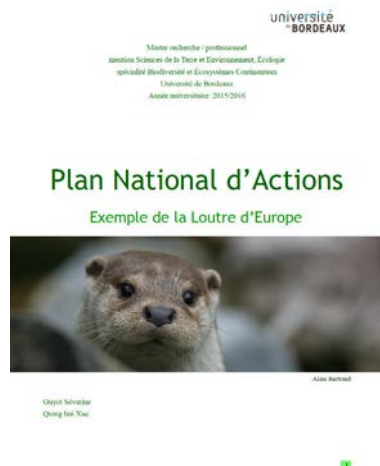
Brochure en téléchargement : www.sfepm.org/pdf/Brochure%20PNA%20Loutre.pdf

Les pages consacrées au PNA Loutre sur le site de la SFPEM ont été visitées plus de 20 000 fois depuis le début de la mise en œuvre du plan.
Le PNA a été téléchargé 4261 fois sur le site de la SFPEM entre janvier 2015 et août 2016, et plus de 11000 fois depuis le début de sa mise en œuvre.

Divers

Le PNA Loutre a fait l'objet d'un travail réalisé par deux étudiantes de l'Université de Bordeaux, Séverin GUYOT et Xue QIONG HUI, dans le cadre de leur Master.

Référence : GUYOT S. & QIONG HUI X. (2016). Plan National d'Actions – exemple de la Loutre d'Europe. Master Sciences de la Terre et Environnement, Ecologie, spécialité Biodiversité et Ecosystèmes continentaux. Université de Bordeaux. 12 p.



Rappelons que l'un des sujets d'examen pour l'obtention du BTSA Gestion et Protection de la Loutre en Basse-Normandie en 2014 portait sur le PNA Loutre.

Revue de presse

Une revue de presse sur le PNA Loutre a été réalisée bénévolement par Juliette FERME, étudiante en Master d'Ecophysiologie et Ethologie à Strasbourg.

Le document aborde aussi la communication faite sur le web, au travers de conférences, ainsi que dans diverses publications en lien avec le PNA.

Référence :

FERME J. (2016). Plan National d'Actions en faveur de la Loutre...dans la presse et ailleurs. Revue de presse et synthèse des publications et actions de communication autour du PNA Loutre. SFPEM, 96 p.

Téléchargeable sur :

www.sfpepm.org/pdf/RevuePressePNALoutre.pdf



Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Temps annuel d'animation	1 ETP pour l'animation nationale.
Nombre de structures/personnes membres du réseau	Plusieurs dizaines, probablement plus d'une centaine.
Actions de communication entre tous les acteurs (brochure de présentation du plan, réunions, bulletins ...)	1 brochure de présentation du plan, site Internet, bulletin de liaison semestriel, un COPIL national, participation de l'animatrice nationale à 8 réunions, manifestations et colloques en 2015 et 2016, soit 57 depuis le début de la mise en œuvre.
Rapports annuels d'activité de l'animateur et tous rapports de réunions organisées	1 bilan annuel national (soit 5 en tout), 1 compte-rendu par COPIL (soit 5 en tout), un séminaire national de restitution.

Conclusion et perspectives d'avenir :

Le poste d'animation nationale, à temps plein, a permis la coordination des actions du plan, le développement d'un réseau de coopération, la mise en place d'une assistance pour les questions relatives à la Loutre, le pilotage direct de certains projets (cohabitation Loutre et pisciculture, Havres de Paix...) et une importante communication sur l'espèce et sur le plan. Les animateurs régionaux ont effectué le même type de mission à leur échelle mais avec un temps de travail imparti généralement peu important et très hétérogène selon les régions et les années. Les efforts ont été généralement plus focalisés sur des projets précis (prospections, mise en place de passages à loutres...) que sur une animation de réseau. Un PNA de conservation, nouvel outil qui prendra le relais du plan actuel, est en cours de rédaction. Il n'y aura pas d'animation dédiée mais un pilotage de certaines actions devrait continuer à être assuré aux niveaux national et local.

Récapitulatif de l'état d'avancée des actions

Action	Action engagée	Prévue pour l'année écoulée	En discussion	Contacts pris avec partenaires
1	Oui	Oui		
2	Oui	Oui		
3	Oui	Oui		
4	Oui	Oui		
5	Oui	Oui		
6	Oui	Oui		
7	Oui	Oui		
8	Oui	Oui		
9	Oui	Oui		
10	Oui	Oui		
11	Oui	Oui		
12	Oui	Oui		
13	Oui	Oui		
14	Oui	Oui		
15	Oui	Oui		
16	Oui	Oui		
17	Oui	Oui		
18	Oui	Oui		
19	Oui	Oui		
20	Oui	Oui		
21	Oui	Oui		
22	Oui	Oui		
23	Oui	Oui		
24	Oui	Oui		
25	Oui	Oui		
26	Oui	Oui		
27	Oui	Oui		
28	Oui	Oui		
29	Oui	Oui		
30	Oui	Oui		
31	Oui	Oui		

Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan

Actions	Indicateurs de suivi et d'évaluation	
1 & 2	Nombre de sessions de formation organisées Surface prospectée Carte de la répartition de la Loutre en France réalisée selon une méthode standardisée Autres cartes réalisées	Au moins 13 en 2015, soit au moins 68 depuis le début du plan. Au moins 500 000 km ² . Une en cours de réalisation. Plusieurs dizaines à l'échelle locale.
3	Etude(s) réalisée(s) Rapports d'étude, articles scientifiques	2 études. 2 rapports, 1 article.
4	Etudes réalisées Rapports et articles scientifiques	4 études locales, une étude nationale. 4 rapports finalisés, 4 articles.
5	Nombre de sites suivis Nombre de paramètres de l'habitat pris en compte Rapports et articles scientifiques	Une étude en Midi-Pyrénées. A préciser. Un rapport.
6	Nombre de critères pris en compte et données disponibles pour chaque critère Rapport et cartes réalisés	15 critères, 8 bases de données pour l'étude nationale. Niveau régional : un article dans <i>l'Echo du PNA Loutre n°6</i> , 3 rapports de stage, 1 carte en Bourgogne (SHNA). Niveau national : 1 article dans <i>Terre et Vie</i> , 1 article dans le compte-rendu du séminaire PNA, 1 dans <i>l'Echo du PNA 10</i> .
7	Nombre d'études, d'analyses Nombre d'individus autopsiés Rapports et articles scientifiques	Pas d'étude spécifique dans le cadre du PNA, analyses ponctuelles sur quelques individus. Aucun en lien avec le PNA.
8	Nombre de propriétaires d'étangs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques	Pas connu.
9	Nombre de pisciculteurs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques	Pas connu.
10	Nombre de sites d'étude Nombre de techniques différentes ou de combinaisons de techniques testées Nombre de systèmes efficaces obtenus suite à ces tests	6 sites. 4 (4 clôtures + grilles aux entrées et sorties d'eau). 4.
11	Nombre d'outils pris en compte, nombre de démarches Taux de prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques et meilleur respect de la réglementation existante en matière de protection des milieux aquatiques	Apparaît difficile à renseigner mais prise en compte progresse.
12	Nombre de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre Nombre de sites où la prise en compte de l'espèce a été améliorée	La Loutre est prise en compte sur plusieurs dizaines de sites. Pas connu.
13	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre de manière adéquate	Pas connu. Pas connu.
14	Nombre de régions où la Loutre est prise en compte dans l'élaboration de la Trame bleue Nombre et taille des corridors Nombre de mesures prises pour aménager les corridors	13. Pas encore réalisé. Pas encore réalisé.
15	Cahier technique réalisé et qualité de la diffusion Nombre de prises en compte de ce cahier technique dans les dossiers d'aménagement	Un document édité en 2016, imprimé à 500 exemplaires et diffusé sur Internet (téléchargé 679 en juillet et août 2016). Sortie encore trop récente et difficile à évaluer.
16	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de barrages dont l'impact sur la Loutre est évalué Nombre de passages construits pour permettre le franchissement des barrages	Pas connu, au moins une (film <i>La Loutre en toute intimité</i>). Plus d'une centaine. Aucun depuis 2010, à notre connaissance.
17	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'aménagements répertoriés et contrôlés Rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes » Nombre d'aménagements efficaces destinés à réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules mis en place	Plus d'une dizaine. Plus de 1500. En cours, devra être achevé ultérieurement. Au moins une vingtaine.
18	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Mesures prises pour réduire la mortalité par noyade dans les engins de pêche	2 articles. Un dispositif sur nasse à anguilles.
19	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Mesures mises en place pour réduire la mortalité par piégeage et tirs	Au moins deux articles, formations (nombre pas connu). 1 arrêté ministériel, arrêtés préfectoraux, 1 document sur la délimitation de la zone d'application de l'arrêté.

20	<p>Nombre de régions/associations locales choisissant d'utiliser cet outil Nombre d'actions de sensibilisation et de formation</p> <p>Nombre de Havres de Paix créés et surfaces conventionnées</p>	<p>12 régions, 19 associations relais.</p> <p>1 bulletin de liaison en Bretagne, 3 reportages TV, 3 émissions radio, nombreux articles. 83 Havres de Paix en France, soit une surface de 647 ha.</p>
21	<p>Nombre de supports de communication créés et de concepts d'animation élaborés</p> <p>Diffusion de ces outils (nombre d'exemplaires de plaquettes, de mallettes pédagogiques, nombre de structures proposant ces outils, nombre de participants aux animations...)</p>	<p>Plus d'une dizaine (exposition et plaquette GMHL, tablette tactile CRCL, fascicule Loutre, <i>Sentier des loutres</i>, marque-page EDEN, exposition en Bretagne, dossier dans Toutpoil, fiche MNHN expo Nuit, diaporamas, conférences R. Kuhn et autres, stands Fête de la Nature, film, outil pédagogique Lulu, brochure SHNA...).</p> <p>Plusieurs centaines de participants en tout.</p>
22	<p>Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de cas où la Loutre et le milieu aquatique en général sont pris en compte dans l'organisation des activités de loisir et la réglementation de l'utilisation de l'espace</p> <p>Mesures mises en place en faveur d'une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités de loisir</p>	<p>Pas connu. Au moins 1.</p> <p>Pas connu.</p>
23	<p>Synthèse de l'information disponible (documents consultés, contacts, participation à des colloques sur le thème en question...)</p> <p>Document réalisé ainsi que sa diffusion</p>	<p>Consultation d'une 60^{ème} de références bibliographiques, recherches sur le Net, demande d'informations auprès du Groupe Loutre de l'UICN (plus d'une 100^{ème} de membres), contribution de plus d'une 20^{ème} de personnes issues de plus d'une 10^{ème} de pays, participation à un colloque sur ce thème en Allemagne. 1 rapport de synthèse, information sur sa sortie, téléchargé plus de 2000 fois depuis sa sortie.</p>
24	<p>Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'une assistance Montant des subventions accordées pour la mise en place des systèmes de protection</p>	<p>Au moins 14. 24 par l'animateur Loutre et pisciculture du PNA + 1 par l'animateur régional Auvergne 18 725 € (15 625 + 3100).</p>
25	<p>Nombre d'outils disponibles (outils créés, modifiés ou outils existants diffusés à une plus large échelle)</p> <p>Nombre de personnes informées/sensibilisées</p>	<p>Au moins 5 outils déjà disponibles, sorti du guide de <i>Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorables à la Loutre d'Europe</i>. Difficile à quantifier à l'échelle nationale.</p>
26	<p>Nombre de participants à la structuration du réseau</p> <p>Nombre de cadavres collectés, répertoriés et valorisés</p> <p>Matériel mis à disposition à des fins scientifiques et pédagogiques</p>	<p>Plusieurs dizaines (membres du groupe de travail, membres des réseaux de collecte, coordinateurs régionaux, DREAL, SD de l'ONCFS).</p> <p>Plus d'une cinquantaine depuis le début du plan (sans compter ceux pour le Plan Loire).</p> <p>Plus d'une centaine d'échantillons pour l'étude génétique, tubes digestifs fournis à l'Université de Rennes, vessies fournies à l'Université de Cardiff.</p>
27	<p>Nombre de réunions/formations Nombre de participants aux réunions/formations Nombre de personnes/structures participant à la mise en œuvre du plan (prospections etc.) suite à ces réunions/formations</p>	<p>Au moins 18 en 2015/2016 (en tenant compte du tableau ci-dessus), 69 depuis le début du plan. Au moins 245 en 2015/2016 (tableau), au moins 1061 depuis le début du plan. Pas connu.</p>
28	<p>Importance de la cellule d'assistance (nombre de personnes/structures partenaires, rayon d'activité, nombre de départements/régions dans lesquels la cellule est active...)</p> <p>Diffusion de l'information sur l'existence de cette cellule</p> <p>Efficacité de la cellule (nombre de contacts pour demande d'assistance, conseils prodigués, nombre d'interventions...)</p>	<p>Pas connu, plusieurs personnes sur toute la France, contacts réguliers.</p>
29	<p>Nombre de rencontres organisées et nombre de participants Nombre de membres du réseau Actualisation du site Internet, nombre de visites sur le site et nombre de personnes inscrites sur la liste de discussion</p>	<p>5 rencontres nationales (soit une par an) avec entre 14 et 18 participants à chaque fois. Plusieurs dizaines de personnes. Actualisation régulière, plus de 20000 visites, 210 inscrits sur la liste de discussion.</p>
30	<p>Nombre de participants français aux colloques internationaux Nombre de communications présentées (colloques, site Internet du Groupe Loutre UICN...)</p> <p>Prise en compte des données et des avis français dans les actions internationales</p>	<p>Entre 1 et 3.</p> <p>7 communications orales par l'animatrice nationale du PNA.</p> <p>Pas connu.</p>
31	<p>Temps annuel d'animation Nombre de structures/personnes membres du réseau Actions de communication entre tous les acteurs (brochure de présentation du plan, réunions, bulletins ...)</p> <p>Rapports annuels d'activité de l'animateur et tous rapports de réunions organisées</p>	<p>1 ETP pour l'animation nationale. Plusieurs dizaines, probablement plus d'une centaine. 1 brochure de présentation du plan, site Internet, bulletin de liaison semestriel, un COPIL national, participation de l'animatrice nationale à 8 réunions, manifestations et colloques en 2015 et 2016, soit 57 depuis le début de la mise en œuvre. 1 bilan annuel national (soit 5 en tout), 1 compte-rendu par COPIL (soit 5 en tout), un séminaire national de restitution.</p>

Actions déclinées (en cours ou prévues) dans les différentes régions depuis le lancement de la mise en œuvre

Actions	Alsace	Auvergne	Basse-Normandie	Bourgogne	Bretagne	Centre	Champagne-Ardenne	Languedoc-Roussillon	Limousin	Midi-Pyrénées	PACA	Pays de Loire	Poitou-Charentes	Rhône-Alpes
1		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
3					X						X			
4		X				X			X	X	X			X
5		X		X		X		X	X					
6		X	X	X				X			X			
7		X		X	X	X								
8		X			X	X								
9		X			X						X			
10		X			X				X					X
11		X		X	X	X		X	X		X		X	X
12		X	X	X	X	X				X	X		X	
13		X	X	X	X	X		X	X	X	X		X	X
14		X		X	X	X			X		X		X	
16		X	X			X			X	X	X		X	X
17		X	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X
18					X						X			
19		X			X	X			X	X	X	X		X
20			X		X			X	X	X		X		
21		X				X	X	X				X		X
22		X	X			X		X			X			
24		X			X			X	X					
25		X	X		X					X	X			X
26		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X
27		X	X		X	X	X	X	X	X	X			X
28		X	X	X	X		X	X	X			X	X	X
29		X		X	X		X	X			X	X	X	X
30		X												
31		X	X			X		X	X			X	X	X

BILANS FINANCIERS

Année 2015-2016

Région	Financier	Projet financé	Montant en €
Auvergne	DREAL Auvergne	Animation PRA 2015	2 880
	DREAL Auvergne	Etude génétique	3 915
	Cofinancement 2014-2015 AE Loire-Bretagne, CD 43, DREAL Auvergne, CEN Auvergne, Catiche Productions, Université de Liège, ASF	Etude du régime alimentaire de la Loutre	45 000
Bourgogne	AE Loire-Bretagne/Union Européenne	Suivi de la Loutre d'Europe en Bourgogne – Bassin de la Loire (Mise en œuvre du protocole régional de suivi, stratégie pour favoriser la dynamique de renforcement des populations et permettre la conservation de l'espèce en Bourgogne)	16 450
	AE Seine Normandie/Union Européenne	Suivi de la Loutre d'Europe en Bourgogne – Bassin de la Seine (animer le Groupe Loutre Bourgogne, suivre l'espèce, identifier les corridors de recolonisation, compiler les données, participer à l'étude génétique nationale, mise en place de mesures efficaces pour faciliter la reconquête de la Loutre en Bourgogne, solliciter les partenaires techniques, sensibiliser sur les enjeux de préservation et les problématiques liées aux mammifères aquatiques, décliner les actions prioritaires du Plan National d'Action, participer au réseau national)	8 810
Bretagne	CD 35	Prospections fronts de recolonisation et formations	505
	DIRO	Conseil/expertise à l'aménagement de passages à loutre	2 137
Centre	DREAL	Prospections collectives et animation du PRA	5 036
	AE Loire-Bretagne	Prospections collectives et analyses régime alimentaires	6 385
Champagne-Ardenne	DREAL CA	Marché public diagnostique régional	18 000
	DREAL ACAL site Châlons	Subvention animateur régional	3 000
Limousin	DREAL Limousin	Animation du PRA + étude génétique	5 200
	CR du Limousin	Etude génétique	1 000
	Limoges Métropole		6 000
	AE Loire-Bretagne		2 000
	AE Adour-Garonne		2 000
	EDF		3 000
	PNR Périgord-Limousin		500
	DREAL		Outil pédagogique Lulu
	CR Limousin	2 991	
	ENGIE	3 541	
Normandie (Basse et Haute)	AE SN	Animation 2015	24 500
	DREAL	Diagnostic pisciculture & passage TV	4 086
	AESN	Animation 2016	31 000
	DREAL	Formation ouvrage d'art pour diagnostics et droit de diffusion film pour soirées débat (2016)	2 000

Pays de la Loire	DREAL	Animation du PNA Loutre en PDL	6 000
	AE Loire-Bretagne	Répartition de la Loutre sur le bassin du Loir entre Bazouges et Vaas et expertise des ouvrages hydrauliques sous route (CPIE vallées de la Sarthe et du Loir)	6 300
	CD 72		2 700
	AE Loire-Bretagne	Préservation de la Loutre sur le Thouet et ses affluents (LPO Anjou)	3 160
	CD 49		1 360
	AE Loire-Bretagne	Programme régional d'actions pour la préservation de la Loutre d'Europe en PDL en 2014 (programme 2014-2016) (LPO Sarthe et Coordination LPO PDL)	23 853
	Région		14 557
	DIR Ouest	Suivi des ouvrages de la DIR Ouest et formation des agents en Mayenne (MNE)	4 000
DIR Ouest	Diagnostic d'ouvrages sur la RN 137 entre Rennes et Nantes (GMB)	1 200	
PACA	DREAL PACA	Animation PNA Loutre 2015	10 000

TOTAL	210 280 €
--------------	------------------

Financements			
National	Financier	Projets financés	Montants en €
	MEDDE/DREAL Limousin	Animation nationale 2014/2015-complément	9 134
	DREAL Limousin	Animation nationale 2016	17 000
	GEPMA	Déplacement conférence	145
	Muséum Stockholm	Déplacement conférence	413
	Fondation de France	Déplacement conférence	59

TOTAL	26 751 €
--------------	-----------------

**Récapitulatif du financement pour l'animation nationale
(subvention de l'Etat pour le poste d'animatrice du PNA)**

Année	Montant en €
2010-2011 (12 mois)	46 000
2011-2012 (12 mois)	40 000
2012-2013 (12 mois)	40 000
2013-2014 (12 mois)	40 000
2014-2015 (16 mois)	49 134
2016 (6 mois)	17 000

Récapitulatif des financements accordés pour le PNA Loutre

(total des sommes indiquées dans les bilans annuels, voir bilans précédents pour les détails)

Année	Régional	National
2010-2011	68 776	95 951
2012	297 864	46 440
2013	303 523	58 796
2014	382 136	71 288
2015-2016	210 280	26 751

Total	1 262 579	299 226
--------------	------------------	----------------

Total (régions + national)	1 561 804 €
-----------------------------------	--------------------

Ce bilan financier présente les crédits PNA du ministère en charge de l'écologie versés par les DREAL, ainsi que les financements autres, obtenus par les animateurs du PNA (national et régionaux) pour la mise en œuvre d'actions nationales et pour les déclinaisons régionales du plan. Il ne présente cependant pas la totalité des financements que les divers partenaires du PNA ont pu mobiliser pour mettre en place des actions s'inscrivant dans le PNA, les contributions indirectes, ainsi que l'ensemble du temps de travail salarié ou bénévole consacré à atteindre les objectifs du PNA.

CONCLUSION

Le PNA Loutre 2010-2015 a été mis en œuvre durant 6 ans au niveau national. De nombreux projets ont vu le jour, malgré les difficultés budgétaires qui ont freiné la mise en œuvre d'actions. Le budget total sur 6 ans, pour l'ensemble des régions et au niveau national s'élève à environ 1,5 millions d'euros (en totalisant les financements obtenus par les animateurs du plan au niveau national et régional, ce qui ne prend pas en compte la totalité du coût des actions menées par divers acteurs). La mobilisation de ces sommes a cependant été beaucoup plus chronophage que prévu, ce qui a remis en question le calendrier du plan. Les financements obtenus en région étaient généralement consacrés à quelques projets spécifiques et le manque de moyens a surtout impacté la mise en place de réseaux locaux, la coordination des actions, la communication entre les partenaires et la collecte d'informations.

Le bilan du plan a été globalement positif même si toutes les actions n'ont pas été mises en place en totalité, faute de moyens, de temps, d'opportunités et de porteurs de projets. Parmi les actions phares, le suivi de la répartition qui s'est considérablement développé et pour lequel les données sont aujourd'hui mieux centralisées, le travail sur la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture, les mesures pour réduire la mortalité routière avec une prise en compte beaucoup plus importante de cette problématique qui pourrait se traduire par l'aménagement de davantage de passages sous la chaussée dans les années à venir. Une étude menée sur le potentiel d'accueil pour la Loutre a mis en avant les secteurs où la recolonisation allait être plus difficile en raison principalement d'une densité de population humaine, d'une urbanisation et d'un trafic routier plus importants, associés à une moins grande disponibilité en milieux propices. Bien que faisant l'objet d'une action optionnelle, les analyses génétiques sont très prisées. Un des grands apports du plan a été le développement des échanges et le partage des expériences, ainsi que la communication sur l'espèce, qui est aujourd'hui mieux connue, à la fois des acteurs directement concernés par sa protection et du grand public. Plusieurs outils ont été créés (plaquettes, brochures, expositions, film...) et les partenaires du plan ont participé à de nombreuses conférences et autres manifestations. Une action originale, à la fois de protection et de communication, a été le lancement à l'échelle nationale de l'*Opération Havre de Paix*, qui n'existait qu'en Bretagne jusqu'en 2013 ; aujourd'hui, on compte plus d'une trentaine de ces sites privilégiés dans les autres régions, soit plus de 80 en tout. Il est important de signaler aussi que la Loutre est aujourd'hui mieux prise en compte dans les politiques publiques même si cela reste difficile à suivre et à chiffrer. Par contre, les initiatives pour le développement de la valorisation des loutres trouvées mortes n'ont donné que peu de résultats malgré les efforts entrepris, principalement en raison d'un manque de moyens et d'opportunités. Les démarches ont cependant permis d'optimiser la collecte de tissus pour les études génétiques et d'obtenir des informations beaucoup plus exhaustives que par le passé sur les découvertes de cadavres. La délivrance de dérogations à divers réseaux régionaux montre que cette action prendra sans doute de l'ampleur dans les années à venir, en lien avec une meilleure communication sur les menaces pesant sur l'espèce.

Pour clore la mise en œuvre du PNA en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015, un séminaire national portant sur les grands volets du PNA et présentant des actions phares, a eu lieu les 17 et 18 juin 2016 à Limoges. Il a rassemblé une centaine de participants enthousiastes.

Un PNA pour la conservation de la Loutre est en cours de rédaction et prendra le relais du plan qui vient de s'achever. Les PNA de conservation sont destinés aux espèces qui ne sont plus menacées de disparition mais qui nécessitent une surveillance afin que l'amélioration de l'état de conservation perdure, et aux espèces qui peuvent poser des problèmes de cohabitation avec les activités humaines, deux catégories dans lesquelles s'inscrit la Loutre. Ce nouvel outil, même s'il sera plus léger et ne bénéficiera pas d'une animation dédiée, devrait aider à faire perdurer le dynamisme engendré depuis déjà sept ans, le travail réalisé lors de la rédaction du PNA en 2009, ayant permis d'éveiller les esprits et de lancer des idées.

LEXIQUE

AE : Agence de l'Eau
ALEPE : Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement
ASF : Autoroutes du Sud de la France
ASTERS : Conservatoire départemental d'espaces naturels de Haute-Savoie
CDCFS : Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage
CEMAGREF : Centre National du Mécanisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et des Forêts
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CETE : Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement
CETMEF : Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales
CC : Communauté des Communes
CG : Conseil Général
CNR : Compagnie Nationale du Rhône
CoGard : Centre Ornithologique du Gard
COOPERE : Coordination Pour l'Education Relative à l'Environnement
CORA FS : Centre Ornithologique Rhône-Alpes Faune Sauvage
CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
CR : Conseil Régional
CRTVB : Comité Régional de la Trame Verte et bleue
CTMA : Contrat Territorial Milieux Aquatiques
DDT : Direction Départementale des Territoires
DIR : Direction Interrégionale des Routes
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDENN : Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle
EDF : Electricité de France
ENS : Espace Naturel Sensible
EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
FDC : Fédération Départementale des Chasseurs
FDPPMA : Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
FFCK : Fédération Française de Canoë-Kayak
FNC : Fédération Nationale des Chasseurs
GEPMA : Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
GMB : Groupe Mammalogique Breton
GMHL : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
GMN : Groupe Mammalogique Normand
GNLA : Groupe Naturaliste Loire-Atlantique
GOR : Groupe Ornithologique du Roussillon
IOSF : International Otter Survival Found
LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
MNE : Mayenne Nature Environnement
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
NMP : Nature Midi-Pyrénées
OHNE : Otter Habitat Network
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF : Office National des Forêts
OSG : Otter Specialist Group
PACA : Provence-Alpes-Côtes d'Azur
PIMP : Parc Interrégional du Marais Poitevin
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PNA : Plan National d'Actions
PNR : Parc Naturel Régional
PRA : Plan Régional d'Actions

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCAP : Stratégie nationale de Création d'Aires Protégées
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SD : Service Départemental
SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
SHNA : Société d'Histoire Naturelle d'Autun
SIG : Système d'Information Géographique
SNE : Sologne Nature Environnement
TVB : Trame Verte et Bleue
UFCS : Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WWF : World Wide Fund (Fonds Mondial pour la Nature)

REFERENCES

- BAGUET S. (2015). Etude de la répartition de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le bassin du loir et expertise des ouvrages hydrauliques sous route, dans le cadre du plan national d'actions pour la loutre. Rapport de stage de Master, Aix-Marseille Université, CPIE vallées de la Sarthe et du Loir, 69 p.
- CAUBLOT G. (2015). Expertise dans une pisciculture corrézienne. *L'Echo du PNA Loutre* 9 : 5.
- CAUBLOT G., MICHAUX J. & PIGNEUR L-M. (2015). Etude génétique de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* : Résultats de trois années de suivis – Limousin 2012-2015. GMHL, 75 p.
- CHENAVAL N. (2014). Evaluation des possibilités d'aménagement de passages à Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur les ouvrages hydrauliques du CEI de Savenay de la DIRO. GMB/DIRO, 7 p.
- CHENAVAL N. (2015). Evaluation des possibilités d'aménagement de passages à Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur les ouvrages hydrauliques de la DIRO sur la RN 137 entre Rennes et Nantes. GMB/DIRO, 12 p.
- DESGRANGES S. (2015). Préservation de la Loutre sur le Thouet et ses affluents. Expertise des ouvrages d'art. LPO Anjou/AE Loire Bretagne, 42 p.
- FAINE L. (2015). Expertises et émission télévisée en Normandie. *L'Echo du PNA Loutre* 8 : 6.
- FERME J. (2016). Plan National d'Actions en faveur de la Loutre...dans la presse et ailleurs. Revue de presse et synthèse des publications et actions de communication autour du PNA Loutre. SFPEM, 96 p. www.sfepm.org/pdf/RevuePressePNAOutre.pdf
- GAIDET N., MICHAUX J., DAUFRESNE T. (2015). Une méthode au poil. *L'Echo du PNA Loutre* 9 : 22-23.
- GEBOES A-L., ROSOUX R., LEMARCHAND C., HANSEN E. & LIBOIS R. (2016). Genetic diversity and population structure of the Eurasian otter (*Lutra lutra*) in France. *Mammal Research* (DOI 10.1007 :s13364-015-0258-5).
- GUYOT S. & QIONG HUI X. (2016). Plan National d'Actions – exemple de la Loutre d'Europe. Master Sciences de la Terre et Environnement, Ecologie, spécialité Biodiversité et Ecosystèmes continentaux. Université de Bordeaux. 12 p.
- HUREL P. (2015). Le Castor et la Loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2014. Réseau Mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84 p. www.oncfs.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_2015_Castor_Loutre_bassin_Loire_PHurel.pdf
- JACQUES H., CAPBER F., KUHN R. & BARTHELEMY V. (2015). Prise en charge d'une loutre en détresse : conduite à tenir et soins vétérinaires. SFPEM, 34 p. www.sfepm.org/pdf/Prise_en_charge_loutre_detresse.pdf
- KUHN R. (2009). Plan national d'actions en faveur de la loutre d'Europe *Lutra lutra* 2010-2015. SFPEM/MEEDDM, 108 p. + annexe. www.sfepm.org/pdf/PNALOutre.pdf
- KUHN R.A. (2010). Note on Hair-Sampling Devices for Eurasian Otters. IUCN Otter Spec. Group Bull 27(2) : 98-104. www.otterspecialistgroup.org/Bulletin/Volume27/Kuhn_2010.pdf
- KUHN R. (2011). L'essentiel du plan national d'actions. Agir pour la Loutre d'Europe 2010-2015, 12 p. www.sfepm.org/pdf/Brochure%20PNA%20Loutre.pdf

- KUHN R. (2012). Loutres et activités aquacoles : Synthèse des connaissances sur la problématique à l'échelle internationale. Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. SFPEM/DREAL Limousin, 33 p. + annexes. www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf
- KUHN R. (2016a). Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe. SFPEM, 16 p. www.sfepm.org/pdf/Guide_loutre_milieux.pdf
- KUHN R. (2016b). Rapport d'activités – Concilier la préservation de la Loutre d'Europe avec la production piscicole. SFPEM, 25 p. + annexes.
- KUHN R., BARTHELEMY V. & JACQUES H. (à paraître). Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe : retour sur cinq années de mise en œuvre. Actes du 38^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie.
- LEMARCHAND C. & LALLEMAND P. (2015). Rapport de visite de la pisciculture de Civadoux (Saint-Quentin-sur-Sauxillanges, Puy-de-Dôme). Préconisations d'aménagements en vue de la limitation de la prédation. Catiche Productions. 4 p.
- LEMARCHAND C. & BOULADE Y. (2015a). Suivi de la Loutre d'Eurasie (*Lutra lutra*) sur les retenues de Sarrans et de Labarthe (Vallée de la Truyère) lors de la reprise d'exploitation après vidange et travaux de structure. Catiche Productions/EDF.
- LEMARCHAND C. & BOULADE Y. (2015b). Collisions routières impliquant la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en Auvergne : synthèse et préconisations d'aménagements de sites routiers. Déclinaison du Plan National d'Actions. Catiche Productions – DREAL Auvergne, 68 p.
- LEMARCHAND C., GEBOES A-L., ROSOUX R., HANSEN E., BOULADE Y. & LIBOIS R. (2016). Diversité génétique de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en France. Focus sur le Massif central et la région Auvergne dans le cadre du Plan Régional d'Actions. Catiche Productions/DREAL Auvergne/Muséum d'Orléans, 20 p.
- LEMARCHAND C., BOULADE Y. & GOUILLOUX N. (2014). Inspections de sites de collisions routières impliquant la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et propositions d'aménagements. Catiche Productions/DIR Massif Central/DREAL Auvergne, 8 p.
- LEMARCHAND C., BOULADE Y. & GOUILLOUX N. (2015). Inspections d'aménagements de sites routiers destinés à limiter les collisions routières impliquant la loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Catiche Productions/DIR Massif Central/DREAL Auvergne, 6 p.
- LEMARCHAND C., BOULADE Y., ESNOUF S., LEGRAND R., GOUILLOUX N. & LIBOIS R. (2016). Régime alimentaire de la loutre d'Europe en Auvergne : variations spatiales et saisonnières entre deux sites d'études. Déclinaison pour l'Auvergne du Plan National d'Actions pour la loutre en France. CEN Auvergne - Catiche Productions – DREAL Auvergne, 30 p. + annexes.
- LERAT D., SIRUGUE D. & VARANGUIN N. (2015). Expertises et sensibilisation en Bourgogne. *L'Echo du PNA Loutre* 9 : 6.
- LERAT D., VARRANGUIN N. & SIRUGUE D. (2015). La Loutre d'Europe et les autres mammifères semi-aquatiques en Bourgogne. *Bourgogne Nature* 21/22 : 22-42.
- MARCHADOUR B. (2016). Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe - animation de la déclinaison régionale, rapport d'activités et bilan - année 2015. Coordination LPO Pays de la Loire, 22 p. + annexes.
- MARCHADOUR B. & BRUN J-C. (2014). Un programme d'actions régionales dans les Pays de la Loire. *L'Echo du PNA Loutre* 6, 5 - 6.

- MARCHADOUR B. & LECUREUR F. (2015). Programme régional d'actions pour la préservation de la Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire (2014-2016). Rapport d'activités 2014. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, LPO Sarthe, 41 p. + annexes.
- MARCHADOUR B. & LECUREUR F. (2016). Programme régional d'actions pour la préservation de la Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire (2014-2016). Rapport d'activités 2015. Coordination régionale LPO Pays-de-la-Loire/LPO Sarthe, 33 p. + annexes.
- MAURIE V., FOURNIER-CHAMBRILLON C. & FOURNIER P. (2015). Le Ponton à Vison et à Loutre. *L'Echo du PNA Loutre* 8 : 7-10.
- MEME-LAFOND B. & TOREL P-E. (2015). Analyse et proposition d'amélioration sur la N249, axe de rupture de continuité « Loutre ». LPO Anjou/AE Loire-Bretagne/DIRO, 57 p.
- MENAGE M. & SIMONNET F. (2014). Statut de la Loutre d'Europe et risque de mortalité routière sur les sites Natura 2000 « Rade de Brest – estuaire de l'Aulne », « Baie de Daoulas – anse du Poulmic ». GMB/PNR Armorique, 94 p. + annexes.
- PIGNEUR L-M. & MICHAUX J. (2014). Rapport scientifique concernant l'étude génétique d'échantillons de Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) de Lozère. Université de Liège/Université de Namur, 9 p.
- PIGNEUR L-M., CAUBLOT G., FOURNIER-CHAMBRILLON C., FOURNIER P. & MICHAUX J. (2014). Sur les traces de la Loutre dans le Limousin... *Echo du PNA Loutre* 7 : 5 – 7.
- PIGNEUR L-M., CAUBLOT G., FOURNIER-CHAMBRILLON C., FOURNIER P., GIRALDA-CARRERA G., GREMILLET X., MARC D., SIMONNET F., SOURP E., STEINMETZ J., URRAMAAYA F. & MICHAUX J. (2015). Génétique de la conservation de la Loutre d'Europe en France. Actes du 37^{ème} Colloque francophone de Mammalogie, *Bourgogne Nature* 21/22 : 175 – 180.
- PIGNEUR L-M., MARC D., FOURNIER P. FOURNIER-CHAMBRILLON C., STEINMETZ J. RIEU L. GIRALDA-CARRERA G., URRAMAAYA F. VAN DONINCK K. & MICHAUX J. (2014). La Loutre en France et Navarre. Actes du 36^{ème} Colloque francophone de Mammalogie, *Tais* 7 : 117 – 123 (téléchargeables sur www.naturemp.org/mammif2013/les-actes/).
- RAIMOND S. & KUHN R. (2015). La Loutre et les piscicultures : la protection des piscicultures face à la prédation par la Loutre d'Europe. Actes du 37^{ème} Colloque francophone de Mammalogie, *Bourgogne Nature* 21/22 : 211 – 216.
- RAIMOND S. (2012). Sites piscicoles en France et risques potentiels de prédation par la Loutre d'Europe. Objectifs Loutre/SFEPM/DREAL Limousin, 52 p.
- RAIMOND S. (2015a). Prédation par la Loutre dans la pisciculture des Bardissières, 19130 Vignols. Objectif Loutres/GMHL/DREAL Limousin, 25 p.
- RAIMOND S. (2015b). Prédation par la Loutre dans la salmoniculture de Moon-sur-Elle, Le Moulin Hébert, 50680 Moon-sur-Elle. Objectif Loutres/GMN/SFEPM/DREAL Limousin, 24 p.
- RAIMOND S. (2015c). Prédation par la Loutre dans la pisciculture fédérale du Houx, 50660 Valcanville. Objectif Loutres/GMN/SFEPM/DREAL Limousin, 24 p.
- RAIMOND S. (2015d). Prédation par la Loutre dans la pisciculture fédérale de Mery-Corbon, 14360 Mery-Corbon. Objectif Loutres/GMN/SFEPM/DREAL Limousin, 25 p.
- RAIMOND S. (2015e). Prédation par la Loutre dans les piscicultures du Morvan, EPLEFPA du MORVAN, 58120 Château-Chinon. Objectif Loutres/SHNA, 31 p.

- RAIMOND S. (2015f). Prédation par la Loutre dans la pisciculture du Moulin de Tala, 58140 Brassy. Objectif Loutres/SHNA, 28 p.
- RAIMOND S. (2015g). Prédation par la Loutre dans la pisciculture du Moulin de la Petite Verrière, 71400 La Petite-Verrière. Objectif Loutres/SHNA, 22 p.
- RAIMOND S. (2016a). Prédation par la Loutre dans la pisciculture de Toul Borzo, 22720 Plésidy. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 22 p.
- RAIMOND S. (2016b). Prédation par la Loutre dans la pisciculture du Moulin du Parc, 22720 Plésidy. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 28 p.
- RAIMOND S. (2016c). Prédation par la Loutre dans la pisciculture Armorvifs, 22400 Kerpert. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 22 p.
- SAVOURE-SOUBELET A., WITTE I., FLAMME L., GRECH G. & HAFFNER P. (2015). Détermination du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) par secteur géographique en France métropolitaine. *Revue d'Ecologie (Terre et Vie)* 70 (4) : 293-313.
- SIMMONET F. (2010). Statut et conservation de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le Parc naturel marin d'Iroise. GMB/PNMI, 50 p. http://gmb.asso.fr/PDF/Rapport_Etude_Loutre_PNMI.pdf
- SIMMONET F. & GREMILLET X. (2015). Bilan de trois décennies de suivi de la recolonisation de la Bretagne par la Loutre d'Europe. Actes du 37^{ème} Colloque francophone de Mammalogie, *Bourgogne Nature* 21/22 : 181 – 191.
- SIMONNET F. & LE CAMPION T. (2016). Bilan des actions menées dans le département de l'Ille et Vilaine – prospections et animations du réseau – année 2015. GMB/Département Ille et Vilaine, 16 p.
- TEXIER A. & MONTFORT D. (2015). Un réseau régional pour collecter les données de mortalité de la Loutre d'Europe ainsi que des prélèvements pour analyses génétiques en Pays de la Loire. *Echo du PNA Loutre* 9 : 7.
- TROADEC L. (2014). Le retour de la loutre d'Europe en Rade de Brest : la promesse d'un ancrage en mer ? *Les cahiers naturalistes de l'observatoire marin* 3 : 25-36.
- TROMBERT R. & SORDELLO R. (à paraître). Analyse de la prise en compte mutuelle des Plans nationaux d'actions et des Schémas régionaux de cohérence écologique. MNHN, Service du patrimoine naturel.
- TROMBERT R. (2016). Evaluation de la prise en compte mutuelle de deux documents : PNA et SRCE. Rapport de stage Master 2 BEEB. ULB/MNHN. 52 p. + annexe.
- VARANGUIN N., VILCOT V. LERAT D. & SIRUGUE D. (2015). Chronique de la Loutre d'Europe en Bourgogne : des résultats encourageants ! Actes du 37^{ème} Colloque francophone de Mammalogie, *Bourgogne Nature* 21/22 : 193 – 209.
- VENENCIE L. (2016). Trame verte et bleue et plan national d'action (PNA) en faveur des espèces menacées : quelle synergie ? Étude du PNA Loutre d'Europe dans la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Mémoire D.U. Biodiversité, écosystèmes, territoires. Université de Lorraine/MEEM, 38 p. + annexes.

ANNEXES

Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des animateurs régionaux de plan

Région	Référent DREAL	Animateur régional
Alsace	charline.boissard@developpement-durable.gouv.fr	
Aquitaine	andy.papacotsia@developpement-durable.gouv.fr	
Auvergne	sandrine.coulaud@developpement-durable.gouv.fr	charles.lemarchand@hotmail.fr
Basse-Normandie	florent.clet@developpement-durable.gouv.fr	gmnm@gmn.asso.fr
Bourgogne	damien.marage@developpement-durable.gouv.fr philippe.pagniez@developpement-durable.gouv.fr	shna.autun@orange.fr
Bretagne	nicolas.ampen@developpement-durable.gouv.fr	franck.simonnet@gmb.asso.fr
Centre	yvonnick.lesaux@developpement-durable.gouv.fr	paul.hurel@oncfs.gouv.fr
Champagne-Ardenne	frederic.lisack@developpement-durable.gouv.fr	christophe.herve@lpo.fr remi.hanotel@lpo.fr
Languedoc-Roussillon	luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr	alepe-dir@wanadoo.fr (Fabien Sané)
Limousin	veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr	g.caublot@gmhl.asso.fr (Gaëlle Caublot)
Lorraine	marie-pierre.laigre@developpement-durable.gouv.fr alain.lercher@developpement-durable.gouv.fr	
Midi-Pyrénées	nathalie.fropier@developpement-durable.gouv.fr	frederic.neri@espaces-naturels.fr julien.steinmetz@oncfs.gouv.fr
PACA	robin.rolland@developpement-durable.gouv.fr	pierre.rigaux@lpo.fr
Pays de Loire	arnaud.le-neve@developpement-durable.gouv.fr	benoit.marchadour@lpo.fr jean-christophe.brun@oncfs.gouv.fr
Poitou-Charentes	aurore.perrault@developpement-durable.gouv.fr	
Rhône-Alpes	freddy.andrieu@developpement-durable.gouv.fr jean-luc.carrio@developpement-durable.gouv.fr	direction.rhone-alpes@lpo.fr (Véronique Lebret) direction.loire@lpo.fr (Sébastien Teyssier)

Annexe 2 :

Liens auxquels télécharger les plans régionaux

Auvergne : www.sfepm.org/pdf/PRA_Auvergne.pdf

Centre : www.sfepm.org/pdf/PRA_Centre.pdf

Limousin : www.sfepm.org/pdf/PRA_Limousin.pdf

Normandie : www.sfepm.org/pdf/PRA_Normandie.pdf

Pays-de-la-Loire : www.sfepm.org/pdf/PRA_PDL.pdf

Liens auxquels télécharger les comptes-rendus de réunions en région en 2015/2016

Auvergne : www.sfepm.org/pdf/CR_Auvergne_2016.pdf

Centre : www.sfepm.org/pdf/CR_Centre_2016.pdf

Champagne-Ardenne : www.sfepm.org/pdf/CR_CA_2016.pdf

Pays de la Loire : www.sfepm.org/pdf/CR_PDL_2016.pdf

Liens auxquels télécharger les bilans régionaux 2015/2016

Pays de la Loire : www.sfepm.org/pdf/PDL_2015.pdf



SAINT-BRISSON ■ Le groupe Loutre en Bourgogne a observé des traces de la présence du mammifère

De nouveaux signes tangibles du retour de la loutre

La loutre d'Europe est de nouveau présente dans le Morvan, même si certains s'accordaient à dire qu'elle n'avait jamais disparu. Depuis 2010, des indices formels le constatent.

C'est un animal nocturne, solitaire, difficile à observer, mais les empreintes et ses excréments sont des indices observables et reconnaissables.

Les membres du Groupe Loutre Bourgogne (*) se sont rendus sur le terrain. Treize carrés de prospection ont été auscultés et trente-deux empreintes ont été collectées, essentiellement en bordure de la Cure, du Cousin, du Ternin et du Caillot.

Ces marques de présence sont déposées tout au long de son territoire sur des supports bien en vue au bord de l'eau tel que les rochers, les racines ou les vieux troncs couchés. Les empreintes sont noirâtres à verdâ-



TERRAIN. Le groupe Loutre en Bourgogne est conduit par Damien Lerat, et est composé de naturalistes.

tres revêtues de matière gluante, les restes de repas sont très caractéristiques, notamment les écailles, arêtes et vertèbres de

poissons ou ossements de batraciens.

D'autres indices de sa présence peuvent être aussi repérables

tels que les taches d'urines, les coulées, les toboggans et places de ressuï qui sont les lieux où la Loutre entretient sa fourrure en

se roulant dans l'herbe.

En Bourgogne, la loutre vit près des ruisseaux, des rivières, des fleuves, des canaux, des tourbières, des étangs et grands réservoirs, des bras morts et marais. Son excellente vue ainsi que ses moustaches lui permettent de détecter ses proies et ses obstacles sous l'eau. C'est un mammifère parfaitement adapté à la vie aquatique.

C'est à partir des années 70 que ce mammifère a quasiment disparu de la faune régionale. Les nouvelles prospections conduites cette année sont prometteuses et démontrent son retour en Morvan et de plus en plus souvent sur la Loire et l'Allier central. ■

(*) Le groupe Loutre est informel, il est animé par la Société d'histoire naturelle d'Autun en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Sa mission consiste à mener des actions sur l'espèce dans la région.

JDC. M. Aurip.

Une véritable investigation sur les traces de la loutre

La Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA) a organisé une sortie découverte assez inédite samedi dernier sur le thème des animaux mammifères semi-aquatiques et nocturnes de Bourgogne dont la célèbre loutre d'Europe.

Une cinquantaine de passionnés de nature se sont retrouvés samedi matin place de la mairie où Damien Lerat chargé d'études de la faune sauvage à la SHNA les a accueillis et exposé le programme de cette animation afin de mieux comprendre la vie de ces mammifères.



Damien Lerat conduisant des passionnés de nature en rive d'un étang du Curier. Photo Thierry Manuel

Après quelques kilomètres parcourus en covoiturage en direction des étangs du Curier et de la rivière la

Drée en pays épinacois, les enquêteurs du jour, sous la conduite de Damien Lerat, ont progressé méthodique-

ment le long des rives des étangs et de la rivière pour débusquer les indices de la présence de ces animaux

qui ne se déplacent pratiquement que la nuit.

Une enquête qui a permis de visionner très précisément les passages, les différents marquages de territoire et empreintes laissées par ces mammifères nocturnes semi-aquatiques comme la loutre, le ragondin, le rat musqué, le putois d'Europe, la musaraigne aquatique, le campagnol et amphibie, le rat surmulot... Tout remarquable cependant des empreintes de chats et chiens domestiques.

INFO www.shna-autun.net

SAINT-BRISSON ■ Bilan d'une année de suivi au service d'une espèce bourguignonne menacée

JDC
31-Dec

La loutre toujours présente en Morvan

Le Groupe loutre Bourgogne est en charge de surveiller et de favoriser la réinstallation de la loutre dans notre région. Chose faite avec sa présence permanente dans le Morvan, la Loire et l'Allier.

Le Groupe loutre Bourgogne a tenu, récemment, une réunion générale à la Maison du Parc naturel régional du Morvan, à Saint-Brissson. Vingt-cinq bénévoles sont venus assister au bilan d'une année de suivi et d'actions effectués en faveur de la loutre d'Europe.

L'association recherche des bénévoles

Ce groupe informel, animé par la Société d'histoire naturelle d'Autun, en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, a pour mission de favoriser les échanges d'informations, de compétences, d'harmoniser et mener



des actions sur l'espèce dans la région.

Ce suivi régional de la loutre d'Europe a été une action majeure en 2015. Un protocole national consiste à rechercher des indices de présence (empreintes, tâches d'urine, reste de repas...) le long des cours d'eau, sur des cailloux qui ressortent des rivières, dessous de ponts, banquettes de ponts, confluen-

ces de rivières et ruisseaux, racines qui ressortent en bord de berges, digues d'étangs sur des mailles de 10 km.

C'est ainsi que l'on a pu déceler cette présence. La mise en place des havres de paix et la communication avec, notamment, les pêcheurs, a contribué largement à cette reconquête. Au printemps dernier, sur treize zones prospectées durant un

week-end, cinq se sont avérées positives.

Depuis 2011, la collecte d'informations a été multipliée par cinq. L'association protège cette réinstallation, notamment auprès des piscicultures de la région. Dernièrement, des techniciens sont venus apporter des conseils techniques et financiers au site de Corancy et de Vernemoux, sur la commune

d'Arleuf. Il est possible de participer à la vie du Groupe loutre Bourgogne. Elle recherche des bénévoles lors des prospections et des propriétaires de terrains pouvant accueillir ce mammifère ; celui-ci pourra alors être labellisé havre de paix pour la loutre. Pour en savoir plus sur la loutre d'Europe : Damien Lerat, coordinateur du groupe loutre Bourgogne à la société d'histoire naturelle d'Autun, shna.damien@orange.fr ou au 03.86.78.79.44. ■

CHIFFRES

Une maille est une zone de 10 km par 10 km. Sur 64 mailles prospectées en 2015, 23 révèlent la présence de la loutre d'Europe. 427 sites ont été prospectés, 154 nouvelles données récoltées, soit cinq fois plus que sur la période 2000 à 2011. 4 zones où la loutre semble présente de manière permanente : Nord-Ouest du Morvan, Haut-Morvan, Sud-Est du Morvan, la Loire et l'Allier. Entre 2014 et 2015 : 12 mailles positives en plus, 13 mailles prospectées dont 5 positives durant un week-end de prospection organisé début mars, dans le Morvan. ■

Annexe 4 : présentation du projet de cartographie en ligne de la répartition de la Loutre d'Europe et des cas de mortalité de l'espèce

PROJET DE CARTOGRAPHIE EN LIGNE DE LA REPARTITION DE LA LOUTRE D'EUROPE ET DES CAS DE MORTALITE DE L'ESPECE

dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

CONTEXTE

La Loutre d'Europe fait actuellement l'objet d'un Plan National d'Actions (PNA), animé à l'échelle nationale par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM).

Parmi les actions prioritaires du plan figure la mise en place d'une actualisation régulière de la carte de répartition nationale de l'espèce. Cette actualisation régulière se justifie d'autant plus que la Loutre d'Europe est une espèce protégée dont l'aire de répartition est en constante évolution. La mise en oeuvre de cette action implique, dans un premier temps, un développement et une meilleure organisation du suivi sur le terrain et dans un second temps, une centralisation et restitution régulière des données recueillies, via un support adapté aux enjeux.

Un autre besoin identifié est la nécessité de collecter, de centraliser et de diffuser les informations sur les cas de mortalité, principalement les cas de mortalité routière, considérée comme étant l'une des principales menaces actuelles pour l'espèce.

Cartes de répartition de la Loutre d'Europe

Une carte de répartition de l'espèce a été réalisée en 2009 pour le plan d'actions ; elle représente des données collectées entre 1999 et 2009 sous forme de mailles positives 10x10 km du réseau **Lambert 93** (figure 1). Si cette carte donne une bonne image globale de la répartition, elle est cependant incomplète (comme les autres cartes réalisées précédemment) en raison de difficultés dans la centralisation des données (difficultés de collecter toutes les données, d'identifier tous les observateurs) et d'un manque de suivi sur le terrain dans certaines régions.

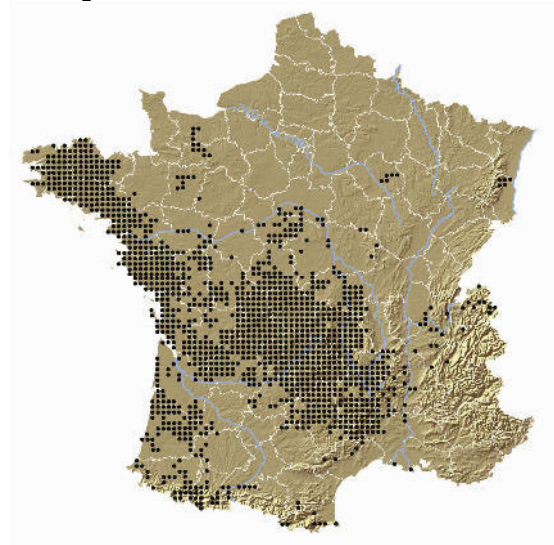


Figure 1 : carte de la répartition de la Loutre d'Europe en France, issue du PNA Loutre, réalisée en 2009
(© SPN/MNHN et SFPEM)

Une autre carte réalisée en 2013 (mais attention, mailles 10x10 km **LAEA**) pour l'évaluation de l'état de conservation des espèces de la Directive Habitat (Eval N2000) montre quelques progrès (figure 2) grâce au développement des liens avec les détenteurs de données et à l'intensification du suivi de l'espèce.

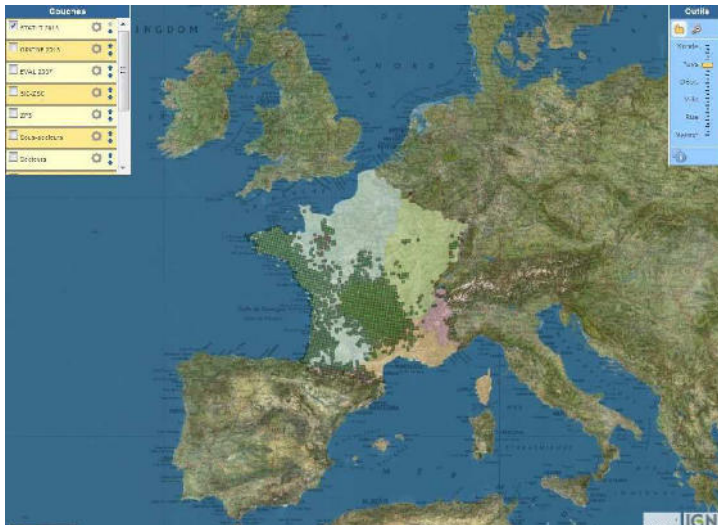


Figure 2 : carte de la répartition de la Loutre d'Europe en France, réalisée dans le cadre du rapportage Natura 2000 en 2013

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/espece/60630>

Source : Groupe de coordination mammifères terrestres (ONCFS, SFPEM et MNHN/SPN)

Objectifs et méthodes du PNA Loutre

Répartition :

Le PNA Loutre prévoit de réaliser un suivi selon une méthode standardisée et une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre en France (actions 1 « Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe » & 2 « Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation »).

Une nouvelle carte doit être obtenue en fin de plan.

Les résultats seront représentés sous forme de mailles positives 10x10 km du réseau Lambert 93 et de mailles négatives (négatives selon la méthode standard).

Méthode standard :

La méthode standard du PNA est basée sur la méthode du Groupe Loutre de l'UICN. Elle consiste à prospecter quatre points (généralement un pont) choisis au sein d'une maille 10x10 km, plus 600 m de rive d'un seul tenant (à partir du point, sur une seule rive).

Dès qu'un indice de présence est trouvé, la maille est notée positive, il n'y a donc pas nécessité de prospecter systématiquement tous les points.

Si les 4 points (plus les 600 m) sont prospectés sans qu'un indice ne soit trouvé, la maille est notée négative.

Chaque point doit être prospecté au moins une fois tous les 4 ans.

La méthode standard UICN utilise le maillage UTM alors que **dans la méthode standard du PNA Loutre, les points sont choisis au sein de mailles 10x10 km du maillage Lambert 93.**

Cette méthode correspond à un **minimum de prospection**, elle peut donc être compatible avec d'autres méthodes qui visent un suivi plus poussé.

Nous constatons aujourd'hui que le suivi de l'espèce sur le terrain s'est considérablement développé depuis 2010, dans le cadre du PNA et aussi des atlas régionaux de répartition des mammifères et d'autres programmes. Le nombre d'observateurs a augmenté grâce au travail de communication mené sur l'espèce et aux nombreuses sessions de formation sur la reconnaissance des indices de présence.

Une meilleure communication et coordination a permis d'améliorer la centralisation des données. Une grande partie des données collectées sont disponibles dans les atlas régionaux publiés, sur diverses cartes réalisées à l'échelle locale et sur des bases de données départementales ou régionales. Il s'agit aujourd'hui de centraliser ces informations à l'échelle nationale, afin d'atteindre l'objectif de l'action 1 du PNA.

Mortalité :

Le recueil d'informations sur les cas de mortalité correspond à deux actions du plan. Tout d'abord l'action 17 « Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules » qui prévoit de répertorier les cas de mortalité sur la route, ainsi que l'action 26 « mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres » qui prévoit de collecter, à minima, l'information sur chaque cadavre découvert, même si celui-ci n'est pas collecté ; un protocole sur la valorisation des spécimens de loutre trouvés morts a été rédigé dans le cadre du PNA et le niveau 1 de ce protocole, qui s'applique à tous les cadavres de loutres trouvés, précise les informations à relever.

Des informations sur les cas de mortalité sont collectées dans toutes les régions, notamment via les bases de données départementales ou régionales, mais de façon plus ou moins exhaustive selon l'organisation des réseaux.

L'objectif est aujourd'hui de centraliser à l'échelle nationale les données existantes sur les cas de mortalité, tout en optimisant la collecte de ces informations par les structures locales. Un besoin de centraliser l'information de la manière la plus complète possible et en évitant les doublons a été mis en évidence ; ceci implique de collecter, à minima, le point GPS et la date pour chaque cadavre découvert.

VERS UN OUTIL EN LIGNE

Objectifs

L'aire de répartition de la Loutre est en constante évolution en raison de la progression de l'espèce et de l'intensification du suivi. Une réactualisation de la carte nationale tous les 4-5 ans paraît donc insuffisante. Il faudrait envisager une réactualisation à minima tous les ans. Il a été proposé de réaliser une carte dynamique en ligne pour faciliter cette actualisation régulière, avec des données, toujours par maille 10x10 km L93, représentées sur une image satellitaire zoomable (comme pour le rapportage Natura 2000, voir figure 2). Les données sur les cas de mortalité (point de découverte des cadavres) pourraient également être représentées sur cette carte.

Les membres du COPIL du PNA Loutre et les membres du Groupe Loutre de la SFEPM ont approuvés la création de cet **outil cartographique dynamique en ligne, consultable par le public et représentant la répartition de l'espèce par maille 10x10 km L93 ainsi que les cas de découverte de cadavres de loutres.**

Les informations demandées seront donc des données agrégées pour la répartition et des données brutes pour les cas de mortalité.

Cet outil en ligne pourra être complété ultérieurement en vue de devenir un atlas en ligne des Mammifères de France. Cependant dans le présent document, nous développerons uniquement la partie « Loutre ».

Intérêts

Comme déjà évoqué, un outil en ligne faciliterait une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre en France.

La carte serait facilement accessible.

La représentation sur une carte satellitaire zoomable permet de visualiser la répartition sur l'ensemble de la France mais également, en zoomant, d'avoir une vision plus précise et, par exemple, de vérifier si une localité est au sein de l'aire de répartition de l'espèce (figure 3).

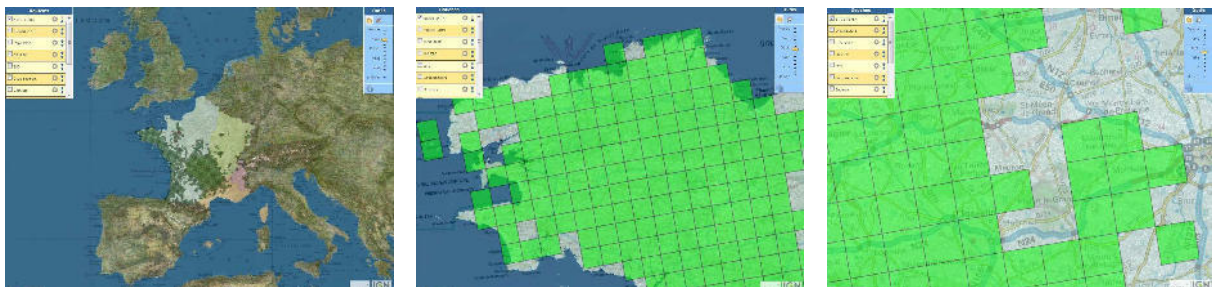


Figure 3 : zoom sur la répartition de la Loutre en France (sur Géoportail)

Les informations diffusées sous cette forme pourront être utilisées, notamment, dans le cadre d'études d'impact (pour savoir si le projet se localise au sein de ou à proximité de l'aire de répartition de l'espèce) et dans le cadre de l'application de l'arrêté ministériel du 24 mars 2014 qui stipule que l'usage des pièges de catégories 2 et 5 (pièges tuants) est interdit sur les abords des cours d'eau et bras morts, marais, canaux, plans d'eau et étangs, jusqu'à la distance de 200 m de la rive, dans les secteurs dont la liste est fixée par arrêté préfectoral annuel où la présence de la Loutre d'Europe est avérée. Pour l'élaboration de ces arrêtés préfectoraux, une carte « officielle » du PNA a déjà été demandée, afin d'éviter que les secteurs définis ne soient contestés.

L'échelle 10x10 km est pertinente au vu de la taille des domaines vitaux des loutres et de leurs capacités de déplacement, y compris en milieu terrestre.

Pour les cas de mortalité, un besoin de centraliser l'information de la manière la plus complète possible et en évitant les doublons a été mis en évidence ; ceci implique de collecter, à minima, le point GPS et la date pour chaque cadavre découvert. Les avantages de représenter ces informations sur une cartographie dynamique en ligne sont :

- cela permet une représentation des cas de mortalité dans toute la France,
- l'information est accessible à tous,
- cela peut être un outil de sensibilisation (en particulier sur la mortalité routière),
- cela facilite la valorisation des contributeurs (personne qui a trouvé le cadavre, structure qui a collecté l'information, voire le cadavre),
- cela peut motiver la mise en place de réseaux et éviter les oublis. En effet, une représentation des résultats sur un support rendu public, surtout un support dynamique en ligne, rend la participation plus motivante et cela favorise aussi la communication sur l'opération ; le public peut être rendu plus attentif à d'éventuels cadavres de loutres et les personnes ayant des informations trouveront plus facilement à qui les faire parvenir. Ceci dynamisera le fonctionnement de réseaux de collecte

d'informations sur les cadavres. Aussi, les cas de mortalité étant visualisés sur une carte, des oublis pourraient être repérés et signalés, des zones non renseignées seront mises en évidence, ce qui pourra inciter de nouveaux participants à se mobiliser. De manière générale, l'outil peut optimiser non seulement la valorisation des données mais aussi leur collecte et l'information obtenue sera d'autant plus complète. L'outil peut encourager des observateurs à prendre contact.

FONCTIONNEMENT DE L'OUTIL EN LIGNE

Implication des coordinateurs

Les informations représentées sur la carte en ligne, pour la répartition, tout comme pour les cas de mortalité, seront renseignées par des coordinateurs régionaux du projet (qui pourront être les correspondants du Groupe Loutre de la SFEPM).

Les données devront être importées directement par les coordinateurs régionaux qui auront accès à l'outil (des codes d'accès leurs seront fournis). Les coordinateurs pourront accéder à l'historique de leurs imports et les modifier à tout moment.

Un tableau Excel sera transmis à chaque coordinateur pour indiquer les informations à importer sur le portail (pas de saisie en ligne).

La possibilité de faire des passerelles avec les bases en ligne existantes devra être étudiée.

Les données pourront être exportées par l'administrateur du site.

Chaque coordinateur régional devra au préalable centraliser de la manière la plus exhaustive possible les données disponibles dans sa région.

Les jeux de données disponibles en région comprennent le plus souvent des données issues du milieu associatif ainsi que des données issues d'autres structures, selon les partenariats mis en place localement. Au besoin, de nouveaux partenariats pourront être mis en place, avec l'appui de la SFEPM si nécessaire (à titre indicatif, une convention entre la SFEPM et l'ONCFS pour la transmission des informations sur la répartition et sur les cas de mortalité, sur le territoire national, a été proposée).

Des conventions rappelant le rôle de chacun et précisant les droits d'utilisation des données seront signées entre la SFEPM et chaque organisme coordinateur.

La liste de tous les coordinateurs régionaux (organisme et personne(s) référente(s)) figurera sur l'outil en ligne, pour les valoriser et pour que d'éventuels observateurs souhaitant communiquer des informations sachent qui contacter dans leur région. Les logos de chaque organisme, ainsi que les liens vers leur site Internet et leur site de saisie en ligne régional (sites départementaux le cas échéant) figureront sur cette page. Des coordinateurs départementaux pourront être affichés sur cette page mais l'importation des données sur l'outil en ligne devra être faite, dans la mesure du possible, par une seule personne par région, dans un souci de simplicité.

L'outil comprendra également une page de remerciements où figureront notamment les noms des contributeurs (coordinateurs régionaux, autres organismes ayant contribué, observateurs, financeurs).

Éléments à renseigner

Répartition

Les éléments à renseigner pour la répartition sont, pour chaque année, les numéros des mailles positives, ainsi que les numéros des mailles négatives. Les mailles positives sont celles où la présence de l'espèce a été détectée par la découverte d'un indice de présence (uniquement **épreinte** ou **empreinte fiable**), d'un **cadavre** ou **l'observation** d'un individu par un observateur fiable, ou un piège photo ou vidéo.

Les mailles négatives sont à indiquer **uniquement si celles-ci ont été prospectées selon la méthode standard**. Si la prospection de la maille en question s'est faite à cheval sur deux ans, il faut indiquer l'année de fin de prospection (par exemple si maille prospectée durant l'hiver 2014-2015, mettre 2015 dans « année »).

Il faut indiquer si la méthode utilisée est la méthode standard ou une autre méthode. Sont également à renseigner l'organisme coordinateur régional, qui a donc importé les données pour sa région. Le coordinateur a la possibilité d'indiquer des noms d'autres structures ou personnes qui seront à citer et à remercier, par exemple des observateurs et des organismes ayant transmis des données pour la maille.

Tableau 1 : éléments à renseigner pour la répartition (*champs obligatoires)

Espèce*	Code SIG Maille 10*10 km L93*	Année*	Positive ou négative (négative selon méthode standard)*	Méthode (standard ou autre)*	Source		Remarques éventuelles
					Coordinateur*	Contributeurs à citer	
LLU	10kmL93						
LLU	10kmL93						
LLU	10kmL93						

Descriptif du tableau

Espèce	Espèce (cf "codes")
Code SIG maille	Code SIG de la maille 10x10 km concernée en Lambert 93, par exemple E044N685
Année	Année des observations (il doit y avoir un fichier par année)
Positive ou négative	Positive si espèce contactée dans la maille l'année en question (épreinte ou empreinte, cadavre ou observation visuelle si fiable), "négative" est à noter uniquement si la maille a été prospectée selon la méthode standard du PNA (Méthode Groupe Loutre UICN modifiée), c'est-à-dire prospection de 4 points plus 600 m à partir de chaque point), et ce en moins de 4 ans (cf PNA Loutre). Si la prospection de la maille s'est faite à cheval sur deux années, indiquer l'année de fin de prospection.
Méthode standard	Indiquer si méthode standard (cf plus haut) ou autre (cf "codes")
Coordinateur	Organisme ayant rempli le tableau
Contributeurs	Autres organismes/personnes à citer ayant transmis des données relatives à la maille concernée (observateurs, structures ayant transmis des données)

Codes

Codes "Espèce"

Espèce	Code
Loutre d'Europe	LLU

Codes "Positive-négative"

Positive	POSITIVE
Négative	NEGATIVE

Codes "Méthode"

Méthode standard PNA	STANDARD
Autre méthode ou observation(s) aléatoire(s)	AUTRE

Mortalité

Les éléments à renseigner sont ceux qui figurent sur la fiche 1 du protocole de valorisation des spécimens de loutre découverts morts, à remplir pour chaque cadavre découvert.

Tableau 2 : éléments à renseigner pour la répartition (*champs obligatoires)

Numéro de l'animal*	Coordonnées GPS (WGS84)*		Date*	Source			Cause mortalité*	Sexe	Cada-vre/prélèv. conservé	Lieu(x) de conser-vation	Remar-ques
	X	Y		Coordina-teur*	Nom structure /personne transmettant l'information	Nom décou-veur					

Descriptif du tableau

N° de l'animal	LLU_AnnéeMoisJour_Code INSEE commune_N° d'ordre pour le jour
Coordonnées	Coordonnées GPS en WGS 84
Date	Date de découverte du cadavre en JJ/MM/AAAA
Coordinateur	Organisme ayant rempli le tableau
Nom structure/personne transmettant l'information	Organisme ou personne ayant transmis l'information au coordinateur, si différent du découvreur
Nom découvreur	Organisme ou personne ayant découvert le cadavre, s'il doit être cité
Cause mortalité	Cause de mortalité identifiée (cf "codes")
Sexe	Sexe du cadavre (cf "codes")
Cadavre/prélèv. conservé	Indiquer si le cadavre entier ou des prélèvements ont été conservés (cf "codes")
Lieu(x) de conservation	Indiquer le(s) lieu(x) où le cadavre ou des prélèvements sont conservés, le cas échéant

Codes

Codes "cause mortalité"

Cause mortalité	Codes
Mortalité routière	ROUTE
Piège	PIEGE
Tir(s)	TIR
Empoisonnement	POISON
Pathologie	PATHOL
Autre	AUTRE
Indéterminé	INDET

Codes "sexe"

Mâle	M
Femelle	F
Indéterminé	INDET

Codes "cadavre/prélèv."

Le cadavre ou des prélèvements ont été conservés	OUI
Aucune conservation	NON

Fréquence de transmission des informations

Les données seront demandées pour chaque année. Les coordinateurs seront invités à importer leurs données pour l'année écoulée lors du premier trimestre de l'année suivante.

Au moment du lancement de l'outil, les données, toujours par année, seront demandées pour une période allant de l'année 2006 (incluse), à l'année précédant le lancement de l'outil (2015), ce qui permettra d'avoir un jeu de données sur 10 ans.

Une actualisation annuelle sera ensuite demandée, comme mentionnée plus haut.

Le coordinateur pourra actualiser les données plus régulièrement s'il juge cela pertinent, notamment s'il souhaite faire apparaître une récente découverte particulièrement intéressante (par exemple présence de l'espèce dans un nouveau département).

Représentation des informations

Répartition de l'espèce :

Les données par maille 10x10 km L93 seront représentées sur une carte satellitaire zoomable (comme sur les figures 2&3).

Une représentation sur un fond de carte faisant apparaître régions et départements sera également proposée (fichier PNG).

En cliquant sur la maille, l'observateur pourra faire apparaître :

- son numéro,
- la dernière année d'observation dans la maille,
- la source selon les informations indiquées dans les colonnes « source » du tableau 1, c'est-à-dire le coordinateur régional et d'autres contributeurs que le coordinateur aura éventuellement indiqués.

La liste des communes au sein de la maille sera également disponible (par clic).

Mailles positives :

Les mailles positives apparaîtront sur la carte en vert dans un souci de concordance avec la carte réalisée pour le rapportage Natura 2000 (fig. 2 & 3) et avec les cartes réalisées à l'échelle européenne par le Groupe Loutre UICN.

Mailles non renseignées :

Les mailles non renseignées n'apparaissent pas.

Mailles négatives :

Les mailles négatives apparaîtront, si l'utilisateur choisit cette fonctionnalité, en gris clair, toujours dans un souci de concordance avec les cartes réalisées à l'échelle européenne par le Groupe Loutre UICN.

Nous rappelons que seules les mailles prospectées selon la méthode standard peuvent être notées négatives. Une maille reste négative pendant 4 ans, sauf bien sûr si l'espèce y est détectée, elle passe alors en positive. Si la maille n'est pas renseignée pendant plus de 4 ans, elle passe en « non renseignée » et n'apparaît donc plus.

Périodes :

Pour la Loutre d'Europe, il est plus pertinent de représenter les données sur des périodes de plusieurs années.

L'utilisateur pourra faire apparaître les mailles pour une période de 10 ans (donc 2006-2015 au moment du lancement de l'outil). Au cours du temps, les données anciennes pourront ne plus apparaître et seules les données des dix dernières années apparaîtront.

Il faut rappeler que l'objectif principal de la carte est d'avoir une représentation de la répartition au moment présent (et non pas de faire un historique de l'évolution de la répartition).

Niveaux de présence :

Conformément au souhait du Groupe Loutre de la SFEPM, les mailles positives pourront apparaître par « niveaux de présence » si l'utilisateur sélectionne cette fonctionnalité. Un dégradé de verts sera utilisé pour la légende (plus la présence est importante, plus le vert sera foncé).

Le niveau de présence sera attribué à chaque maille selon la fréquence de résultats positifs. Il faut bien tenir compte du fait que toutes les mailles ne sont pas prospectées tous les ans et que les données issues d'observations aléatoires peuvent être rares pour une espèce comme la Loutre (ce qui peut être dû à la rareté des observateurs et non pas forcément à la rareté de la Loutre), donc si une maille n'est pas positive tous les ans, cela ne veut pas forcément dire que l'espèce n'est pas présente de façon permanente. La pression d'observation n'est peut-être pas suffisante dans toutes les régions pour vraiment apprécier le niveau de présence de cette espèce. Une méthode est donc proposée mais la représentation par niveaux de présence sera dans un premier temps expérimentale et réévaluée ensuite. Chaque coordinateur pourra apprécier les résultats pour sa région et la méthode pourra être revue si ceux-ci ne sont pas jugés satisfaisants.

Niveaux de présence proposés :

Présence régulière : maille positive dans plus de 60 % des cas sur la période considérée, c'est-à-dire au moins 6 années positives (pas forcément consécutives) sur 10 ans.

Présence sporadique : maille positive entre 30 et 50 % des cas sur la période considérée, c'est-à-dire entre 3 et 5 années positives (pas forcément consécutives) sur 10 ans.

Présence exceptionnelle : maille positive entre 10 et 20 % des cas sur la période considérée, c'est-à-dire 1 ou 2 années positives sur 10 ans.

Données de mortalité :

Chaque lieu de découverte d'un cadavre sera indiqué par un point (croix, astérisque), correspondant aux coordonnées GPS communiquées. En zoomant et en cliquant sur le point, l'utilisateur pourra faire apparaître :

- l'année de découverte du cadavre,
- la source selon les informations indiquées dans les colonnes « source » du tableau 2, c'est-à-dire le coordinateur régional et d'autres contributeurs que le coordinateur aura éventuellement indiqués.

Source de l'information :

Comme précisé plus haut, ces informations apparaîtront, et pour la répartition et pour les cas de mortalité, en cliquant sur la maille ou sur le point le cas échéant. Tous les coordinateurs et contributeurs apparaîtront automatiquement également sur la page « remerciements ».



Précautions à prendre pour la collecte de matériel destiné à des analyses génétiques

Collecte d'épreintes

Les épreintes doivent être les plus fraîches possibles. Elles doivent être collectées le matin, en privilégiant le matériel frais de la nuit. Il faut éviter de prendre des épreintes vieilles de plusieurs jours (l'humidité et les rayons UV sont les ennemis de l'ADN). La période hivernale doit être privilégiée.

Les épreintes doivent être mises dans un tube de collecte dans lequel se trouve de l'éthanol à 96° **non dénaturé**.

Le problème des contaminations est aussi important et il convient de collecter chaque épreinte avec une spatule ou une petite cuillère jetable (achetée dans n'importe quel supermarché). Il faut utiliser à chaque fois une spatule nouvelle ou très bien nettoyée à l'eau de javel diluée (dilution environ 1/10).

Le port de gants n'est pas nécessaire à partir du moment où les épreintes ne sont pas prises avec les mains.

Les tubes doivent ensuite être conservés de préférence au réfrigérateur ou congélateur.

Les tubes doivent être annotés de préférence au crayon pour éviter les risques de décoloration due à l'alcool.

Collecte de tissus

Les tissus (par ex. morceau d'oreille, de peau, muscle) doivent être coupés avec une lame passée préalablement à l'eau de javel diluée (dilution environ 1/10) puis essuyée avec du papier jetable (essuie-tout, mouchoir...).

La lame peut également être passée dans de l'alcool puis brûlée.

Le nettoyage doit être fait entre chaque prélèvement.

Il est préférable de porter des gants (nouvelle paire pour chaque prélèvement) ou alors d'utiliser un ustensile (pince par ex.).

L'essentiel est d'éviter de saisir le prélèvement avec les mains.

Le prélèvement doit ensuite être mis dans un tube de collecte avec de l'éthanol à 96° **non dénaturé**. A défaut d'alcool non dénaturé, de l'alcool dénaturé ou éventuellement, en dernier recours, de l'alcool fort à boire peut être utilisé si le prélèvement est analysé rapidement. Dans tous les cas de l'alcool avec un haut degré doit être privilégié (plus le degré d'alcool est faible, plus l'ADN se dégrade).

Les tubes doivent ensuite être conservés de préférence au réfrigérateur ou congélateur.

Les tubes doivent être annotés de préférence au crayon pour éviter les risques de décoloration due à l'alcool.

Amélioration de la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture dans le cadre du Plan National d'Actions : contexte général et exemple en Bretagne

Franck Simonnet* & Rachel Kuhn**

Résumé : La recolonisation progressive par la Loutre d'Europe de son aire de répartition originelle s'accompagne d'une augmentation des inquiétudes de la profession aquacole face à ce prédateur piscivore, d'autant plus que des dégâts importants ont déjà été observés dans certaines exploitations. C'est pourquoi, l'amélioration de la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture figure parmi les grands enjeux du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015, rédigé et animé par la SFPEM. Le plan s'est fixé pour objectif d'améliorer les connaissances sur la problématique et les solutions envisageables, d'informer et de sensibiliser la profession ainsi que les associations et administrations concernées et d'apporter une aide aux exploitants pour se protéger des dégâts que la Loutre peut occasionner. Le PNA prévoit notamment de mettre en place des systèmes anti-prédation par la Loutre dans des piscicultures pilotes. Une première expérience menée par le Groupe Mammalogique Breton (GMB) dans une salmoniculture du Finistère est rapportée.

Mots clés : clôtures, pisciculture, prédateur, dégâts, faune sauvage

* Groupe Mammalogique Breton (GMB), Maison de la Rivière, 29450 Sizun, franck.simonnet@gmb.asso.fr

** Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM), c/o Muséum d'Histoire Naturelle, Les Rives d'Auron, 18000 Bourges, loutre.sfpepm@yahoo.fr

Introduction

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), qui reprend lentement sa place dans plusieurs régions de France, inquiète la profession aquacole, un secteur fortement en difficulté et subissant déjà l'impact d'autres prédateurs piscivores. La Loutre peut en effet occasionner des dégâts, particulièrement dans les élevages intensifs de poissons, mais elle est aussi victime de préjugés liés à une mauvaise connaissance de sa biologie.

Afin d'éviter de futurs conflits, il apparaît nécessaire d'agir dès maintenant pour sensibiliser la profession et proposer des solutions là où l'espèce peut avoir un réel impact. C'est pourquoi, l'amélioration de la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture figure parmi les grands enjeux du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe (Kuhn 2009). Les plans nationaux d'actions sont des outils stratégiques mis en place par le Ministère de l'Ecologie (MEDDE) pour assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Le Ministère a confié la rédaction du PNA Loutre puis son animation nationale à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM). Le plan est mis en œuvre de 2010 à 2015. Le pilotage administratif est assuré par la DREAL du Limousin par délégation du MEDDE. La mise en œuvre implique la participation d'un grand nombre de partenaires. Les DREALS des régions où l'espèce est présente ont la possibilité de nommer un animateur régional. Parmi les 31 actions proposées dans le PNA Loutre, cinq sont consacrées au thème de la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture. Leurs objectifs sont, dans l'ensemble, d'améliorer les connaissances sur la problématique et les solutions envisageables, d'informer et de sensibiliser les aquaculteurs (en particulier les pisciculteurs) et autres acteurs concernés (associations de protection de la nature, administrations...) et d'apporter une aide pour protéger les exploitations des dégâts que la Loutre peut occasionner.

La prédation par la Loutre dans les élevages aquacoles

La prédation par la Loutre dans les élevages aquacoles est un problème encore relativement nouveau et peu connu en France. Un premier coup de projecteur sur ce sujet a été donné au début des années 2000, lorsque Stéphane Raimond, alors pisciculteur tout juste installé à Bugeat en Corrèze, constata de fortes pertes dues à des loutres. Soucieux de trouver une solution pacifique pour protéger son exploitation, il entreprit de nombreuses démarches et finit par obtenir l'aide de Frédéric Leblanc, alors médiateur Faune Sauvage de l'association Limousin Nature Environnement. Grâce au soutien financier de l'Etat, via la DIREN du Limousin, différents systèmes de protection furent testés et une clôture pérenne (fig. 1), qui permit d'empêcher durablement les loutres d'accéder au site, fut installée (Leblanc 2005). Un important travail de communication a été mené, en lien avec le Parc Naturel Régional Millevaches et le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin. L'expérience a également été bien relayée dans la presse, d'autant plus que l'exploitant se prit de passion pour l'animal et devint « le pisciculteur ami des loutres ». Il raconta son histoire dans un livre « A l'affût des loutres » (Raimond 2009), porté ensuite à l'écran dans un documentaire-fiction, « Le Banquet des Loutres ».

La prédation par la Loutre dans les élevages aquacoles apparaît aujourd'hui comme étant un problème mineur si on se place à l'échelle de l'ensemble de la filière mais par contre, l'impact peut être important à l'échelle d'une exploitation touchée, voire menacer la rentabilité de l'entreprise, comme ce fut le cas dans la pisciculture de Bugeat. Les exploitations les plus sensibles sont les piscicultures en bassins, principalement des salmonicultures et les petits étangs, surtout en dessous d'1 ha (Knollseisen & Kranz 2002, Kranz *et al.* 2002). Les étangs de grande surface avec un empoissonnement de faible densité ne sont que peu concernés par ce problème car l'impact y est négligeable, sauf en période de vidange. Nous n'avons pas connaissance de prédation par la Loutre dans des élevages aquacoles autres que piscicoles.

Les solutions envisageables

Une exploitation peut être protégée de la prédation par la Loutre par la pose d'une clôture adaptée comme cela a été fait à Bugeat. Celle-ci peut être plus ou moins élaborée selon le type de site à protéger et sa configuration. Les voies d'accès ainsi que les arrivées et les évacuations d'eau doivent également être protégées. Il faut veiller à ce qu'une loutre ne puisse pas creuser sous la clôture ou grimper par-dessus. Les aménagements doivent être conçus au cas par cas, en fonction de la configuration du site et en tenant compte du travail quotidien du pisciculteur qui ne doit pas être alourdi. Il est aussi possible d'avoir recours à des répulsifs olfactifs, auditifs ou visuels ainsi que de mettre des chiens de garde ou d'installer des bassins de diversion, mais utilisées seules, ces méthodes n'offrent généralement pas de protection suffisamment efficace, surtout s'il s'agit de protéger une salmoniculture.

L'efficacité des systèmes de protection va être influencée notamment par le type d'exploitation, la configuration du site, la présence de cours d'eau à proximité, les ressources naturelles disponibles, la motivation des loutres présentes... Plus les poissons sont faciles à attraper, plus il sera difficile de décourager une loutre, surtout si celle-ci a l'habitude de venir s'alimenter sur le site et d'autant plus si le milieu naturel environnant ne lui offre que peu d'alternatives. Il est donc primordial pour un exploitant se trouvant dans une région où la Loutre est présente, d'être vigilant et de prendre des précautions dès les premiers signes de présence de l'espèce sur son site. Des systèmes temporaires simples constitués de fils électriques peuvent être mis en place dans l'urgence et freiner la loutre dans un premier temps.

Les actions prévues dans le cadre du plan

Une première étape a été de faire le point sur les informations disponibles sur le sujet à l'échelle internationale (Kuhn 2012). Ce tour d'horizon constitue un point de départ pour élaborer des conseils et des recommandations concrètes pour protéger efficacement les installa-

tions aquacoles. Il a été décidé de faire appel à un expert qui se rend dans les exploitations qui le souhaitent pour apporter ses conseils sur la mise en place de systèmes de protection et effectuer également des missions d'information et de sensibilisation. Pour ces missions, la SFPEM a décidé de faire appel à Stéphane Raimond, en raison de son expérience sur cette problématique et de sa double compétence « Loutre » et « pisciculture ». De plus, les exploitants ont face à eux un collègue, qui connaît donc le métier et ses difficultés.

Le PNA Loutre prévoit un suivi plus fin de la prédation occasionnée par la Loutre, la mise en place de systèmes de protection et le suivi de leur efficacité dans des sites pilotes. Le Groupe Mammalogique Breton a débuté une expérimentation dans une pisciculture du Finistère.

Présentation de la « pisciculture pilote » du Finistère

La pisciculture concernée est située en Centre Bretagne, dans la principale zone ayant permis le maintien de la Loutre dans la région dans les années 1980. Elle est installée, depuis 2007, au bord d'un ruisseau salmonicole caractéristique de la région, en amont du bassin versant. Situé au fond d'une vallée boisée peu pénétrée, à l'aval immédiat d'un chaos granitique, le site est très favorable à la Loutre qui y trouve notamment de nombreux abris et gîtes.

En 2011, la salmoniculture produisait annuellement 6 tonnes de salmonidés, soit 10 à 30 fois moins que les autres salmonicultures de la région (60 à 200 tonnes/an). Elle était labellisée en Agriculture Biologique et employait deux personnes à temps plein. Elle produisait principalement des truites farios, la commercialisation étant assurée par la vente directe, la restauration et la petite distribution locale, ainsi que le repeuplement des rivières.

Elle était composée de 20 bassins (5x5 m environ) accueillant des poissons à l'année (fig. 2) et d'un petit étang utilisé de septembre à mars pour la croissance des truites destinées au repeuplement. Enfin, elle assurait l'ensemble de la chaîne de production, de la reproduction à la commercialisation.

Les premières constatations de dégâts

C'est en 2011 que les premières constatations de dégâts par la Loutre eurent lieu (ce qui n'exclut pas qu'ils aient débuté plus tôt). En mars, à l'occasion d'une prospection dans un autre cadre, le GMB observa une forte densité d'épreintes aux abords du site. Parallèlement, le pisciculteur constatait des pertes importantes dans l'étang. Ensemencé en septembre 2010 d'une certaine quantité de truitelles, celui-ci aurait dû fournir 2,5 tonnes de poissons en mars, au lieu de quoi le pisciculteur n'en pêcha qu'une tonne et demi... Il attribua ce manque au vol, en ayant déjà subi plusieurs. Connaissant le pisciculteur antérieurement, le GMB fit rapidement le lien avec la Loutre : les abords de l'étang et les coulées le reliant au ruisseau présentaient une densité très forte d'épreintes et d'empreintes. Il fut convenu d'installer une clôture autour de l'étang au mois de septembre suivant.

En août 2011, de nouvelles pertes furent constatées, sur les bassins d'élevage. Les épreintes et empreintes autour des bassins ne laissaient guère de doutes sur leur auteur. La pénétration d'un bassin par la Loutre était en général signée par le fait que le grillage en plastique le bordant était soulevé (fig. 3). Au moment du réensemencement de l'étang en septembre, les loutres recommencèrent à s'y nourrir et les bassins furent désertés. Contigu à la rivière, d'accès facile et d'aspect naturel, l'étang semblait donc un terrain de chasse plus évident.

Fréquentation du site par la Loutre

A partir du mois d'août 2011, le GMB mit en place des pièges photographiques afin d'acquérir des informations sur le nombre d'individus venant se nourrir et leur fréquence d'intrusion. L'examen des photographies permit de constater que la pisciculture était visitée toutes les nuits par plusieurs individus. Au moins deux mères différentes, chacune accompagnée d'un jeune de l'année, un mâle et deux autres individus ont pu être distingués, soit au moins sept individus. Le rythme de visite semblait variable selon les individus, l'une des mères venant quotidiennement se nourrir sur place (femelle n°1), l'autre plus occasionnellement

(tous les 2 ou 3 jours) (femelle n°2). Il a été observé jusqu'à cinq pénétrations dans un bassin par nuit par la mère la plus assidue (avec une capture systématique).

Il a été constaté que les animaux conservaient une certaine méfiance : la nuit suivant chaque inspection minutieuse des bassins par les observateurs, chaque pose ou déplacement des appareils photographiques (facilement repérés par les loutres – fig. 4), aucune pénétration dans les bassins n'était constatée. De même, lorsque l'accès principal sous le grillage a été occulté par une grille, les animaux ont été clairement effarouchés. Les réactions furent variables : la femelle n°1 repéra immédiatement le changement et fit marche arrière... Les autres individus furent moins prompts à repérer le changement et certains allèrent jusqu'à se cogner sur l'obstacle ! Par ailleurs, il est intéressant de noter la différence de réaction entre les deux mères suitées. La femelle n°1, après avoir montré une grande prudence la première nuit (elle n'est pas reparue), utilisa dès le lendemain un autre accès, ce qui suggère qu'elle avait une bonne connaissance des lieux. Au contraire, la femelle n°2 tenta à plusieurs reprises de pénétrer par l'entrée habituelle au cours de la première nuit. D'autres individus tentèrent des passages en force.

Au fil des mois suivants, la prudence des loutres s'est estompée (fig. 5), les intrusions semblant se faire plus nombreuses, les coulées et postes de marquage se faisant de plus en plus denses et marqués, les individus n'accédant plus seulement du côté de la rivière, ne visitant plus uniquement les bassins les plus directement accessibles et se montrant parfois de jour avec des comportements peu craintifs.

Evaluation des dégâts et pertes financières

Nous avons réalisé une évaluation des pertes financières au cours de l'année 2011.

En mars 2011, le manque constaté dans l'étang était d'une tonne de truites. Bien que d'autres prédateurs carnivores soient susceptibles d'avoir fait des prélèvements (un vison d'Amérique a été observé par le pisciculteur et le Putois fréquente la zone), une bonne partie peut être attribuée à la Loutre au vu des informations dont nous disposons. Le Héron cendré est également très présent sur la pisciculture et, au vu des prises de vues par pièges photographiques à l'automne 2011, il effectue un prélèvement également important, de sorte que nous pouvons estimer que la moitié environ des pertes constatées est imputable à la Loutre d'Europe, soit une demi-tonne. Précisons qu'il ne s'agit pas d'une demi-tonne de poisson consommée puisque les truites ont été consommées tout au long de leur croissance (une truitelle consommée aurait du atteindre un poids plus important). Il s'agit de la perte nette subie par le pisciculteur. Les prédateurs par la Loutre sur les bassins se sont portées, en 2011, essentiellement sur des ombles de fontaine et des truites farios d'environ 700 g à 1 kg. Lors du comptage des effectifs réalisé en novembre 2011, il a été constaté la perte d'environ 250 truites et 250 ombles de fontaine. Précisons que tous les poissons ne sont pas consommés puisque les pisciculteurs ont découvert à plusieurs reprises des poissons morts ou blessés non commercialisables (fig. 6). Cependant, il n'a pas été constaté d'entassement de poissons entamés en nombre sur les bords des bassins comme ce fut le cas sur la pisciculture de Bugeat. Ces pertes exprimées en poids correspondent à 250 kg d'ombles de fontaine et 375 kg de truites farios (poids de commercialisation à terme respectivement de 1 kg et 1,5 kg par individu). Compte-tenu du prix de vente de ces deux produits (10 €/kg de truite fario en frais et 12 €/kg d'omble en frais), les pertes se chiffrent approximativement à 11 750 € pour l'année 2011. Soulignons que la perte en termes de chiffre d'affaire est plus importante puisque ces poissons étaient en partie destinés à fournir des filets fumés vendus à un prix plus élevé. Par ailleurs, des poissons reproducteurs ont également été consommés, diminuant les capacités de production d'alevins pour les années suivantes. Compte-tenu du faible tonnage de cette pisciculture et de son chiffre d'affaire, ces pertes sont très importantes et de nature à remettre en cause la pérennité de l'activité.

Tests de protection

En octobre 2011, le site a été expertisé par Stéphane Raimond. Celui-ci a préconisé, outre un débroussaillage des abords de l'étang, la pose rapide de protections temporaires électrifiées (filet à mouton et bandes électrifiées), puis d'un dispositif définitif sur le modèle de la pisciculture de Bugeat (grillage à petites mailles soudées de 2 m de hauteur avec retour, fils électrifiés et grilles pour les voies d'eau).

Au cours de l'automne 2011, une clôture constituée de 3 bandes électrifiées placées approximativement à 8-15-30 cm de hauteur a été installée sur l'étang (fig. 7). Instantanément, les loutres ont cessé d'y pénétrer, et ce bien que la hauteur de 30 cm ne soit théoriquement pas un obstacle au saut. Les prises de vue au piège photographique montrèrent un effet répulsif (fig. 8) et les indices d'intrusion (épreintes, coulées, empreintes) disparurent à l'intérieur de l'enceinte et se firent rares à l'extérieur. Au cours des semaines suivantes, les loutres étant retournées se nourrir dans les bassins, une clôture de même type fut installée autour de ceux-ci, avec un résultat aussi efficace, c'est-à-dire l'arrêt des intrusions.

Au cours de l'hiver, des pannes et des débranchements successifs de la batterie alimentant la clôture de l'étang permirent de nouveau (et rapidement) l'intrusion des loutres. Aussi, les pertes sur l'étang furent du même ordre que l'année précédente. Concernant les bassins, la végétation n'ayant pas été entretenue, la clôture est devenue progressivement inopérante au cours du printemps 2012. La prédation par la Loutre semble avoir alors pris une ampleur plus grande que l'année précédente.

Parallèlement, des visites de sites ont été menées avec plusieurs entrepreneurs afin de mettre au point les clôtures définitives et de réaliser des devis. Ces démarches n'ont pu aboutir dans un délai bref, notamment du fait de difficultés à trouver des financements suffisants.

Au 1^{er} janvier 2013, le pisciculteur a décidé de mettre fin à son activité de production de poissons, en raison d'une mauvaise situation financière de l'entreprise (dont la prédation par la Loutre n'est pas seule responsable).

Il est à noter, qu'au cours du premier semestre 2013, la liquidation du stock de truites étant en cours, deux loutres ont péri noyées dans les bassins dont le niveau d'eau avait été fortement réduit, n'ayant pas pu remonter après s'être nourries.

Difficultés et enseignements

Cette expérimentation, malgré son échec partiel et le fait qu'elle n'ait pu être menée à son terme, permet de tirer quelques enseignements. Ceux-ci pourront notamment être utiles pour de futurs sites expérimentaux, en tirant parti des difficultés rencontrées.

En premier lieu, il a fallu composer avec une certaine contradiction entre d'une part l'urgence de stopper – ou tout au moins de réduire fortement - les pertes dues à la Loutre, et d'autre part l'expérimentation de solutions dont on ne sait par définition si elles seront efficaces (puisque l'objet est de les tester). Ainsi, la définition des mesures de protection ne s'est pas toujours avérée évidente, d'autant plus au regard des coûts importants qu'elles impliquaient.

La recherche de financement s'est en effet révélée ardue, de nombreux financeurs habituels de la protection de la nature rechignant à subventionner une installation pour une entreprise privée. Les délais de traitement des demandes de subvention sont également une difficulté car peu compatibles avec une intervention rapide.

Une importante difficulté réside dans le fait que la bonne conduite des tests dépendait de la volonté du gestionnaire. Par exemple, si le GMB a pu apporter ses conseils et ses compétences et a mis à disposition du temps salarié et bénévole pour la pose des clôtures, il n'était ni dans ses moyens ni dans ses missions d'assurer l'entretien des dispositifs installés. Ainsi, si les clôtures électriques ont bien fonctionné dans un premier temps, il n'a pas été possible de savoir ce qu'il en aurait été à long terme.

Ceci montre la nécessité de bien cadrer la collaboration avec le propriétaire du site d'expérimentation. C'est pourquoi une convention a été signée avec le pisciculteur à l'automne 2012 (démarche qui aurait dû être menée dès le démarrage). Le GMB s'y engageait à un suivi de la Loutre sur le site, à la recherche de financements et à conseiller le pisciculteur, tandis que ce dernier s'engageait au bon entretien des clôtures.

Du point de vue des connaissances acquises sur la problématique générale, notons tout d'abord qu'une petite production constitue incontestablement un handicap vis-à-vis de la prédation par la Loutre : des pertes de l'ordre de la tonne sont sans commune mesure si elles sont rapportées à une production de quelques tonnes ou de plusieurs dizaines...

La fréquentation du site par plusieurs individus et notamment par plusieurs femelles suitées est particulièrement intéressante. Outre qu'elle explique l'ampleur des pertes subies, cette observation montre également la plasticité de la Loutre et sa capacité à s'adapter à des situations différentes. Il est apparu clairement que les animaux étaient plus ou moins habitués à venir s'alimenter sur le site, plus ou moins prudents et surtout qu'ils gardaient initialement une certaine méfiance (y compris face à une clôture électrique de faible hauteur). Cependant, cette méfiance s'estompe rapidement et les animaux deviennent de plus en plus à l'aise au fil du temps. Ceci montre l'importance absolue d'intervenir au plus tôt lorsque des signes de fréquentation d'une pisciculture par la Loutre sont observés. Ceci est d'autant plus vrai qu'à partir du moment où des femelles amènent leurs petits sur le site (fig.9), ceux-ci apprennent à s'y approvisionner en proies faciles et de taille conséquente. Ainsi, s'opère un effet boule de neige, ces jeunes gardant cette habitude une fois émancipés.

Enfin, la pose des clôtures électriques aura été efficace en elle-même. Bien que le test n'ait pu se poursuivre au-delà de quelques semaines, il est prometteur dans l'optique d'endiguer un début de fréquentation ou de freiner la prédation dans le cas d'une situation plus ancrée et en attente d'un dispositif pérenne.

Réflexions sur les dispositifs définitifs

Bien qu'un tel dispositif n'ait pu être testé, une réflexion a été menée afin de définir un système à la fois différent de celui testé à Bugeat (19), présentant de bonnes chances de fonctionner et réduisant les coûts, tout en s'adaptant au terrain et aux contraintes d'exploitation. Il nous paraît utile d'apporter ici quelques éléments de ces réflexions.

Le type de clôture préconisé à partir de l'expérience de Bugeat est un grillage à petites mailles ($\approx 2 \times 2$ cm) soudées, avec un fil en acier galvanisé de 2 mm de diamètre. La petitesse des mailles doit empêcher la Loutre de les utiliser comme échelle. Leur soudure évite qu'elle les écarte, ce qui a été constaté sur des mailles torsadées. Ces dernières étant cependant parfois utilisées comme protection (Kuhn 2012), elles ont été envisagées (5x5 cm) dans le cas qui nous concerne, au niveau des bassins où existait la possibilité de placer les grillages sur des murs en béton (≈ 1 m de hauteur). Cette solution a semblé envisageable en raison du manque d'appui pour la Loutre pour forcer le grillage. Sur l'étang, où la base du grillage devait se situer au sol (sur semelle béton), le même type de maille a été envisagé, mais avec un diamètre de fil de 4 mm au lieu de 2.

Par ailleurs, il nous a semblé possible de réduire la hauteur de 2 m à 1,5 m, au vu des capacités de saut de la Loutre. Le retour en bas-volet au sommet ne nous semble pas indispensable si un fil électrique est placé au sommet, légèrement en décalage vers l'extérieur et le haut (en complément de deux autres, à la base et à mi-hauteur).

Conclusion

L'exemple ici présenté montre que les dégâts engendrés par la Loutre sur une pisciculture peuvent être conséquents et remettre en cause l'équilibre financier de l'entreprise. Celle-ci sera d'autant plus sensible que sa production sera petite et qu'elle assurera l'ensemble du cycle de production, en particulier la reproduction.

L'expérience menée a également montré la difficulté de trouver des solutions efficaces, adaptée au site, aux contraintes de l'exploitant et les financements correspondants. Cette difficulté ainsi que les observations réalisées sur le site montrent qu'il est impératif d'agir dès les premiers signes de fréquentation par la Loutre et l'intérêt d'anticiper les problèmes sur les fronts de recolonisation. Les clôtures électriques simples pourraient s'avérer intéressantes dans certains cas lorsque le problème n'est pas trop ancré.

Les futurs tests pourront s'inspirer de l'expérience du GMB et des réflexions menées pour simplifier les protections pérennes et alléger leur coût. Un cadrage clair par une convention de partenariat avec l'exploitant sera nécessaire. Cette démarche a pour but non seulement de fixer les limites de l'intervention de chacun, mais aussi et surtout de ne pas déresponsabiliser le pisciculteur en donnant l'impression que le problème de prédation concernerait avant tout les « protecteurs » de la Loutre... En effet, si les associations travaillant à la conservation de l'espèce se doivent d'apporter leur conseil aux pisciculteurs confrontés à ses dégâts, l'essentiel de la responsabilité dans la protection de l'activité économique incombe aux exploitants qui doivent composer avec leur environnement sans le dégrader...

Remerciements

Nous remercions le Ministère de l'Ecologie, la DREAL du Limousin, les représentants de la profession piscicole, dont la Fédération Française d'Aquaculture, l'ensemble des partenaires du PNA Loutre, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, ainsi que la DREAL de Bretagne et le WWF pour le soutien financier apporté pour les tests de la pisciculture pilote, le pisciculteur pour avoir accepté cette collaboration, ainsi que David Corre, Bazile Montagne et Bastien Montagne pour l'aide bénévole apportée à la pose des clôtures.

Bibliographie :

Knollseisen M. & Kranz A. 2002. Are there seasonal bottlenecks in food resources for otters feeding on artificial fish ponds in the Czech Republic? *In* : R. Dulfer, J. Conroy, J. Nel & A. Gutleb (eds.) : *Otter Conservation - An Example for a Sustainable Use of Wetlands - Proceedings VIIth International Otter Colloquium Trebon, IUCN OSG Bulletin, 19A* (spec. edition) : 172-175.

Kranz A., Toman A., Knollseisen M. & Prasek V. 2002. Fish Ponds in Central Europe - a rich but risky habitat for otters. *In* : R. Dulfer, J. Conroy, J. Nel & A. Gutleb (eds.) : *Otter Conservation - An Example for a Sustainable Use of Wetlands - Proceedings VIIth International Otter Colloquium Trebon, IUCN OSG Bulletin, 19A* (spec. edition): 181-186.

Kuhn R. 2009. *Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe (Lutra lutra), 2010-2015*. SFEPM/MEEDDM, 110 p. www.sfepm.org/pdf/PNALoutre.pdf

Kuhn R. 2012. *Loutres et activités aquacoles : Synthèse des connaissances sur la problématique à l'échelle internationale*. Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. SFEPM, 33 p. + annexe. www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf

Leblanc F. 2005. Installation expérimentale de systèmes de protection contre la prédation de la Loutre d'Europe dans une pisciculture. *In* : H. Jacques, F. Leblanc & F. Moutou F. (eds). *La Conservation de la Loutre, actes du XXVII^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie de la SFEPM, Limoges*. SFEPM/GMHL, 123-128.

Raimond S. 2009. *A l'affût des Loutres*. Editions Mines de Rien, Jugeals-Nazareth, 120 p.



Figure 1. Clôture pérenne installée à la pisciculture de Bugeat (photographie F. Leblanc).



Figure 2. Bassins de la pisciculture pilote (photographie F. Simonnet).



Figure 3. Grillage plastique d'un bassin soulevé, signant le passage de la Loutre (photographie F. Simonnet).



Figure 4. Femelle n°1 intriguée par le piège photographique nouvellement installé, accompagnée par son jeune, avant de prendre la fuite (photographie F. Simonnet).



Figure 5. Mâle en pleine séance de roulade sur un poste de marquage, avant de subir l'attaque d'un autre individu – novembre 2012 (photographie F. Simonnet).



Figure 6. Truite fario non consommée mais tuée par la Loutre et rendue non commercialisable (photographie F. Simonnet).



Figure 7. Clôture électrifiée temporaire installée autour de l'étang (photographie F. Simonnet).



Figure 8. Loutre dans l'expectative devant la clôture. La photographie suivante la montrera 20 secondes plus tard, fuyant en sens inverse (photographie F. Simonnet).



Figure 9. Loutron (d'une portée de 2) sur un poste de marquage (photographie F. Simonnet).

LOUTRE ET PISCICULTURE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 09 MAI 2016 LABATIE D'ANDAURE

Présents

Alain JOUVET, riverain et pisciculteur,
Julien LOPEZ, futur repreneur de la pisciculture
Cédric LAGODA, futur repreneur de la pisciculture
Florian VEAU, LPO
Cyprien MOREL, stagiaire BTS GPN
Maël GIRARDON, stagiaire BTS GPN
Vincent PERRIN, technicien de rivière Doux et affluents,
Nelly CHATEAU, chargée de mission Doux et affluents.

Excusés :

Christian MARLIAC, Maire de Labatie d'Andaure, Vice- Président CC du Haut Vivarais,
Rachel KUHN, Animatrice du Plan National d'Actions pour la Loutre,
Nicolas DUPIEUX, PNR des Monts d'Ardèche,

Contexte :

Nelly Château rappelle le contexte :

Monsieur Jovet, pisciculteur à Labatie d'Andaure, avait constaté la présence de loutre sur sa pisciculture (fréquentation des étangs et du parcours de pêche, pas de prédation dans les bassins d'élevage) et avait sollicité, début 2012, aide et conseil auprès de différents acteurs (collectivités locales, PNR des Monts d'Ardèche, associations naturalistes dont LPO...).

- **25 avril 2012**, une **1^{ère} rencontre a eu lieu**, à l'issue de laquelle plusieurs pistes d'actions avaient été retenues : participation au PNA loutre, aides financières envisagées via le PNR des Monts d'Ardèche, aide technique apportée par PNR, DREAL et LPO, prêt d'un piège photo par la LPO pour mieux connaître la fréquentation de la loutre sur la pisciculture. M. Jovet avait été alerté sur la nécessité d'avoir ses dossiers réglementaires « en règle ».
- **25 juin 2012 : Installation d'un piège photo**, le suivi en sera réalisé par Estelle Jovet
- **2012 : inscription du projet au Plan National d'Action loutre**, comme site pilote (l'un des 3 en France). Le PNA loutre s'inscrit dans une logique préventive (vis-à-vis de la prédation des loutres sur pisciculture) et permet dans ce cadre le financement d'une expertise de la pisciculture pour trouver des solutions de protection. Le PNA n'a pas vocation à attribuer des aides financières en direct.
- Dans ce cadre, des aides de l'Etat (DREAL) sont proposées par le biais du PNR des Monts d'Ardèche. Le **PNR avait alors inscrit 8000 € sur son budget 2013** pour aider au financement de la sécurisation du site (et des actions de sensibilisation et valorisation de la démarche). Un

montage (système de convention) était donc prévu entre le PNR et la Communauté de Communes du Haut Vivarais pour permettre le versement de l'aide au pisciculteur.

- **05 décembre 2012 : 2^{ème} réunion** dont l'objectif était de faire le **bilan** des actions engagées en 2012 et des actions à engager en 2013. Sont évoqués :
 - o le suivi de la fréquentation de la loutre sur le site (Estelle J),
 - o la nécessité de protéger rapidement et efficacement la pisciculture
 - o la possibilité d'expertise par Stéphane RAIMOND en 2013 (dans le cadre du PNA)
 - o un rappel réglementaire sur la nécessité de mettre en place un débit réservé, validé par les services de l'Etat
 - o les actions de communication à prévoir
- **2012-2013** : une convention est rédigée entre l'ensemble des parties prenantes (Pisciculteur, Communauté de Communes du Haut Vivarais, PNR, LPO et SFPEM) – restée sans suite
- **05 février 2013 : expertise de Stéphane RAIMOND**. Suite à sa visite sur site, Stéphane Raimond rédigera un rapport proposant de façon très précise les protections à mettre en place sur les bassins de pêche et les bassins de pisciculture, ainsi que sur l'ensemble des accès par voie d'eau (canal de la béalière). Des estimations de coûts sont également indiquées.

Stéphane Raimond et Sébastien Teyssier (LPO) alertent le pisciculteur sur la nécessité de tout protéger efficacement sans tarder. Les niveaux de protection ne doivent pas être progressifs, car les loutres franchiraient progressivement les niveaux de difficulté.
- **Été 2013** : la DDT 07 alerte la DREAL sur l'irrégularité de la pisciculture (pas de débit réservé). Les financements Etat sont donc suspendus jusqu'à une mise en règle (technique et administrative). Le projet est donc suspendu dans cette attente.

En complément des échanges, sont distribués :

- *l'ensemble des comptes rendus de réunions,*
- *le rapport d'expertise de Stéphane Raimond,*
- *la notice sur les financements FEAMP transmise par Rachel Kuhn*

La présente réunion a comme objectifs :

- de faire le bilan des actions menées jusqu'ici,
- de voir les pistes d'aides (techniques et financières) encore existantes.

Bilan des échanges :

Approche réglementaire

M. Jovet a mis en place son système de débit réservé en 2015 et a reçu son arrêté préfectoral d'autorisation daté de septembre 2015.

L'avis de la DDT a été sollicité en parallèle.

Suivi de la fréquentation par les loutres / prédation et protections

Le suivi piège photo avait été réalisé au début par Estelle Jovet. Un suivi photo / vidéo a ensuite été mis en place en continu depuis 2014. Des photos et vidéos confirment la fréquentation des loutres qui s'est poursuivie dans le temps, complétées par l'observation de coulées, d'épreintes et d'empreintes. Les loutres fréquentent toujours les bassins de pêche, mais à priori pas les bassins de pisciculture.

En termes de perte, M. Jovet estime à environ une tonne de poissons perdue par an, sans connaître précisément la part due à la prédation des loutres.

Des protections par fils électriques avaient été mises en place, mais les loutres passent malgré tout. Les pisciculteurs et stagiaires s'interrogent sur la « résistance » de la loutre à l'électricité, qui ne semble pas trop la déranger (épaisseur de sa fourrure peut-être).

Des protections avaient été mises en place autour des bassins de pêche, mais retirées récemment pour l'accueil du public.

Ils ont cherché des grillages de type « filets à volaille », mais ces techniques de protection montrent des inconvénients :

- couleur inesthétique des filets (rouge ou orange),
- contrainte d'entretien des filets : il faut les retendre, et il est compliqué de débroussailler autour,

Il en ressort que des protections en grillage rigide seraient peut-être plus solides et durables, et plus pratiques pour l'entretien. Par contre, les tarifs seraient plus élevés (compter sur 600 mètres de protection à mettre en place).

M. Jovet a déjà bénéficié d'une expertise précise, à laquelle les techniciens ne peuvent rien ajouter de plus. Il dispose de tous les éléments et conseils techniques possibles.

Compte tenu de la fréquentation par les loutres, il est rappelé que désormais, les prochaines protections à installer devront être mises en place **sur tout le site** (bassins de pêche, de pisciculture et voies d'eau) et **directement de façon très efficace (systèmes non franchissables)**. *Rappels conseils Sébastien Teyssier et Stéphane Raimond.*

Quelles aides financières possibles ?

Plusieurs pistes sont évoquées :

- **Plan National d'Action Loutre** : Comme cela avait déjà été précisé, le PNA a pour vocation d'aider les pisciculteurs par des conseils (via le réseau et l'expertise), mais n'apporte pas d'aide financière.
- **Aides Etat (DREAL) attribuée sur une ligne PNR** : les budgets sont à la baisse d'une manière générale. Pour 2016, le budget du Parc est déjà voté. Le pisciculteur pourra tenter de re-solliciter les aides Etat auprès du Parc pour 2017. Toutefois, les aides Etat ne pourront être débloquées que si les mises aux normes sont effectives, et qu'après accord de la DDT, transmis à la DREAL. Et même ces conditions remplies, il n'est pas certain que le Parc puisse attribuer une aide pour ce projet.

Autres pistes à explorer :

- FEAMP / Europe (cf. document remis) : aide de 50% sur l'investissement. C'est au pisciculteur de faire la demande.
- Le Conseil Régional : voir l'outil CEDRE. Par ailleurs, le pisciculteur peut solliciter une aide, en valorisant son activité économique et son statut d'agriculteur,
- Des fondations privées, (Par exemple : <https://www.fondation-patrimoine.org/fr/national-0>)
- Réserves parlementaires (?)

Questions diverses

M. Juvet évoque la crue de novembre 2014, qui a modifié le lit du Doux, et notamment les rochers / seuils qui permettaient d'alimenter le canal d'amenée d'eau aux bassins de piscicultures. M. Juvet avait dû refaire son seuil en urgence pour l'alimentation en eau de ses bassins.

L'Onema l'avait verbalisé pour ces travaux réalisés sans autorisation.

Il est rappelé que la **police de l'eau doit être avertie de tous travaux en rivière** (cf contacts DDT et ONEMA dernière page), a minima par mail / téléphone.

Auparavant, il existait un droit d'eau fondé en titre pour le moulin ; tombé puis refait en 1992. Dans cette dernière version, aucun ouvrage (seuil) n'est associé au canal et au moulin (alors qu'un seuil existait forcément pour alimenter le canal).

Les pisciculteurs souhaiteraient remettre à plat l'ensemble des autorisations liées à l'exploitation, pour être dans les règles et trouver des fonctionnements qui permettent de simplifier les procédures réglementaires à l'usage (notamment pour des travaux de restauration du site post crue) et durablement.

Les techniciens proposent d'organiser une rencontre sur site avec DDT, ONEMA et les pisciculteurs pour faire le point sur l'ensemble des dossiers réglementaires.

Relevé de décisions – suites à donner :

A faire :

- Protections de la pisciculture, des bassins de pêche et de toutes entrées d'eau : il revient aux pisciculteurs de choisir les modes protection à mettre en place, de demander des devis auprès de différents fournisseurs, et de tout protéger au mieux (rapidement, efficacement et partout)
- Demandes d'aides financières : les pistes évoquées sont à creuser (par les pisciculteurs ou stagiaires).

Attention : il arrive souvent que pour bénéficier d'aides financières, les travaux ne doivent pas avoir été engagés (bien se renseigner auprès des financeurs sur leurs conditions d'aide).

- Bilan réglementaire : organisation d'une rencontre par les techniciens avec DDT / Onema / Pisciculteurs.

CONTACTS

Alain JOUVET	Pisciculteur	04-75-06-65-34	alain.jouvet@sfr.fr
Julien LOPEZ	Futur repreneur pisciculture	06-52-07-09-63	lopez.ju@free.fr
Cédric LAGODA	Futur repreneur pisciculture	07-86-97-65-29	cedric.lagoda@gmail.com
Cyprien MOREL	stagiaire BTS GPN	06-78-33-26-61	ciprogallego21@gmail.com
Maël GIRARDON	stagiaire BTS GPN	06-72-72-78-42	mael69@sfr.fr
Florian VEAU	LPO	06-77-33-71-72	florian.veau@lpo.fr
Rachel KUHN	Animatrice du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe - SFPEM	02-48-70-40-03	loutre.sfepm@yahoo.fr
Nicolas DUPIEUX	Chargé de mission patrimoines naturels – PNR des Monts d'Ardèche	04-75-36-38-64	ndupieux@pnrma.fr
Nathalie LANDAIS	DDT 07 (police de l'eau)	04-75-66-70-74	nathalie.landais@ardeche.gouv.fr
Eric CAMPBELL	DDT 07 (police de l'eau)		eric.campbell@ardeche.gouv.fr
Sèverine BARALE	ONEMA	06-43-38-27-45	severine.barale@onema.fr
Vincent PERRIN	Technicien de rivières Doux	06-26-42-27-54	v.perrin@ccht.fr
Nelly CHATEAU	Chargée de mission Doux	06-24-08-81-55	n.chateau@ccht.fr

Annexe 8 : Communiqué de presse de la RNN de l'Etang de Cousseau



en partenariat avec



présente

« Sur les traces de la Loutre – Rencontre avec Stéphane Raimond »

La Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Cousseau, dissimulée par le cordon dunaire littoral et la forêt domaniale de Lacanau, préserve une belle diversité de paysages originels (*forêt, barin*, étang et marais*). C'est dans ce paysage que vit le plus discret des mammifères depuis des décennies : la Loutre.

En compagnie d'un des plus grands spécialistes de l'animal et d'un garde de la Réserve, rentrez le temps d'une journée dans l'intimité du « petit lutin aquatique ».

- **Samedi 7 mars 2015**, nous vous donnons rendez-vous avec **Stéphane Raimond** (*nommé Héros de l'Eau en 2011 par le WWF pour ses actions menées en faveur de la Loutre*). Ancien pisciculteur sur le Plateau des Millevaches en Corrèze, il étudie la Loutre depuis plus d'une dizaine d'années dans son milieu naturel. Photographe amateur, il a photographié l'animal sous toutes les coutures. Il vient de terminer un film intitulé « La Loutre... en toute intimité ! » en collaboration avec Ronan Fournier-Christol (*réalisateur et producteur pour Songes de Moai*). Dix caméras ont été nécessaires pour capter les différentes interactions entre loutres, au fil des différentes saisons. Venez à la rencontre d'un homme privilégié et témoin du retour d'un mammifère légendaire de nos zones humides.

Après une conférence en salle, le matin, où nous aborderons la biologie de l'animal, nous réaliserons l'après-midi, une formation sur la recherche des indices de présence de celui-ci sur la Réserve Naturelle (*observations des traces et de l'animal non garanties*).

Une sortie exclusive du programme 2015 à ne pas manquer !

Le rendez-vous est fixé à 9h30, dans la salle située au-dessus de l'Office de tourisme « Médoc Océan » dans le centre-ville de Maubuisson (*commune de Carcans-Maubuisson*). La sortie prendra fin vers 17h30. Nombre de place limité à **30 pers.**

Sortie payante : 8 €/adulte - 3 €/enfant (de 8 à 16 ans). Le tarif « enfant » s'applique également aux étudiants et aux demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif lors du règlement.

Renseignements et inscriptions : Office de tourisme « Médoc Océan » au 05.56.03.21.01 ou auprès du Comité Départemental du Tourisme de la Gironde au 05.56.52.61.40

Pour la sortie : prévoir des vêtements adaptés à la météo du moment, de bonnes chaussures de marche (parcours pédestre d'environ 8 km aller-retour) et un pique-nique.



Renseignements complémentaires

Yann Toutain
Garde-animateur RNN Etang de Cousseau
06.45.73.04.21
animation.cousseau@orange.fr



Stéphane Raimond

- Expertises et mise en place de structures anti-prédation
- Médiation et sensibilisation
- Formations à la recherche d'indices de présence de la loutre
- Accueil de photographes animaliers

Tél : 06.78.99.38.85
Mail : stephane.raimond@hotmail.fr

Nommé Héros de l'Eau 2011 par le WWF pour les actions menées en faveur de la loutre

* **Barin** : Nom gascon local pour désigner une zone intradunaire humide spécifique des dunes anciennes, recelant une biodiversité exceptionnelle.

RECOMMANDATIONS

POUR UNE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES



S
F
E
P
M



FAVORABLE A
LA LOUTRE
D'EUROPE

Citation recommandée :

KUHN R. (2016). Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe. SFEPM, 16 p.

Sommaire

Portrait p. 4

Comment repérer sa présence ? p. 5

Pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la conservation de la Loutre d'Europe p. 6

Mesures pour la qualité générale de l'habitat p. 7

Mesures pour favoriser la disponibilité en ressources alimentaires p. 9

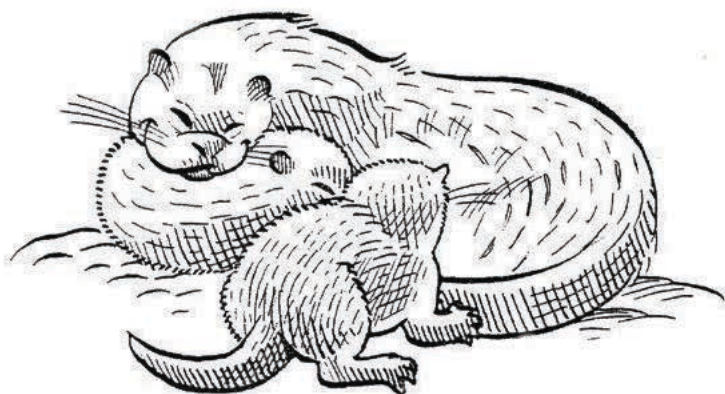
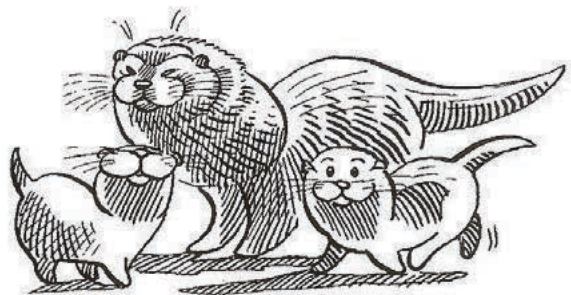
Mesures pour favoriser les zones refuges et gîtes potentiels p. 10

Précautions à prendre pendant les travaux p. 12

Pour la tranquillité des lieux et la sécurité des individus p. 13

Construire des caches artificielles p. 14

Ressources bibliographiques p. 15

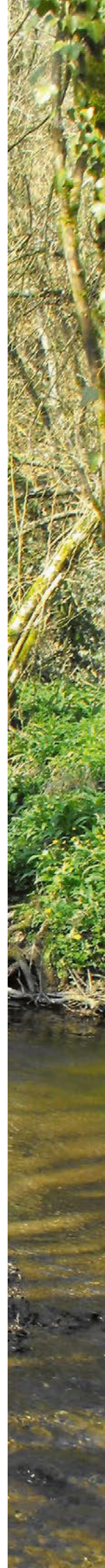
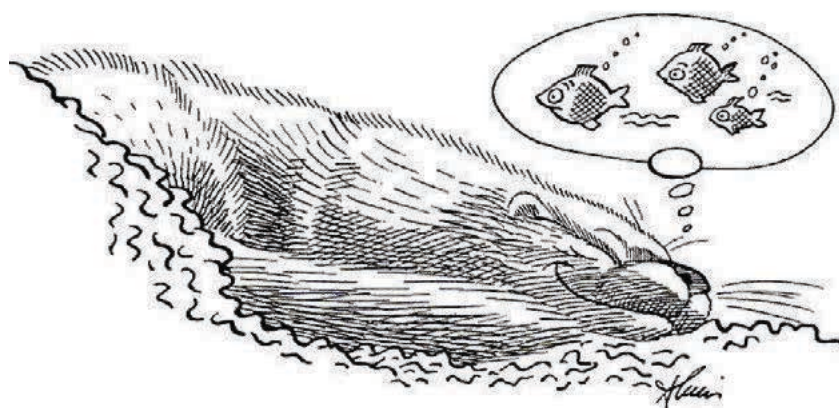


Avant-propos

La Loutre d'Europe fréquentait autrefois presque toutes les rivières du pays avant que la chasse, le piégeage et la dégradation des milieux aquatiques ne la fassent disparaître peu à peu. Cette régression a pu être stoppée grâce à la protection légale de l'espèce et à une certaine amélioration de la qualité des milieux. Aujourd'hui, la Loutre recolonise même peu à peu les zones qu'elle avait délaissées, mais ce mouvement est lent et fragile, en raison notamment du faible taux de reproduction de l'espèce et de la persistance de menaces, principalement la mortalité par collisions avec des véhicules. Afin d'encourager ce retour, il est nécessaire de préserver et de restaurer l'habitat de l'espèce. En particulier la présence de zones offrant suffisamment de nourriture est indispensable pour la poursuite du mouvement de recolonisation. Les loutres ont aussi besoin d'endroits où gîter. Les femelles avec leurs petits sont particulièrement dépendantes de zones tranquilles, avec beaucoup de cachettes et des proies abondantes et faciles à capturer. Ces mesures profitent aussi à de nombreuses autres espèces.

Ce guide a été réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015.

Il est destiné aux gestionnaires des cours d'eau et des zones humides, aux aménageurs, aux forestiers, aux particuliers... à tous ceux susceptibles d'intervenir sur les milieux aquatiques et leurs abords. Il leur propose des mesures permettant d'optimiser les capacités d'accueil pour la Loutre. Il n'a pas vocation à développer le sujet de l'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau, mais se focalise sur les besoins spécifiques de la Loutre. Ce document présente une synthèse des recommandations exposées dans différentes publications (voir ressources bibliographiques).



Portrait

Nom commun : Loutre d'Europe

Nom scientifique : *Lutra lutra*

Classe : Mammifères

Ordre : Carnivores

Famille : Mustélidés

Sous-famille : Lutrinés

Taille : 100 - 130 cm dont 1/3 pour la queue

Poids : 6 à 11 kg

Mâles généralement plus grands que les femelles

Habitat : tous types de milieux aquatiques (cours d'eau de toutes tailles, lacs, étangs, mares, marais...), des plaines jusqu'aux hautes montagnes.

Les loutres qui vivent en bord de mer pêchent parfois dans l'estran mais elles ont toujours besoin d'eau douce pour boire et débarrasser leur pelage du sel.

Adaptation : les loutres sont parfaitement adaptées à la nage, grâce à leur corps hydrodynamique, à leurs pattes palmées et à leur pelage particulièrement isolant.

Mode de vie : solitaire, territorial, plutôt nocturne. Les domaines vitaux ont une taille qui dépend des ressources disponibles mais ils sont généralement très étendus (par exemple 20 km le long d'un cours d'eau). Le territoire d'un mâle peut englober celui de plusieurs femelles.

Reproduction : possible toute l'année

Gestation : 2 mois

Portée : 1-3 petits

Première sortie : 2-3 mois

Sevrage : 4 mois

Emancipation : 6-9 mois, parfois plus

Maturité sexuelle : 2-3 ans

Longévité : 16 ans, rarement plus de 10 ans dans la nature

Espérance de vie moyenne : 4-5 ans



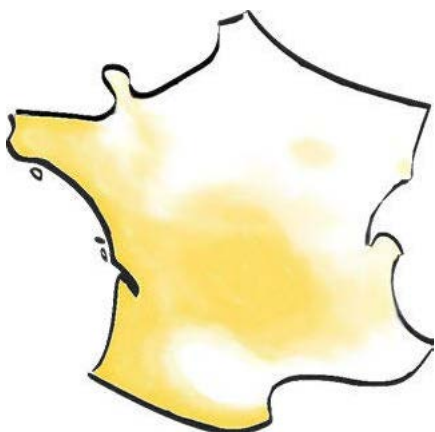
Comment repérer sa présence ?

Grâce aux indices

Les plus faciles à trouver sont ses crottes, appelées épreintes, que la Loutre dépose dans des endroits stratégiques pour signaler sa présence à ses congénères (sous les ponts, au niveau des confluences, sur les pierres, au niveau des troncs d'arbre... en fait tout support et tout élément qui interrompt la continuité du paysage. En zone côtière, il faut inspecter les précieux points d'eau douce. Les épreintes forment généralement des tas et sont rarement cylindriques. Elles sont verdâtres lorsqu'elles sont fraîches, puis deviennent noires et finalement grises au bout de quelques semaines. On peut y voir des restes de poissons et d'autres proies consommées. Elles ont une odeur très caractéristique qui n'est pas désagréable et qui ressemble un peu à celle du miel (de châtaignier).

On peut également scruter les berges à la recherche d'empreintes. Celles de la Loutre ont cinq doigts disposés en éventail. Souvent seuls quatre doigts ont marqué le sol mais l'axe de symétrie qui passe par le doigt du milieu indique qu'on a affaire à une patte à cinq doigts. Les pelotes digitales sont en forme de goutte d'eau et les griffes, très petites, y sont attenantes. Les empreintes mesurent environ 6 cm de long pour les pattes avant et 7 cm pour les pattes arrière.

Autre indice, les allées et venues d'une loutre, par exemple d'un ruisseau à une mare, aplatissent l'herbe, formant ce qu'on appelle « des coulées ». Attention à ne pas confondre avec des coulées de ragondins où l'herbe est rongée !



Répartition de la Loutre d'Europe en France en 2013. La répartition étant en constante évolution, nous vous invitons à consulter régulièrement des cartes actualisées (plus d'informations sur www.sfepm.org).



Les loutres laissent parfois des restes de repas (poissons mordus, peau toxique des crapauds...) ; les attribuer à cette espèce avec certitude est difficile mais cela peut mettre la puce à l'oreille.



Pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la conservation de la Loutre d'Europe

La Loutre doit être prise en compte lors de la planification de mesures de gestion des cours d'eau et des zones humides au sein de l'ensemble de son aire de répartition, y compris dans les zones en voie de recolonisation ou susceptibles de l'être dans un futur proche et même si la présence de l'espèce n'est pas avérée sur le site considéré.

En effet, les loutres occupent des territoires vastes dont certaines parties ne sont visitées qu'occasionnellement. De plus, des individus peuvent se déplacer sur des distances conséquentes, en particulier les jeunes à la recherche d'un territoire. Ainsi, un site non fréquenté par la Loutre peut le devenir rapidement. Il arrive même que la présence de l'espèce soit observée à des dizaines de kilomètres (voire plus) de l'aire de répartition connue.

Aussi, une loutre peut facilement passer inaperçue en l'absence de marquage territorial (d'autant plus qu'elles marquent peu voire pas du tout dans les secteurs où elles sont rares et où donc la concurrence intraspécifique est faible) et si le substrat n'est pas propice pour laisser des empreintes de pas.

C'est une espèce discrète et mobile, et qui plus est, en voie de recolonisation. Précisons qu'il est toujours utile, voire indispensable, de se rapprocher d'une association naturaliste locale connaissant bien la Loutre avant d'agir.

Il faut également avoir à l'esprit que la Loutre peut fréquenter des zones fortement anthropisées, dont les milieux urbains, voire même y gîter.

Gîte de loutre en ville (l'emplacement exact n'est volontairement pas révélé).



La Loutre pouvant se reproduire toute l'année, il n'y a pas de période préférentielle pour réaliser des travaux.



Mesures pour la qualité générale de l'habitat

Pour préserver un habitat favorable à la Loutre d'Europe :

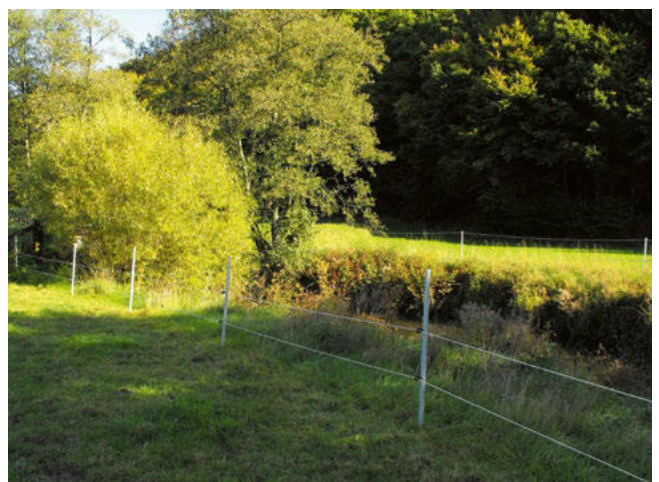
- ▶ Eviter le recalibrage, la rectification des cours d'eau, les enrochements sur plus de 20 m de long.
- ▶ Eviter la déconnexion des bras morts.
- ▶ Eviter tout drainage et comblement de zones humides.
- ▶ Eviter les pompages (agricoles, industriels et domestiques).
- ▶ Eviter les variations importantes et brutales des niveaux d'eau (liées aux marnages et aux vidanges de barrages) ainsi que les vidanges brutales des étangs.
- ▶ Eviter la mise à nue des berges. La végétation doit être conservée ; celle-ci réduit l'ampleur de la montée des eaux, permet d'éviter l'érosion des sols et constitue une barrière aux polluants (elle capte notamment les excédents de fertilisants issus du ruissellement des sols agraires et limite ainsi l'eutrophisation des cours d'eau).
- ▶ Eviter les traitements chimiques à proximité des cours d'eau (distance minimale de 30 m, la réglementation peut imposer une distance plus importante selon les cas et le produit utilisé).
- ▶ Veiller à ne pas introduire de plantes exotiques envahissantes. Lutter contre elles si nécessaire, et ce mécaniquement.

- ▶ Eviter la plantation de résineux et de peupliers qui uniformisent les milieux, déstabilisent les berges et appauvrissent les écosystèmes. Préférer les essences locales de feuillus. La plantation de résineux doit être évitée à moins de 50 m des cours d'eau pour ne pas entraîner une acidification de l'eau. Leur arrachage est parfois pratiqué.
- ▶ Eviter les sources de pollution (décharges...).
- ▶ Si les parcelles riveraines sont pâturées, préférer le pâturage extensif au pâturage intensif qui nuit au milieu aquatique. Limiter l'accès au cours d'eau pour éviter la dégradation des berges par le bétail. Des solutions alternatives devront être proposées pour faire boire les bêtes. Attention les clôtures ne doivent pas empêcher le déplacement entre les gîtes potentiels des loutres et l'eau.



En haut : Arrachage de résineux pratiqués dans le cadre du projet LIFE Loutre Belgique et Luxembourg.

Ci-contre : Clôture posée entre un pâturage et un cours d'eau dans le cadre du projet LIFE Loutre Belgique et Luxembourg.



Cas particulier des zones côtières

En zone littorale, les loutres peuvent évoluer dans le milieu marin et pêcher dans la zone intertidale. Elles ont cependant toujours besoin d'eau douce pour boire et pour faire la toilette de leur pelage (des flaques peuvent suffire). Il est donc primordial de conserver ces points d'eau douce.

« Piscine avec vue » : flaques d'eau de pluie utilisées par les loutres de cette zone côtière du sud de l'Irlande, qui n'hésitent pas à grimper au sommet des falaises pour boire et rincer leur pelage. Le pourtour est marqué d'empreintes.



Pour rétablir, améliorer ou créer un milieu de vie pour l'espèce



- ▶ Restaurer les méandres disparus.
- ▶ Restaurer le réseau de fossés dans les marais.
- ▶ Permettre le retour de la végétation sur les rives, voire réaliser des plantations en veillant au choix des essences (voir « Mesures pour favoriser les zones refuges et gîtes potentiels »).
- ▶ De manière globale, restaurer la naturalité des milieux aquatiques.



Opérations de renaturation de milieux aquatiques en Bavière. La répartition de la Loutre et les possibilités de connexion entre populations ont été prises en compte dans le choix des sites.

Mesures pour favoriser la disponibilité en ressources alimentaires

La disponibilité en ressources alimentaires apparaît comme étant l'un des principaux facteurs limitants pour la Loutre. Ainsi toute mesure en faveur des espèces dont elle se nourrit, en particulier les poissons et les amphibiens, est bénéfique pour elle. Il est recommandé de :

- ▶ Conserver des embâcles qui donnent un profil varié à la rivière en créant une alternance de zones calmes et rapides et participent ainsi à la diversité des habitats aquatiques.
- ▶ Maintenir une alternance entre zones éclairées sur les radiers et ombragées sur les profonds pour favoriser la richesse biologique de la rivière.
- ▶ Préserver les frayères à poissons (éviter toute source de colmatage) ou en aménager.
- ▶ Mettre en place des mesures en faveur de la transparence écologique des cours d'eau (passes à poissons par ex.).



- ▶ Conserver les bras morts, dépressions humides, mares ou en créer pour les amphibiens.
- ▶ Lors de travaux de coupe, des rémanents peuvent être laissés sur place ; ils pourront servir de refuge pour les amphibiens.
- ▶ Les jeunes loutres en période d'apprentissage sont tributaires de proies abondantes et faciles à capturer. Ainsi, les zones riches en amphibiens et en invertébrés, les eaux poissonneuses et peu profondes où les proies sont faciles à acculer, leurs sont particulièrement profitables et favorisent leur survie.



Mares et frayère à poissons aménagées dans le cadre du projet LIFE Loutre Belgique et Luxembourg.

Mesures pour favoriser les zones refuges et gîtes potentiels

Même si les loutres peuvent fréquenter des zones très anthropisées, y compris en milieu urbain, la présence de zones de tranquillité sur leurs domaines vitaux est un facteur favorable, surtout pour les femelles qui élèvent leurs jeunes.

Rappelons que les loutres ne construisent pas de terriers (mais elles peuvent « aménager » des ouvertures existantes).

La richesse en gîtes potentiels augmente les chances d'installation d'un individu et les chances de reproduction.

La Loutre se repose dans des cavités de toutes sortes (terrier, tronc d'arbre, bloc rocheux, tuyau ou autre élément artificiel...), parfois à l'air libre.

Les gîtes sont souvent situés dans des secteurs peu fréquentés par l'Homme, même si des exceptions existent. Par exemple, en Grande-Bretagne, un gîte de mise-bas a été trouvé sous le garage d'une maison située sur un îlot au milieu d'un lac.

Il faut cependant être très prudent car des femelles dérangées peuvent être amenées à déplacer leurs jeunes. La tolérance au dérangement dépend aussi du type de gîte (si sous-terrain ou non). Moins le gîte est accessible, plus la loutre sera en sécurité.



Coulée de loutre menant à des fourrés d'ajoncs.

Le terme « catiche » est souvent utilisé pour désigner le gîte de la Loutre (mais certains spécialistes le réservent au gîte de mise-bas).

Les gîtes de mise-bas sont souvent situés dans des zones où le couvert végétal est important, par exemple dans des ronciers. En Grande-Bretagne, un gîte de mise-bas a été trouvé entre les racines d'un orme tombé, entouré de rhododendrons.

Les gîtes de mise-bas sont généralement protégés de la montée des eaux, étant situés au-dessus du niveau maximal des crues. Ils ne sont pas nécessairement situés près de l'eau ; certains ont été repérés à 250 m de la rive.

Certains gîtes sont utilisés d'année en année.

Il est généralement difficile de localiser les gîtes, encore moins de savoir s'ils sont occupés. Si un gîte est occupé par une femelle et ses petits, le marquage est faible, voire inexistant à proximité.

Ainsi toute mesure de préservation ou de création de zones refuges et plus particulièrement de gîtes potentiels, contribue au maintien et à l'expansion des populations de loutres.

Il convient donc de :

- ▶ Préserver ou prévoir des corridors rivulaires "refuges" (ripisylves pas ou peu entretenues, buissons, héliophytes, hautes herbes...) d'une largeur minimale de 30 m (de préférence 50 m) sur au moins une rive.
- ▶ Favoriser une alternance de secteurs accessibles aux promeneurs et aux pêcheurs et de secteurs buissonnants fermés à l'abri du dérangement. Il est préférable de concevoir des chemins qui ne longent pas le cours d'eau et de prévoir plutôt des accès ponctuels ou des chemins sur une rive à la fois.
- ▶ Eviter les aménagements pour des activités de loisir (chemins de randonnées, accrobranche...) à moins de 100 m de gîtes potentiels.

► Préserver et favoriser la végétation buissonnante ; en zones boisées, la réalisation d'éclaircies par endroit favorise le développement d'une végétation buissonnante sur les berges. Les prunelliers (*Prunus spinosa*), les fourrés d'ajoncs (*Ulex europaeus*), les ronces (*Rubus fruticosus*) et les églantiers (*Rosa canina*) offrent un couvert dense et sécurisant.

► Préférer le recépage et l'éclaircie aux coupes rases.

► Limiter particulièrement les interventions sur la végétation des îlots qui, de par leur accessibilité limitée, sont des zones de tranquillité privilégiée.

► Conserver un maximum de troncs, de souches creuses, de chablis et d'arbres présentant des lacis de racines ou des cavités sous berge.

► Des déchets de coupe peuvent être laissés et entassés, tout comme les cures. Des troncs peuvent être déplacés en dehors des zones inondables.



► Conserver et planter prioritairement les essences dont le système racinaire est particulièrement propice à la formation de cavités qui pourront servir de gîtes : aulne (*Alnus*), chêne (*Quercus*), orme (*Ulmus*), frêne (*Fraxinus*), érable (*Acer*)... Les saules autochtones (*Salix*) sont également intéressants de par les fourrés qu'ils procurent au contact de l'eau.

► Eviter la plantation de résineux car ils sont peu propices à la constitution d'abris pour les loutres.

► Si des arbres situés sur les berges doivent être abattus, conserver les systèmes racinaires.

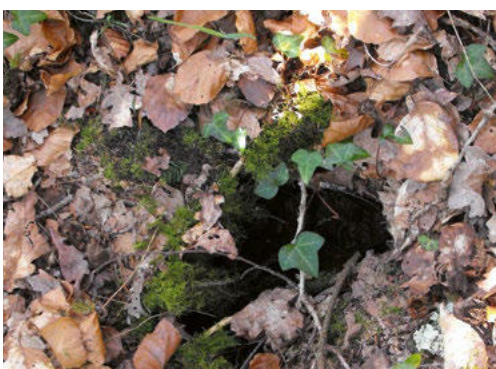
► Conserver les amas rocheux.

► Attention, les loutres peuvent aussi utiliser des terriers d'autres animaux, ceux des lapins, des ragondins ou des blaireaux par ex.

► Penser aux catiches artificielles. Celles-ci peuvent offrir des abris supplémentaires et sont particulièrement utiles là où les gîtes naturels sont rares (voir p. 14).



Les loutres apprécient les systèmes racinaires des arbres rivulaires, les entrelacs de branchages.



Si des aménagements sont faits pour améliorer la disponibilité en zones refuges et en gîtes potentiels, éviter la proximité des routes, surtout s'il y a un risque important de collision avec des véhicules.

Eviter aussi la proximité des piscicultures (au moins 10 km) ; la Loutre étant une espèce piscivore, elle peut commettre des dégâts dans ces élevages.

Précautions à prendre pendant les travaux

- ▶ Pratiquer le curage des fossés selon la méthode vieux fonds-vieux bords ; le calibre et le profil des fossés est respecté, l'intervention se limite au dépôt de vase.
- ▶ Si des travaux sont réalisés sur les berges, intervenir alternativement sur une rive puis sur l'autre.
- ▶ Espacer les coupes sur les berges sur plusieurs années.
- ▶ Utiliser des huiles de tronçonneuse biodégradables.
- ▶ Ne pas entreposer de bois coupé en zone rivulaire. Des loutres pourraient s'y abriter et être dérangées quand les bûches seront emportées. Si les déchets de coupe doivent être enlevés, le faire rapidement.
- ▶ Préférer les interventions manuelles (ou le débardage par traction animale) aux engins pouvant dégrader la végétation, déstabiliser les berges, voire accidentellement détruire les gîtes.
- ▶ Lors du débardage, éviter la zone rivulaire.
- ▶ Eloigner les sentiers d'exploitation forestière des cours d'eau.
- ▶ Eviter toute opération mécanique à moins de 50 m des gîtes connus.
- ▶ Lorsque des enrochements sont réalisés, il est possible d'en profiter pour aménager des caïches artificielles dans l'enrochement.
- ▶ En cas d'interventions nécessaires sur des milieux pouvant servir de refuge ou abriter des gîtes (par ex. coupe/dessouchage de saulaie ou faucardage de roselière), il est nécessaire d'effectuer un repérage des gîtes potentiellement occupés juste avant travaux. Si un gîte occupé est identifié, il devra être évité ou, si ce n'est pas possible, des coupes sélectives doivent être faites pour provoquer le départ de l'animal avant les travaux. D'une manière générale, les dessouchages et enlèvements d'embâcles devront s'effectuer de la façon la plus lente possible afin de permettre aux éventuels animaux de s'enfuir. Le jour des travaux, en cas de dérangement d'une loutre, il faudra stopper les travaux et quitter la zone pour permettre le cas échéant à une mère de revenir chercher ses jeunes.



Débardage au cheval de trait.

Havre de Paix pour la Loutre d'Europe



Ici, les gîtes et les habitats de la Loutre sont protégés.

Contribuez à sa préservation en respectant les lieux.



Un site géré favorablement pour la Loutre peut rejoindre le réseau des Havres de Paix. Cela permettra de le valoriser et aussi de communiquer sur l'espèce. Pour cela, il suffit que le propriétaire signe une convention avec les associations partenaires. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.sfepm.org/HavresPaixloutre.htm

Panneau que le propriétaire d'un Havre de Paix peut apposer.

Pour la tranquillité des lieux et la sécurité des individus

► Eviter la surfréquentation des sites en encadrant les activités de loisir (pêche, chasse, randonnée, canoë-kayak...).

► Limiter l'usage d'engins motorisés.

► Faire attention aux chiens qui représentent une source de dérangement, voire peuvent s'attaquer aux loutres et être une cause de mortalité. Il est préférable de les tenir en laisse et de ne pas les laisser dehors la nuit, surtout en période de basses eaux car l'accès aux zones de refuges et aux gîtes est plus facile.



► Proscrire le déterrage à proximité des cours d'eau (jusqu'à la distance de 200 m de préférence) pour éviter que des loutres ne soient dérangées, voire attaquées dans leur gîte (rappelons que les loutres peuvent occuper les terriers d'autres animaux).

► Exclure l'utilisation de pièges non-sélectifs. Plusieurs individus ont déjà été retrouvés morts dans des pièges, notamment des collets. La réglementation interdit désormais l'usage de pièges tuants jusqu'à la distance de 200 m des rives dans les secteurs de présence avérée de la Loutre. Les pièges cages doivent être relevés tôt le matin, surtout en été, les loutres étant très sensibles à l'hyperthermie de par leur pelage très isolant.



► Veillez à ce que les pêcheurs fassent attention à ne pas perdre de leurre qui pourrait blesser un animal. L'utilisation de nasses de pêche est fortement déconseillée car une loutre peut y rester coincée et se noyer. Les nasses peuvent être équipées d'un dispositif (grille) empêchant une loutre d'y entrer (photo ci-contre).



► Exclure la lutte chimique contre les rongeurs, ces produits peuvent être fatals. En 2014, un loutron recueilli est mort au bout de quelques jours ; l'autopsie a révélé un empoisonnement aux rongicides.

Il est important de communiquer auprès des usagers pour leur expliquer les aménagements réalisés et les mesures prises. Ceci peut se faire par exemple par un affichage, lors d'évènements, au moment de donner des explications aux touristes... Cette communication permet de valoriser les actions mises en place, de mieux faire connaître la Loutre, de sensibiliser le public, d'attirer son attention en utilisant l'image d'un animal sympathique et cela peut contribuer à faire accepter certaines restrictions.

Construire des catiches artificielles

Les catiches artificielles offrent aux loutres des abris supplémentaires, surtout dans les endroits où les gîtes naturels sont rares.

C'est une mesure concrète et peu coûteuse.

C'est une action de sensibilisation.

Et cela donne l'opportunité de retrousser ses manches pour les loutres, dans une atmosphère conviviale !



Modèle fait de branchages.

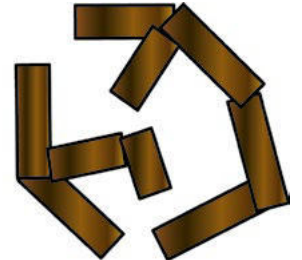
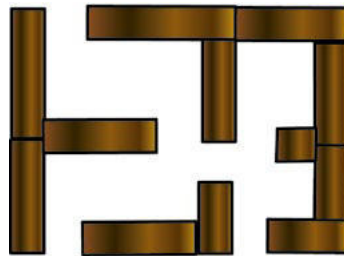


Accès d'un modèle en béton.

► Les catiches artificielles doivent être placées dans les endroits les plus tranquilles possibles et au dessus du niveau de crue quinquennale.

► Elles doivent être recouvertes de végétaux et rester discrètes.

► La forme générale n'a pas d'importance. La catich doit comporter au moins deux entrées, une côté eau, une côté terre (taille maximale 15 à 20 cm) et être composée d'une ou plusieurs chambres d'1 m², interconnectées, sombres et sèches.



© GMB



En cours de construction.

Toutes les catiches artificielles présentées sur cette page ont été aménagées par le Groupe Mammalogique Breton.



Pour en savoir plus sur la construction de catiches artificielles, vous pouvez contacter les associations mammalogiques locales.

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOUCHARDY C. & LEMARCHAND C. (2010). La Loutre d'Europe, la connaître pour l'accueillir. Cahier technique mammifères, CORA Faune Sauvage.

CAROFF C., GREMILLET X. & SIMONNET F. (2009). Construire des catiches à loutres en Bretagne. GMB. Poster, 32^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie, Morlaix, octobre 2009.

CAROFF C., SIMONNET F. & GREMILLET X. (2009). Entretien de rivières et mammifères semi-aquatiques – les mammifères semi-aquatiques en Bretagne. GMB, 4 p.

CAROFF C., SIMONNET F. & GREMILLET X. (2009). Que faire chez soi pour les mammifères semi-aquatiques ? – les mammifères semi-aquatiques en Bretagne. GMB, 4 p.

COLL. (2007). Guidance on managing woodlands with otter in England. Forestry Commission England, 8 p.

COLL. (2009). Forest operations and otters in Scotland. Forestry Commission Scotland Guidance note 35c, 11 p.

COLL. (2009). Forestry and Otter Guidelines. Forest Service - Department of Agriculture, Fisheries and Food, Ireland, 15 p.

ERLINGE S. (1967). Home range of the otter *Lutra lutra* L. in Southern Sweden, *Oikos* 18 : 186-209.

KRUUK H. (2006). Otters – ecology, behaviour and conservation. Oxford University Press, 265 p.

KUHN R. (2009). Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015. SFPEM/MEEDDM, 110 p.

KUHN R. & JACQUES H. (2011). La Loutre d'Europe. Encyclopédie des Carnivores de France. SFPEM, 72 p.

LEMARCHAND C. & BOUCHARDY C. (2011). La loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde. Catiche Productions, 32 p.

LEMARCHAND C. & BOULADE Y. (2012). Préconisations pour la prise en compte de l'enjeu « espèces menacées » dans le cadre de l'entretien de cours d'eau et des travaux en milieux aquatiques : exemples de la loutre d'Europe et de la muette perlière. DREAL Auvergne/Catiche Productions, 22 p.

LILES G. (2003). Otter Breeding Sites – Conservation and Management. Conserving Natura 2000 Rivers, Conservation Techniques Series No. 5, 37 p.

MACDONALD S.M., MASON C.F. & COGHILL I.S. (1978). The otter and its conservation in the river teme catchment. *Journal of Applied Ecology* 15 : 373-384.

RICHIER S., MAMAN L., SERRE D. & BROCHIER C. (2005). Une place pour les mammifères des zones humides et des cours d'eau. Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 42 p.

ROSOUX R. & GREEN J. (2004). La loutre. Belin-Eveil nature, 95 p.

RUIZ-OLMO J., BATET A., JIMÉNEZ J. & MARTINEZ D. (2005). Habitat selection by female otters with small cubs in freshwater habitats in northeast Spain. *Lutra* 48 : 45-56.

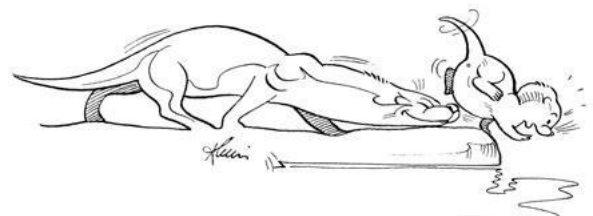
SIMONNET F. & GREMILLET X. (2006). Loutre d'Europe et entretien de cours d'eau – Préconisations du Groupe Mammalogique Breton, 1 p.

SIMONNET F. & GREMILLET X. (2006). Loutre d'Europe et gestion des Zones humides – Préconisations du Groupe Mammalogique Breton, 1 p.

SIMONNET F. & GREMILLET X. (2006). Loutre d'Europe et gestion forestière – Préconisations du Groupe Mammalogique Breton, 1 p.

SIMONNET F. & GREMILLET X. (2009). Préservation de la loutre d'Europe en Bretagne : prise en compte de l'espèce dans la gestion de ses habitats. *Courrier de la nature* 247 : 25 – 33.

SIMONNET F., LE RESTE G. & GREMILLET X. (2007). Loutre d'Europe et gestion forestière : exemple en forêt domaniale en Bretagne. In « Les mammifères forestiers, actes du 28^{ème} colloque francophone de mammalogie de la SFPEM – Les dossiers forestiers n°18 », Rambouillet, 2005, ONF/SFPEM, pp. 123 – 129.





La Loutre, espèce parapluie, locomotive, ambassadrice, symbole de la protection des milieux aquatiques

Contact : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
19 allée René Ménard - 18000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03 - Courriel : loutre@sfepm.org

Pour en savoir plus et pour connaître les structures locales travaillant sur la Loutre près de chez vous, rendez-vous sur www.sfepm.org.

Remerciements : Nous remercions tous ceux qui nous ont transmis leur documentation, en particulier le Groupe Mammalogique Breton, notamment pour les éléments sur les catiches artificielles. Merci aux photographes, ainsi qu'à Alexis Nouailhat pour ses dessins.

Document réalisé dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015.
Les plans nationaux d'actions sont des outils du Ministère en charge de l'écologie.



Texte et mise en page : Rachel Kuhn (SFEPM)
Relecture : Véronique Barthélémy (DREAL ALPC), Héliène Jacques (SFEPM), Franck Simonnet (GMB/SFEPM), Pierre Rigaux (LPO PACA/SFEPM).
Photos : Rachel Kuhn à l'exception de p. 4 loutrons par Nicole Duplaix, p. 5 empreinte du haut dans le sable et p. 12 cheval de trait par Stéphane Raimond, p. 6 photo du bas par Xavier Gremillet, p. 13 photo du bas par Claus Reuther et p. 14 trois photos du bas par le Groupe Mammalogique Breton.
Dessins : Alexis Nouailhat
Carte de répartition de la Loutre dessinée d'après des données MNHN/ONCFS/SFEPM – Groupe Loutre
Copyright © by Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
ISBN : 978-2-905216-47-2
Dépôt légal : Juin 2016





Communiqué de presse

de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
du 19 juillet 2016

Sortie du guide de Recommandations pour une gestion des milieux aqua- tiques favorable à la Loutre d'Europe

La Loutre d'Europe est une espèce emblématique de nos cours d'eau qui a failli disparaître en raison de la chasse, du piégeage et de la dégradation de son habitat. Cette régression a pu être stoppée grâce à la protection légale de l'espèce et à une certaine amélioration de la qualité des milieux. Aujourd'hui, la Loutre recolonise même peu à peu les zones qu'elle avait délaissées, mais ce mouvement est lent et fragile, en raison notamment du faible taux de reproduction de l'espèce et de la persistance de menaces, principalement la mortalité par collisions avec des véhicules. Afin d'encourager ce retour, il est nécessaire de préserver et de restaurer l'habitat de l'espèce. En particulier la présence de zones offrant suffisamment de nourriture est indispensable pour la poursuite du mouvement de recolonisation. Les loutres ont aussi besoin d'endroits où gîter. Les femelles avec leurs petits sont particulièrement dépendantes de zones tranquilles, avec beaucoup de cachettes et des proies abondantes et faciles à capturer.

Afin d'encourager l'amélioration des capacités d'accueil pour la Loutre, la SFEPM a publié le guide « Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe ».

Ce document est destiné aux gestionnaires des cours d'eau et des zones humides, aux aménageurs, aux particuliers... à tous ceux susceptibles d'intervenir sur les milieux aquatiques et leurs abords. Il leur propose des mesures allant dans le sens de la conservation de la Loutre.

Ce guide a été réalisé dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe.

Guide téléchargeable depuis la page : www.sfepm.org/conservationloutre.milieu.htm

Lien direct : www.sfepm.org/pdf/Guide_loutre_milieux.pdf

Pour en savoir plus sur le plan d'actions : www.sfepm.org/loutre.htm

Contact : Rachel Kuhn – loutre@sfepm.org – 02 48 70 40 03

Pays de Flers, pays du Houlme et du Val d

Athis-Val-de-Rouvre

Ouest-France
Ven 20/05/2016

Aider les loutres à traverser les routes sans danger

En périodes de crues, les loutres ne peuvent plus passer sous les ponts et traversent les routes. Les collisions avec les voitures sont l'une des premières causes de mortalité chez cet animal.

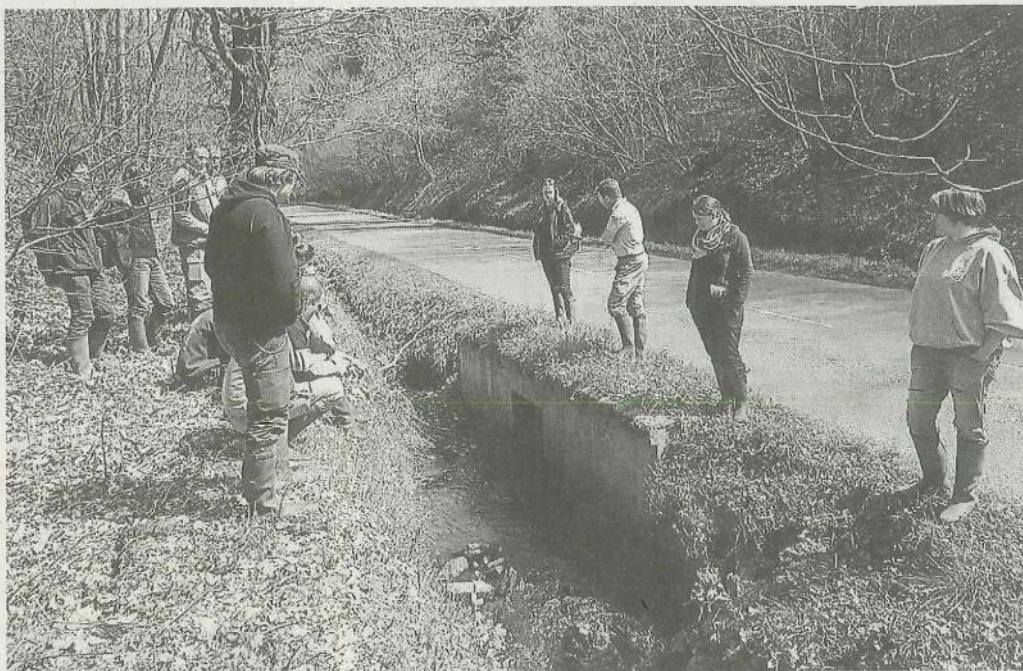
Mardi, une formation sur la franchissabilité des ouvrages routiers par la loutre s'est tenue au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Collines normandes (CPIE), qui a réuni 21 participants issus du milieu associatif, de Parcs naturels, des services départementaux et de l'État.

« Certains ouvrages routiers enjambant un cours d'eau n'offrent pas de berges à l'animal en périodes de crues (automne et hiver). Il est alors obligé de sortir de l'eau et de traverser le pont, d'où des collisions routières qui sont aujourd'hui une des premières causes de mortalité », explique Olivier Hesnard, chargé de mission loutre au CPIE.

Prévenir les accidents

« Dans le cadre du Plan régional d'action pour la loutre, coordonné par le Groupe mammologique normand (GMN), nous avons donc co-organisé une formation sur ce thème, dont l'objectif est de prévenir ces accidents et d'améliorer la circulation de la loutre le long des cours d'eau au niveau des axes routiers ». La matinée a été consacrée à la présentation du contexte de fréquentation de la loutre en Basse-Normandie par Olivier Hesnard et Frank Simmonet du Groupe mammologique breton (GMB) a partagé son expérience sur le sujet, où il est régulièrement confronté à cette problématique.

L'après-midi, « cinq ponts ont été présentés. Des réflexions sur les



Les participants à la formation ont visité le pont du Casse-Cou dans la vallée de la Vère.

aménagements envisageables ont été émises ». En ce qui concerne le réaménagement des ouvrages, « sont concernés uniquement les ponts en construction et les anciens pour lesquels il est prévu une restauration ; dans ces cas-là, plusieurs solutions sont à disposition : créer des berges artificielles en collant des banquettes en bé-

ton au pont ou en créant un enrochement au fond de l'ouvrage, tout en veillant à ce que cela ne crée aucune perturbation hydraulique ».

Ce que tous ont apprécié dans cette formation, « c'est d'avoir pu échanger nos compétences et, fait rare, de nous rencontrer, nous acteurs de l'environnement et acteurs territoriaux : service des routes,

Police de l'Eau ; cela nous a permis de mieux appréhender nos métiers respectifs et leurs contraintes environnementales, techniques et administratives, d'échanger pour mieux travailler ensemble ».

Renseignements auprès de Olivier Hesnard au CPIE des Collines normandes au 02 33 96 79 70.

LA LOUTRE D'EUROPE DANS LES PAYS DE LA LOIRE

Biologie et écologie

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique pouvant mesurer entre 80 cm et 1 m 20 (avec la queue) et peser entre 5 et 12 kg. Elle habite une grande variété de milieux humides : marais, plans d'eau, rivières, côtes marines, etc. Ce carnivore a besoin de milieux offrant suffisamment de ressources alimentaires, de gîtes et de tranquillité pour pouvoir se reproduire.

La Loutre se nourrit principalement de poissons mais également de batraciens, d'écrevisses et parfois de petits mammifères et d'oiseaux.

Son domaine vital est très important puisqu'un individu occupe entre 5 et 20 km de cours d'eau, jusqu'à 80 km pour un mâle. Chaque individu marque son territoire en déposant ses crottes, appelées épreintes.

Répartition dans la région

La Loutre d'Europe était autrefois présente sur l'ensemble du territoire régional puis elle a subi un déclin important au cours du xx^e siècle. À la fin des années 1980 et jusqu'au milieu des années 1990, la Loutre était uniquement présente dans la Loire-Atlantique (marais de la Grande Brière et marais annexes ainsi qu'autour du lac de Grand-Lieu) et la Vendée (Marais breton et poitevin et plus sporadiquement dans le bocage).

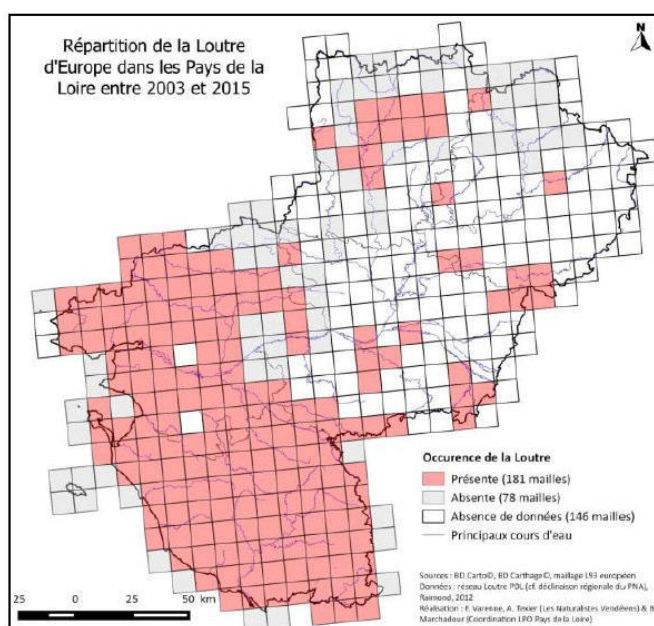
Actuellement, la situation de la Loutre d'Europe s'est améliorée dans la région puisque son aire de répartition a augmenté depuis les noyaux de populations occidentaux. La carte présente la répartition régionale de l'espèce à l'échelle de mailles de 100 km². Le retour de la Loutre sur ses territoires est en cours mais la dynamique demeure très lente.

Enjeux et perspectives

La Loutre d'Europe est une **espèce protégée** depuis l'Arrêté Ministériel du 17 avril 1981 en application de la loi relative à la protection de la nature du 10 juillet 1976. Étant donné son statut fragile sur une grande partie du territoire régional, elle figure parmi les espèces classées « **quasi-**



Photo : la Loutre est parfaitement adaptée au milieu aquatique (corps allongé, pattes palmées, pelage épais et imperméable, etc.) ; G. Martin ©

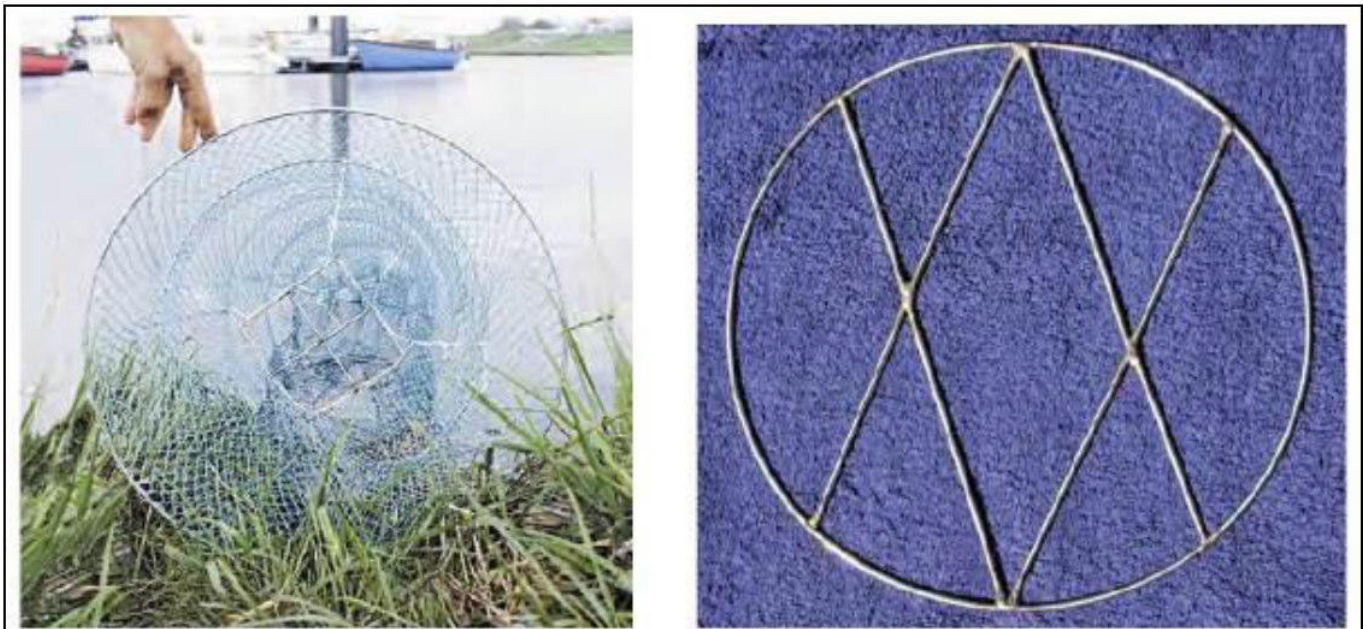


menacées » de la liste rouge des Pays de la Loire. Elle a également été identifiée comme une espèce prioritaire à la conservation dans la région.

Les risques liés à la pêche

Les cas de mortalité d'origine anthropique ont des conséquences majeures sur la dynamique des populations. La cause la plus fréquente est liée au **trafic routier**. En effet, plus de 200 cas de collision mortelle ont été répertoriés ces 15 dernières années, principalement dans les marais de l'ouest de la région. Les activités de **piégeage** et de **tir**, notamment sur les ragondins, peuvent engendrer de la mortalité et, par ailleurs, **les cas de noyade liés aux engins de pêches** existent et sont sans doute sous-estimés. Plusieurs cas ont été référencés dans la région notamment dans les marais de l'Erdre, le lac de Grand-lieu, la Brière, le marais Poitevin et sur la Loire.

Les pièges les plus dangereux sont les **filets et les engins de type nasse ou verveux** ayant une ouverture importante au niveau des goulets (> 8 cm). Des grilles peuvent être placées à l'entrée de ces engins afin de rendre inaccessible leur accès à la Loutre mais également au Castor.



Grille utilisée pour diminuer la taille du goulet des engins de pêche (extraits du PNA)

Pour contribuer à la conservation de la Loutre, la vigilance des pêcheurs est importante. En cas d'observation directe ou de capture accidentelle dans un filet ou un engin, la Fédération Départementale de pêche et les structures référentes localement pour la Loutre peuvent être contactées (voir la page Internet ci-dessous). Ces captures peuvent fournir des informations intéressantes quant à la répartition de l'espèce. Nous pouvons également vous conseiller quant à l'installation de grille sur les engins.

B. Marchadour (Coordination régionale LPO Pays de la Loire) et J.-C. Brun (ONCFS)

Animateurs de la déclinaison régionale du PNA Loutre

Plus d'infos : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-pour-la-loutre-d-europe-a2109.html>

La LOUTRE D'EUROPE dans les Pays de la Loire

Biologie et écologie

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique pouvant mesurer entre 80 cm et 1 m 20 (avec la queue) et peser entre 5 et 12 kg. Elle habite une grande variété de milieux humides : marais, plans d'eau, rivières, côtes marines, etc. Ce carnivore a besoin de milieux offrant suffisamment de ressources alimentaires, de gîtes et de tranquillité pour pouvoir se reproduire.



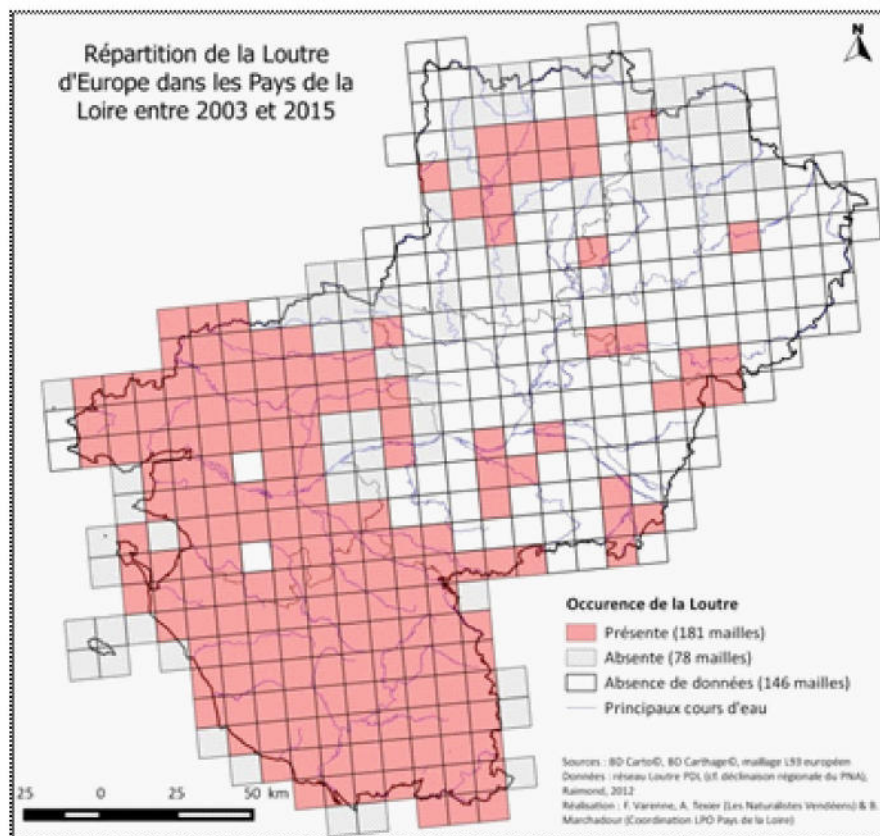
Photo : la Loutre est parfaitement adaptée au milieu aquatique (corps allongé, pattes palmées, pelage épais et imperméable, etc.) ; G. Martin ©

La Loutre se nourrit principalement de poissons mais également de batraciens, d'écre-

visses et parfois de petits mammifères et d'oiseaux. Son domaine vital est très important puisqu'un individu occupe entre 5 et 20 km de cours d'eau, jusqu'à 80 km pour un mâle. Chaque individu marque son territoire en déposant ses crottes, appelées épreintes.

Répartition dans la région

La Loutre d'Europe était autrefois présente sur l'ensemble du territoire régional puis elle a subi un déclin important au cours du XXe siècle. À la fin des années 1980 et jusqu'au milieu des années 1990, la Loutre était uniquement présente dans la Loire-Atlantique (marais de la Grande Brière et marais annexes ainsi qu'autour du lac de Grand-Lieu) et la Vendée (Marais breton et poitevin et plus sporadiquement dans le bocage). Actuellement, la situation de la Loutre d'Europe s'est améliorée dans la région puisque son aire de répartition a augmenté depuis les noyaux de populations occidentaux. La carte présente la répartition régionale de l'espèce à l'échelle de mailles de 100 km². Le retour de la Loutre sur ses territoires est en cours mais la dynamique demeure très lente.



Enjeux et perspectives

La Loutre d'Europe est une espèce protégée depuis l'Arrêté Ministériel du 17 avril 1981 en application de la loi relative à la protection de la nature du 10 juillet 1976. Étant donné son statut fragile sur une grande partie du territoire régional, elle figure parmi les espèces classées « quasi-menacées » de la liste rouge des Pays de la Loire. Elle a également été identifiée comme une espèce prioritaire à la conservation dans la région.



Photo : Loutre libérée d'une cage piège en Vendée (J. Sudraud ©)

Les risques liés au piégeage et au tir

Les cas de mortalité d'origine anthropique ont des conséquences majeures sur la dynamique des populations. La cause la plus fréquente est liée au trafic routier. En effet, plus de 200 cas de collision mortelle ont été répertoriés ces 15 dernières années, principalement dans les marais de l'ouest de la région. Les cas de noyade liés aux engins de pêches existent et sont sans doute sous-estimés. Les activités de piégeage et de tir, notamment sur les ragondins, peuvent également engendrer de la mortalité chez la Loutre.

Dans les secteurs où la pression de piégeage du Ragondin est importante, il est possible de capturer accidentellement une Loutre d'Europe. Ces captures ont un impact limité lorsqu'il s'agit de cage-piège, les piégeurs devant la relâcher. L'arrêté ministériel du 30 juin 2015, interdisant les pièges de catégories 2 et 5 à proximité des cours d'eau où la Loutre et le Castor sont présents, limite les cas de mortalité.

Pour contribuer à l'amélioration des connaissances sur l'espèce, la vigilance des piégeurs et des chasseurs est importante. En cas de capture accidentelle dans une cage piège ou de découverte d'indices de présence, la Fédération Départementale des Chasseurs et les structures référentes localement pour la Loutre peuvent être contactées. Ces captures peuvent fournir des informations intéressantes quant à la répartition de l'espèce.

Benoit Marchadour
Animateur de la déclinaison régional du PNA
Loutre
Coordination régionale LPO Pays de la Loire
Plus d'infos : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-pour-la-loutre-d-europe-a2109.html>



Recommandations concernant la définition, par arrêté préfectoral, des secteurs de présence de la Loutre d'Europe, en vue de l'application de l'arrêté ministériel du 30 juin 2015 pris pour l'application de l'article R 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classées nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain

L'arrêté ministériel du 30 juin 2015 pris pour l'application de l'article R 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classées nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain interdit l'utilisation de pièges de catégorie 2 et 5 (c'est-à-dire les pièges tuants), exception faite du piège à œufs placé dans une enceinte munie d'une entrée de onze centimètres, aux abords des cours d'eau et bras morts, canaux, plans d'eau et étangs jusqu'à une distance de 200 m de la rive dans les zones de présence de la Loutre d'Europe. Cette interdiction a été instaurée depuis avril 2012.

Les périmètres concernés par ces restrictions d'utilisation de pièges tuants doivent être définis annuellement par arrêté préfectoral. La consultation des arrêtés préfectoraux en vigueur montre que ces surfaces englobent généralement l'ensemble de la superficie des communes où la présence de l'espèce est avérée, et parfois, lorsque la Loutre est bien présente, l'ensemble du département (cas de la Vendée et de la Corrèze par exemple). Dans de plus rares cas, l'arrêté s'applique sur des tronçons de cours d'eau (cas de l'Ardèche).

Afin de ne pas impacter l'espèce, il convient, dans la définition de ces périmètres, de prendre en considération les éléments suivants :

- les capacités de déplacement de l'espèce, y compris sur la terre ferme (sur laquelle la Loutre est capable de parcourir plusieurs kilomètres),
- sa discrétion qui la rend souvent difficile à détecter, même en recherchant des indices de présence (empreintes et fèces), et ce, d'autant plus que le marquage territorial est faible dans les secteurs de faible présence (en raison de la faible concurrence intraspécifique),
- la taille importante du domaine vital des individus (pouvant aller de 20 à 40 km de cours d'eau),
- le mouvement actuel de recolonisation de l'espèce sur le territoire métropolitain qui induit sa présence sur des secteurs dans lesquels elle n'était plus observée depuis longtemps.

Ces précautions sont d'autant plus importantes que ce sont dans les secteurs de faible présence de l'espèce que la perte accidentelle d'individus aura le plus d'impact sur une population, et plus particulièrement sur son installation.

Il est donc recommandé de ne pas limiter la zone d'interdiction de l'utilisation de pièges tuants à proximité des rives, définie par votre arrêté préfectoral, uniquement au territoire des communes de présence avérée, mais de tenir compte des capacités de déplacement de l'espèce et de la typologie du réseau hydrographique.

Il convient ainsi d'inclure a minima dans la zone de restriction :

- les communes attenantes aux communes de présence avérée de l'espèce, en prenant en compte la surface de ces communes (des petites communes seront plus facilement traversées par les loutres que les grandes),
- les communes situées le long des cours d'eau traversant les communes de présence avérée, en aval et en amont, ainsi que de leurs affluents, et particulièrement si l'espèce a été identifiée de part et d'autre de ces communes,
- les communes avoisinantes possédant des cours d'eau, plans d'eau ou zones humides que les individus seraient susceptibles de rejoindre par voie terrestre.

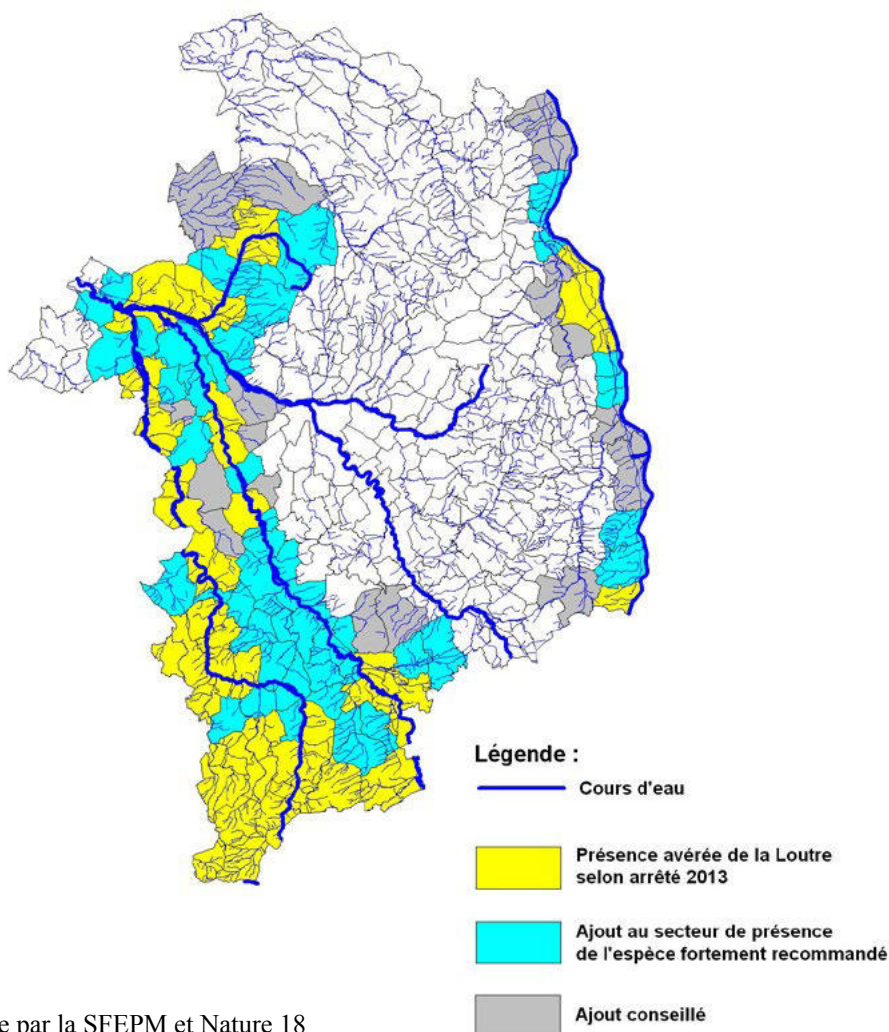
A titre d'exemple, la carte ci-contre indique, pour un département, les communes de présence avérée et les communes qu'il conviendrait d'inclure également a minima dans le secteur défini par l'arrêté préfectoral, en tenant compte de cette présence avérée et des éléments présentés ci-dessus.

Ces recommandations, minimales, peuvent s'avérer insuffisantes pour éviter les risques de destruction de la Loutre par des pièges tuants près des rives. Les capacités de déplacement de l'espèce sont telles que la zone préconisée devrait s'étendre sur une distance de 40 km de linéaire de cours d'eau, de part et d'autre des points de présence avérée de l'espèce. L'idéal serait de considérer le bassin versant, l'espèce pouvant être mise en

évidence à plusieurs dizaines de kilomètres des zones de présence connues. Cette mesure est d'autant plus importante au niveau des fronts de recolonisation et dans les secteurs où l'aire de répartition est très morcelée ou instable. Le choix d'étendre la zone définie à l'ensemble d'un département est parfois fait, même si la Loutre n'est pas encore connue sur tout le territoire, afin de prendre en compte tous les éléments d'incertitude liées à la présence de l'espèce et de réduire par conséquent les risques d'accidents de piégeage, également quelquefois pour simplifier l'élaboration et l'application de l'arrêté.

Les associations mammalogiques locales sont à même de vous apporter tous les éléments de connaissance liés à la Loutre dans votre département ainsi que les conseils adaptés dans la prise de décision dans la définition du périmètre à prendre en compte dans l'application de l'arrêté du 30 juin 2015. Des informations sur la répartition de la Loutre en France sont disponibles sur www.sfepm.org.

Exemple de communes de présence avérée de la Loutre (jaune), communes dont l'ajout au secteur défini par l'arrêté préfectoral est fortement recommandé (bleu) et communes dont l'ajout est conseillé (en gris) pour un département*



Carte réalisée par la SFEPM et Nature 18

*La délimitation tient compte du réseau hydrographique, y compris de la présence de plans d'eau non visibles sur cette carte. Cette carte ne tient cependant pas compte de la présence de l'espèce dans les départements voisins. En fonction de ces informations, de nouvelles communes pourraient être proposées. Des secteurs de présence de l'espèce peuvent également ne pas être encore connus.

Plus la zone délimitée est large et adaptée à l'écologie de l'espèce, plus les risques de mortalité accidentelle par piégeage sont réduits.

Annexe 15 : Plaquette de l'opération Havre de Paix et Guide distribué aux signataires

Créer un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe

Loin d'imposer des engagements contraignants, ce label donne les moyens aux particuliers et aux collectivités de s'engager concrètement pour la protection de la Loutre, animal remarquable du patrimoine naturel et symbole de la préservation des milieux aquatiques.

Le Havre de Paix est un engagement basé sur la confiance mutuelle entre les propriétaires signataires et les associations porteuses de l'opération.

Des autocollants annonçant le Havre de Paix pourront être posés par les propriétaires signataires de la convention. Un panneau en PVC sera également mis à disposition pour afficher fièrement son engagement en faveur de la Loutre et des milieux aquatiques.

Autocollant	Panneau PVC
1 ^{er} gratuit, 1 € à partir du 2 ^{ème}	5 €/panneau



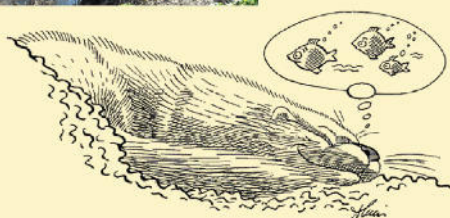
Qu'est-ce qu'un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe?

C'est un site où des conditions d'accueil favorables à la Loutre sont garanties. Les milieux aquatiques y sont préservés, l'utilisation de pesticides est proscrite. Des mesures sont prises en faveur de la ressource alimentaire de la Loutre ; on peut par exemple aménager des frayères pour les poissons ou des mares pour les amphibiens.



Des zones de végétation sont maintenues. Les gîtes potentiels sont préservés, des abris peuvent aussi être créés, par exemple des catiches artificielles. La surfréquentation du site est évitée, le dérangement est limité.

L'opération contribue à la préservation des milieux aquatiques !



La SFPEM

La SFPEM est une association loi 1901 qui s'est donnée pour mission l'étude et la protection des mammifères sauvages en France et dans les Dom-Com. Son action est menée grâce au soutien de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'Europe et des partenaires privés, en relation avec les autres acteurs de l'environnement. Elle anime le Groupe Loutre, un réseau de naturalistes travaillant sur l'espèce dans les différentes régions de France.

Près de chez vous

L'opération Havre de Paix est relayée près de chez vous par des organismes de protection de la nature dont vous trouverez la liste sur le site de la SFPEM :

www.sfpepm.org rubrique : Havre de Paix

N'hésitez pas à nous contacter au 02 48 70 40 03.

Votre relais local :

Animation nationale : Opération lancée dans le cadre du : Avec le soutien de :

02 48 70 40 03
loutre@sfpepm.org
www.sfpepm.org

D'après une action originale de :

Conception : Rachel Kuhn & Dominique Solomas (SFPEM).
Illustrations : Nicole Duplax, Alexis Fouaillat, Gildé & Rachel Kuhn.

MIXTE
Papier
FSC® C022177

Qui peut créer un Havre de Paix ?

Tout propriétaire, privé ou public, de parcelle située en bordure de cours d'eau, de plan d'eau ou de zone humide, quelle que soit sa taille, y compris en milieu urbain et même si la présence de la Loutre n'est pas avérée. Un Havre de Paix peut être créé dans la zone de répartition actuelle de la Loutre, mais aussi en zone de reconquête.

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique qui a failli disparaître en raison de la chasse, du piégeage et de la dégradation de son habitat. Aujourd'hui protégée, elle revient peu à peu mais la route est longue et semée d'embûches. Aidez-la dans son retour !



Un Havre de Paix est un endroit où les loutres pourront se cacher, se reposer, voire même se reproduire !

Pourquoi ?

Pour agir concrètement et durablement, chez soi, en faveur de la conservation de la Loutre. Pour faire partie d'un réseau de propriétaires ayant la même sensibilité et échanger des expériences. Pour bénéficier d'informations sur l'espèce et de conseils sur la gestion de sa propriété. Pour afficher son engagement, si on le souhaite, et ainsi sensibiliser amis, voisins et passants.



Opération



Agir chez soi pour la conservation de la Loutre



Havre de Paix pour la Loutre d'Europe



Ici, les gîtes et les habitats de la Loutre sont protégés. Contribuez à sa préservation en respectant les lieux.

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères - Groupe Loutre
www.sfpepm.org

Panneau (format A4) que le propriétaire peut apposer pour annoncer l'existence d'un Havre de Paix pour la Loutre, s'il le souhaite.

Comment ?

En signant une convention, de durée illimitée, avec les associations partenaires de l'opération. Ce document liste les engagements de chacun, ainsi que les activités conseillées, réglementées, déconseillées ou à exclure. Le propriétaire s'engage notamment à ne pas nuire à la population locale de loutres. La SFPEM et les associations partenaires s'engagent à apporter conseil et information au propriétaire. Si vous êtes intéressés par cette opération, consultez notre site www.sfpepm.org et contactez-nous !





Le Petit Guide des Havres de Paix

*Que faire chez soi
pour la conservation
de la Loutre d'Europe ?*



A la rencontre de la Loutre d'Europe

Portrait :

Nom commun : Loutre d'Europe

Nom scientifique : *Lutra lutra*

Classe : Mammifères

Ordre : Carnivores

Famille : Mustélidés

Sous-famille : Lutrinés

Taille : 100 - 130 cm (avec la queue)

Poids : 6 à 11 kg

Mâles en général plus grands que les femelles



Habitat : tous types de milieux aquatiques (cours d'eau de toutes tailles, lacs, étangs, mares, marais...), des plaines jusqu'aux hautes montagnes. Les loutres qui vivent en bord de mer pêchent parfois dans l'estran mais elles ont toujours besoin d'eau douce pour boire et se nettoyer.

Régime alimentaire : principalement des poissons, également beaucoup d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques. Quelquefois, des mammifères, des oiseaux, des reptiles ou des insectes sont aussi au menu. L'alimentation peut beaucoup varier selon les saisons et les régions.



© Rachel Kuhn

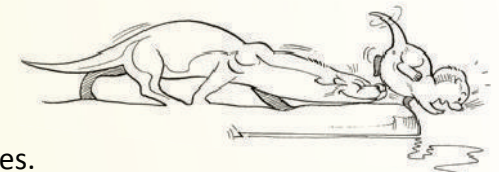
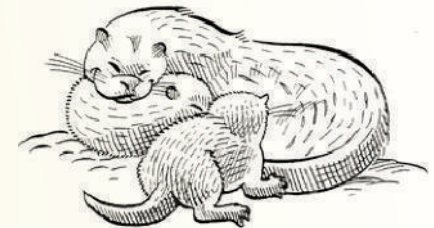
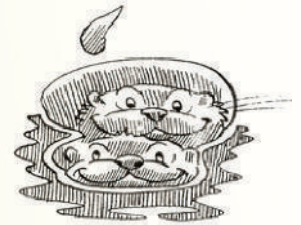
© Stéphane Raimond

Mode de vie : La Loutre d'Europe est solitaire et territoriale. Les domaines vitaux ont une taille qui dépend des ressources disponibles mais ils sont généralement très étendus (par exemple 20 km le long d'un cours d'eau). Le territoire d'un mâle peut englober celui de plusieurs femelles. La Loutre est plutôt nocturne.

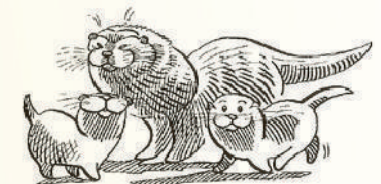


Adaptation : Ce sont des animaux parfaitement adaptés à la nage, grâce à leur corps hydrodynamique, à leurs pattes palmées et à leur pelage particulièrement isolant.

Reproduction et longévité : La Loutre peut se reproduire toute l'année. Deux mois après l'accouplement, la femelle met au monde entre 1 et 3 petits. Elle s'en occupera seule. A 2-3 mois, les loutrons commencent à mettre le nez dehors et à suivre leur mère dans ses déplacements ; c'est l'heure du premier bain ! Ils sont sevrés à l'âge de 4 mois, il faut alors réussir à attraper des poissons tout seul ! Avec les grenouilles, c'est beaucoup plus facile, alors quand ils en trouvent, c'est une aubaine. Lorsque les jeunes ont entre 6 et 9 mois, arrive le moment de quitter le giron maternel, certains s'attarderont encore un peu. S'ils survivent, ils pourront se reproduire à leur tour à l'âge de 2-3 ans, pour les plus précoces.

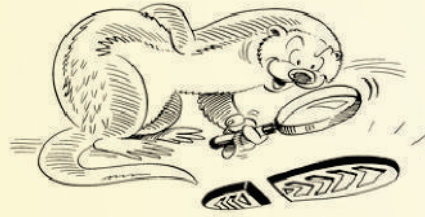


Une loutre peut vivre jusqu'à 16 ans, voire un peu plus, mais dans la nature, rares sont celles qui dépassent l'âge de 10 ans. L'espérance de vie moyenne est de 4-5 ans.



La suivre à la trace

Il est difficile d'apercevoir une loutre. Pour savoir si elle est présente, il faut chercher ses traces.



Les plus faciles à trouver sont ses crottes, appelées épreintes, que la Loutre dépose dans des endroits stratégiques pour signaler sa présence à ses congénères. Il faut particulièrement bien chercher sous les ponts, au niveau des confluences, sur les pierres au bord ou dans l'eau, au niveau des troncs d'arbres... en fait tout support et tout élément qui interrompt la continuité du paysage. En zone côtière, inspectez les précieux points d'eau douce !



Les épreintes forment généralement des tas et sont rarement cylindriques. Elles sont verdâtres lorsqu'elles sont fraîches, puis deviennent noires et finalement grises au bout de quelques semaines. On peut y voir des restes de poissons et d'autres proies consommées. Elles ont une odeur très caractéristique qui n'est pas désagréable et qui ressemble un peu à celle du miel (de châtaignier).



On peut également scruter les berges à la recherche d'empreintes de pattes. Celles de la Loutre ont 5 doigts disposés en éventail. Souvent seuls 4 doigts ont marqué le sol mais l'axe de symétrie qui passe par le doigt du milieu indique qu'on a affaire à une patte à 5 doigts. Les pelotes digitales sont en forme de goutte d'eau et les griffes, très petites, y sont attenantes. Les empreintes mesurent environ 6 cm de long pour les pattes avant et 7 cm pour les pattes arrière.



Les loutres laissent parfois des restes de repas (poissons mordus, peau toxique des crapauds...) ; les attribuer à cette espèce avec certitude est difficile mais cela peut mettre la puce à l'oreille.

Autre indice, les allées et venues d'une loutre, par exemple d'un ruisseau à une mare, aplatisent l'herbe, formant ainsi ce qu'on appelle « des coulées ». Attention à ne pas confondre avec des coulées de ragondins où l'herbe est rongée !

La découverte de ces indices de présence, en particulier les épreintes et les empreintes, permet de réaliser des cartes de répartition. En France, la Loutre est aujourd'hui surtout présente dans l'ouest, le sud-ouest et le centre du pays. Mais l'aire de répartition s'étend peu à peu !



L'observer

Voir et encore plus observer une loutre est rare, mais avec de la chance et/ou de la patience... Le crépuscule et le petit matin sont des moments propices. La Loutre peut être aperçue en ville mais c'est dans les endroits tranquilles qu'on a le plus de chance de la rencontrer. Elle est plus facile à observer sur des étangs que sur des cours d'eau.

A défaut de la voir de ses propres yeux, un piège photo ou vidéo peut être installé au niveau d'un site de marquage par exemple. Attention la pose d'un tel équipement en dehors d'un terrain privé est soumise à autorisation !

Menaces et conservation

La Loutre d'Europe, qui était autrefois présente dans toute la France (sauf en Corse), a beaucoup régressé au cours du XX^e siècle ; elle était piégée et chassée pour sa fourrure, parfois pour sa viande et aussi parce qu'on l'accusait de vider les rivières de leurs poissons. Se sont ajoutés à cette destruction directe, le développement des populations humaines et tout ce qui s'en suit (pollution, destruction des milieux, routes...). Dans les années 80, les populations de loutres étaient au plus bas.

Tuer une loutre est interdit depuis 1972. Sa protection a été renforcée lorsqu'elle est devenue « espèce protégée » en 1981. Grâce à cette protection légale et à une certaine amélioration de la qualité des milieux, due notamment aux progrès en matière d'assainissement et à l'interdiction de certains produits, la Loutre a cessé de régresser et a même entamé un processus de recolonisation, d'abord timide puis plus franc à partir du début des années 2000.

Ce mouvement de recolonisation reste fragile. Il est particulièrement freiné par la mortalité routière et le mauvais état des écosystèmes aquatiques.

Mortalité routière :

Les loutres traversent les routes, par exemple pour rejoindre une mare, un étang, un fossé non connecté... Même si elle suit un cours d'eau et qu'un pont se présente, une loutre a tendance à le franchir, non pas dans l'eau en nageant, mais sur la berge en marchant.



© Jean-Pierre Swierczek

Lorsqu'il n'y a pas de berges, ou qu'elles sont submergées, l'animal passe souvent au-dessus du pont et traverse la chaussée.

Pour éviter cela, il est possible d'installer des passages sous la route, au-dessus du niveau maximal des crues (buses sèches, banquettes, escaliers, pontons flottants...).



© Franck Simonnet

Destruction du milieu :

La canalisation et la pollution des cours d'eau, l'assèchement des zones humides et la destruction des berges ont contribué au déclin de la Loutre et continuent de la menacer. Sa survie est aussi compromise si elle ne trouve pas assez de proies, ce qui peut être dû à la pollution chimique, à l'enrésinement, au calibrage du lit des cours d'eau...



© Pierre Rigaux

Les barrages contribuent à cet appauvrissement car ils perturbent le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

De plus, ils peuvent constituer des obstacles infranchissables pour les loutres, voire les obliger à traverser une route, ce qui nous ramène au problème de la mortalité par collision avec des véhicules. Des passages pour les poissons et pour les loutres peuvent être installés.

Polluants et poisons : En plus d'avoir un impact sur le milieu, les polluants et poisons peuvent nuire directement aux loutres en dégradant leur santé et en réduisant leur taux de reproduction. Les loutres peuvent être empoisonnées par des produits destinés aux rongeurs.

Autres menaces : Les loutres sont moins sensibles au dérangement qu'on ne le pensait autrefois mais elles ont cependant besoin de coins tranquilles pour se reposer et surtout pour élever leurs petits.

Les loutres peuvent encore être victimes de pièges ou de tirs par accident ou acte de braconnage.

Elles peuvent aussi être attaquées par des chiens.

Il arrive que des loutres essayent de pénétrer dans des engins de pêche (par exemple des nasses à anguilles), restent bloquées et se noient.

Un nouveau problème gagne en importance ; les loutres prélèvent parfois des poissons dans les piscicultures, ce qui peut entraîner des conflits. L'installation de clôtures adaptées autour des exploitations permet d'éviter les dégâts.



© Rachel Kuhn

Que faire pour la Loutre chez soi ?

Par quelques gestes simples, vous pouvez contribuer à la préservation des milieux aquatiques et offrir à la Loutre des espaces privilégiés. Plus il y aura de milieux favorables avec de nombreux abris et de la nourriture abondante, plus les populations auront de chance de se maintenir et de se développer.

Offrir le gîte et le couvert !

Les berges doivent être laissées dans un état aussi naturel que possible et la végétation doit être conservée. Plus il y a de roseaux et de broussailles, mieux c'est ! Si vous souhaitez un accès à la rive, celui-ci peut être limité à une portion, dépendant de la taille de votre terrain.

Il est important de conserver tout ce qui pourra servir de gîtes pour les loutres : buissons, arbres creux, souches, branchages, terriers, espaces entre des rochers... Certaines essences d'arbres sont particulièrement intéressantes pour les loutres en raison des interstices qui se forment entre leurs racines (chêne, aulne, frêne, érable).

Les haies denses de ronces, églantiers, prunelliers, ajoncs... (tout ce qui « pique ») offrent des « nids » tranquilles. Les loutres peuvent utiliser des gîtes éloignés des rives (parfois de plusieurs dizaines de mètres), en particulier les femelles qui vont chercher à mettre bas dans des cavités situées au-dessus du niveau des crues.



Coulée rejoignant un massif d'ajoncs

En cas d'abattage d'arbres ou d'élagage, laissez des tas de branches, cela pourra aussi servir de gîtes. Vous pouvez même créer des catiches artificielles, avec des branches justement, ou d'autres matériaux. Les associations partenaires de l'opération Havre de Paix pourront vous conseiller, des ateliers sont parfois proposés.

Conservez les bras morts et les mares. Vous pouvez également en créer. Les loutres viennent y manger les grenouilles et les crapauds qui s'y reproduisent. Pour favoriser la présence de proies, en particulier de poissons, vous pouvez créer des zones de frayères, par exemple en laissant des embâcles (accumulations naturelles de matériaux tels que branchages, feuilles, galets...).

La végétation des berges n'apporte pas que des abris aux loutres, elle contribue à la vie sous l'eau en fournissant de la nourriture aux organismes aquatiques (feuilles qui tombent), en créant des zones d'ombre, en stoppant l'érosion des berges et en freinant les polluants. Par contre, éviter les plantations de résineux à proximité des cours d'eau car ils en augmentent l'acidité.

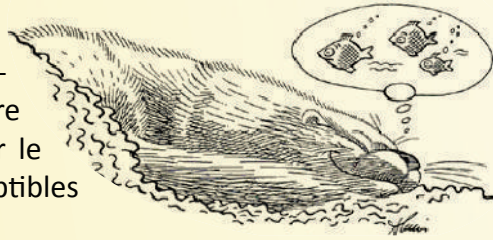


Ce à quoi il faut faire attention

Dérangement, bruit :

Pour limiter le dérangement, il est préférable d'éviter qu'un trop grand nombre de personnes ne soient présentes sur le site, surtout si des loutres sont susceptibles d'y gîter ainsi que la nuit.

L'usage d'engins motorisés doit être limité au strict nécessaire.



Pêche : La pêche à la ligne n'est pas nuisible aux loutres mais elle doit rester mesurée pour assurer la tranquillité du site et éviter une dégradation des berges. Tout leurre doit être récupéré pour éviter qu'une loutre ne se blesse avec (attention donc à ne pas lancer sa ligne dans un endroit encombré pour ne pas risquer d'y perdre son leurre).

L'utilisation de nasses de pêche est par contre fortement déconseillée car une loutre peut y restée coincée et se noyer. Les nasses peuvent être équipées d'un dispositif (grille) empêchant une loutre d'y entrer.



Piégeage : L'usage de pièges est à éviter, en particulier les pièges tuants. D'ailleurs ces derniers sont maintenant interdits jusqu'à 200 m de la rive dans les secteurs où la Loutre est avérée présente.

Si une lutte contre des rongeurs tels que les ragondins est nécessaire, il convient d'utiliser des pièges cages mais ces derniers peuvent causer blessures, traumatismes, perte d'énergie importante et hyperthermie (en raison du pelage très isolant). Toute loutre capturée par accident doit donc être libérée aussi vite que possible. Des pièges amorcés la nuit doivent être relevés tôt le matin, surtout s'il fait chaud !



Chiens : Les chiens peuvent causer un dérangement important, voire même attaquer une loutre, ce qui peut lui être fatal. Ils doivent donc être tenus en laisse sur des sites fréquentés par des promeneurs. Si vous avez un chien chez vous, évitez de le laisser dehors en liberté la nuit, protégez les éventuels gîtes et surveillez d'éventuels comportements suspects (s'il creuse les rives par exemple).



Chasse : La chasse est source de dérangement pour les loutres et peut même s'avérer dangereuse car des individus sont parfois touchés par des tirs (accidents ou confusions). Le principal danger vient des chiens qui peuvent suivre des pistes de loutres et les déloger lors d'opérations de déterrage (les loutres peuvent occuper des terriers d'autres espèces, même loin de l'eau).

Cette pratique est donc déconseillée au sein d'un Havre de Paix.

Grillages : Il faut veiller à ne pas entraver la circulation des loutres par des grilles et grillages placés en travers du cours d'eau ou sur les berges. Cependant si ces grillages sont posés de manière adéquate et/ou ont un maillage suffisamment large pour permettre le passage d'une loutre (8 cm minimum), ils peuvent aussi être bénéfiques en limitant l'accès pour des personnes ou des chiens.

Ce qu'il ne faut surtout pas faire !



Détruire toute la végétation

Détruire et bétonner toutes les berges

Détruire des gîtes fréquentés par des loutres

Utiliser des appâts empoisonnés

Utiliser des pesticides

Déverser débris et produits chimiques

Pomper l'eau du cours d'eau ou plan d'eau



Et tout ça ne protège pas que la Loutre !

Pour en savoir plus sur cette opération, sur les sujets relatifs à la Loutre et pour connaître les associations près de chez vous, rendez-vous sur www.sfepm.org. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question !

Contact national pour l'opération Havre de Paix :

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

c/o Muséum d'Histoire Naturelle - 18000 Bourges

Tél : 02 48 70 40 03 - Courriel : loutre@sfepm.org

Opération lancée dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015, d'après une initiative du Groupe Mammalogique Breton. Avec le soutien du Ministère en charge de l'Ecologie, de la DREAL du Limousin et de la Fondation Nature et Découvertes.



**Fondation
Nature
& Découvertes**
sous l'égide de la Fondation de France



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Texte et mise en page : Rachel Kuhn (SFEPM)

Photos de couverture : Nicole Duplaix (loutre) & Rachel Kuhn (paysages)

Dessins : Alexis Nouailhat

Carte dessinée d'après des données MNHN/ONCFS/SFEPM - Groupe Loutre

Copyright © by Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

ISBN : 978-2-905216-46-5

Dépôt légal : Octobre 2015





Communiqué de presse

de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
du 9 novembre 2015

L'Opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe

La Loutre d'Europe est une espèce emblématique de nos cours d'eau qui a failli disparaître en raison de la chasse, du piégeage et de la dégradation de son habitat. Aujourd'hui protégée, elle revient peu à peu mais la route est longue et semée d'embûches !

L'Opération Havre de Paix pour la Loutre est une action de conservation participative. Elle permet à des propriétaires d'agir concrètement pour la protection de la Loutre en créant chez eux un espace privilégié pour cette espèce et s'ils le souhaitent, en communiquant sur leur engagement grâce à un affichage qui permettra d'informer voisins, amis et passants.

Un Havre de Paix est un site géré de façon à favoriser la présence de la Loutre et la bonne santé du milieu aquatique : pas de pesticides, les berges sont préservées, le dérangement limité, des abris potentiels pour les loutres sont conservés ou créés, des frayères dans les cours d'eau ou des mares peuvent être aménagées pour favoriser la présence de poissons, grenouilles et crapauds. Les loutres peuvent y trouver le gîte et le couvert !

L'opération existe déjà depuis une trentaine d'années. En effet, dans les années 80, le Groupe Loutre de la SFPEM, la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, a commencé à travailler à la création de « Havres de Paix » pour la Loutre, inspirés des « Otter Havens » britanniques. La section Bretagne de ce groupe, devenue ensuite Groupe Mammalogique Breton (GMB) s'est particulièrement engagée dans cette démarche et l'a développé pour en faire un outil à la fois de conservation et de sensibilisation. La Bretagne compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de Havres de Paix.

Cette opération prend maintenant une nouvelle dimension et s'étend aux autres régions où la Loutre est présente, dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe, un outil mis en place par le Ministère en charge de l'Ecologie et animé par la SFPEM au niveau national. Le projet est soutenu par la Fondation Nature et Découvertes.

Tout propriétaire, privé ou public, de parcelle traversée ou bordée par un cours d'eau, un plan d'eau ou une zone humide, quelle que soit sa taille, y compris en milieu urbain et même si la présence de la Loutre n'est pas avérée, peut créer chez lui un Havre de Paix. Pour cela, il signe une convention, de durée illimitée, avec la SFPEM, pilote national du projet, et les associations locales partenaires de l'opération. Ce document liste les engagements de chacun, ainsi que les activités conseillées, réglementées, déconseillées ou à exclure. Les associations apportent informations et conseils. Un petit guide et des autocollants sont remis au propriétaire, celui-ci peut également se procurer un panneau « Havre de Paix ».

Pour davantage d'informations et pour connaître les associations relais près de chez vous, rendez-vous sur <http://www.sfepm.org/HavresPaixloutre.htm>

Contact : Rachel Kuhn – loutre@sfepm.org – 02 48 70 40 03

Opération



Créez chez vous un espace accueillant
pour ces mammifères semi-aquatiques

Dossier de presse



S
F
E
P
M

Introduction






L'« Opération Havre de Paix » pour la Loutre d'Europe est une action de conservation participative en faveur de cette espèce emblématique de nos cours d'eau. Elle permet à des propriétaires d'agir concrètement pour la protection de la Loutre en créant chez eux un espace privilégié pour cette espèce et s'ils le souhaitent, en communiquant sur leur engagement grâce à un affichage qui permettra d'informer voisins, amis et passants.

Un Havre de Paix est un site géré de façon à favoriser la présence de la Loutre et la bonne santé du milieu aquatique : pas de pesticides, les berges sont préservées, le dérangement limité, des abris potentiels pour les loutres sont conservés ou créés, des frayères dans les cours d'eau ou des mares peuvent être aménagées pour favoriser la présence de poissons, grenouilles et crapauds. Les loutres peuvent y trouver le gîte et le couvert !

L'opération existe déjà depuis une trentaine d'années. En effet, dans les années 80, le Groupe Loutre de la SFEPM, la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, a commencé à travailler à la création de « Havres de Paix » pour la Loutre, inspirés des « Otter Havens » britanniques. La section Bretagne de ce groupe, devenue ensuite Groupe Mammalogique Breton (GMB) s'est particulièrement engagée dans cette démarche et l'a développé pour en faire un outil à la fois de conservation et de sensibilisation. La Bretagne compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de Havres de Paix.

Cette opération prend maintenant une nouvelle dimension et s'étend aux autres régions où la Loutre est présente, dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe, un outil mis en place par le Ministère en charge de l'Ecologie et animé par la SFEPM au niveau national.

Sommaire

La Loutre d'Europe	
Qu'est-ce qu'un Havre de Paix pour la Loutre ?	
Le fonctionnement de l'opération	
La SFEPM	
Le Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe	

La Loutre d'Europe

La Loutre est un Mammifère appartenant à l'ordre des Carnivores et à la famille des Mustélinés (martres, fouines, blaireaux, belettes...).

On compte 13 espèces de loutres dans le monde (elles forment la sous-famille des Lutrinés), une seule est présente chez nous, la Loutre d'Europe (le territoire français compte cependant deux autres espèces : la Loutre géante et la Loutre néotropicale présentes en Guyane). L'aire de répartition de la Loutre d'Europe s'étend sur toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique du Nord.

La Loutre d'Europe vit dans tous types de milieux aquatiques (cours d'eau de toute taille, étangs, lacs, marais...) des plaines jusqu'aux montagnes. Elle est également présente en zone côtière où elle pêche parfois en mer (dès lors que de l'eau douce est présente pour boire et rincer le pelage).

Elle est très bien adaptée à son milieu ; son corps longiligne et très musclé et la palmure aux quatre pattes font d'elle une excellente nageuse. Son pelage particulier réduit les pertes de chaleur dans l'eau.

Le régime alimentaire de la Loutre est dominé par le poisson. Elle consomme également des amphibiens et des invertébrés (écrevisses), parfois des mammifères, des oiseaux et des reptiles. L'alimentation peut beaucoup varier selon les saisons et les zones géographiques, la Loutre s'adapte aux ressources disponibles, tout en privilégiant les proies les plus faciles à attraper et les plus caloriques. Elle consomme environ 1 kg de nourriture par jour pour couvrir ses importants besoins en énergie.

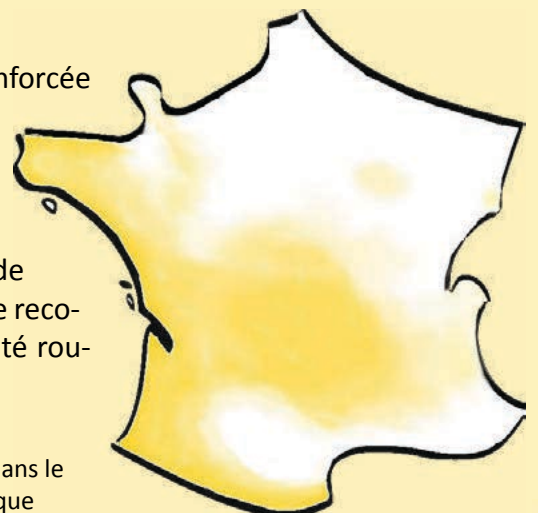
La Loutre est un animal solitaire qui occupe de grands domaines vitaux dont la taille dépend des ressources disponibles, ils peuvent par exemple s'étendre sur 20 km le long d'un cours d'eau. La Loutre est plutôt nocturne mais on peut l'apercevoir en plein jour.

Elle peut se reproduire toute l'année, les portées comprennent un ou deux petits, parfois trois, qui resteront avec leur mère au moins 6 mois. La Loutre a un faible taux de reproduction. La femelle qui élève (seule) ses jeunes a besoin d'endroits tranquilles, de gîtes à l'abri des crues, de points d'eau avec des proies abondantes et faciles à capturer où les loutrons pourront faire leur apprentissage.

La Loutre d'Europe, qui était autrefois présente dans toute la France (sauf en Corse), a beaucoup régressé au cours du XX^e siècle ; elle était piégée et chassée pour sa fourrure, parfois pour sa viande et aussi parce qu'on l'accusait de vider les rivières de leurs poissons. Se sont ajoutés à cette destruction directe, le développement des populations humaines et tout ce qui s'en suit (pollution, destruction des milieux, routes...). Dans les années 80, les populations de loutres étaient au plus bas.

Tuer une loutre est interdit depuis 1972. Sa protection a été renforcée lorsqu'elle est devenue « espèce protégée » en 1981. Grâce à cette protection légale et à une certaine amélioration de la qualité des milieux, due notamment aux progrès en matière d'assainissement et à l'interdiction de certains produits, la Loutre a cessé de régresser et a même entamé un processus de recolonisation, d'abord timide puis plus franc à partir du début des années 2000. Ce mouvement de recolonisation reste fragile. Il est particulièrement freiné par la mortalité routière et le mauvais état des écosystèmes aquatiques.

La Loutre est aujourd'hui surtout présente dans le Massif central et le long de la façade atlantique



Qu'est-ce qu'un Havre de Paix ?

Un Havre de Paix est un site où des conditions d'accueil favorables à la Loutre sont garanties. Les milieux aquatiques y sont préservés, l'utilisation de pesticides est proscrite. Des mesures sont prises en faveur de la ressource alimentaire de la Loutre ; on peut par exemple aménager des frayères dans les cours d'eau pour les poissons ou des mares pour les amphibiens. Des zones de végétation sont maintenues. Les gîtes potentiels sont préservés, des abris peuvent aussi être créés, par exemple des catiches artificielles. La surfréquentation du site est évitée, le dérangement est limité.



Les loutres se déplacent beaucoup sur de grands domaines vitaux, elles peuvent évoluer dans des milieux suboptimaux, dans des endroits très fréquentés par l'Homme, parfois en zone urbaine. Elles ont cependant besoin d'abris où se reposer et de suffisamment de nourriture.

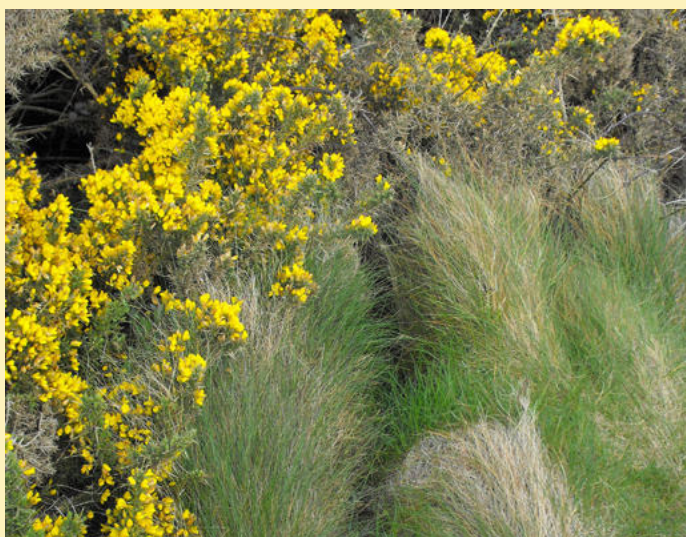
Un Havre de Paix peut être l'endroit où elles vont trouver le gîte et le couvert !

Nous rappelons que les femelles avec leurs petits sont particulièrement sensibles au dérangement et qu'elles ont besoin de gîtes (appelées catiches) bien abrités et de zones propices pour l'apprentissage des jeunes (eaux tranquilles, peu profondes, proies abondantes et faciles à capturer).

Un Havre de Paix est un endroit où les loutres pourront se cacher, se reposer, voire même se reproduire.



L'Opération Havre de Paix contribue à sensibiliser le public à une gestion favorable à la bonne santé du milieu aquatique.



Les loutres peuvent gîter entre des racines d'arbres ou dans un massif d'ajoncs, comme ici... ou dans une catiche artificielle (à droite).

Le fonctionnement de l'opération

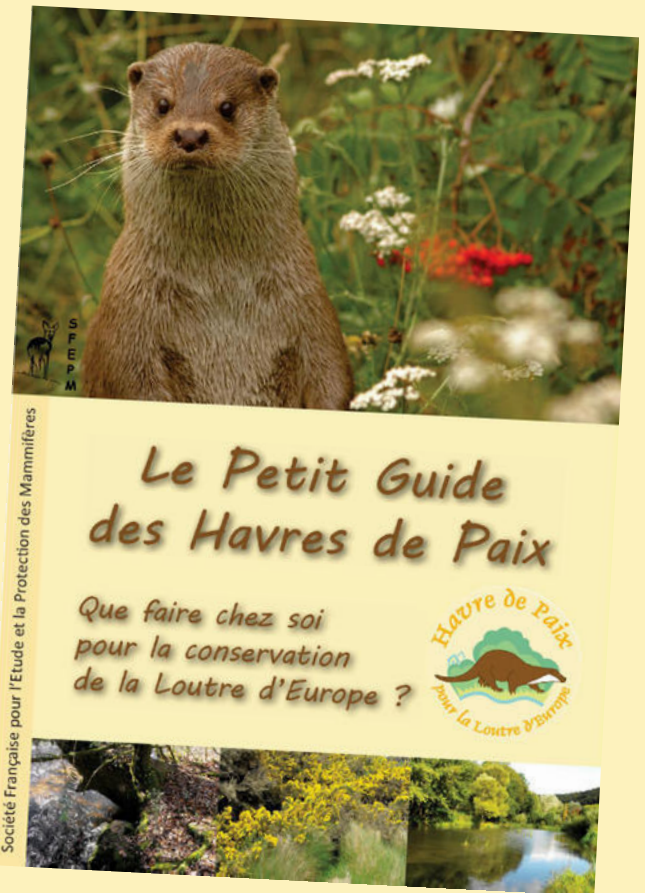
Tout propriétaire, privé ou public, de parcelle traversée ou bordée par un cours d'eau, un plan d'eau ou une zone humide, quelle que soit sa taille, y compris en milieu urbain et même si la présence de la Loutre n'est pas avérée, peut créer chez lui un Havre de Paix. Un Havre de Paix peut être créé dans la zone actuelle de répartition de l'espèce, mais aussi en zone de reconquête. Cela concerne actuellement les régions : Basse-Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire, Centre, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Limousin, Auvergne, Bourgogne et Champagne-Ardenne.

Pour créer le Havre de Paix, le propriétaire signe une convention, de durée illimitée, avec la SFPEM, pilote national du projet, et les associations locales partenaires (www.sfepm.org/HavresPaix.relais.htm). Ce document liste les engagements de chacun, ainsi que les activités conseillées, réglementées, déconseillées ou à exclure. Les associations apportent informations et conseils.

Le « Petit Guide des Havres de Paix » est remis au propriétaire qui y trouvera des informations sur la Loutre et les menaces qui pèsent sur elle, ainsi que des conseils sur une gestion de son site respectueuse du milieu aquatique et favorable à la Loutre.

Un autocollant « Havre de Paix » sera également remis au propriétaire, celui-ci peut aussi se procurer un panneau « Havre de Paix » (format A4). Afficher ainsi l'existence du Havre de Paix peut amener à engager la conversation sur le sujet avec des voisins, amis et passants.

La participation à l'opération est gratuite, seuls les panneaux sont payants (5 euros pièce) et les autocollants supplémentaires (1 euro pièce).



Havre de Paix pour la Loutre d'Europe



Ici, les gîtes et les habitats de la Loutre sont protégés.

Contribuez à sa préservation en respectant les lieux.



Les propriétaires intéressés par l'opération, sont invités à contacter la SFPEM ou l'association relais de leur région/département.

Créer un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe

Loin d'imposer des engagements contraignants, ce label donne les moyens aux particuliers et aux collectivités de s'engager concrètement pour la protection de la Loutre, animal remarquable du patrimoine naturel et symbole de la préservation des milieux aquatiques.

Le Havre de Paix est un engagement basé sur la confiance mutuelle entre les propriétaires signataires et les associations porteuses de l'opération.

Des autocollants annonçant le Havre de Paix pourront être posés par les propriétaires signataires de la convention. Un panneau en PVC sera également mis à disposition pour afficher fièrement son engagement en faveur de la Loutre et des milieux aquatiques.

Autocollant	Panneau PVC
1 ^{er} gratuit, 1 € à partir du 2 ^{ème}	5 €/panneau



La SFEPM

La SFEPM est une association loi 1901 qui s'est donnée pour mission l'étude et la protection des mammifères sauvages en France et dans les Dom. Com. Son action est menée grâce au soutien de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'Europe et des partenaires privés, en relation avec les autres acteurs de l'environnement. Elle anime le Groupe Loutre, un réseau de naturalistes travaillant sur l'espèce dans les différentes régions de France.

Près de chez vous

L'opération Havre de Paix est relayée près de chez vous par des organismes de protection de la nature dont vous trouverez la liste sur le site de la SFEPM :

www.sfepm.org rubrique : Havre de Paix

N'hésitez pas à nous contacter au 02 48 70 40 03.

Votre relais local :

Animation nationale :  Opération lancée dans le cadre du :  Avec le soutien de : 

02.48.70.40.03
loutre@sfepm.org
www.sfepm.org

D'après une action originale du : 

Conception : Rachel Kuhn & Dominique Solomaz (SFEPM)
Illustrations : Nicole Duplax, Alexis Nouailhat, GMD & Rachel Kuhn.

 MEILLEUR PAPIER
S'N°1 FBCP COBISIT



Opération



Agir chez soi pour la conservation de la Loutre



Qu'est-ce qu'un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe?

C'est un site où des conditions d'accueil favorables à la Loutre sont garanties. Les milieux aquatiques y sont préservés, l'utilisation de pesticides est proscrite. Des mesures sont prises en faveur de la ressource alimentaire de la Loutre ; on peut par exemple aménager des frayères pour les poissons ou des mares pour les amphibiens.



Des zones de végétation sont maintenues. Les gîtes potentiels sont préservés, des abris peuvent aussi être créés, par exemple des catches artificielles. La surfréquentation du site est évitée, le dérangement est limité.

L'opération contribue à la préservation des milieux aquatiques !



Qui peut créer un Havre de Paix ?

Tout propriétaire, privé ou public, de parcelle située en bordure de cours d'eau, de plan d'eau ou de zone humide, quelle que soit sa taille, y compris en milieu urbain et même si la présence de la Loutre n'est pas avérée. Un Havre de Paix peut être créé dans la zone de répartition actuelle de la Loutre, mais aussi en zone de reconquête.

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique qui a failli disparaître en raison de la chasse, du piégeage et de la dégradation de son habitat. Aujourd'hui protégée, elle revient peu à peu mais la route est longue et semée d'embûches. Aidez-la dans son retour !



Un Havre de Paix est un endroit où les loutres pourront se cacher, se reposer, voire même se reproduire !

Pourquoi ?

Pour agir concrètement et durablement, chez soi, en faveur de la conservation de la Loutre. Pour faire partie d'un réseau de propriétaires ayant la même sensibilité et échanger des expériences. Pour bénéficier d'informations sur l'espèce et de conseils sur la gestion de sa propriété. Pour afficher son engagement, si on le souhaite, et ainsi sensibiliser amis, voisins et passants.

Havre de Paix pour la Loutre d'Europe

Ici, les gîtes et les habitats de la Loutre sont protégés. Contribuez à sa préservation en respectant les lieux.



Panneau (format A4) que le propriétaire peut apposer pour annoncer l'existence d'un Havre de Paix pour la Loutre, s'il le souhaite.

Comment ?

En signant une convention, de durée illimitée, avec les associations partenaires de l'opération. Ce document liste les engagements de chacun, ainsi que les activités conseillées, réglementées, déconseillées ou à exclure. Le propriétaire s'engage notamment à ne pas nuire à la population locale de loutres. La SFEPM et les associations partenaires s'engagent à apporter conseil et information au propriétaire. Si vous êtes intéressés par cette opération, consultez notre site www.sfepm.org et contactez-nous !



La SFPEM

La SFPEM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères) est née en 1977 autour du projet de réalisation d'un atlas de répartition des mammifères sauvages de France.

Association Loi 1901, la SFPEM rassemble les naturalistes motivés par une meilleure connaissance des mammifères de nos régions, connaissance mise au service de leur protection.

La SFPEM agit en partenariat avec d'autres associations, des administrations ou des organismes scientifiques pour connaître, protéger les mammifères et sensibiliser le public à leur diversité et à leur rôle.

Pour plus d'informations : www.sfepm.org.

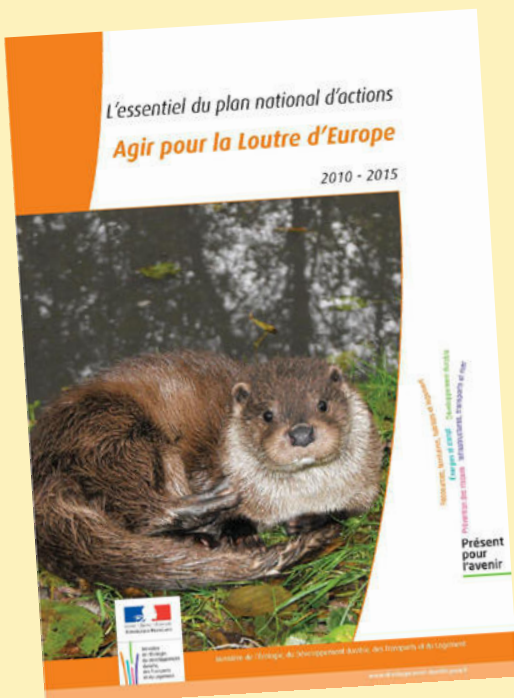
Dossier de presse SFPEM : www.sfepm.org/pdf/ddpSFPEM.pdf

Le Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe

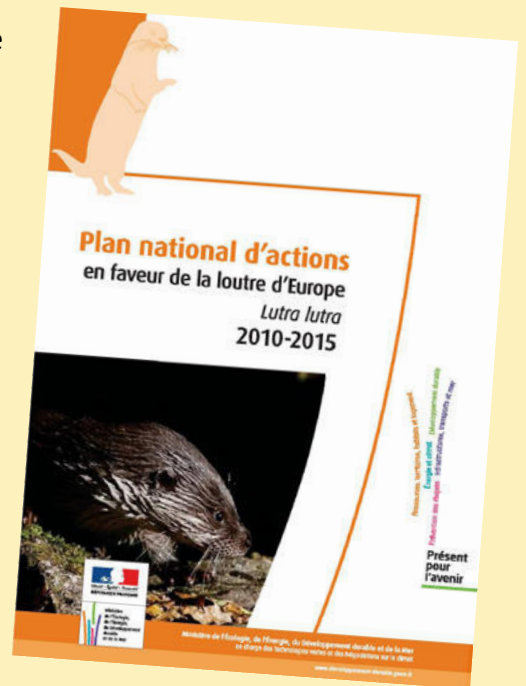
Les plans nationaux d'actions sont des outils, mis en place par le Ministère en charge de l'Ecologie, qui établissent des stratégies pour la conservation des espèces (www.developpement-durable.gouv.fr/-Espèces-menacées-les-plans-.html).

Suite aux sollicitations du Groupe Loutre de la SFPEM auprès du Ministère de l'Ecologie, la Loutre d'Europe a pu bénéficier de cet outil. Ainsi, le Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe a été rédigé en 2009 par la SFPEM. Sa mise en œuvre est également animée à l'échelle nationale par la SFPEM. Le pilotage administratif est assurée par la DREAL du Limousin.

Le but de ce plan est d'aider la Loutre dans son retour, en la faisant mieux connaître, en développant les coopérations entre les acteurs concernés, en mettant en place des mesures de protection et en améliorant les conditions de cohabitation avec l'aquaculture.



www.sfepm.org/pdf/Brochure_PNA_Loutre.pdf



De nombreuses informations sur les actions menées sont disponibles sur www.sfepm.org/loutre.htm.

Le plan y est téléchargeable www.sfepm.org/pdf/PNALoutre.pdf.

Celui-ci est présenté sous forme synthétique dans la brochure « L'essentiel du plan national d'actions – Agir pour la Loutre d'Europe ».

Tous les numéros de « L'Echo du PNA Loutre », le bulletin d'informations du plan, sont téléchargeables sur www.sfepm.org/docloutre.htm.





Les mesures en faveur de la Loutre profitent à de nombreuses espèces

Plus d'informations

Contact : Rachel Kuhn, animatrice du Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe
 SFPEM - c/o Muséum d'Histoire Naturelle - 18000 Bourges
 Tél : 02 48 70 40 03 - loutre@sfepm.org - www.sfepm.org

Retrouvez l'opération Havre de Paix pour la Loutre sur : www.sfepm.org/HavresPaixloutre.htm

Opération réalisée dans le cadre du :

Avec le soutien de :

D'après une action du :



**Fondation
 Nature
 & Découvertes**
 sous l'égide de la Fondation de France



Novembre 2015

Texte et mise en page : Rachel Kuhn

Photos : Rachel Kuhn

Dessins p. 8 : Alexis Nouailhat

Carte dessinée d'après des données MNHN/ONCFS/SFPEM - Groupe Loutre



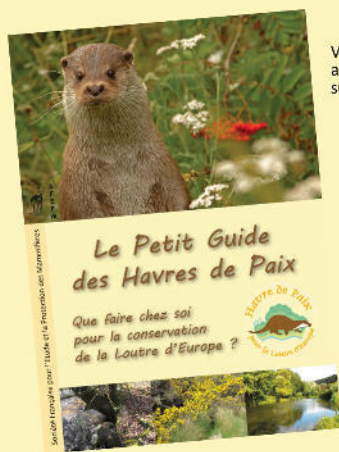


*Vous possédez un terrain en bord de cours d'eau, de lac, d'étang, de zone humide ?
Vous pouvez en faire un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe*

Il s'agit d'un espace où le milieu aquatique est préservé, le dérangement est limité, l'utilisation de pesticides est proscrite, des zones de végétation et des abris potentiels pour les loutres sont maintenus. C'est un endroit où les loutres pourront se cacher, se reposer, se nourrir, voire même se reproduire.

La taille du terrain n'a pas d'importance, il peut s'agir d'un jardin, même en ville ! Un Havre de Paix peut être créé dans toutes les régions au sein de l'aire de répartition de l'espèce mais il n'est pas nécessaire que des loutres soient (déjà) présentes sur votre terrain !

Pour créer un Havre de Paix, il vous suffit de signer une convention avec la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères et ses partenaires qui relaient l'opération dans votre région.



Vous recevrez le petit guide des Havres de Paix avec des informations sur l'espèce et des conseils sur la gestion de votre propriété.

Ainsi qu'un autocollant



Vous pouvez vous procurer ce petit panneau pour signaler votre Havre de Paix. Il vous donnera peut-être l'occasion de parler de la Loutre avec vos amis, vos voisins, des passants, la personne venue réparer votre chaudière...



Une action de conservation participative : l'opération Havre de Paix permet d'agir concrètement, chez soi, en faveur de la conservation de la Loutre et, si on le souhaite, d'afficher son engagement.

Plus d'informations sur www.sfepm.org/HavresPaixloutre

Demandez la plaquette ou téléchargez-la sur www.sfepm.org/pdf/PlaquetteHP.pdf

Animation nationale :
Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
19 allée René Ménéard, 18000 Bourges
02 48 70 40 03 - loutre@sfepm.org
www.sfepm.org



Opération nationale lancée dans le cadre du



Un outil du



D'après une action du



Avec le soutien de la





L'opération « Havre de paix » pour la Loutre par la SFPEM

La Loutre d'Europe est une espèce emblématique de nos cours d'eau qui a failli disparaître en raison de la chasse, du piégeage et de la dégradation de son habitat. Aujourd'hui protégée, elle revient peu à peu mais la route est longue et semée d'embûches !



La Loutre d'Europe

Photo : Rachel KUHN, SFPEM / Illustrations : SFPEM

L'Opération Havre de Paix pour la Loutre est une action de conservation participative, menée par la SFPEM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères). Elle permet à des propriétaires d'agir concrètement pour la protection de la Loutre en créant chez eux un espace privilégié pour cette espèce et s'ils le souhaitent, en communiquant sur leur engagement grâce à un affichage qui permettra d'informer voisins, amis et passants.

Un Havre de Paix est un site géré de façon à favoriser la présence de la Loutre et la bonne santé du milieu aquatique : pas de pesticides, les berges sont préservées, le dérangement limité, des abris potentiels pour les loutres sont conservés ou créés, des frayères dans les cours d'eau ou des mares peuvent être aménagées pour favoriser la présence de poissons, grenouilles et crapauds. Les loutres peuvent y trouver le gîte et le couvert !

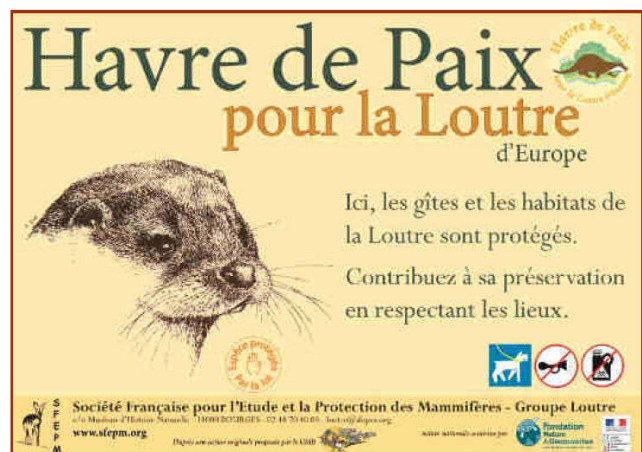
L'opération existe déjà depuis une trentaine d'années. En effet, dans les années 80, le Groupe Loutre de la SFPEM, a commencé à travailler à la création de « Havres de Paix » pour la Loutre, inspirés des « Otter Havens » britanniques. La section Bretagne de ce groupe, devenue ensuite Groupe Mammalogique Breton (GMB) s'est particulièrement engagée dans cette démarche et l'a développé pour en faire un outil à la fois de conservation et de sensibilisation. La Bretagne compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de Havres de Paix.

Cette opération prend une nouvelle dimension et s'étend aux autres régions où la loutre est présente, dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe, un outil mis en place par le Ministère en charge de l'Ecologie et animé par la SFPEM au niveau national. Le projet est soutenu par la Fondation Nature et Découvertes.

Tout propriétaire, privé ou public, de parcelle traversée ou bordée par un cours d'eau, un plan d'eau ou une zone humide, quelle que soit sa taille, y compris en milieu urbain et même si la présence de la loutre n'est pas avérée, peut créer chez lui un Havre de Paix. Pour cela, il signe une convention, de durée illimitée, avec la SFPEM, pilote national du projet, et les associations locales partenaires de l'opération (Nature 18 est relais de l'opération pour le Cher). Ce document liste les engagements de chacun, ainsi que les activités conseillées, réglementées, déconseillées ou à exclure. Les associations apportent informations et conseils. Un petit guide et des autocollants sont remis au propriétaire, celui-ci peut également se procurer un panneau « Havre de Paix ».



Rachel KUHN
 SFPEM



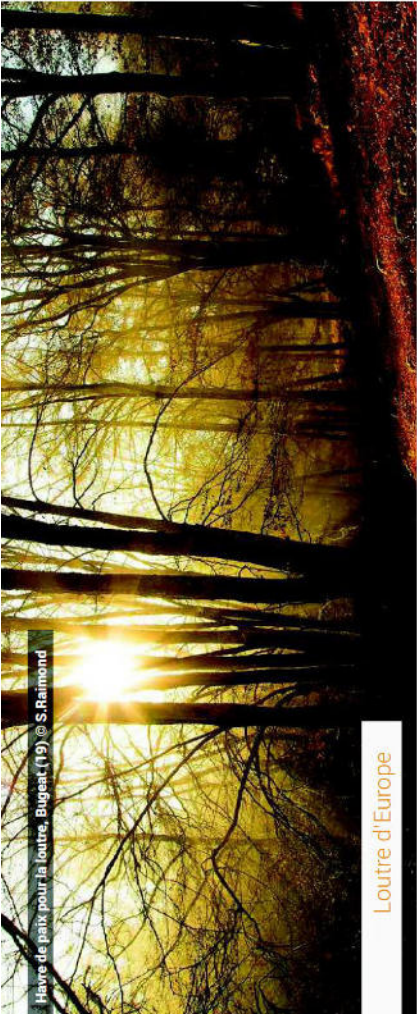
Pour plus d'informations sur les Havres de paix :

Nature 18
 Sébastien BRUNET
 02 48 70 76 26
 contact@nature18.org

SFPEM
 Rachel KUHN
 02 48 70 40 03
 loutre@sfepm.org



S
 F
 E
 P
 M



Havre de paix pour la loutre, Bugeat (19) © S.Raimond

Loutre d'Europe

CRÉATION DU PREMIER "HAVRE DE PAIX" POUR LA LOUTRE EN LIMOUSIN

L'opération « Havre de paix » repose sur la participation volontaire de propriétaires qui souhaitent agir concrètement, chez eux, en faveur de la loutre. Le Limousin accueille son premier Havre de paix en Corrèze, chez Stéphane Raimond.

QU'EST CE QU'UN « HAVRE DE PAIX » ?

Le havre est un site où la loutre peut trouver des zones de tranquillité riches en gîtes et où ses proies sont favorisées par la proscription des pesticides et le maintien d'habitats nécessaires à leur cycle de vie. Il s'agit en général d'un terrain situé en bord de cours d'eau et/ou comportant quelques mares ou étangs, avec une végétation propice au repos.

Havre de Paix pour la Loutre
d'Europe

Ici, les gîtes et les habitats de la Loutre sont protégés. Contribuez à sa préservation en respectant les lieux.

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères - Groupe Loutre
www.loutre.org

HISTORIQUE

Basées sur les otter havens anglais, les havres de paix ont été repris par la SFEPM dans les années 80 puis remis au goût du jour dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe démarré en 2011. Les Bretons du GMB, précurseurs et très actifs, ont mis en place près de 54 havres de paix depuis 1988, ce qui représente environ 41 km de berges.¹

¹ Merci à Catherine CAROFF du Groupe Mammalogique Breton pour toutes ces précisions
² RAIMOND Stéphane - À l'affût des Loutres, 2009, 120 pages. Broché



LE LIMOUSIN ACCUEILLE SON PREMIER HAVRE DE PAIX !

Le Limousin voit se créer le premier havre de paix pour la loutre à Bugeat (19), chez Stéphane RAIMOND. Stéphane - amateur national pisciculture du Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe - est bien connu des naturalistes de l'hexagone pour ses photographies, ses films, son livre² et ses anecdotes tirées de ses innombrables heures d'observations. La mise en place du premier havre de paix limousin au sein de sa propriété apparaît donc comme une évidence.

Situés en bordure de la petite Vézère, jouxtant son ancienne pisciculture, les quatre hectares et demi de Stéphane comprennent deux étangs et de nombreux gîtes potentiels ainsi qu'une catiche* artificielle aménagée il y a quelques années. La loutre, une femelle âgée, fréquente très régulièrement l'étang et les abords de la rivière et y élève ses jeunes depuis plusieurs années.

Gaelle GOUBLOT

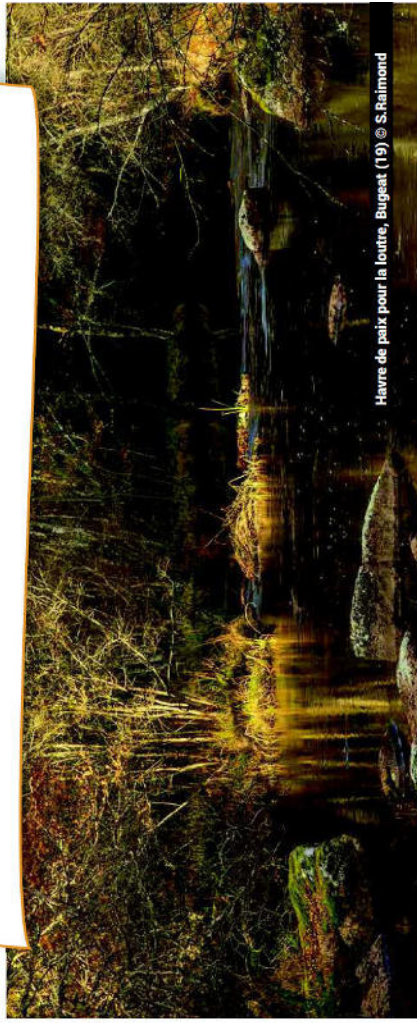
Pour plus de détails
> [Page Havre de paix sur le site du GMHL](#)
> [Plaquette SFEPM - Havre de Paix](#)

*Catiche : terrier de la loutre.

Devenir Havre de paix

Si vous souhaitez devenir havre de paix, rien de plus simple !

Contactez le GMHL ou téléchargez et remplissez la convention disponible en ligne sur notre site. Le GMHL vous remettra un autocollant et un livret sur les bonnes pratiques. Si vous souhaitez communiquer plus avant, il vous sera également possible de commander un panneau plastifié auprès de la SFEPM (5€).



Havre de paix pour la loutre, Bugeat (19) © S.Raimond



Action

Opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe

Qu'est-ce que c'est ?

L'opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe est une action de conservation participative. Elle permet à tout propriétaire, privé ou public, de parcelle traversée ou bordée par un cours d'eau, un plan d'eau ou une zone humide, d'agir concrètement pour la protection de la Loutre en créant chez lui un espace privilégié pour cette espèce et s'il le souhaite, en communiquant sur son engagement grâce à des autocollants et à des panneaux qui permettront d'informer voisins, amis et passants.

A quoi ça sert ?

Cette démarche permet d'offrir à la Loutre des espaces de tranquillité, propices au repos et parfois même à la reproduction et elle contribue à la préservation des milieux aquatiques. Il s'agit également d'un outil de communication qui permet de sensibiliser le public à une gestion des milieux favorables à la présence de la Loutre.

Pour en savoir plus :

www.sfepm.org/HavresPaix.devenir.htm

Havre de Paix
pour la Loutre
d'Europe

Ici, les gîtes et les habitats de la Loutre sont protégés.
Contribuez à sa préservation en respectant les lieux.

Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères - Groupe Loutre
www.sfepm.org

La loutre est de retour en Normandie

Longtemps chassée, la loutre d'Europe revient en Normandie. La convention *Havre de Paix* permet à cet animal d'être protégé. Nous avons rencontré l'une des signataires.



1 2



3 4



1 et 2 Longtemps chassée, la loutre est de retour en Basse-Normandie. Elle est aujourd'hui protégée. **3 et 4** Animal nocturne, vous n'avez que peu de chances d'apercevoir la loutre.

Déjà sensibilisée par l'environnement et la protection des espèces animales, c'est en lisant un article paru dans la presse l'été dernier, que Catherine a été intriguée par un sujet sur *La loutre, de retour sur les berges de l'Orne* et qui plus est, à Louvigny où elle réside. « Une visite de 2 km sur les berges de l'Orne était propo-

sée par le *Centre permanent d'initiative pour l'Environnement* (CPIE) Vallée de l'Orne et le Conseil départemental. Malheureusement, le groupe était déjà complet... »

Un havre de paix pour la loutre

Motivée, Catherine entre alors en contact avec le chargé d'études naturalistes du *CPIE*

des Collines normandes, Olivier Hesnard. « Lorsque je lui ai dit que j'étais propriétaire d'une parcelle bordée par l'Orne, il m'a indiqué que ma propriété était idéalement placée pour rejoindre le réseau des *Havres de Paix* ! »

Elle souhaitait en apprendre plus sur la loutre, dont elle ne savait que peu de chose, si ce n'est que c'est une

espèce semi-aquatique.

« J'ignorais comment contribuer à la protection de l'espèce. C'est tout simplement en choisissant de signer la convention *Havre de Paix* avec les correspondants locaux de la Société française d'études et de protection des mammifères, pour garantir des conditions d'accueil favorables à la loutre. »

Elle est aujourd'hui ravie de pouvoir contribuer à la sauvegarde de cet animal, si longtemps chassé. Légalement protégée aujourd'hui, la loutre revient progressivement fréquenter les bords de l'Orne.

Vous aussi, protégez la loutre !

Vous avez peu de chance de voir la loutre qui sort uniquement la nuit. Mais si vous êtes propriétaire de parcelles traversées ou bordées par un cours d'eau, un plan d'eau ou une zone humide, n'hésitez pas contacter les correspondants locaux pour offrir à la loutre un *Havre de Paix*.

Vous pouvez contacter le **Groupe mammalogique normand** au 09 54 53 85 61 ou le **CPIE des Collines normandes** au 02 33 96 69 93.

Flers, pays de Flers, pays du Houlme et du

Ségrie-Fontaine

Des havres de paix pour favoriser la tranquillité de la loutre

Deux questions à...

Olivier Hesnard, chargé de mission au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des collines normandes, une des deux structures habilitées en Basse-Normandie à mettre en place des havres de paix pour la loutre.

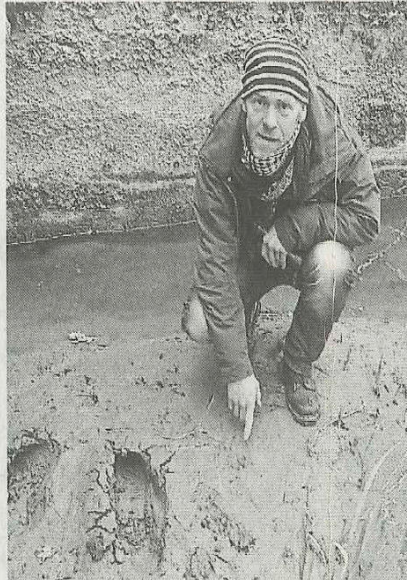
Qu'est-ce qu'un

« Havre de Paix » ?

Le havre de paix est un engagement basé sur la confiance mutuelle entre l'organisme chargé de sa mise en place et les personnes ou collectivités territoriales volontaires qui souhaitent s'inscrire dans le plan.

Comment cela se passe-t-il ?

Lorsqu'un citoyen ou une collectivité se manifeste pour faire partie du réseau, un représentant d'une des structures habilitée se rend sur place et étudie la faisabilité de l'action. Ensuite, une convention est signée entre les protagonistes, qui fait état des recommandations (maintenir le couvert végétal, conserver les gîtes naturels, conserver les zones humides...) et des activités à encadrer



Olivier Hesnard, chargé de mission, examine les traces de loutre trouvées au bord de la Rouvre.

(la fréquentation, la pêche, le piégeage...), avec des engagements de part et d'autre : fournir au propriétaire des panneaux de signalisation de l'opération, le conseiller, l'inviter aux animations sur la loutre, l'informer régulièrement des dernières parutions, bilans... Le propriétaire, de

son côté, favorisera la tranquillité et la présence de la loutre, respectera les actions à exclure, consultera le représentant local avant de mener des travaux, assurera une veille écologique des environs.

Toute personne intéressée par

cette opération est invitée à s'adresser, pour l'Orne et la Manche, au CPIE des collines normandes, tél. 02 33 96 69 93 (o.hesnard@cpien61.fr). Pour le Calvados, au Groupe mammalogique normand, tél. 09 54 53 85 61 (gmn@gmn.asso.fr).

Première sortie loutre de l'année dimanche après-midi le long de la Rouvre

Dimanche, le long de la Rouvre, se tiendra la première des trois sorties loutre guidées par Olivier Hesnard, chargé de mission.

« En amont de la sortie, un diaporama sera proposé en salle pour présenter l'espèce, sa répartition, son alimentation... J'expliquerai également comment on peut re-

trouver les indices de sa présence, en travaillant uniquement, ce dimanche, sur les traces. On ne verra pas l'animal, très discret, qui ne sort que la nuit. Nous irons ensuite sur le terrain, à la Maison de la rivière et à la Maison du paysage, pour mettre en application ce qui aura été vu dans le diaporama », ex-

plique Olivier.

Après l'animation, il y aura une rencontre privilégiée pour les personnes, invitées par courriel, qui ont un refuge havre de paix pour la loutre. Il leur sera donné le bilan 2014.

Dimanche 29 mars, à 15 h, sortie loutre. Rendez-vous sur le parking de

la Maison de la rivière. Tarif : 2,50 € (gratuit pour les moins de 12 ans, adhérents du CPIE et personnes ayant un refuge havre de paix pour la loutre). Réservations au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des collines normandes, tél. 02 33 96 69 93.

Pays de Flers, du Houlme et du Val d'Orne

Athis-Val-de-Rouvre

La loutre peut vivre en paix sur le Lambron

Des agriculteurs ont mis en place un dispositif pour protéger l'animal et renforcer son étude. Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Collines Normandes les accompagne.

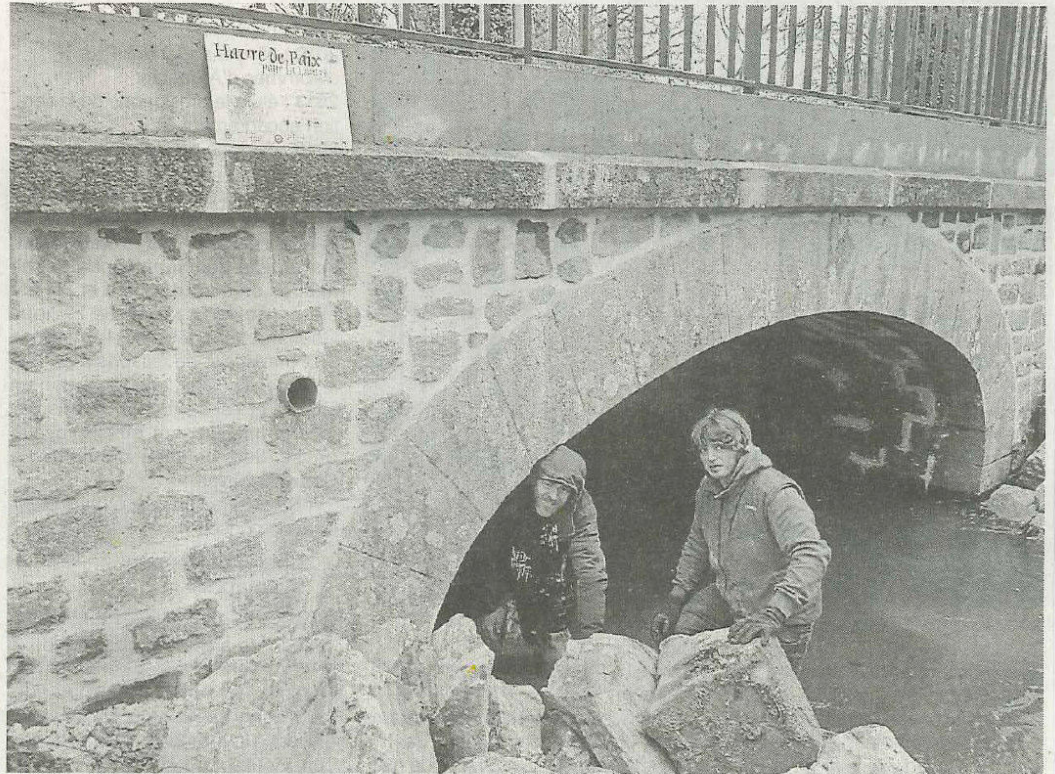
Taillebois.- Quentin Legeay, jeune agriculteur dont des parcelles sont traversées par le Lambron, a mis en place un « havre de paix pour la loutre » sur ses terres. « Il y a un an, explique Olivier Hesnard, chargé de mission au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Collines Normandes, Clément, le frère de Quentin, m'a signalé avoir vu une loutre. »

Pas convaincu, Olivier Hesnard est allé inspecter sous le pont où passe le Lambron, avant que les travaux de réfection ne soient faits et il a repéré des marquages. « J'ai donc proposé à Quentin, Clément et Jacques, leur père, vu le grand linéaire de berges en bon état dont ils disposent et vu que la loutre était là, de déclarer leur espace *havre de paix pour la loutre*, ce qu'ils ont accepté de faire, explique Olivier. Ce site, identifié point 44, est très intéressant parce qu'il y a beaucoup de cailloux dans la rivière, de bonnes banquettes de vase qui laissent bien apparaître les traces, surtout sous le pont, passage obligé pour l'animal ».

Sensibiliser les piégeurs

Dans la démarche de *havre de paix pour la loutre*, ce qui est intéressant, précise Quentin, « ce sont les échanges que nous avons avec Olivier et qui nous permettent de mieux connaître les us et coutumes de cette espèce, de participer activement à sa protection ».

D'autre part, signale Olivier, « cela nous permet de sensibiliser les piégeurs qui posent des pièges-cage. La communication et la symbolisation des havres de paix les préviennent que l'espèce est présente sur



Quentin Legeay (à droite) et Olivier Hesnard, n'ont pas trouvé de marquage sous le pont ni le long du linéaire du cours d'eau pour cette fois.

le site et ils sont plus vigilants ».

Olivier, Quentin et Marin Portier, stagiaire, sont allés ensemble sur le terrain pour trouver des indices, mais l'animal n'était pas passé dernièrement et se localiserait actuellement plus en amont sur la Rouvre.

Havre de paix

Toute personne souhaitant créer un havre de paix pour la loutre peut contacter

Olivier Hesnard, chargé de Mission au CPIE des Collines Normandes pour la partie Orne du bassin au 02 33 96 79 70, courriel o.hesnard@cpie61.fr et, pour la partie Calvados : le Groupe Mammologique Normand au 09 54 53 85 61, courriel gmn@gmn.asso.fr

La route, première cause de mortalité

La première cause de mortalité de la loutre est due aux accidents de la route. Marin Portier, stagiaire en Licence Pro Environnement a donc pour mission de diagnostiquer les ouvrages routiers pour savoir si la loutre passe sous tel ou tel ouvrage en période de crue car c'est là qu'il y a le plus de risque d'accidents. « Des aménagements ne sont pas à faire partout, mais quelques ouvrages sont dangereux et méritent d'être aménagés si nécessaires ».

Le suivi, c'est aussi prévenir les conflits d'usage avec les pisciculteurs par exemple et, vendredi, Oli-



vier et Marin étaient à Joué-du-Plain où ils ont repéré des traces de loutre près d'une pisciculture et vont procéder aux améliorations nécessaires pour éviter au propriétaire les désagréments de sa présence.

Le suivi régulier, atout primordial d'étude de la loutre

Actuellement, il y a 120 points de suivi de stations de recherche où l'on trouve principalement des épreintes (crottes) ainsi que des empreintes. « L'an dernier, sur le Lambron, pour la première fois, des marquages ont été observés et cela remontait jusqu'à la route de Sainte-Honorine, précise Olivier Hesnard. Cette année, je vais aller y faire le suivi et, si il y a toujours présence de son passage, cela va augmenter le nombre de points où elle est présente sur la Rouvre. »

Sur le cours principal de la Rouvre, les traces vont jusqu'à Saint-Hilaire-

de-Briouze. Des marquages ont été aussi observés sur le Val de Breuil et en amont du marais de Briouze. Sur Argentan, il y a moins d'individus actuellement, en comparaison aux années passées et de nouvelles stations pas présentes jusque-là s'avèrent avoir la présence de la loutre. « Encore une fois, l'intérêt de suivre régulièrement comment l'animal occupe le territoire s'avère primordial pour l'étude de la reconquête des cours d'eau du bassin de l'Orne par la loutre », analyse Olivier Hesnard.

L'info du jour → Haute-Loire

Financement

La zone humide de l'étang du Lauzet a été achetée en partie grâce à des fonds publics de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Une souscription publique a également été lancée.

Un chiffre

82.875 m² exactement, voilà la superficie du site acquis par SOS Loire vivante-ERN France.

Journée mondiale

Cette action s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale de l'eau qui a lieu chaque année, le 22 mars, pour sensibiliser le public à la protection de notre ressource en eau.

NATURE ■ SOS Loire vivante a décidé d'agir pour la conservation de ce mammifère en bord de Loire

Un havre de paix pour la loutre d'Europe

SOS Loire vivante vient d'acquérir 8 hectares de zones humides à Orzilhac, commune de Coubron, avec un double objectif, écologique et récréatif.

Cédric Dedieu

cedric.dedieu@centrefrance.com

Ce site exceptionnel est constitué de 600 mètres de bord de Loire et de l'étang du Lauzet.

Son acquisition a été réalisée dans le but premier de restaurer les fonctions écologiques, hydrologiques et récréatives des lieux.

Il s'agit plus particulièrement d'un ancien site industriel, exploité entre le milieu des années 1980 et 1999, pour l'extraction d'alluvions (galets et sable).

La loutre chasse une espèce invasive : l'écrevisse américaine



OUVERTURE. Le président de SOS Loire vivante, Roberto Eppe, souhaite par cette initiative « montrer aux gens ce qu'est un site sauvage ». PHOTO CÉDRIC DEDIEU

À la fin de l'exploitation, une partie du site a été remblayée et un étang a été aménagé. Depuis, la nature reprend peu à peu ses droits.

Situé en amont de Brives-Charensac, il fait partie du premier champ d'expansion des crues des gorges de la Loire et à ce titre, joue un rôle non négligeable vis-à-vis de la protection des habitants de l'agglomération située quelques kilomètres en aval.

La diversité des milieux présents (prairies, haies, roselière, étang, Loire) contribue à renfor-

cer l'intérêt patrimonial en constituant des zones de reproduction et de nourrissage pour la faune comme le brochet, les amphibiens, les oiseaux (Martin pêcheur), les libellules, etc.

Quelques espèces invasives ont aussi été repérées. Elles ont pu être repérées lors de la réhabilitation du site. Peu présente dans le haut du bassin, leur éradication est indispensable.

C'est ici qu'entre en jeu l'un des intérêts de protéger la loutre d'Europe et donc de constituer un havre de paix.

En effet, la loutre chasse l'une des espèces les plus invasives du moment, en l'occurrence l'écrevisse américaine. Elle participe ainsi au rétablissement de l'équilibre de la faune locale.

De plus, la loutre ne craint pas les crues et peut se reproduire à n'importe quel moment de l'année.

Le second site labellisé en Auvergne

La SFPEM (Société française pour l'étude et la protection des mammifères) a d'ores et déjà reconnu le site comme « havre de

paix pour la loutre », car sa présence est avérée et que ses conditions d'accueil sont garanties. Ainsi, l'utilisation de pesticide est proscrite, les habitats sont favorables et le dérangement limité.

Il s'agit du 81^e site labellisé en France et du **second en Auvergne.**

La loutre est de retour en Haute-Loire. Elle a quasiment reconquis la totalité de l'Auvergne qui sert de source de population pour la reconquête du Massif Central. ■

LA LOUTRE EN DATE

1972
Interdiction de la chasse.

1977
Lancement d'un inventaire.

1981
Classement en espèce protégée.

2009
Lancement d'un plan d'action en faveur de la loutre d'Europe.

Pourquoi créer un site de préservation ?

Tout propriétaire privé ou public peut créer un havre de paix pour la loutre d'Europe.

Le but est d'agir concrètement et durablement pour la conservation de la loutre, mais aussi de faire partie d'un réseau de propriétaires ayant la même sensibilité et d'échanger des expériences.

Ceux qui agissent ainsi souhaitent également bénéficier d'informations sur l'espèce et de conseils sur la gestion de leur propriété, ou encore afficher leur engagement et ainsi sensibiliser amis, voisins et passants. ■

Havre de Paix pour la Loutre d'Europe

Ici, les gîtes et les habitats de la Loutre sont protégés.

Contribuez à sa préservation en respectant les lieux.

SIGNALISATION. Un panneau en PVC sera affiché sur le site d'Orzilhac.

Quelles sont les caractéristiques et particularités de la loutre d'Europe ?

Elle vit au bord des cours d'eau (ruisseaux, rivières et même fleuves), dans les marais et parfois sur les côtes marines.

La loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique, carnivore et principalement nocturne, qui a failli disparaître en raison de la chasse, du piégeage et de la dégradation de son habitat.

Excellente nageuse, elle dispose de pattes palmées, d'un corps allongé de 60 à 80 cm en moyenne, auquel il faut ajouter une queue épaisse à la base et s'éffilant vers l'extrémité de 30 à 40 cm de longueur. ■

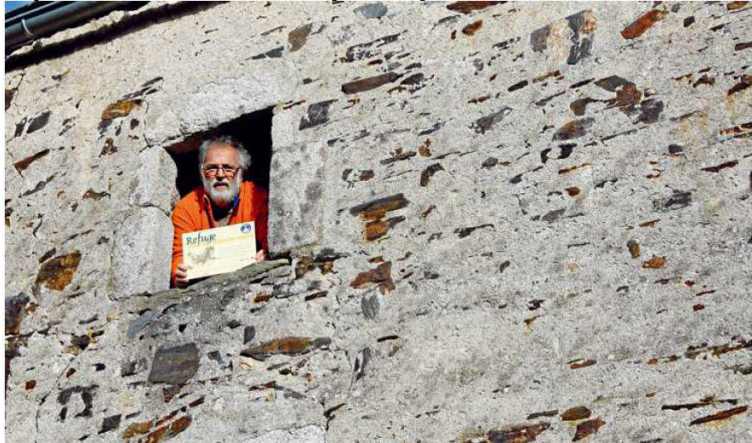


PORTRAIT. Un spécimen à l'arrêt.

mardi 16 août 2016

[S'abonner](#)[Boutique](#)[Nous contacter](#)[Archives](#)[Connexion](#)[S'inscrire](#)[CASTRES](#) [PAYS CASTRAIS](#) [PAYS D'AGOUT](#) [MONTS DE LACAUNE ET SIDOIRE](#) [MAZAMET-AUSSILLON](#) [VALLÉE DU THORÉ](#) [MONTAGNE NOIRE ET PUYLAURENTAIS](#) [REVEL](#) [LAVOUR](#)
[BABASTENS ET VAURAIS](#) [GRAULHET](#) [RÉALMONT](#) [ALBI-CARMAUX-GAILLAC](#)**34°**
MARDI 16 AOÛT
Météo Castres © meteoody.comPEU NUAGEUX
HUMIDITÉ : 70%
VENT : 7 KM/H
0.5.0.MERCREDI
24/23°JEUDI
22/26°

Opération «Havre de paix» pour les loutres



Le jardin de Frédéric Néri descend sur la rivière, où l'on peut voir de temps à autre passer des loutres d'Europe. En décembre dernier, il a signé une deuxième convention «Havre de paix» concernant cet autre animal protégé. C'est la première en Midi-Pyrénées.

Les conditions sont tout aussi simples: «Conserver un milieu favorable avec une végétation naturelle au bord de la rivière (ne pas grillager, piéger, etc.), aménager un peu la berge et... les laisser tranquilles!»

«On trouve la loutre presque partout en Midi-Pyrénées, explique-t-il. Elle est revenue depuis une quinzaine d'années.»

En plus d'être un refuge pour les chauves-souris, la parcelle du naturaliste sur le bord de l'Agout est désormais un havre de paix pour les loutres. Dans ce gîte, les deux espèces protégées sont les invités de Frédéric l'hôte.

[A LIRE AUSSI](#)

[Un refuge pour les chauves-souris](#) (/actualite/dossiers/un-refuge-pour-les-chauves-souris)



11 février 2015

Communiqué de presse

« *La Loutre... en toute intimité !* »

Un film de : Ronan Fournier-Christol et Stéphane Raimond
Produit par : Songes de Moaï (avec le soutien financier de CNR)
Genre : Documentaire animalier
Durée : 52mn
Langues : français stéréo
Supports : HDCam, BetaNum, Blu-ray, DVD

Synopsis

Ce documentaire dévoile la vie secrète d'un animal fascinant : la Loutre d'Europe.

La Loutre... en toute intimité ! est le premier film français à présenter la vie de la Loutre d'Europe, grâce à des images de loutres sauvages filmées dans leur milieu naturel (rivières et étangs) à toutes les saisons. Les spectateurs peuvent enfin découvrir ce mammifère dans son intimité, comme on ne l'a jamais vu, avec des scènes d'interactions avec ses petits, appelés « loutrons », mais aussi d'autres espèces...(renards, batraciens, poissons...). Le film illustre ainsi les principales étapes de la vie des loutres (naissance, éducation des petits, apprentissage de la chasse, etc.).

Car la Loutre étant devenu principalement nocturne, elle n'est que très rarement observée. Pourtant, son mode de vie, ses aptitudes physiques et son intelligence suscitent l'admiration.

Un animal à la reconquête de son espace vital

Depuis toujours, en France métropolitaine, de nombreuses rivières et plans d'eau ont abrité la Loutre. Ainsi, jusqu'au début du XX^e siècle, ce mustélidé était encore présent partout dans l'hexagone. Mais, durant les années 80, on constate que l'espèce a quasiment disparue de la plupart des régions. Il faut dire qu'au cours du XX^e siècle, les espaces naturels sauvages se sont réduits comme peau de chagrin. La faute à l'accroissement de la population humaine, au développement de l'agriculture intensive, à la multiplication des aménagements industriels et à l'extension phénoménale du réseau routier.

Mais en fait, la disparition de la loutre a d'abord résulté d'actions volontaires. Car depuis longtemps, la Loutre était chassée et piégée pour sa viande et sa fourrure. Accusée d'être consommatrice de poissons, elle était considérée comme nuisible. D'importantes récompenses étaient même versées pour toute loutre tuée.

Face à cette hécatombe, la loutre a finalement été classée en espèce protégée en 1972. Depuis le début des années 2000, la loutre est aperçue de plus en plus souvent et l'on peut en déduire qu'elle a commencé, bon an mal an, à recoloniser certains territoires perdus. Elle fait l'objet d'un Plan National d'Action (PNA) en sa faveur jusqu'à fin 2015.

Le film *La Loutre... en toute intimité !* vise à s'inscrire en tant qu'outil de sensibilisation au sein de ce PNA.

Un film de référence

Jusqu'à présent, seuls quelques rares films sur la Loutre d'Europe ont été réalisés, soit à l'étranger (littoral écossais), soit avec des animaux captifs. C'est d'autant plus dommage que cela ne permet pas de montrer la vraie vie de la loutre (une loutre imprégnée mène une existence diurne, sait à peine chasser et ne peut interagir avec des congénères). Le public français méritait de connaître l'existence d'un animal qui apporte tant à la biodiversité de notre pays.

Ce film ambitionne donc de devenir un film de référence sur la loutre d'Europe. Pour cela il s'adresse tant au grand public qu'aux naturalistes en proposant un panorama complet de la vie de ce mustélide. Il développe une approche pédagogique d'autant plus importante que la Loutre d'Europe est un animal méconnu mais sur lequel beaucoup d'informations circulent néanmoins, mais parfois datées, ou purement théoriques. Le film rétablit certains nombres de faits sur les mœurs de la loutre qu'il prouve grâce à l'authenticité des comportements filmés de loutres sauvages.

Le film a également vocation à sensibiliser le public sur les qualités de beauté, d'intelligence, de courage, de sens de l'adaptation de cet animal, afin qu'il prenne conscience de son indispensable besoin de protection. Car trop souvent la Loutre est encore considérée comme un animal nuisible par les propriétaires d'étang de pêche ou les pisciculteurs. Sans parler des menaces qui pèsent sur elle comme la chasse (les chiens ne font pas la distinction entre un terrier de renards ou une catiche), la réduction de son habitat naturel ou les accidents de la route. Le film évoque ces problèmes tout en montrant que des solutions de cohabitations pacifiques sont possibles.

Un dispositif complexe de prises de vues

La loutre étant un animal rare et très mobile, elle se montre peu et ne passe pas toujours aux mêmes endroits. Il a donc fallu disposer de plusieurs caméras pour avoir plus de chances, statistiquement parlant, d'obtenir sa présence à l'image. De plus la multiplicité des points de vues permet de « nourrir » le montage : une action présentée sous plusieurs angles différents contribue au naturel de la scène.

Nous avons utilisés trois types de dispositifs vidéo, tous en haute définition (Full HD 1080p) : deux caméscopes à longue focale (téléobjectifs) avec cadreurs en affût, deux caméras subaquatiques télécommandées, cinq caméscopes fixes à grand angle pour filmer les animaux au plus près, un autre sur tourelle radiocommandée. Soit dix caméras filmant parfois en même temps ! Ce qui représente près de 40h d'images à dérusher après chaque séance d'affût nocturne ! Au total plus de cent nuits d'affuts et 1000h de rushes auront été nécessaire pour filmer ces images inédites !

La multiplicité de ces dispositifs permet de varier les points de vues tout en restant extrêmement discret pour ne pas risquer d'entraver le comportement des loutres.

Les auteurs du film

- **Ronan Fournier-Christol**, réalisateur, a fondé en 2007 la société de production audiovisuelle « Songes de Moaï ». Ronan est l'auteur de la série TV « *Les secrets des photographes animaliers* » (5x52mn), des documentaires « *Pantanal, le dernier sanctuaire du jaguar* » et « *Madagascar, les trésors verts de l'île rouge* » pour France 5.

En 2010 il a réalisé « *Le Banquet des loutres* », adapté d'un livre de Stéphane Raimond, afin de montrer comment l'homme peut concilier développement économique et préservation de l'environnement. Ce film a été primé au Festival du Film d'Environnement de Grenoble.

- **Stéphane Raimond**, qui fort de 17 ans de terrains et d'observation de loutres sauvages en France, et, par le passé propriétaire de la pisciculture pilote dans le domaine de la prédation de la loutre, est devenu expert national auprès de la SFPEM (Société française pour l'étude et la Protection de mammifères), de la DREAL ainsi que de nombreuses associations environnementales.

En effet de par sa double compétence de pisciculteur et sa connaissance de l'espèce lutrine, il mène les actions inscrites au PNA Loutre concernant la cohabitation entre les élevages piscicole et la présence de la Loutre d'Europe, et également des formations à la reconnaissance des indices de présence de l'espèce.

Bande-annonce, DVD et Blu-ray disponibles sur le site : www.songesdemoai.com



SALAVAS
La journée sportive réunit 300 collégiens P. 14

AUBENAS
Des élèves se retrouvent 57 ans plus tard P. 9

ASSISES DE SAVOIE
Tuerie de Bozel : Jordan Lénisa condamné à 20 ans de prison P. 34

le dauphiné libéré

0,90€ | VENDREDI 9 OCTOBRE 2015 | A 07

ARDÈCHE MÉRIDIONALE

HAIR NATURE INSTITUT
Expert capillaire
La réponse à vos problèmes de chute de cheveux

- Coloration 100% végétale
- Bilan capillaire
- Traitement chute de cheveux
- Grand choix de perruques
- Correction de calvitie

21, quai du Roubion MONTÉLIMAR - Tél. 04 75 01 83 68
Site : hair-nature-institut-montelimar.fr - Facebook: www.facebook.com/hairnatureinstitut

SCANDALE DE LA FIFA SUSPENDU 90 JOURS AVEC SEPP BLATTER



JAUJAC/EYBENS Basilou, la loutre, est hors de danger



Percutée par une voiture fin septembre, Basilou, une loutre mâle âgée d'un an environ, ne doit son salut qu'à un heureux concours de circonstances et à une belle chaîne de solidarité qui s'est mise en place.

Ph. G. NAVIZET P. 4

ARDÈCHE | L'animal avait été percuté à Jaujac fin septembre par une voiture

Basilou, la loutre sauvée par une belle chaîne de solidarité

Basilou la loutre est en train de devenir une véritable mascotte. Il faut dire que son histoire est peu banale. Dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 septembre, l'animal, un mâle âgé d'un an environ, s'est fait percuter vers 22 heures par une voiture à Jaujac, commune située sur le territoire du parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

L'histoire aurait pu en rester là. C'est d'ailleurs généralement le cas dans ce genre de circonstances : « À la fin du mois d'août, une loutre femelle avait déjà été retrouvée morte à quelques kilomètres après s'être fait rouler dessus par une voiture », raconte Nicolas Dupieux, chargé de mission biodiversité au PNR.

Basilou a non seulement miraculeusement survécu au choc, mais a eu la chance d'être secouru par un biologiste. « Il est passé sur cette route vers 4 heures du matin, s'est arrêté et a constaté que l'animal était certes mal en point mais qu'il respirait », poursuit Nicolas Dupieux. « Il savait que c'était une espèce protégée, qu'on ne peut déterminer chez soi. J'ai été alerté dans la nuit. »

Aussitôt, une belle et grande chaîne de solidarité a été mise en place pour sauver la loutre impliquant le PNR, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)... Et grâce à la mise en œuvre du plan national loutre, toutes les autorisations pour son transfert à la clinique vétérinaire d'Eybens, où exerce Hélène Jacques, l'une des deux vétérinaires en France à soigner

des loutres, ont été obtenues en un temps record. « Basilou est arrivé le lundi 28 avec la rate sectionnée, il souffrait d'une hémorragie interne, ne bougeait pas... », explique Hélène Jacques. L'animal est placé sous perfusion, radiographié, opéré et bénéficie même de séances d'ostéopathie.

Objectif : le retour à la vie ardéchoise

Aujourd'hui, il va de mieux en mieux. « Il mange, défèque, urine, s'ébroue et fait sa toilette. Il bouge efficacement mais pas harmonieusement. J'ai bon espoir qu'avec quelques semaines de rééducation, il puisse retrouver son autonomie », commente la vétérinaire iséroise, qui n'en revient pas de voir cet animal sauvage se laisser docilement prodiguer les soins nécessaires.

Ce week-end, Basilou va donc être conduit dans un centre spécialisé à Tonneins en Aquitaine : « C'est le seul à avoir les installations adaptées. »

L'objectif, c'est bien que Basilou la loutre puisse à nou-



Premiers examens et soins par Hélène Jacques, avec Nolwenn Pons, l'amie du "découvreur" de Basilou. Spécialiste de l'animal, la vétérinaire a travaillé sur la loutre en Guyane, Afrique et Europe. Photo François CHIFFLET

veau couler des jours heureux dans son Ardèche natale, à Jaujac. C'est du moins tout ce qu'espèrent Nicolas Dupieux et tous ceux qui ont participé à cette belle chaîne de solidarité.

Isabelle GONZALEZ

Basilou la loutre a été mis sous perfusion, radiographié, opéré...

Aujourd'hui, son pronostic vital n'est plus engagé grâce à une belle chaîne de solidarité.



Une espèce protégée depuis 1972



La loutre est une espèce protégée depuis 1972. Depuis 2004, Nicolas Dupieux, chargé de mission biodiversité au PNR, effectue un travail d'accompagnement du retour naturel de l'animal en Ardèche. « Aujourd'hui, la loutre est revenue sur pratiquement toutes les rivières du territoire du PNR des Monts d'Ardèche. Il existe quelques dizaines de spécimens. » Des animations grand public "Sur les traces de la loutre" sont régulièrement organisées. Après les deux récentes collisions, Nicolas Dupieux aimerait qu'une signalisation adéquate soit installée à titre préventif en bord de route.



Interventions de Stéphane Raimond, animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre, en Basse-Normandie

23 & 24 mars 2015

Financement SFPEM & DREAL BN



Groupe Mammalogique Normand
Mairie d'Epaignes
Place de l'Eglise - 27260 Epaignes
Tél. 02 32 42 59 61 - Fax 02 32 42 34 05
gmn@gmn.asso.fr

→ www.gmn.asso.fr

Projet
soutenu par

Fondation
de
France



PARC
ZOOLOGIQUE
DE PARIS

Partenaires financiers de la SFPEM

FONDATION
NICOLAS
HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



Dans le cadre de l'animation du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015 et de sa déclinaison locale normande (Plan Interrégional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2014-2018), le Groupe Loutre Normandie, composé du CPIE des Collines normandes, de la DREAL Basse-Normandie, du Groupe Mammalogique Normand, de l'ONCFS, de l'ONEMA et du PNR des marais du Cotentin et du Bessin, a accueilli Stéphane Raimond, animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre, les 23 et 24 mars 2015.

Ce document synthétique revient sur les rencontres de ces deux jours.

Personnes présentes :

Anthony Alix – Ouvrier piscicole à la Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche

François Blestel – Pisciculteur à la Fédération du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique

William Cheyrezy – Service civique au Groupe Mammalogique Normand

Florent Clet – Chargé de mission à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie

Benoît De Crécy – Président du Syndicat des Pisciculteurs normands

Laëtitia Faine – Chargée de mission au Groupe Mammalogique Normand

Nicolas Fillol – Chargé de mission au Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Fabien Goulmy – Chargé de mission à la Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche

Olivier Hesnard – Chargé de mission au Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement des Collines normandes

Stéphane Kopyto – Pisciculteur à Moon-sur-Elle/50

Jérémy Levavasseur – Technicien rivière à la Communauté Saint-Lô Agglo

Christophe Petit – Responsable Pisciculture Fédérale à la Fédération du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Nathalie Picard – Animatrice à Normandie TV

Stéphane Raimond – Animateur Loutre et Pisciculture du PNA Loutre

Yannick Salaville – Chargé de mission à la Fédération du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Jacques Vaudin – Pisciculteur à la Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche

Cette intervention a été financée en partie par la DREAL de Basse-Normandie.

Entre 2012 et 2015, la recolonisation lutrine du territoire bas-normand n'a cessé de progresser, avec des confirmations de présence sur le bassin de la Sarthe (61), de la Vire (14 & 50) ou de la Douve (50) et la découverte de l'espèce sur la Sèves (50), l'Elle (50), la Virène (50), la Dathée (50), la Saire (50), l'Aure (14), la Seulles (14), la Mue (14)...

La présence de deux piscicultures manchoises situées dans des bassins versants fréquentés par l'espèce a incité les acteurs normands à faire appel à Stéphane Raimond, animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre.

La première pisciculture, située à Moon-sur-Elle/50, ne présente jusqu'ici aucune trace de prédation et bien que le propriétaire ne se soit pas opposé à la réalisation d'un diagnostic, il semblait peu concerné par la thématique.

Le second pisciculteur privé n'a jamais répondu à la proposition mais la Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche, dont l'exploitation se situe à quelques kilomètres, était intéressée par la démarche.

Enfin, après une prise de contact avec la Fédération du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique pour la contractualisation de Havres de Paix sur certaines de ses propriétés, cette dernière a émis le souhait d'être intégré dans la démarche de diagnostic, bien que sa pisciculture ne soit pas sur un bassin versant fréquenté par l'animal.

Finalement, dans un objectif de lancer officiellement la déclinaison interrégionale du PNA et sensibiliser le grand public à la présence de la loutre en Normandie, un plateau TV a été organisé avec la diffusion du « Banquet des Loutres ».

Hasard du calendrier, la diffusion de cette émission a été programmée le soir du CoPil de lancement du Plan Interrégional d'Actions en faveur de la Loutre 2014-2018.

Lundi 23 mars 2015

Matin

En compagnie de Nicolas Fillol (PNR des marais du Cotentin et du Bessin), Jérémy Levavasseur (Saint-Lô Agglo) et de William Cheyrezy (GMN), le premier diagnostic a été réalisé à la pisciculture de Stéphane Kopyto, située sur la commune de Moon-sur-Elle/50.

L'ensemble des échanges entre Stéphane Raimond et Stéphane Kopyto a permis au second de prendre conscience des capacités physique de la Loure d'Europe et de son impact possible au sein d'une exploitation piscicole.

Cependant, Stéphane Kopyto ne voulant pas de difficultés administratives et techniques supplémentaires à la gestion de son exploitation, les conseils promulgués par Stéphane Raimond ne seront suivis que dans le cas de prélèvements avérés et importants, ce qui sera trop tard pour une intervention en douceur.



Lundi 23 mars 2015

Après-midi

En compagnie d'Olivier Hesnard (CPIE des Collines normandes) et de Fabien Goulmy (Fédération de pêche de la Manche), la pisciculture fédérale de la Manche, localisée sur la commune de Valcanville/50, a été visitée.

Bien qu'aucune trace de prédation n'ait jamais été notée jusque-là, une épreinte a été découverte sur le site au cours de la visite, confirmant la présence de l'espèce sur la Saire, cours d'eau fréquenté depuis 2013.

Cette découverte, associée aux difficultés actuelles de la pisciculture, ont posé les bases d'échanges nourris et d'une envie de la Fédération de suivre les préconisations que Stéphane Raimond exprimait.



Mardi 24 mars 2015

Matin

En compagnie de Laëtitia Faine (GMN), Florent Clet (DREAL de Basse-Normandie), de Yannick Salaville (Fédération de pêche du Calvados) et de Benoit De Crécy (Syndicat des pisciculteurs normands), le dernier diagnostic a été réalisé sur la pisciculture fédérale du Calvados, située à Méry-Corbon/14.

Cette dernière visite, réalisée sous la pluie fine de Normandie, a été marquée par un changement de comportement du pisciculteur au cours des échanges.

Initialement sur la réserve, notamment due à l'absence de visibilité quant à l'avenir de la pisciculture fédérale, Christophe Petit a pris conscience par la suite de l'intérêt du diagnostic pour le propriétaire/exploitant des lieux, quel qu'il soit.

Les échanges techniques ont également été enrichis par la présence de Benoît De Crécy, souhaitant obtenir des réponses quant à ses propres problématiques.



Mardi 24 mars 2015
Après-midi

Finalement, un plateau TV a été enregistré pour une chaîne locale : Normandie TV.

L'articulation du programme TV retenu a été le suivant :

- 1 – Diffusion du « Banquet des Loutres » en première partie
- 2 – Jeu de questions/réponses entre l'animatrice Nathalie Picard et les participants à l'émission (45') :
 - Florent Clet
 - Laëtitia Faine
 - Olivier Hesnard
 - Stéphane Raimond



Ont tour à tour été abordés :

- Les causes de la régression et du retour de la Loutre sur le territoire français
- La Loutre en Normandie
- Les aspects réglementaires liés à sa protection
- Les menaces actuelles pesant sur l'espèce
- Le PNA et sa déclinaison interrégionale
- Le programme Havre de Paix
- La cohabitation Loutre & Pisciculture

Initialement programmé pour 3 diffusions et un replay de 7 jours, l'émission n'a pu être diffusée que deux fois, le jeudi 9 et le samedi 11 avril 2015, la chaîne normande ayant fermée pour raison économique par la suite.

Des démarches juridiques sont en cours auprès des ayants droits de la chaîne pour autoriser l'utilisation des images et notamment la mise en ligne du plateau sur internet.



Communiqué de Presse Bourgogne-Nature du 16 novembre 2015

Les piscicultures du Morvan s'aménagent...

Eviter la prédation et favoriser le retour de la Loutre en Bourgogne

Le 2 octobre dernier, une journée entière d'expertise des piscicultures du Morvan de Vernemoux et de Corancy a été proposée par la Société d'histoire naturelle d'Autun au **lycée d'enseignement général et technologique agricole (EPLEFPA) du Morvan à Château-Chinon (58)** dans le but de rechercher des solutions de protection contre la prédation par la Loutre d'Europe. A cette occasion, 14 élèves de BTS Spécialité "Contribuer au développement et à la mise en place de projets aquacoles" du lycée ont participé aux échanges sur la pisciculture de Vernemoux en présence de leur **Directeur, Nicolas Finance** et **Stéphane Raimond** de la structure "**Objectif Loutre**" - médiateur Loutre et piscicultures pour la **Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères**. Les élèves ont visionné le film "Le banquet des Loutres" de Renan Fournier-Christol ; un film au cœur du sujet puisqu'il traite de l'impact de ces mammifères aquatiques sur les populations de poissons élevés en piscicultures.

"L'expertise consiste à faire le tour des installations et à effectuer un plan sur lequel des aménagements sont proposés (chiffrage et type d'aménagement). La Loutre peut rentrer soit par les arrivées d'eau de la pisciculture, soit par les berges du cours d'eau. C'est pourquoi il est bien souvent préconisé de grillager les bassins et les entrées d'eau " indique **Damien Lerat, coordonnateur du Groupe Loutre Bourgogne à la Société d'histoire naturelle d'Autun**. L'association accompagne ainsi les pisciculteurs afin de les conseiller au mieux et de rechercher des financements dans la réalisation de ces conséquents travaux. Le LEGTA ayant prévu une rénovation en 2016 de ses deux piscicultures ; il était donc opportun d'y associer des aménagements en amont du retour de la Loutre. Des journées similaires d'expertises ont également eu lieu dans le Morvan sur les piscicultures du Moulin de Tala à Brassy (58) et à la pisciculture Le Moulin à la Petite Verrière (71).

Les inventaires se poursuivent en Bourgogne grâce à la formation de bénévoles !

Afin de compléter les connaissances sur ce mammifère aquatique et de suivre l'évolution de sa recolonisation en région, le Groupe Loutre Bourgogne poursuit ses inventaires sur tout le territoire. 26 bénévoles ont participé à la journée de formation aux indices de présence de la Loutre d'Europe dans le Morvan, **le samedi 3 octobre 2015**. Ce fut l'occasion pour les participants de mieux connaître la Loutre, ses enjeux régionaux de protection ainsi que de se familiariser à la recherche d'indices de présence et aux méthodes de prospection pour le suivi de la recolonisation de l'espèce aux bords de la Cure et de l'un de ses affluents.

Participez à l'inventaire de la Loutre d'Europe

Jetez un coup d'œil attentif aux cours d'eau près de chez vous, la Loutre d'Europe y a peut-être élu domicile... Aidez-nous dans cet inventaire et notez vos observations en ligne **sur www.bourgogne-nature.fr (E-Observations)**. Vous pouvez aussi rejoindre le Groupe Loutre Bourgogne en contactant la Société d'histoire naturelle d'Autun.

Renseignements : Damien Lerat - Coordonnateur du Groupe Loutre Bourgogne à la Société d'histoire naturelle d'Autun - shna.damien@orange.fr ou au 03 86 78 79 44

Contact presse : Anaïs Boutin – anaïs.boutin@bourgogne-nature.fr – 03 86 76 07 36.

Association fédératrice



Structures partenaires



Des indices pour repérer sa présence

Les plus faciles à trouver sont ses crottes, appelées épreintes, que la Loutre dépose dans des endroits stratégiques pour signaler sa présence à ses congénères. Les épreintes forment généralement des tas et sont rarement cylindriques. Elles sont verdâtres lorsqu'elles sont fraîches, puis deviennent noires et



finalement grises au bout de quelques semaines. On peut y voir des restes de poissons et d'autres proies consommées. Elles ont une odeur très caractéristique qui n'est pas désagréable et qui ressemble un peu à celle du miel (de châtaignier).

On peut également scruter les berges à la recherche d'empreintes. Celles de la Loutre ont cinq doigts disposés en éventail. Souvent seuls quatre doigts ont marqué le sol mais l'axe de symétrie qui passe



par le doigt du milieu indique qu'on a affaire à une patte à cinq doigts. Les pelotes digitales sont en forme de goutte d'eau et les griffes, très petites, y sont attenantes. Les empreintes mesurent environ 6 cm de long pour les pattes avant et 7 cm pour les pattes arrière.

Les loutres laissent parfois des restes de repas (poissons mordus, peau toxique des crapauds...); les attribuer à cette espèce avec certitude est difficile mais cela peut mettre la puce à l'oreille.

Autre indice, les allées et venues d'une loutre, par exemple d'un ruisseau à un bassin, aplatissement l'herbe, formant ce qu'on appelle « des coulées ». Attention à ne pas confondre avec des coulées de ragondins où l'herbe est rongée !

La Loutre d'Europe

La Loutre d'Europe, autrefois présente dans toute la France, a fortement régressé, en raison de la chasse, du piégeage et de la destruction de ses habitats.

Tuer une loutre est interdit depuis 1972.

Grâce à cette protection légale (renforcée par le statut d'espèce protégée en 1981) et à une certaine amélioration de la qualité écologique des milieux aquatiques, l'espèce a pu être sauvée de la disparition et revient même aujourd'hui peu à peu sur son ancienne aire de répartition.

Cependant ce mouvement de recolonisation est lent et fragile, en raison notamment du faible taux de reproduction de l'espèce et des menaces qui pèsent encore sur elle, principalement les collisions avec des véhicules et le mauvais état de nombreux cours d'eau.



Répartition actuelle de la Loutre en France

Un risque pour les piscicultures

La Loutre, carnivore essentiellement piscivore, peut prélever des poissons dans les piscicultures.

Cette prédation impacte surtout les élevages en bassins (salmonicultures principalement) et sur de petits étangs (moins de 1 ha).

Sur de grands étangs où la densité de poissons est faible, l'impact est négligeable.

Les loutres sont des animaux solitaires qui occupent de grands territoires. Elles ont peu de petits : une portée par an de deux loutrons en moyenne. Associé à une maturité sexuelle tardive, une faible espérance de vie et une mortalité juvénile élevée, cela ne laisse que peu de descendants. Lorsque la nourriture est présente en abondance, comme c'est le cas dans un élevage, les loutres se montrent plus tolérantes avec leurs congénères mais elles ne se réunissent jamais en grand nombre.

La Loutre d'Europe fait l'objet d'un Plan National d'Actions, animé par la SFPEM et piloté par la DREAL ALPC, par délégation du Ministère de l'Environnement. L'un des objectifs de ce plan est d'améliorer la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture.

Un animateur Loutre et pisciculture a été désigné pour apporter son aide aux exploitants et aux structures confrontées à des problèmes de prédation par la Loutre, ou souhaitant anticiper ces difficultés.

Contact national : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
19 allée René Ménard - 18000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
www.sfepm.org - loutre@sfepm.org



Contact local :

Action initiée dans le cadre du PNA Loutre, un outil du Ministère de l'Ecologie

Avec le soutien de :



Textes et mise en page : Rachel Kuhn (SFPEM).
Photos : Stéphane Raimond, Patrice Nouallet & Rachel Kuhn.



Loutre et pisciculture

Une cohabitation possible



Stéphane Raimond (à droite), animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre, en visite dans une exploitation

Des solutions existent

Des solutions existent pour prévenir, de façon pacifique, les dégâts que les loutres peuvent causer dans un élevage piscicole.

Le plus efficace est de clôturer l'exploitation mais attention, cette clôture doit être adaptée aux capacités des loutres qui peuvent grimper, creuser, tirer, tordre et se montrer très ingénieuses, surtout lorsque le jeu en vaut la chandelle. Les voies d'eau doivent également être protégées.

Des mesures complémentaires peuvent être adoptées comme la présence de chiens. Parfois, des modifications dans les méthodes d'élevages peuvent constituer une solution.



Il est important de réagir dès que la présence de loutres est détectée aux abords d'une pisciculture.

Plus les loutres seront habituées à venir se nourrir sur le site et plus il sera difficile de les dissuader.

Un exploitant a parfois aussi tout intérêt à prévoir des aménagements contre la prédation par la Loutre dès son installation (et profiter des aides à l'installation) ou lors de travaux (de mise aux normes par exemple).



Clôture autour d'une pisciculture et grille sur une voie d'eau

Un animateur Loutre et pisciculture, lui-même ancien pisciculteur et bon connaisseur de la Loutre, apporte écoute et conseils sur les moyens pour prévenir la prédation par la Loutre dans les élevages piscicoles, pour cohabiter avec cette espèce protégée !

Il conçoit des systèmes de protection de l'exploitation qui tiennent compte des capacités de la Loutre ainsi que des méthodes de travail du pisciculteur.

Sa venue n'engage pas le pisciculteur qui pourra ensuite décider, ou non, de mettre en œuvre les solutions préconisées (attention l'animateur ne réalise pas de travaux).

Des associations, des collectivités, des administrations peuvent apporter leur aide dans la recherche de solutions.

Des aides financières pour les systèmes de protection peuvent être demandées auprès du FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche). Un des objectifs de ce fonds est d'encourager une aquaculture durable, innovante et compétitive. D'autres solutions de financement existent parfois localement.

L'animateur Loutre et pisciculture intervient également auprès du public, notamment dans les centres de formation en aquaculture, pour sensibiliser à cette problématique.



Communiqué de presse

de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
du 18 août 2016

Faire cohabiter la Loutre et la pisciculture

La Loutre d'Europe est une espèce emblématique de nos cours d'eau qui a failli disparaître en raison de la chasse, du piégeage et de la dégradation de son habitat. Cette régression a pu être stoppée grâce à la protection légale de l'espèce et à une certaine amélioration de la qualité des milieux. Aujourd'hui, la Loutre recolonise même peu à peu les zones qu'elle avait délaissées, mais ce mouvement est lent et fragile, en raison notamment du faible taux de reproduction de l'espèce et de la persistance de menaces, principalement la mortalité par collisions avec des véhicules.

Un autre problème prend de l'ampleur ; la Loutre, animal piscivore, prélève parfois des poissons dans les élevages. Ce sont principalement les élevages en bassins (salmonicultures surtout) et les petits étangs (moins de 1 ha) qui sont concernés, alors que sur les grands étangs où l'élevage est extensif, l'impact est négligeable.

La profession, qui connaît déjà de nombreuses autres difficultés, s'inquiète.

La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) et ses partenaires œuvrent depuis plusieurs années pour concilier la préservation de la Loutre avec la production piscicole. C'était l'un des grands volets du Plan national d'actions en faveur de la Loutre, mis en place par le Ministère de l'Environnement et animé par la SFEPM.

Il s'agit tout d'abord d'informer les pisciculteurs sur les risques réels et de rétablir certaines vérités ; les loutres sont des animaux solitaires et territoriaux qui ont peu de petits. Lorsque la nourriture est présente en abondance, comme c'est le cas dans un élevage, les loutres se montrent plus tolérantes avec leurs congénères mais elles ne se réuniront jamais en grand nombre. Lorsque l'impact de la prédation par la Loutre est important, ce qui peut particulièrement être le cas dans une petite exploitation familiale, des moyens de protection sont nécessaires, le plus efficace étant l'installation d'une clôture adaptée.

Un animateur « Loutre et pisciculture » a été nommé dans le cadre du plan d'actions. Lui-même ancien pisciculteur et bon connaisseur de la Loutre, sa mission est de sensibiliser les exploitants et de les conseiller sur les moyens techniques de se prévenir des dégâts que la Loutre peut causer.

A ce jour, l'animateur est intervenu sur plus d'une vingtaine de sites, où il a conçu des systèmes de protection tenant compte des capacités de la Loutre et des méthodes de travail du pisciculteur. Certains de ces sites font partie d'établissements de formation en aquaculture, ce qui permet en même temps de sensibiliser de futurs pisciculteurs.

Après les travaux, un des exploitants (Pisciculture de la Fajolle, 11), a organisé une inauguration de son installation, avec conférence et projections de films sur la Loutre. Un panneau d'explication du projet sera installé sur ce site ouvert au public.

Un autre site aménagé (Pisciculture du Breuilh, 24) a été visité par une quarantaine de personnes, le 18 juin 2016, lors d'un séminaire consacré au PNA Loutre.

Un important travail de communication a été fait sur cette problématique à travers des articles, des conférences, des films, des réunions.

Une plaquette « Loutre et pisciculture, une cohabitation possible » a également été réalisée (www.sfepm.org/pdf/Plaquette_Loutre_Pisciculture.pdf)

Pour en savoir plus : www.sfepm.org/loutreaquaculture.htm

Contact : Rachel Kuhn – loutre@sfepm.org – 02 48 70 40 03

Annexe 25 : Communication autour de l'inauguration de l'aménagement anti-prédation par la Loutre à la pisciculture de La Fajolle



Pisciculture de La Fajolle



François Isambert, pisciculteur à La Fajolle, vous convie à l'inauguration de la clôture anti-prédation due à la loutre d'Europe, qui protège désormais son exploitation. Installée par l'Office national des forêts, cet équipement a été financé par l'Etat et la Communauté de communes des Pyrénées audoises, après une étude menée par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM), dans le cadre du Plan national d'actions Loutre.

L'inauguration aura lieu **le vendredi 27 mai à 16h30** à la pisciculture et sera suivie d'une dégustation des produits de l'exploitation et du verre de l'amitié.

A l'issue de l'inauguration, la Pisciculture de La Fajolle et les associations ACCES et Le Grand Sault vous proposent d'assister à la projection de deux films documentaires sur la loutre d'Europe à **la Maison de la Montagne à Roquefeuil** :

- A 18h : *Le Banquet des Loutres ou les nuits mouvementées d'un pisciculteur corrézien* de Ronan Fournier-Christol (2011). Durée : 52 mn.
- A 20h30 : *La loutre... en toute intimité !* de Ronan Fournier-Christol et Stéphane Raimond (2015). Durée : 52 mn.

Réponse souhaitée avant le 20 mai par téléphone au 06 12 21 96 52 ou courriel à francois@pisciculturedelafajolle.com

Projection Documentaires Maison de la Montagne

Roquefeuil / Films tous publics / Entrée libre



Vendredi 27 mai 2016

18h00 / *Le Banquet des Loutres*

ou les nuits mouvementées d'un pisciculteur corrézien
De Ronan Fournier-Christol (2011). 52 mn

20h30 / *La Loutre... en toute intimité !*

De Ronan Fournier-Christol et Stéphane Raimond (2015). 52 mn

Cette projection est organisée par la Pisciculture de La Fajolle en partenariat avec la Société française pour l'étude et la protection des mammifères et les associations, Acces et Le Grand Sault

Projection

Documentaires

Cinéma Le Familia Quillan

Films tous publics

Entrée libre



Samedi 28 mai 2016

17h15 / *Le Banquet des Loutres*

ou les nuits mouvementées d'un pisciculteur corrézien

De Ronan Fournier-Christol (2011). 52 mn

18h15 / *La Loutre... en toute intimité !*

De Ronan Fournier-Christol et Stéphane Raimond (2015). 52 mn

Projections suivies à 19h15 d'un débat sur la loutre d'Europe, animé par Xavier Rufay, membre du Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon et spécialiste de la conservation des vertébrés...

Cette projection est organisée par la Pisciculture de La Fajolle en partenariat avec les associations SFEPM, Acces et Le Grand Sault

Clôture anti-prédation à la pisciculture de La Fajolle



La pisciculture de La Fajolle appartient à M. et Mme François Isambert/Photo DDM, B.B.



Depuis quelques semaines, la pisciculture de La Fajolle est équipée d'une clôture spécialement conçue pour empêcher la prédation due à la loutre d'Europe. L'exploitation située au cœur du pays de Sault est l'une des toutes premières installations aquacoles françaises à bénéficier de ce dispositif. La pose de la clôture a été possible grâce à la mobilisation de la communauté de communes des Pyrénées audoises et à un cofinancement de l'État sur des crédits Natura 2000 débloqués spécialement par le ministère de l'Écologie. « L'investissement total s'élève à 15 000 €, financés à 20 % par la communauté de communes et à 80 % par l'État ». La loutre d'Europe a effectué un retour d'abord discret puis plus spectaculaire dans la haute vallée de l'Aude au début des années 2010. Remontant lentement les

cours d'eau pour découvrir des lieux d'installation potentiel, le mustélidé est a priori arrivé sur la commune de La Fajolle dans le courant de l'année 2013. « C'est à l'automne de cette année-là que les premiers signes de présence sur la pisciculture de La Fajolle ont été décelés », déclare le pisciculteur François Isambert, et de poursuivre : « Des traces de sang sur la neige, puis des poissons déchiquetés, des toboggans causés par les glissades du mammifère dans les bassins et enfin des empreintes. La pose d'un piège photographique a permis de confirmer la présence de l'animal à plusieurs reprises ». Dès l'apparition des premiers signes de prédation, François Isambert a contacté Stéphane Raimond, ancien pisciculteur et médiateur du plan national d'action en faveur de la loutre qui lui a donné des conseils pour l'installation en urgence d'une clôture électrique provisoire. Une étude, réalisée au printemps 2014, a permis d'estimer le préjudice subi et a conseillé de réaliser une clôture de protection et la pose de grilles spécifiques aux arrivées et sorties d'eau. Les services de l'État et la communauté

de communes ont répondu favorablement à cette demande et accepté de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage. L'ONF a été choisi pour effectuer les travaux qui ont débuté à l'automne 2015 pour s'achever au début du printemps 2016 par la pose des dernières grilles.

INAUGURATION ET PROJECTIONS

Afin de remercier la collectivité intercommunale et les services de l'État pour leur réactivité et leur efficacité, François Isambert organise l'inauguration de la clôture, ce vendredi 27 mai, à 15 h 30, à la pisciculture. Pour associer et sensibiliser, le pisciculteur a décidé d'organiser deux projections de deux films documentaires sur la loutre, le vendredi 27 mai à la Maison de la Montagne à Roquefeuil, puis le lendemain, samedi 28 mai au cinéma Le Familia à Quillan « Cette deuxième projection sera suivie d'un débat animé par un scientifique montpelliérain spécialiste de la conservation des vertébrés ».

en bref

CINÉMA > Au Familia. Ce mercredi, à 20 heures, projection du film documentaire français « Les Habitants », réalisé par Raymond Depardon, qui est parti à la rencontre des Français pour les écouter parler...

FOYER CCAS > Menu. Ce jour, cœurs de palmier, courgettes farcies, riz fromage et yaourt velouté.

EPI > Permanence. Aujourd'hui, à la Maison EPI, permanence du CSAPA Intermède, de 9 h 30 à 12 h 30 pour accueil infirmières et psychologue. Pour tous renseignements complémentaires, tél. 04 68 31 05 99 ou au 06 32 779 84.

VITA GYM > Ce mercredi. Au gymnase municipal, de 19 h 30 à 20 h 30, venez vous défouler avec Laurie avec cardio, séquence de stepp, fit dance, gym tendance...

CGT > Permanence. Les permanences de l'union locale CGT se déroulent tous les mercredis, de 18 heures à 20 heures, au local de l'avenue de la Jonquièrre au-dessus du dojo.

BONNE HUMEUR > Repas de fin de saison. Le bureau du club de la Bonne Humeur vous convie à son repas de fin de saison qui se déroulera, au domaine de l'Espinet, le jeudi 9 juin, à midi. Inscriptions et renseignements sur le menu auprès des membres du bureau ou à la permanence au foyer de la Grand-Rue, tous les mercredis, de 14 heures à 16 heures, ou encore au 04 68 20 25 80.

La pisciculture de La Fajolle se protège des loutres

Sur le Plateau de Sault, l'établissement est équipé d'une clôture antiprédation. C'est l'une des premières à disposer de cet équipement.

Alors que la loutre d'Europe a effectué un retour spectaculaire dans la Haute Vallée de l'Aude depuis le début des années 2010, la pisciculture de La Fajolle est équipée depuis plusieurs semaines d'une clôture antiprédation.

L'exploitation de François Isambert, située au cœur du Plateau de Sault, est l'une des toutes premières installations aquacoles française à bénéficier de ce dispositif. L'investissement total, qui s'élève à près de 15 000 €, a été rendu possible par la mobilisation de la Communauté de communes des Pyrénées-Audoises (20 %) et un cofinancement de l'État (80 %), sur des crédits Natura 2000 débloqués spécialement par le ministère de l'Ecologie.

La loutre est arrivée à La Fajolle en 2013

Remontant lentement les cours d'eau pour découvrir des lieux d'installation potentiels, le mustélidé est a priori arrivé sur la commune de La Fajolle dans le courant de l'année 2013. François Isambert, pisciculteur, s'est aperçu des premiers signes de pré-



► La pisciculture de La Fajolle profite de travaux réalisés par l'office national des forêts.

sence de la loutre sur la pisciculture: «*Des traces de sang sur la neige, puis des poissons déchiquetés, des toboggans causés par les glissades du mammifère dans les bassins et enfin des épreintes (des crottes de loutre)*».

C'est la pose d'un piège photographique qui a finalement permis de confirmer la présence de l'animal à plusieurs reprises. Plusieurs démarches ont ainsi été entamées par le pisciculteur, qui s'est rapproché du Plan National

d'Actions en faveur de la loutre (PNA Loutre) et des services de l'État, alors qu'une clôture électrique provisoire était installée par le pisciculteur.

14 000 € de préjudice

En outre, une étude financée par une aide du Parc zoologique de Paris et de la Fondation Nicolas Hulot a été réalisée par Stéphane Raimond, ancien pisciculteur et médiateur du PNA Loutre. Cette étude a permis d'estimer le

préjudice subi par l'exploitation (environ 14 000 €, dès la première année) et de définir des préconisations techniques afin de réaliser une clôture de protection et la pose de grilles spécifiques aux arrivées et sorties d'eau. Les travaux, effectués par l'office national des forêts, ont débuté à l'automne 2015, pour s'achever au printemps 2016 avec la pose des dernières grilles. Une inauguration est prévue ce vendredi.

N.VdB.

Deux projections organisées pour sensibiliser

À Roquefeuil, vendredi, et au cinéma Le Familia à Quillan, samedi.

Pour associer et sensibiliser les habitants de la Haute Vallée de l'Aude au retour de la loutre d'Europe dans les cours d'eau de leur territoire, le pisciculteur a décidé d'organiser deux projections de deux films documentaires de 50 minutes sur la loutre avec les associations ACCES

et Le Grand Sault. Le vendredi 27 mai à la Maison de La Montagne à Roquefeuil: «*Le Banquet des Loutres*», ou les nuits mouvementées d'un pisciculteur corrézien à 18 h puis «*La loutre... en toute intimité!*», à 20 h 30. Le samedi 28 mai au cinéma Le Familia à Quillan: «*Le*

Banquet des Loutres», à 17 h 15, suivi de «*La loutre... en toute intimité!*», à 18 h 15. Cette dernière projection sera suivie à 19 h 15 d'un débat animé par Xavier Rufay, naturaliste, membre du Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et spécialiste de la conservation des vertébrés.



► Le dispositif antiprédation sera inauguré vendredi.

LA FAJOLLE

Une clôture contre les loutres du Rebenty

Impossible de concilier conservation de la biodiversité et activité humaine? Pas à la pisciculture de La Fajolle en tout cas! En effet, sous l'impulsion du pisciculteur François Isambert et grâce au soutien de l'État, de la communauté de communes des Pyrénées Audoises et de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM), une installation électrifiée protège désormais l'exploitation. Cette clôture, financée à cent pour cent pour un montant

de 15000 €, et posée à l'automne par l'ONF, a été spécialement conçue pour empêcher la prédation du cheptel par la loutre d'Europe, qui effectue un retour remarqué sur les cours d'eau de la Haute Vallée de l'Aude.

Une des premières installations en France

L'inauguration de cet équipement novateur à la pisciculture de La Fajolle étant l'une des premières en France à bénéficier de ce dispositif. Elle a eu lieu le vendredi 27 mai à 15h30, en présence

notamment de Sylvie Siffermann, sous-préfète de Limoux, de Francis Savy, conseiller départemental et président de la Communauté de communes des Pyrénées Audoises, de Marc San Francisco, maire de La Fajolle, entouré de l'ensemble du

conseil municipal, de Christine Meutelet et Élise Labye en charge des dossiers Natura 2000, respectivement à la DDTM et à la chambre d'agriculture et d'Anne Laurent, responsable des travaux à l'ONF pour l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

CAMPAGNE-SUR-AUDE

Rando de l'Espoir, demain

Pour les enfants atteints de grave pathologie, voici la 2^e édition de la Rando de l'Espoir, ce dimanche 5 juin.

L'accueil et le départ des randonnées se fera au parc du foyer municipal (parkings à proximité), à partir de 9h.

9h30: départ rando 3, «Les Templiers», environ 3h30/4h (pour randonneurs confirmés).

10h: départ rando 2: «Les roches du Bac» (environ 2 heures, difficultés moyennes)

10h30: départ rando 1: «Les dinosaures», ouvertes aux enfants, environ 1 heure. Les repas seront servis à partir de 11h30

pour les marcheurs de la rando 1, 12h30, pour les marcheurs de la rando 2, 13h30, pour les marcheurs de la rando 3.

Une animation musicale acoustique «The Barn» accompagnera le repas. Une buvette sera aussi à la disposition de tous.

L'intégralité des bénéfices contribuera à financer des initiatives de soutien au profit de l'association Jean-Michel Boyer de Carcassonne, qui apporte aide et réconfort aux familles d'enfants atteints de pathologie cancéreuse».

► Participation: 15€, 6€ pour les enfants de moins de 12 ans. L'inscription sera possible le dimanche matin.



► François Isambert explique à Sylvie Siffermann, sous-préfète, l'installation qui protège sa pisciculture.

RÉSEAU RÉGIONAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES CADAVRES

DE LOUTRE DANS LES PAYS DE LA LOIRE

Contexte

Entre 2001 et 2010, 213 cadavres ont été répertoriés dans les Pays de la Loire dont la très grande majorité est imputable à la circulation routière. Tous les départements sont concernés même ceux où l'espèce est peu présente.

Dans le cadre de la fiche [n°26 de la déclinaison régionale du plan national d'action Loutre d'Europe](#), un réseau de bénévoles s'est constitué dans les Pays de la Loire afin de mieux répertorier les cas de mortalité et de réaliser des prélèvements de tissu. En effet, les données de mortalité sont importantes car elles permettent d'identifier les secteurs les plus mortifères. De plus, les prélèvements de tissus pourront servir dans de cadre de travaux de recherche sur la génétique notamment. Ils seront stockés à ONIRIS (École Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique) avant d'être envoyé au Muséum national d'histoire naturelle.

Ce réseau regroupe 19 bénévoles formés et ayant les autorisations administratives nécessaires pour intervenir sur cette espèce protégée.

Que faire si vous découvrez un cadavre de Loutre ?

Contactez le plus rapidement possible l'un des bénévoles de la liste ci-dessous selon le secteur de la découverte. Chaque bénévole a un secteur privilégié d'intervention (voir la carte ci-dessous). En cas de difficulté pour joindre l'un de ces bénévoles, n'hésitez pas à contacter Benoît Marchadour benoit.marchadour@lpo.fr (06 48 35 83 78).

**Coordonnées des bénévoles du réseau de collecte et de valorisation des cadavres de
Loutre dans les Pays de la Loire**

Nom, Prénom	Téléphone	Adresse mail
LOIRE-ATLANTIQUE		
CHENAVAL Nicolas	06 35 15 71 03	nicolas.chenaval@gmb.bzh
MAISONNEUVE Jean-Luc	06 30 50 11 67	eden.natura@wanadoo.fr jmaisonn@gmx.fr
MARQUET Matthieu	06 43 34 70 47	m.marquet@parc-naturel-briere.fr
MONTFORT Didier	06 23 21 95 82 02 40 01 04 80	dimontfort@wanadoo.fr
NORMAND Fabrice	06 45 93 15 87	fnormand@hotmail.fr
VENDÉE		
ARHURO Ronan	06 22 08 73 28	ronan.lnv@laposte.net
BARON Xavier	06 07 38 00 18	x.baron@parc-marais-poitevin.fr
DUPÉ Charles	06 82 20 96 80	charles.dupe85@gmail.com
SUDRAUD Julien	06 88 15 47 49	sudvendee@lpo.fr
TEXIER Alain	06 84 99 42 72	a.texier@parc-marais-poitevin.fr loutre@naturalistes-vendeens.org
VARENNE François	06 33 51 87 00	francois.varenne@lpo.fr
MAINE-ET-LOIRE		
DESGRANGES Sylvie	07 81 55 41 92	sylvie.desgranges@lpo-anjou.org
HEUGAS Tiphaine	06 08 53 15 30	t-heugas@cpieloireanjou.fr
MARCHADOUR Benoît	06 48 35 83 78	benoit.marchadour@lpo.fr
MÊME-LAFOND Benjamin	06 48 35 85 76	benjicristatus@yahoo.fr
SARTHE		
BOUTON François-Marie	06 59 90 82 71	francois-marie.bouton@lpo.fr
SINEAU Morgane	06 32 84 19 72	msineau.cpie72@ouvaton.org
MAYENNE		
PERRIN Magali	06 95 17 65 82	mne.mperrin@orange.fr

Localisation des secteurs d'intervention des bénévoles du réseau de collecte et de valorisation des cadavres de Loure dans les Pays de la Loire



Annexe 27 : Réseau de référents en Pays de la Loire



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



PNA Loutre d'Europe : déclinaison régionale dans les Pays de la Loire

Action n°28 : Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance technique scientifique et technique dans les Pays de la Loire

L'objectif est de structurer un réseau de structures et personnes référentes à l'échelle régionale et à l'échelle départementale. Ces structures ressources pourront orienter et assister les usagers et les collectivités demandeurs d'informations et de conseils relatifs aux problématiques liées à la Loutre d'Europe dans la région.

Secteur	Structures référentes	Personne ressource
PAYS DE LA LOIRE	Coordination régionale LPO Pays de la Loire 	Benoît MARCHADOUR benoit_marchadour@lpo.fr 06 48 35 83 78
	ONCFS Délégation Bretagne-Pays de la Loire 	Jean-Christophe BRUN jean-christophe.brun@oncfs.gouv.fr 02 51 25 07 82
MAINE-ET-LOIRE	LPO Anjou 	Benjamin MÈME-LAFOND saumur@lpo.fr 06 48 35 85 76
	CPIE Loire Anjou 	Tiphaine HEUGAS t-heugas@cpie.loireanjou.fr 02 41 71 77 30
SARTHE	LPO Sarthe 	Julien Moquet julien.moquet@lpo.fr 02 43 85 96 65
	CPIE vallées de la Sarthe et du Loir 	Morgane SINEAU msineau.cpie72@ouvaton.org 02 43 45 83 38
MAYENNE	Mayenne Nature Environnement 	Magali PERRIN mne.mperrin@orange.fr 02 43 02 97 56
VENDEE	Naturalistes Vendéens 	Alain TEXIER loutre@naturalistes-vendeens.org 06 84 99 42 72
	LPO Vendée 	François VARENNE francois.varenne@lpo.fr 02 51 46 21 91
	PNR Marais Poitevin 	Xavier Baron x.baron@parc-marais-poitevin.fr 05 49 35 15 20
LOIRE-ATLANTIQUE	Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique 	Didier Montfort dumontfort@wanadoo.fr
	Groupe Mammalogique Breton 	Nicolas CHENAVAL nicolas.chenaval@gmb.bzh 06 35 15 71 03
	Bretagne Vivante 	Charles MARTIN charles.martin@bretagne-vivante.org 02 40 50 13 44
	Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle 	Jean-Luc MAISONNEUVE syndicat-mixe-eden@wanadoo.fr 02 40 48 24 42
	PNR de Brière 	Matthieu MARQUET m.marquet@parc-naturel-briere.fr 02 40 66 85 01

The Otter Action Plan in France, what has been done so far? From coexistence of otter and fish-farming to the creation of *Otter Havens*

Rachel KUHN & Hélène JACQUES

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEPM)

c/o Muséum d'Histoire Naturelle, Les Rives d'Auron, 18 000 Bourges, France

loutre.sfepm@yahoo.fr, h.jacques.otter@wanadoo.fr

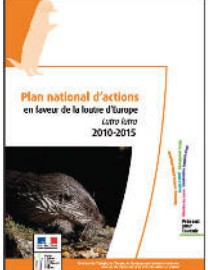













Keywords : conservation, communication, cooperation, conflict management, citizen conservation

A national action plan for the Eurasian otter has been implemented in France since 2010 in order to encourage the natural recolonisation, while avoiding severe conflicts of interests between otters and humans. This is part of the policy and strategy of the Ministry of Ecology. The plan has been compiled in 2009 by the French Mammal Society (SFPEPM), which is now the national coordinator. The implementation is at a national and at a local level. Efforts are made to involve all possible key players (NGO's, scientists, authorities, road contractors, fishers...) and to integrate with existing policies and initiatives.

The strategy presented in the plan covers a broad spectrum of subjects, from monitoring to education work. A key issue is to reconcile otters and fish-farming. This includes raising awareness of problems, convincing fish-farmers to coexist with otters and offering them assistance to protect their facilities against otter predation.

Another initiative is the *Otter Haven Project*. Each riparian land owner has the possibility to create an Otter Haven by signing an agreement to manage the property in an otter friendly way. Thus the proprietor gets information about otters, management advices, joins an Otter Haven owner network, and is invited to events. It is also possible to get stickers and an Otter Haven sign for the property, which is a way to communicate a message to friends, neighbours and passers-by. The Otter Haven project is not only a way to improve otter habitat, it's also an education tool and a way to get citizens involved. It's citizen conservation.

Annexe 29 : Extrait d'une présentation faite en Allemagne sur différents plans d'actions en Europe

<p>T a g u n d W i l d t i e r m a n a g e m e n t</p>	<p>Management- pläne FISCHOTTER in Frankreich, Tschechien und Bayern</p>	<p>K a t r i n H e u e r N N A 01. 02. 12. 11</p>	<p>ActionPlan Otter Frankreich</p>  <p>www.sfepm.org/doc/cloutre.htm</p>	<p>Eckdaten Otterplan Frankreich</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Laufzeit: 2010 – 2015 • Redaktion: Dr. Rachel Kuhn • Herausgeber: Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (Umweltministerium) • Auftragnehmer: Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères SFPEM (Gesellschaft zur Forschung und zum Schutz der Säugetiere)
<p>Anlass Otterplan Frankreich</p> <ul style="list-style-type: none"> • alle Regionen in F für den Otter zu motivieren • Optimierung der Zusammenarbeit der Regionen in Kommunikation, Forschung und Umsetzung • Geschwindigkeit der Ausbreitung langsam, teils stoppend • Schäden in Teichwirtschaften • alter Plan wurde nie umgesetzt 	<p>Ziele Otterplan Frankreich</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vernetzung der Akteure und Ankurbeln von Kooperationen für einen besseren Schutz des Otters • Verbesserung der Kommunikation über das Wissen über die Tierart und die Probleme betreffend seines Schutzes • Umsetzung von Maßnahmen für den Schutz des Otters: <ul style="list-style-type: none"> - Reduzierung der anthropogen bedingten Gefährdungsursachen - Schutz bzw. Wiederherstellung des natürlichen Lebensraumes des Otters - Verbesserung der Verfügbarkeit von Nahrungsressourcen im natürlichen Habitat (natürliche Fischfauna, Amphibienfauna, usw.) • Verbesserung der Bedingungen für ein Zusammenleben zwischen dem Otter und der „Aquakultur“ 	<p>Langzeitziel Otterplan Frankreich</p> <p>Erhaltung der existierenden Populationen und Rückkehr des Otters in sein altes Verbreitungsgebiet im bestmöglichem Zusammenspiel mit den menschlichen Aktivitäten.</p> 		
<p>Aufbau Otterplan Frankreich</p> <p>Einleitung</p> <p>I. Stand des Wissens:</p> <ol style="list-style-type: none"> Generelle Biologie Systematik rechtlicher Status Schutzstatus Verbreitung, Nachweis Biologie/Ökologie Gefährdungsursachen 	<p>Aufbau Otterplan Frankreich</p> <p>Einleitung</p> <p>I. Stand des Wissens:</p> <ol style="list-style-type: none"> Bereits realisierte Maßnahme <ol style="list-style-type: none"> Organisation der Arbeitsebenen F Projekte in Nachbarstaaten Durchgeführte Maßnahmen in F Öffentlichkeitsarbeit Kulturelle Aspekte Ökonomische Aspekte <p>II. Ziele und Langzeitstrategie</p> <p>III. Maßnahmen</p> 	<p>Aufbau Otterplan Frankreich</p> <p>III. Maßnahmen</p> <ol style="list-style-type: none"> Maßnahmenblätter Forschung / Schutz / Kommunikation Organisationsebenen Finanzierung <p>Redaktion Literatur Anhang</p> 		
<p>Entstehungsprozess Otterplan F</p> <p>Zeitraumen:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forderung aus der nationalen „Group Loutre“ seit 2007 • Start Erarbeitung des Planes: Herbst 2009 • Übergabe an MU: Sept. 2010 • Offizieller Start: Feb. 2011 	<p>Vorschriften zur Planerstellung</p> <ul style="list-style-type: none"> • im „Journal officiel“ veröffentlicht • national für alle Pläne bindend (72 Pläne existieren für Flora & Fauna) • Zeitrahmen, Formate, Maßnahmenblätter vereinheitlicht, Organisationsebenen, Umsetzung, etc. 	<p>Arbeitsablauf:</p> <p>1. Bildung Nationales Komitee</p> <ul style="list-style-type: none"> • Umweltministerium • Landwirtschaftsministerium • DREAL: Regionale Umweltbehörden • SFPEM • Weitere öffentliche Einrichtungen (Wasserbehörden, Fischerei, Jagd) • sowie wissenschaftliche Partner • Naturschutzverbände und das Ehrenamtlichenressort • Eingebundene Sozialwissenschaftler 		
<p>Arbeitsablauf:</p> <p>2. Durchführung von 6 Foren (2-3 Regionen zusammengefaßt) zur Information über den Plan sowie zur Sammlung von Vorschlägen und Eingaben Parallel: Fragebögen / Eingaben wiss. Komitee beteiligt: gleiche Institutionen wie im Nationalen Komitee -> keinerlei Entscheidungsgewalt</p> 	<p>Arbeitsablauf:</p> <p>3. Verfassen der 1. Version begleitend: Sitzungen des Nat. Komitees</p> <p>Möglichkeit der Einsichtnahme und von Eingaben der Forenbeteiligten</p> <p>4. Einarbeitung und Änderungen 5. Beschluß des Nationalen Komitees 6. Billigung des Umweltministeriums</p> 	<p>Umsetzung: nach Prioritäten durch Nationale Koordinierungsperson (Vollzeitstelle nationale Gelder) und Regionale Koordinatoren (nation. Gelder)</p> <p>National: Überregionale Maßnahmenumsetzung Beratung der Regionen, Evaluation jährlich</p> <p>Regional: Arbeitsgruppenbildungen mit Leitung reg. Koordinatoren zum Herunterbrechen des Planes auf regionale Ebene mit Folgender Umsetzung der beschlossenen Maßnahmen</p> 		
<p>Vielen Dank !</p> <p>Vielen Dank an Rachel Kuhn und Jitka Vetrovcova</p> <p>Dr. Kalrin Heuer Alfred Toepfer Akademie für Naturschutz (NNA) Hol Mörh 29640 Schneverdingen Tel. 05199 - 988 25 naturegio@nna.niedersachsen.de</p>				

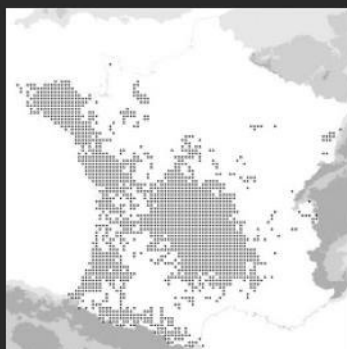
Calutra nieuwsbrief

De nieuwsbrief over Otters en Bevers in Nederland

HOME

Otterspreiding in Frankrijk

Posted on 02/02/2016 by ellenenorren



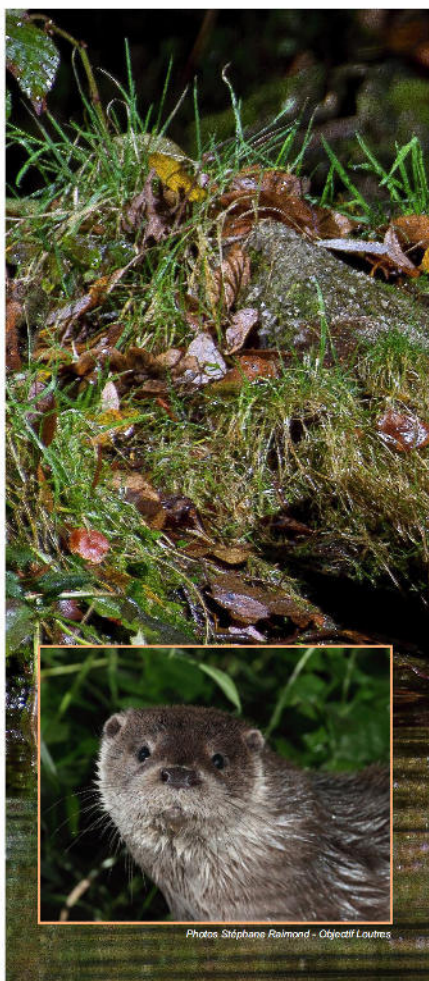
Met dank aan Rachel Kuhn van de Franse Zoogdiervereniging, speciaal voor Calutra een kort beeld van de otter in Frankrijk.

As in many countries the range of the Eurasian otter is expanding in France (KUHN & JACQUES 2011 and figure 1). A website with a regularly updated map is under construction (more information soon on <http://www.sfepm.org>). A national action plan for the Eurasian otter (Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe) has been implemented since 2010 in order to encourage the natural recolonisation, while avoiding severe conflicts of interests between otters and humans. This is part of the policy and strategy of the Ministry of Ecology. The plan has been compiled in 2009 by the French Mammal Society (SFEPM), which is now the national coordinator. The implementation is at a national and at a local level. Efforts are made to involve all possible key players (NGO's, scientists, authorities, road contractors, fishers...) and to integrate with existing policies and initiatives. The strategy presented in the plan covers a broad spectrum of subjects, from monitoring to education work. A key issue is to reconcile otters and fish-farming. This includes raising awareness of that problem, convincing fish-farmers to coexist with otters and offering them assistance to protect their facilities against otter predation. Another initiative is the Otter Haven Project (Opération Havre de Paix). Each riparian land owner has the possibility to create an Otter Haven by signing an agreement to manage its property in an otter friendly way. Thus he gets information about otter, advices about how to manage the property, he joins an Otter Haven owner network, is invited to events. He also can get stickers and an Otter Haven sign for his property, which is a way to communicate a message to friends, neighbours and passers-by. The Otter Haven project is not only a way to improve otter habitat, it's also an education tool and a way to get citizens involved. It's citizen conservation. Rachel Kuhn (SFEPM, coordinator of the action plan)

Reference :

KUHN R. & JACQUES H. (2011). The French action plan for the Eurasian otter. IUCN Otter Spec. Group Bull. 28(B): 91 -100. http://www.otterspecialistgroup.org/Bulletin/Volume28B/Kuhn_Jacques_2011.pdf Figure 1 : Otter distribution in France (data from 2001 to 2011) © MNHN/SPN - SFEPM - ONCFS Also on <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/espece/60630>

Annexe 31 : Programme du séminaire PNA Loutre



Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Aquitaine - Limousin -
Poitou-Charentes



Site de Limoges

22, rue des Pénients Blancs
Immeuble Pastel
CS 532 18 - 87032 Limoges cedex 1
Tel : 05 55 12 90 00
Fax: 05 55 34 66 45
www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr



Société Française pour l'Étude
et la Protection des Mammifères

19, allée René Mesnard
18000 Boulogne
Tel : 02 48 70 40 03
www.sfepm.org/plmloutre.htm

17-18 juin 2016 LIMOGES

Haut-Vienne

PROGRAMME

Séminaire national LE PLAN NATIONAL D' ACTIONS 2010-2015 EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE Bilan et perspectives

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement ALPC

PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES

www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

VENDREDI 17 JUIN *Conférences*

ENSIL - Parc Ester Technopole, 16 Rue Atlantis

- 9h** Accueil, café
- 9h30** Allocutions d'ouverture
- 9h45** **Présentation de l'outil PNA - Le PNA en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015**
Véronique Barthélémy (DREAL ALPC) & Rachel Kuhn (SFEPM)
- 10h-12h15** : Des actions pour améliorer la connaissance de l'espèce et des menaces
- 10h** Amélioration du suivi de la répartition de l'espèce
- La centralisation nationale des données de répartition Rachel Kuhn (SFEPM)
 - La formation au suivi de l'espèce Pierre Rigaux (LPO PACA)
- 10h30** **Analyse du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe**
Audrey Savouré-Soubelet & Patrick Hallner (MNHN)
- 11h** La valorisation de la découverte de spécimens de loutres mortes
- Un protocole pour leur valorisation Rachel Kuhn (SFEPM) & Pascal Fournier (GREGE)
 - Le réseau régional de collecte et de valorisation des cadavres de Loutre dans les Pays de la Loire Benoît Marchadour (Coordination régionale LPO Pays-de-la-Loire), Didier Mondrot (SFEPM) & Alain Texier (Naturalistes Vendéens)
 - Montage d'un réseau pour la collecte de cadavres et la réalisation d'autopsies, exemple de la Bretagne Xavier Grémillet & Franck Simonnet (GMB)
- 11h45** **Etude génétique des populations de Loutre d'Europe en France**
Johan Michaux (Université de Liège et CIRAD) & Lise-Marie Pigneur (Université de Namur)

12h15 - 14h : Repas

PROGRAMME

14h-16h30 : Des actions pour une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités humaines

- 14h** Exemples d'actions pour réduire la mortalité par collisions routières
- Expertise d'ouvrages d'art dans les fronts de colonisation en Pays de la Loire Benoît Marchadour (Coordination régionale LPO Pays de la Loire)
 - Exemples de passages busés dans le Marais Poitevin, techniques et coûts Xavier Baron (PNR Marais poitevin)
 - Collaborations avec les constructeurs de routes en Bretagne Xavier Grémillet & Franck Simonnet (GMB)
 - Un nouveau système à moindre coût, le ponton flottant Pascal Fournier (GREGE)
- 15h15** **Cohabitation entre la Loutre et les activités piscicoles**
Stéphane Raimond (Objectif Loutres/SFEPM) & Rachel Kuhn (SFEPM)
- 16h** **Opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe**
Rachel Kuhn (SFEPM) & Olivier Hesnard (CPIE Collines normandes)
- 16h30** Pause café
- 17h** Questions diverses, poursuite des actions, discussion générale et conclusion
- 19h - 20h** : Repas
- 20h** **Projection du film de Ronan Fournier-Christol et Stéphane Raimond « La Loutre... en toute intimité » (52 mn)**
- 21h30** Fin journée

SAMEDI 18 JUIN *Excursion*

8h30 Départ pour l'excursion en bus (rendez-vous près de la gare des Bénédictins)

Matin : Visite d'une pisciculture équipée de systèmes de protection contre la prédation par la Loutre (Dordogne)

Repas : Pique-nique à Saint-Pierre-de-Frugie (Dordogne)

Après-midi : Présentation de l'outil de sensibilisation à la protection de la Loutre et des zones humides « Qui a vu Lulu ? » par le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, Muriel Lencroz (RNN de la Tourbière des Dauges) & Joëlle Moulinat (RNN de l'Étang des Landes)

Retour à Limoges approximativement vers 17h

*Prévoir des chaussures ou boîtes adaptées au terrain



INVENTAIRES ET SUIVIS

Mammifères

Le Groupe Loutré Bourgogne en actions ... suite

Par Damien LERAT

Actions de conservation

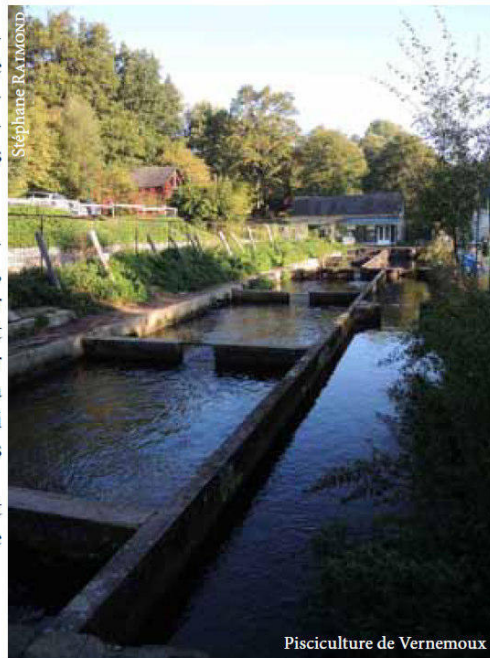
Sollicitées par la SHNA et dans le cadre du PNA loutré animé par la SFPEM, 3 piscicultures du Morvan ont été expertisées par Stéphane RAIMOND (animateur/médiateur loutré et piscicultures - Objectifs loutré) les 1er et 2 octobre dernier. Le but de sa venue est au travers des Diagnostic « piscicultures », d'évaluer les conditions de la bonne cohabitation entre la Loutré et l'activité piscicole (éviter la destruction de l'espèce en cas de prédation) et de rechercher des solutions pour que les piscicultures ne subissent pas de pertes de production.

Le temps fort de son séjour a été le diagnostic des deux piscicultures du LEGTA du Morvan en présence de 15 élèves de BTS 2ème année « aquaculture », du directeur des piscicultures, d'un pisciculteur de l'Allier et d'un professeur d'écologie. Les élèves ont pu assister et participer aux expertises. Cela a permis d'engager un vrai dialogue et débat avec ses derniers.

En amont, les élèves ont pu visionner le film « le Banquet des loutres ».



Benoit BARTH



Stéphane RAIMOND

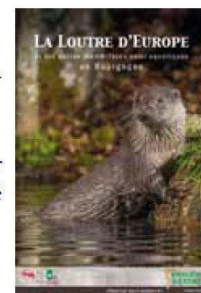
Pisciculture de Vernemoux

Actions de communication

- Plaquette et brochure

Une plaquette sur la Loutré d'Europe et les autres mammifères semi-aquatiques en Bourgogne (*visuel ci-contre*) a été éditée par la SHNA, le PrnM et l'association Bourgogne Nature.

La SHNA a fourni des informations sur la Loutré et le Castor pour la publication de la brochure « le castor et la loutré du bassin de la Loire » éditée par le réseau mammifère Loire de l'ONCFS. Elle a également rédigé les textes sur la Loutré pour la Nièvre et la Saône-et-Loire de cette brochure.



- Printemps des castors

A la suite de l'Assemblée Générale de la SHNA du samedi 16 mai 2015 et à l'occasion du « Printemps des Castors » organisé par la Société Française d'Etudes et de Protection des Mammifères, douze adhérents de la SHNA se sont retrouvés sur le terrain aux abords des rivières Arroux et Celle afin de découvrir le monde peu connu des mammifères aquatiques présents en Bourgogne et plus particulièrement le Castor d'Europe.

Accompagné par trois experts de la SHNA (Guy BARNAY, Damien LERAT et Nicolas VARANGUIN), les participants sont partis à la recherche des indices de présence du Castor d'Europe, du Putois d'Europe, du Campagnol amphibie ou encore du Ragondin.



Florence GUARIS-LERAT

- Les mammifères aquatiques de Nolay

A l'occasion des Rencontres du Conservatoire sur la Côte de Beaune et en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Beaune, les habitants de Nolay et ses alentours ont pu découvrir accompagnés par Damien LERAT et David BEAUDOIN de la SHNA les mammifères aquatiques qui vivent à leurs côtés. La participation a été forte à cette sortie: 40 personnes étaient présentes !

Loutre d'Europe



Loutres - S. Raimond - Objectif Loutres

Les nouvelles du Plan National d'Actions

La Loutre au Colloque Francophone de Mammalogie

La Loutre fut à l'honneur lors du 37^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie où elle fit l'objet de quatre communications (cf. page 4). Stéphane Raimond y présenta son travail d'animateur Loutre et pisciculture du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre, qui consiste à intervenir auprès des exploitants victimes de pertes dues à la prédation par la Loutre pour les conseiller sur les moyens de cohabiter pacifiquement avec l'espèce (cf. bulletins précédents). Nous en profitons pour annoncer que ce travail pourra se poursuivre en 2015, grâce à un nouveau financeur, la Fondation de France.

Projet soutenu par

Fondation de France

La réunion annuelle du Groupe Loutre de la SFEPM s'est tenue en marge du colloque (comptes-rendus disponibles sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm). Un autre évènement "loutrologique" marqua la rencontre, le lieu même où celle-ci se déroulait, la maison du PNR du Morvan, devint le premier Havre de Paix pour la Loutre en Bougogne.

Un nouveau film sur la Loutre

Un nouveau film sur la Loutre a vu le jour en ce début d'année 2015. Réalisé par Ronan-Fournier Christol (réalisateur du Banquet des Loutres) et Stéphane Raimond, qui est passé derrière la caméra, *La Loutre...* en toute intimité montre des scènes rares filmées dans les eaux corréziennes. Nous vous invitons à découvrir la bande-annonce sur le site de la société de production du film www.songesdemoai.com. Le DVD est en vente sur la boutique de la SFEPM.



Ce documentaire a été entièrement financé par la Compagnie Nationale du Rhône et s'inscrit dans l'action 21 du PNA Loutre "Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe". La CNR a d'ailleurs offert gracieusement des DVD à plus d'une centaine de personnes et structures impliquées dans la mise en œuvre de ce plan d'actions.

Et sinon...

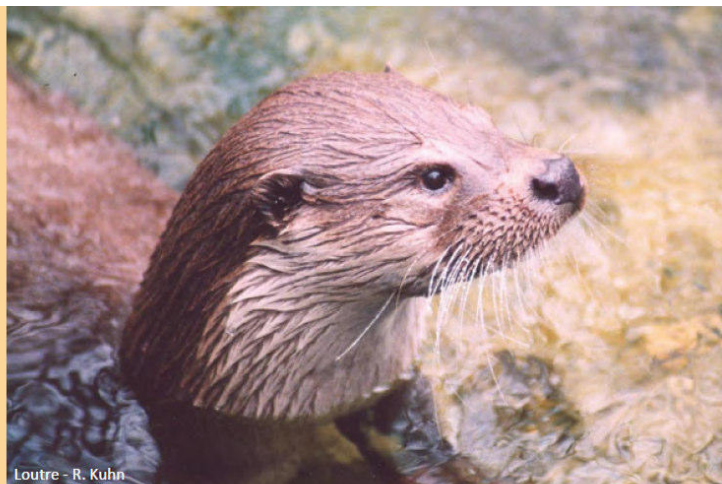
Le Groupe pour l'Etude et la Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA) a invité la SFEPM à tenir une conférence sur la Loutre dans le cadre de son programme "Mardi Nature". Celle-ci a eu lieu le 17 février dernier à Strasbourg et a rassemblé plus de 80 personnes.

La dernière réunion du Comité de pilotage du PNA Loutre a eu lieu le 16 janvier dernier. Nous vous rappelons que les comptes-rendus de ces réunions, ainsi que les bilans annuels et les bulletins de liaison du plan sont téléchargeables sur la page www.sfepm.org/docloutre.htm. Vous avez la possibilité de recevoir ces documents par courriel dès leur sortie en vous inscrivant sur infoloutre-subscribe@sfepm.org. Vous pouvez également rejoindre notre groupe de discussion ouvert à tous en envoyant un message à discussionloutre-subscribe@sfepm.org. Pour finir, une nouvelle convention a été signée avec la DREAL du Limousin, pilote du PNA Loutre par délégation du Ministère de l'Ecologie ; celle-ci prolonge l'animation du PNA Loutre jusqu'à janvier 2016.



Rachel KUHN, animatrice du PNA Loutre

Loutre d'Europe



Loutre - R. Kuhn

Les nouvelles du Plan National d'Actions

Document sur la prise en charge des loutres en détresse



En raison de l'augmentation du nombre de cas de loutres en détresse trouvées dans la nature (loutron orphelin ou individu blessé) au cours de ces dernières années, nous avons voulu réaliser ce document pour aider les personnes confrontées à ces situations.

"Prise en charge d'une loutre en détresse : conduite à tenir

et soins vétérinaires" a été rédigé par les docteurs vétérinaires Hélène Jacques et Fabrice Capber, avec la collaboration de Rachel Kuhn (SFPEM) et Véronique Barthélemy (DREAL du Limousin, en charge du pilotage administratif du PNA Loutre). Ce travail présente les méthodes de capture, les soins à apporter, les protocoles vétérinaires, les pathologies, les précautions à prendre pour l'élevage et le relâcher ainsi que les aspects réglementaires. Il est destiné à toute personne susceptible de récupérer et de soigner une loutre en détresse (notamment au personnel de centre de soins et aux vétérinaires) et peut également être utile à celles travaillant avec des loutres captives. Malheureusement, dans la pratique, la prise en charge de loutres en détresse est très problématique à l'heure actuelle, en raison du manque de structures pouvant assurer l'accueil de cette espèce, surtout pour une convalescence longue ou pour la réhabilitation d'un loutron orphelin.

Document téléchargeable au lien : www.sfepm.org/pdf/Prise_en_charge_loutre_detresse.pdf

Animations au Parc Zoologique de Paris

La SFPEM a tenu un stand sur la Loutre au Parc Zoologique de Paris, le 17 avril dernier. Le public, en plus de pouvoir observer deux loutres dans leur enclos, put ainsi en apprendre plus sur cette espèce, les menaces pesant sur elle et les actions menées pour sa conservation, notamment à travers le plan national d'actions. Une peau et un crâne, prêtés par le MNHN, permirent de mettre en avant les étonnantes adaptations de l'animal au milieu aquatique.

Nous participerons également au prochain événement sur la Loutre qui aura lieu au parc les 3 et 4 octobre prochains.

Rappelons que le Parc Zoologique de Paris soutient financièrement les actions du PNA Loutre.



E. Rey

Nouvelles expertises en pisciculture et émission TV

Stéphane Raimond, animateur Loutre et pisciculture du PNA, est intervenu en Basse-Normandie pour sensibiliser les exploitants et apporter ses conseils dans trois nouveaux sites. Ce fut aussi l'occasion pour lui de participer à une émission consacrée à la Loutre sur Normandie TV, en présence également de représentants de la DREAL Basse-Normandie, du Groupe Mammalogique Normand et du CPIE des Collines Normandes. Après une projection du "Banquet des Loutres", le débat porta sur de nombreux sujets et fit une part belle au plan d'actions. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à ces journées.

Festi'Loutre et don pour les actions du plan

Des étudiants en deuxième année de BTS Gestion et Protection de la Nature à Neuvic (19) ont, dans le cadre de leur formation, organisé une manifestation dédiée à la Loutre, le Festi'Loutre. Après une projection du film "La Loutre... en toute intimité !" et une conférence par l'un des réalisateurs Stéphane Raimond, un pot dansant animé par un groupe de musique local a permis de terminer la journée dans la convivialité et de donner au public l'opportunité d'échanger plus longuement avec le conférencier. L'évènement a été financé grâce à la vente de pains au chocolat et de gobelets à l'effigie de la Loutre et les étudiants ont choisi de faire don des fonds restants à la SFPEM pour des actions en faveur de la Loutre, soit un chèque de 400 euros.

Nous remercions donc chaleureusement Aurélie Berçon, Marine Grosleron, Maïly Moschetti, Jérôme Matthieu et surtout Fanny Plane, pour cette initiative, ainsi que Stéphane Raimond pour son intervention bénévole lors de cette journée.



Et sinon...

Nous vous invitons à consulter le dernier numéro du bulletin de liaison du plan téléchargeable sur notre site www.sfpepm.org/pdf/EchoPNA8.pdf.

Rachel KUHN
(SFPEM),
animatrice du PNA
Loutre

Photos stand J. Hafa

Fête de la Nature 2015 : "Les mammifères du bord de l'eau"

La SFPEM était à nouveau présente à la manifestation organisée par le MNHN dans le Jardin des Plantes à Paris, pour la Fête de la Nature, du 22 au 24 mai. Avec le thème de cette année "Au bord de l'eau" ce fut une occasion en or pour parler des mammifères semi-aquatiques, des plus "classiques" (Castor), aux plus méconnus (Desman des Pyrénées, Campagnol amphibie), en passant par ceux souvent confondus avec autre chose (Loutre). Les visiteurs purent ainsi observer, entre autres, une peau de Loutre, des œuvres de castors, des crottes (vraies et fausses)... Ils étaient également invités à reconstituer des silhouettes de mammifères semi-aquatiques en faisant tourner des cubes en bois et à reconnaître les mêmes mammifères nageant à la surface de l'eau.

Nous remercions le Muséum de Bourges, le MNHN ainsi qu'Hélène Jacques pour le prêt de matériel.

Rachel KUHN



Petits carnivores



Loutre - R. Kuhn

Connaître les Mustélidés : la Loutre

En France, la famille des Mustélidés est riche mais leurs mœurs nocturnes les mettent souvent à l'abri des regards de l'observateur moyen... Tout au plus, une ombre, une forme oblongue marquera-t-elle le commun des amateurs de nature...

Pourtant il est possible de les voir, mieux, de les observer... Nous vous proposons de les découvrir.

Poursuivons notre tour de table avec celle qui est omniprésente dans les autres rubriques de ce bulletin depuis plusieurs années : la Loutre d'Europe (Lutra lutra).

Après avoir été l'une des espèces les plus menacées du pays (et d'ailleurs), la Loutre, revient peu à peu, à la faveur de sa protection légale et de l'amélioration de la qualité des cours d'eau.

Poids : 6 à 12 kg

Taille : 100 -130 cm queue comprise

Couleur : marron, plus ou moins foncé selon les individus, plus clair sur la face ventrale, surtout au niveau du cou. Les lèvres et parfois le cou présentent des taches blanches.

Reproduction : tout l'année, avec parfois des pics qui peuvent varier selon les zones géographiques.

Portée : 1 par an avec 1 à 2 petits, rarement 3, exceptionnellement 4.

Alimentation : principalement du poisson, part importante d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques, occasionnellement des mammifères, des oiseaux et des reptiles – le régime peut considérablement varier selon les saisons et les zones géographiques.

Répartition

Originellement la Loutre d'Europe était présente dans toute l'Eurasie et en Afrique du Nord, à l'exception des régions désertiques et polaires. Après avoir beaucoup régressé, l'aire de répartition s'étend aujourd'hui mais l'espèce reste encore absente de nombreuses régions.

Où la trouver ?

La Loutre vit dans tout type de cours d'eau, dans les lacs, étangs, marais... des plaines jusqu'aux hautes montagnes (mais elle se raréfie considérablement au-delà de 1500 m). Elle fréquente également les eaux côtières à condition d'avoir de l'eau douce à disposition pour boire et rincer son pelage.

Comment la voir ?

En raison de sa discrétion, de ses mœurs solitaires et territoriales et de l'étendue de son domaine vital, il est très rare de voir une loutre. Elle est essentiellement active la nuit ; le crépuscule et le petit matin sont propices aux observations. Elle est parfois aussi vue en plein jour, surtout en milieu marin. Si elle peut être aperçue en ville, c'est dans les endroits tranquilles que les chances de la rencontrer sont maximales. Elle est plus facile à observer sur des étangs que sur des cours d'eau (connaître "les bons coins" peut aider mais rien n'est garanti).

Rachel KUHN

Photos R. Kuhn





L'ÉCHO DU PNA LOUTRE

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

N°8 Juillet 2015

Editorial

Cette année voit s'achever le Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe, avec regret tant les perspectives sont imprécises. C'est donc l'heure (ou presque) du bilan de cinq années d'animation qui doivent être considérées comme réussies, même si tout n'a pas été parfait et tous les objectifs atteints, essentiellement faute de moyens. En effet la dynamique a été positive.

La Loutre poursuit sa recolonisation du territoire comme en Normandie ou en Midi-Pyrénées où sa présence a été rapportée de Toulouse même. Ce mouvement de reconquête du réseau hydrographique national peut paraître trop lent à certains, mais les réintroductions ne sont toujours pas la priorité, surtout avec des animaux de provenance « douteuse ». D'ailleurs, l'étude génétique en cours, élargie à l'ensemble du territoire français, devrait conforter la nécessité d'attendre le retour naturel de l'espèce pour éviter une gestion de type gibier.

Le plan a amplifié la participation des associations naturalistes et autres structures à la conservation de la Loutre. Par les réunions du comité de pilotage mais aussi par des initiatives locales, il a permis d'améliorer le dialogue entre différents acteurs des milieux aquatiques. Une activité majeure a été la cohabitation Loutre-pisciculture comme il a été rapporté régulièrement dans cet Echo du plan.

Le financement du plan a été délicat. La DREAL du Limousin a soutenu sans faille l'animation alors que son ministère de tutelle réduisait les crédits. Pourtant pour 1 euro investi ce sont 10 euros qui ont été consacrés à la conservation de la Loutre en 2014. Mais que de demandes de subventions ou de fonds privés, de rédactions de documents pour arriver à ce résultat ! La proposition, économique, de « Ponton à Loutre et Vison d'Europe » pour éviter la mortalité par collision routière, est un moyen de rentabiliser au mieux l'investissement des collectivités ou autres en faveur des mammifères semi-aquatiques.

Il serait fort regrettable que cette dynamique, bénéfique à d'autres espèces, soit enrayée par un manque de soutien du Ministère en charge de l'Écologie. Le Groupe Loutre de la SFPEM a connu des temps forts, mais aussi des temps faibles. Souhaitons que le temps fort présent se poursuive encore longtemps.

Stéphane AULAGNIER, président de la SFPEM

SOMMAIRE

Bilan	2
Un nouveau film sur la Loutre	3
Cohabitation Loutre-Pisciculture	4
Le Temps de la Loutre	5
Mortalité routière	7
Le Groupe Loutre de la SFEPM	10
Opération Havre de Paix	11
Communication	12
Formation	15
Parutions	15
Ceci cela	16
Agenda	18
Coup de chance	19



BILAN 2014

Le Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe est animé à l'échelle nationale depuis fin 2010 par la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM). Le pilotage administratif est assuré par la DREAL du Limousin, par délégation du Ministère en charge de l'Écologie. Le quatrième bilan du PNA Loutre a été présenté au Comité de pilotage national qui s'est réuni le 16 janvier 2015 à Paris.

Globalement, la mise en œuvre du plan se poursuit en dents de scie et avec de grosses disparités entre les régions. Des projets suivent leur cours, voire se développent, et de nouveaux plans régionaux sont même rédigés, quatre ans après le lancement officiel de la mise en œuvre du plan national ; parallèlement, les restrictions, voire les suppressions, des crédits PNA alloués dans les régions par le Ministère de l'Écologie, associées aux difficultés à trouver d'autres financeurs, ont coupé court à un certain nombre d'initiatives et ont même mis fin à la mise en œuvre du plan dans certaines

régions. Le travail d'animation, de communication, d'organisation de réunions, de participation à des rencontres, de développement des échanges, à l'échelle tant locale que nationale, a particulièrement été affecté par la diminution de ces crédits spécifiques. La consolidation du réseau d'acteurs et le développement des coopérations faisaient pourtant partie des grands enjeux du PNA Loutre 2010-2015.

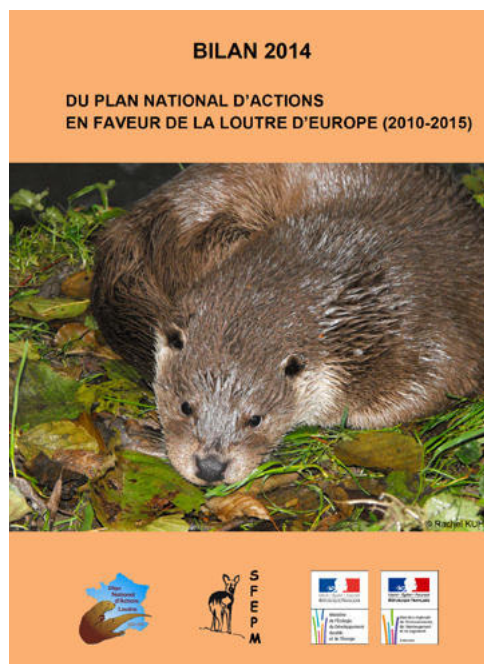
Le bilan du plan reste cependant globalement positif et l'investissement de l'ensemble des acteurs impliqués doit être salué. Mis bout à bout, les financements accordés par les différents partenaires, publics ou privés, à l'échelle locale et nationale, représentent une somme d'environ 450 000 euros pour l'année 2014 ; il s'agit là principalement de sommes mobilisées par les animateurs du plan (à l'échelle locale et nationale). Ne sont pas comptabilisés les financements d'un certain nombre d'initiatives menées par d'autres porteurs de projets mais répondant aux objectifs du plan et réalisés en lien avec les opérateurs du plan (là encore à l'échelle locale et nationale).

Le bilan 2014, présentant les avancées pour chaque action dans l'année, les financements mobilisés et les perspectives pour la dernière année du plan, est téléchargeable au lien : www.sfepm.org/pdf/Bilan_PNA_Loutre_2014.

Vous pouvez également consulter le compte-rendu de la réunion du comité de pilotage au lien : www.sfepm.org/pdf/CR_COPI5.pdf

Une nouvelle convention, signée fin 2014, entre la SFPEM et la DREAL du Limousin, mène l'animation nationale du plan jusqu'à fin janvier 2016. Une prolongation de quelques mois pour finaliser les actions et rédiger les bilans (2015 et bilan sur 5 ans) est souhaitée mais dépendra des moyens alloués par le Ministère en charge de l'Écologie. La fin du PNA et l'après-PNA Loutre sont pour le moment incertains.

Rachel KUHN (SFPEM), animatrice du PNA



UN NOUVEAU FILM SUR LA LOUTRE

« La Loutre... en toute intimité ! » est un documentaire inédit sur la Loutre sorti en février 2015. Il a été réalisé par Ronan FOURNIER-CHRISTOL, auteur du « Banquet des loutres » et par Stéphane RAIMOND, qui est passé derrière la caméra, en partenariat avec CNR (la Compagnie Nationale du Rhône).

Ce film, d'une durée de 52 minutes, présente la Loutre d'Europe dans son milieu naturel en France, de jour comme de nuit, à toutes les saisons. Vous découvrirez ainsi les principales étapes de la vie de cette espèce emblématique de la faune française : ses biotopes, son cycle de vie et de reproduction, l'éducation des loutrons, l'apprentissage de la chasse, son interaction avec les activités humaines...

Le film s'adresse tant au grand public qu'aux naturalistes. Il développe une approche pédagogique d'autant plus importante que la Loutre d'Europe est un animal très peu observé mais sur lequel beaucoup d'informations circulent, parfois incomplètes, voire hypothétiques. Ce documentaire apporte de nouveaux éclairages sur les mœurs de l'espèce grâce à l'authenticité des comportements filmés de loutres sauvages. Il a également vocation à sensibiliser le public sur la beauté, l'« intelligence », la ténacité et le sens de l'adaptation de cet animal. Malheureusement, trop souvent la Loutre est encore

considérée comme un animal nuisible par les propriétaires d'étang de pêche ou les pisciculteurs. Sans parler des menaces qui pèsent encore sur elle comme la réduction de son habitat naturel, les accidents de la route ou la chasse (les chiens ne font pas la distinction entre un terrier de renards ou une catiche de loutre !). Le film évoque ces problèmes tout en montrant que des solutions de cohabitation pacifique sont possibles, pour mieux protéger la Loutre. Pour suivre au plus près la Loutre, animal difficile à observer, et sans la déranger, les réalisateurs ont déployé des moyens techniques conséquents : trois types de dispositifs vidéo ont été utilisés, tous en haute définition (Full HD 1080p) : deux caméscopes à longue focale (téléobjectifs) avec cadres en affût, deux caméras subaquatiques télécommandées, cinq caméscopes fixes pour filmer les animaux au plus près, un autre sur tourelle radiocommandée. Soit dix caméras filmant parfois en même temps ! Au total plus de cent nuits d'affûts et 1000 heures de rushes auront été nécessaires pour filmer ces images inédites !

Cet outil s'inscrit dans l'action 21 du PNA « Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe » et a été réalisé en collaboration avec la SFPEM qui en a validé le contenu.

Le projet a été entièrement financé par CNR, gestionnaire du fleuve Rhône et aménageur des territoires qu'il traverse au titre de ses Missions d'Intérêt Général. Dans le cadre du retour de la Loutre sur le bassin rhodanien, CNR, engagée depuis de nombreuses années en faveur de la biodiversité, a été séduite par ce projet conciliant objectifs pédagogiques et ambitions artistiques.

Le DVD peut être commandé auprès de Songes de Moai (www.songesdemoai.com), d'Objectif Loutres (www.objectif-loutres.com) ainsi qu'à la boutique de la SFPEM (www.sfepm.org/boutique.htm).

Attention, si vous souhaitez organiser une projection publique, même à entrées gratuites, il convient d'obtenir les droits d'autorisation auprès du producteur du film, en envoyant un courriel à ronan@songesdemoai.com.

Ronan FOURNIER-CHRISTOL (Songes de Moai),
Stéphane RAIMOND (Objectif Loutres),
Hervé LAYDIER (CNR) & Rachel KUHN (SFPEM)



COHABITATION LOUTRE ~ PISCICULTURE



Expertises et émission télévisée en Normandie

En 2012, l'animateur Loutre et pisciculture du PNA, Stéphane RAIMOND, s'était déplacé en pays normand et plus particulièrement au cœur de la vallée de l'Orne (61), bastion régional de la Loutre, afin d'y réaliser deux diagnostics d'exploitations piscicoles.

Entre 2012 et 2015, la recolonisation lutrine du territoire bas-normand n'a cessé de progresser, avec des confirmations de présence sur le bassin de la Sarthe (61), de la Vire (14 et 50) ou de la Douve (50) et la découverte de l'espèce sur la Sèves (50), l'Elle (50), la Virène (50), la Dathée (50), la Saire (50), l'Aure (14), la Seullès (14), la Mue (14)...

Fort de ce constat, une nouvelle visite s'imposait. Et cette fois, direction les deux départements bas-normands orphelins de diagnostics : la Manche et le Calvados !

Ainsi, les 23 et 24 mars derniers, Stéphane a visité deux piscicultures manchoises, dont celle de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, ainsi que celle de la Fédération de Pêche du Calvados. Il

y a été accompagné, tour à tour, par un représentant du PNR des marais du Cotentin et du Bessin, du CPIE des Collines normandes et du Groupe Mammalogique Normand (GMN).



Expertise dans la pisciculture de la Fédération de Pêche du Calvados
Photo : L. Faine

La déclinaison (inter)régionale du PNA Loutre n'étant qu'à ses prémices, les exploitants rencontrés ne se sentaient que peu concernés par une possible prédation, faute de communication préalable.

Seule la confirmation de la présence de Loutre sur ou à proximité des exploitations par les spécialistes présents, associée à l'expérience personnelle de Stéphane, a fini par leur faire prendre conscience de l'intérêt du diagnostic. Ainsi, bien que réalisées dans des contextes différents (découverte de la Loutre dans la pisciculture au cours du diagnostic, présence de l'espèce dans le bassin versant où se situe la pisciculture, mais pas sur l'exploitation, ou présence de l'espèce dans un bassin versant voisin à celui de la pisciculture), ces visites ont été constructives et nourries de nombreux échanges.

Pour finir ce déplacement et accompagner les normands dans le lancement officiel du Plan Interrégional d'Actions en faveur de la Loutre 2014-2015 (PIAL Normandie), Stéphane s'est prêté au jeu du plateau TV.

Entouré de la DREAL Basse-Normandie, du CPIE des Collines normandes et du GMN, il a par-

ticipé à l'enregistrement d'une émission pour Normandie TV ayant pour thème le retour de la Loutre en région et les actions réalisées en sa faveur.

Hasard du calendrier, ce programme, précédé du « Banquet des Loutres », a été diffusé début avril, le soir même du premier COPIL régional, ayant rassemblé dans l'après-midi une vingtaine de partenaires bas et haut-normands soucieux d'accompagner la Loutre dans son retour discret et progressif sur le territoire.

Laetitia FAINE (GMN)



Plateau TV

Photo : O. Hesnard

LE TEMPS DE LA LOUTRE

Genèse du projet

L'association Eau et Rivières de Bretagne et l'Aquarium des Curieux de Nature de Belle-Isle en Terre (22) mettent en place tous les ans une série d'événements autour d'une espèce dite « sensible ». Après « le temps du saumon » en 2011, « le temps de l'anguille » en 2012 et « le temps des grenouilles » en 2013, l'année 2014 a été consacrée à *Lutra lutra*. Voici venu « le temps de la loutre ».

La Loutre d'Europe est un animal emblématique des rivières de Bretagne. Même au plus bas des effectifs nationaux, la Loutre a toujours fréquenté les rivières du centre Bretagne, du sud Finistère et du Golfe du Morbihan. Profitant des arrêtés de protection et du travail acharné des associations de protection de la nature et plus particulièrement du Groupe Mammalogique Breton (GMB), la Loutre effectue, depuis une petite dizaine d'années, une lente recolonisation des secteurs abandonnés. Malgré ces efforts, elle est toujours victime de la destruction de son habitat et des accidents de la route.



Ce n'est pas un coup d'essai pour Eau et Rivières de Bretagne et le Centre Régional d'Initiation à la Rivière (CRIR) puisque dans les années 90, le CRIR a mené de nombreux inventaires sur les cours d'eau du Trégor et de l'Argoat (le Léguer, le Trieux, le Jaudy ou encore le Yar). Tout au long de l'année 2014, Eau et Rivières a mis en place une action de sensibilisation régionale autour de la Loutre en créant une exposition de plein air et en organisant des projections, des inventaires, des animations et des conférences.

Des expositions...

« Le temps de la loutre » a démarré à l'aquarium aux vacances de la Toussaint 2014, avec la mise en place d'une exposition du GMB dans la salle d'exposition de l'aquarium. Neuf panneaux présentent les mammifères semi-aquatiques des cours d'eau bretons, dont la Loutre. Quel est son régime alimentaire ? Quels sont les indices de sa présence ? Quelles menaces pèsent sur cette espèce et quelles sont les mesures mises en œuvre pour la protéger ? Toutes les réponses à ces questions ainsi que beaucoup d'autres informations se trouvent dans cette exposition.

Pour l'occasion, l'association Eau et Rivières de Bretagne a également créé une exposition photo géante présentant l'espèce. Cette dernière a pour but de présenter le cycle de vie de l'espèce. Cette série de 15 panneaux a été inaugurée au Centre Régional d'Initiation à la Rivière (Belle-Isle en Terre) à l'automne 2014 puis a été présentée sur d'autres secteurs de la région bretonne. Elle va circuler dans toute la Bretagne durant les cinq prochaines années.

Des conférences...

Afin de présenter la Loutre au grand public, nous avons organisé deux conférences. La première a eu lieu le 21 octobre 2014 à Pont-l'Abbé (29) avec Sami HASSANI (responsable des mammifères marins à Océanopolis) et la seconde le 22 janvier 2015 à Rennes (35) avec Xavier GRÉMILLET (président du GMB). Ces deux conférences ont remporté un vif succès et ont suscité l'intérêt des visiteurs puisqu'elles ont été suivies, dans les deux cas, d'une discussion de plus d'une heure entre l'intervenant et le public.

Des animations...

Afin de permettre au grand public de partir à la rencontre de la Loutre, nous avons réalisé une dizaine d'animations sur les quatre départe-



Photos : J. Dorey

tements bretons, le but étant de présenter son milieu de vie, ses mœurs, ses habitudes alimentaires mais aussi d'apprendre à reconnaître les indices de présence de cet animal (empreintes et épreintes).

Des inventaires...

Les éc'eu volontaires et toutes les bonnes volontés ont chaussé leurs bottes pour parcourir différents cours d'eau (le ruisseau de Keriner dans le Finistère par exemple) afin de découvrir si la Loutre le fréquente. Ces sorties nature ont permis de mettre en évidence la présence de la Loutre (notamment par la présence d'épreintes) et ont été un très bon moyen de découvrir la biologie de cette espèce. Toutes les données qui ont été collectées au cours de ces actions citoyennes et de l'ensemble des animations organisées dans le cadre du temps de la loutre ont été transmises au GMB, en charge de l'atlas des mammifères de Bretagne.

Des projections de films documentaires...

Le documentaire « La loutre, douce et salée » de Nicolas GRUAUD qui nous immerge dans le quotidien d'une fratrie de loutres d'Europe sur l'ensemble de son milieu de vie, à savoir, des sources jusqu'à la mer, est en diffusion au sein de l'aquarium de Belle-Isle en Terre depuis l'automne 2014 et jusqu'à l'été 2015.

Pour la première fois, l'association a également organisé une soirée au cinéma des Iris de Ques-

tembert (56), le 7 février 2014, pour diffuser le film « Le Banquet des loutres ». Lors de cette soirée, une cinquantaine de personnes ont eu le privilège de découvrir ce magnifique documentaire.

Couverture médiatique:

Afin de promouvoir ces différents événements, l'association Eau et Rivières de Bretagne s'est appuyée sur les médias locaux classiques : radios, presses locales (plus de 15 articles), associations naturalistes, affichages, emailing... Mais nous avons également pu compter sur des articles en presse régionale offrant une très grande visibilité.

Bilan :

Entre l'automne 2014 et le début du printemps 2015, « le temps de la loutre » a permis de toucher environ 6000 personnes. Ce succès nous a convaincu de prolonger l'évènement d'une année supplémentaire.

Si vous souhaitez des renseignements sur ces événements, vous pouvez nous contacter : Aquarium des curieux de nature, 02 96 43 08 39 ou aquarium@eau-et-rivieres.asso.fr
Téléchargez le programme :
<http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr/>

Jimmy DOREY
(Aquarium des curieux de nature)

MORTALITE ROUTIERE



Le Ponton à Vison et à Loutre

Les collisions routières représentent la première cause de mortalité directe d'origine anthropique de la Loutre, mais également du Vison d'Europe, petit mustélidé en danger critique d'extinction au niveau mondial, et les actions des PNA visant à réduire cette cause majeure de mortalité sont classées comme prioritaires pour la conservation de ces espèces patrimoniales (KUHN 2009, DREAL Aquitaine & ONCFS 2014).

Ces collisions sont principalement dues à des discontinuités écologiques obligeant ces mammifères semi-aquatiques, aux domaines vitaux principalement linéaires le long des cours d'eau et des zones humides, à grimper sur la chaus-

sée pour accéder à leurs habitats, en particulier à hauteur d'ouvrages hydrauliques inadaptés, voire inexistantes (cas des routes traversant des marais). Les mesures visent donc à réhabiliter leurs déplacements en toute sécurité dans les ouvrages hydrauliques quel que soit le niveau des eaux.

S'il existe plusieurs dispositifs permettant un cheminement à sec des espèces dans les ouvrages hydrauliques neufs ou anciens, dont l'efficacité a été démontrée, leur mise en place dans certains ouvrages existants peut être souvent complexe voire impossible pour des raisons pratiques et/ou hydrauliques. Par exemple, la mise en place de banquettes béton, par bloc

ou à couler sur place dans un ouvrage existant nécessite l'installation d'un important chantier, avec la création d'un batardeau, ainsi que l'intervention d'engins lourds, et implique donc des contraintes environnementales découlant de la réglementation en vigueur des Directives Cadres sur l'Eau. Dans les ouvrages de taille réduite et notamment de faible hauteur, l'accès par les ouvriers peut être très difficile, et la mise en place de structures en bois nécessi-

tant la fixation de supports dans l'ouvrage n'est pas toujours envisageable. Enfin, selon le type d'aménagement et leur nombre, dépendant du marnage, le coût de la réhabilitation lié à l'achat des matériaux et du matériel de fixation, à la mise en place du batardeau, à la location des engins mécaniques nécessaires, et à la gestion des dossiers administratifs, peut parfois être un facteur limitant.



Illustrations de trois typologies de cheminement à sec mis en place dans des ouvrages hydrauliques existants (de gauche à droite) : banquettes en béton, banquettes en bois et encorbellement en bois

Photos : GREGE

En réponse à ces problèmes, le GREGE spécialisé dans l'étude, le suivi et la conservation des mammifères semi-aquatiques a développé depuis 2009 le Ponton à Vison et à Loutre, un passage pour la faune constitué d'un train d'éléments flottants, pouvant facilement être installé dans tous les types d'ouvrages hydrauliques, y compris les buses métalliques. Ce dispositif a été conçu afin d'une part, d'assurer un cheminement à sec au plus près de l'eau pour tous les mammifères semi-aquatiques, et d'autre part, de limiter les contraintes environnementales, techniques, administratives et budgétaires, liées à son installation.

Une plaque en polystyrène encapsulée et insérée entre deux plaques de contreplaqué marine de 10 mm, confère aux éléments leur flottabilité, les rendant ainsi cheminables par toutes les espèces, des micromammifères à la Loutre ou

au Castor. Les déplacements de la faune sont ainsi possibles, quel que soit le niveau d'eau, y compris jusqu'aux crues les plus hautes, contrairement aux dispositifs fixes qui peuvent être immergés à certaines périodes. Pour une rive, un seul ponton est donc suffisant dans un ouvrage à fort marnage hydraulique, quand plusieurs niveaux pourraient être nécessaires dans le cas de banquettes ou d'encorbellements. Des éléments de jonction ancrés jusqu'au haut de berge permettent une connexion permanente du passage, y compris pour les micromammifères ou les espèces moins aquatiques. Par ailleurs, un élément spécifique équipé de deux capteurs d'empreintes à argile permet d'étudier la fréquentation du ponton, en collaboration avec le GREGE qui propose l'identification des empreintes à l'aide de la clé spécifique développée en 2010.



Le Ponton à Vison et à Loutre développé par le GREGE et son raccordement à la berge (à droite)

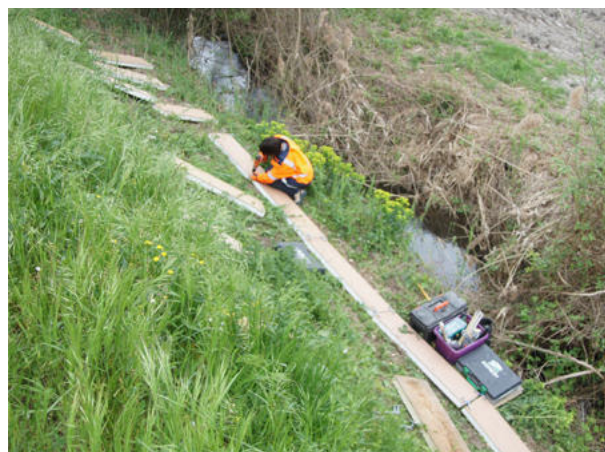
Photos : GREGE

La standardisation des éléments et les systèmes d'assemblage et de fixation rendent l'installation simple et rapide. La dimension des éléments de 120x40x6 cm permet un transport très facile dans un utilitaire et leur légèreté facilite un acheminement pédestre une fois sur la zone, quelle que soit la difficulté d'accès à l'ouvrage, pour un impact minime sur le milieu environnant. L'assemblage des éléments par un système de cordage imputrescible peut se faire sur berge et le train d'éléments ainsi constitué est ensuite simplement poussé dans l'ouvrage. Le ponton est ensuite fixé à chaque extrémité de l'ouvrage à l'aide d'une barre munie de deux platines à cheviller. Pouvant être façonnée selon la courbure de la paroi de l'ouvrage, elle empêche la dérive du ponton, tout en facilitant le coulissement vertical de celui-ci selon le niveau d'eau. Ce système est particulièrement appréciable pour des ouvrages présentant un tirant d'air réduit dans lesquels les mouvements humains sont limités.



Les dimensions et la légèreté des éléments facilitent un transport aisé dans un utilitaire et un acheminement pédestre jusqu'à l'ouvrage.

Photos : GREGE



Assemblage des éléments sur la berge avant leur mise en place dans l'ouvrage

Photo : GREGE

Le dernier point fort du Ponton à Vison et à Loutre, et non le moindre, reste son faible coût d'installation permettant d'envisager de nombreuses réhabilitations à large échelle. Il est d'environ 2000 euros HT pour un ouvrage classique long de 15 m posé par les équipes spécialisées du GREGE, soit 5 à 10 fois moins cher qu'un encorbellement ou une banquette béton. Le matériel est directement commercialisé par le GREGE ou par son partenaire fabricant WILDCARE.

Testé in situ depuis 5 ans, grâce à un ponton expérimental installé en Gironde, le Ponton à Vison et à Loutre a fait ses preuves face aux conditions environnementales et le suivi de sa fréquentation par piège à empreintes et/ou piège photographique a montré son utilisation par des mammifères semi-aquatiques tels que la Loutre ainsi que par d'autres mammifères plus terrestres comme la Fouine ou la Belette.



Depuis 2014, deux pontons ont été mis en place avec succès dans le cadre de réhabilitations d'ouvrages existants, dans les Landes (35 m de long) et en Charente (26 m de long).

Le Ponton à Vison et à Loutre, un produit développé par le GREGE et fabriqué par la société WILDCARE. Pour recevoir notre plaquette et/ou pour tous renseignements complémentaires, contacter l'équipe du GREGE :

SARL GREGE ARPEN
Route de Préchac
33730 Villandraut
Tél. : +33 (0)5 56 25 86 54
Mail : pfournier@wanadoo.fr

LES PRODUITS DISPONIBLES

Produit	Descriptif	Tarif unitaire HT (€)
Ponton classique	1 élément flottant de 120x40x6 cm et ses 2 cordes marines de jonction de 11 cm	74,00
Ponton de saut	1 élément flottant de 120x40x6 cm muni de 2 réservations et ses 2 cordes marines de jonction de 11 cm, 2 paniers plastiques, 4 blocs de mousse, 3 kg argile (salet) (340 kg)	105,00
Kit de fixation murale	1 barre de fixation de 1 m (diam. 30mm), 2 pastilles de fixation murale et 1 support coulissant pour le ponton	55,00
Kit de jonction pour les éléments de la berge	2 cordes marines de 30 cm de raccordement latéral, 1 toile coco de 120x50 cm et ses 4 plaques et boulons de fixation	26,50
Kit d'ancrage à la berge	2 piquets d'ancrage à la berge, 2 cordes marines de 30 cm de raccordement latéral, 1 toile coco de 120x50 cm et ses 2 plaques et boulons de fixation	21,50

VOTRE PROJET

Mesures à effectuer selon le type d'ouvrage

Évaluation des linéaires de pontons

Fixation du pied de berge

Évaluation des linéaires de la berge à recouvrir

Estimation de vos besoins

Produit et méthode de calcul (Annexes à l'ouvrage)	Quantité nécessaire
Nombre de pontons dans l'ouvrage, et murs en retour	$E = (L1 + L2) / 1,24 + 2$
Nombre de pontons pour le décalage du pied de berge	$F = P2 / 0,44$
Nombre de pontons de raccordement dans la berge	$G = P1 / 0,62$

Votre commande

Produit	Quantité commandée
Ponton de saut (5 - voir annexes)	
Pontons classiques	$= E + F + G - 5$
Kit de fixation murale (le plus souvent 2 pour 12 à 20 m)	
Kit de jonction pour les éléments de la berge	$= G$
Kit d'ancrage à la berge (le plus souvent 2)	

Vanessa MAURIE, Christine FOURNIER-CHAMBRILLON & Pascal FOURNIER (GREGE)

Références :

DREAL AQUITAINE & ONCFS (2014). Programme intermédiaire en faveur du Vison d'Europe. 2014-2016. DREAL Aquitaine, ONCFS, 24 pp.

KUHN, R. (2009). Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), 2010-2015. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères/Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, 96 pp.

LE GROUPE LOUTRE DE LA SFPEM

Le Groupe Loutre de la SFPEM s'est réuni le 16 octobre 2014, comme (presque) chaque année depuis 2007. Les moyens financiers ne permettant plus d'organiser une rencontre sur tout un week-end, comme cela s'était fait à Bourges de 2011 à 2013, le groupe s'est réuni en marge du 37^{ème} Colloque francophone de Mammalogie à Saint-Brisson (58). Les participants étaient issus de Normandie, de Bretagne, des Pays-de-la-Loire, d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées, de Provence-Alpes-Côtes-d'Azur, de Rhône-Alpes, de Lorraine, et bien sûr de Bourgogne, en plus des représentants nationaux de la SFPEM. Soit plus d'une vingtaine de personnes réunies autour de la table pour discuter des enjeux qui pèsent sur la Loutre d'Europe à travers la France et des actions à mettre en place localement.

Revenons sur l'historique de ce groupe. Dans les années 80, quelques bénévoles de la SFPEM se réunirent autour de Marie-Charlotte Saint-Girons, René Rosoux et Christian Bouchardy, pour former le Groupe Loutre et mener des

actions en faveur de cette espèce qui était alors en voie de disparition en France. Depuis, les initiatives en faveur du suivi et de la protection de la Loutre d'Europe se sont multipliées et le réseau d'acteurs s'est étoffé.

Le colloque francophone de Mammalogie qui s'est tenu à Limoges en 2004, organisé par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin et la SFPEM, fut entièrement consacré à la Loutre. Cette rencontre permit de donner un nouvel élan à la conservation de l'espèce et surtout de développer les liens au sein d'un réseau grandissant de structures œuvrant pour la Loutre. Le colloque marqua également un renouveau du Groupe Loutre de la SFPEM qui, sous l'égide de l'actuelle secrétaire Hélène Jacques, acquit de nouveaux membres et multiplia les rencontres.

En 2007, c'est le Groupe Loutre de la SFPEM qui a sollicité, auprès du Ministère en charge de l'Écologie, la mise en place du plan d'actions actuellement en cours.

Aujourd'hui le Groupe Loutre compte des naturalistes travaillant sur la Loutre d'Europe aux quatre coins de la France. Toutes les régions où l'espèce est présente ou potentiellement présente sont représentées, soit 17 régions. Renforcer les coordinations régionales et nationales via le Groupe Loutre, fait d'ailleurs l'objet d'une des actions du PNA.

La liste des membres du groupe ainsi que les comptes-rendus des rencontres sont disponibles sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm.

Rachel KUHN (SFPEM)



Membres du Groupe Loutre sur l'estrade, lors du Colloque francophone de Mammalogie
Photo : M. & L. Jouve

OPERATION HAVRE DE PAIX



Le premier Havre de Paix pour la Loutre en Bourgogne

Évènement symbolique, un Havre de Paix pour la Loutre a été créé à l'occasion des 11^{èmes} rencontres Bourgogne-Nature et du 37^{ème} Colloque francophone de Mammalogie, et le site n'est autre que la Maison du Parc naturel régional du Morvan, lieu même où se déroula la rencontre. « Rappelons que la Maison du Parc c'est 40 hectares, l'étang Taureau près de 2 hectares, une queue d'étang magique... Et un chemin qui n'est pas antinomique du Havre de Paix et permet de découvrir cette queue d'étang » souligne Daniel SIRUGUE, conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

Il s'agit non seulement du premier Havre de Paix pour la Loutre en Bourgogne mais également du premier dans l'est de la France.

Le samedi 18 octobre 2014, la journée débuta donc par la signature de la convention tripartite par David BEAUDOIN, président de la Société d'histoire naturelle d'Autun (relais local de l'opération), Stéphane AULAGNIER, président de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (pilote national de l'opération), et Patrice JOLY, président du Parc naturel régional du Morvan (propriétaire du site).

Ce fut aussi l'occasion de donner la parole à Xavier GRÉMILLET, président du Groupe Mammalogique Breton (GMB), qui est en quelque sorte un « papa » des Havres de Paix. En effet, le GMB, crée des Havres de Paix en Bretagne depuis plus de 30 ans (plus de 50 à ce jour) et a fait de cet outil ce qu'il est aujourd'hui,

grâce notamment à l'investissement de Catherine CAROFF, rejointe par Franck SIMMONET, tous deux chargés de mission de l'association bretonne. « Un Havre de paix, c'est un lieu où l'on passe un contrat avec les propriétaires (lieu public ou privé) et dans lequel on mène une gestion particulière du milieu pour favoriser la présence de la Loutre. C'est un outil de protection mais c'est aussi surtout un outil de sensibilisation pour inciter les propriétaires, gestionnaires d'autres sites d'avoir des stratégies qui puissent permettre à la faune sauvage de se maintenir sur des sites où il y a des loutres. La Loutre est une « locomotive » pour protéger le milieu, éviter certaines actions qui sont nocives et d'autres au contraire pour les favoriser » explique Xavier GRÉMILLET.



Discours de Xavier Grémillet qui a beaucoup œuvré pour le développement du concept « Havre de Paix »
Photo : S. Raimond

Les membres du Groupe Loutre national, qui se sont réunis quelques jours auparavant à la Maison du Parc, sont venus sur scène symboliser la signature.

Lors de votre prochaine visite à la Maison du Parc à Saint-Brisson, vous y découvrirez certainement un panneau mentionnant, près de l'étang Taureau, la présence de ce Havre de Paix. Alors, jetez un coup d'œil attentif sur cette zone et aussi aux alentours pour le retour de la Loutre d'Europe !

Pour en savoir plus sur l'opération Havre de Paix, rendez-vous sur www.sfepm.org.



Signature de la convention par les trois présidents

Photo : M. & L. Jouve

Rachel KUHN (SFPEM) & Anaïs BOUTIN (Bourgogne-Nature)

COMMUNICATION



Colloque francophone de Mammalogie



La Loutre fut à l'honneur lors du 37^{ème} Colloque francophone de Mammalogie « Recolonisation et réémergence » organisé par Bourgogne Nature et la SFPEM. Elle fut d'ailleurs « en tête d'affiche » au sens propre. Nous avons déjà évoqué deux des événements loutrologiques de cette rencontre, à savoir la réunion du Groupe Loutre et la signature du premier Havre de Paix en Bourgogne.

L'espèce fit également l'objet de quatre communications : Lise-Marie PIGNEUR (Université de Namur) présenta les résultats préliminaires de l'étude génétique sur la recolonisation de la France par la Loutre, Franck SIMMONET et Xavier GRÉMILLET (GMB) firent le bilan de la recolonisation en Bretagne, Damien LERAT, Nicolas VARANGUIN et Vincent VILCOT (SHNA) chroniquèrent sur la Loutre en Bourgogne et Stéphane RAIMOND (Objectif Loutres/SFPEM) parla de son travail d'animateur Loutre et pisciculture du PNA.

Le programme est téléchargeable au lien : www.bourgogne-nature.fr/fichiers/pre-programme-11rbn-lowdef_1413186412.pdf

Les actes seront disponibles bientôt.

Rachel KUHN



Stand de la SFPEM lors du colloque

Photo : S. Raimond



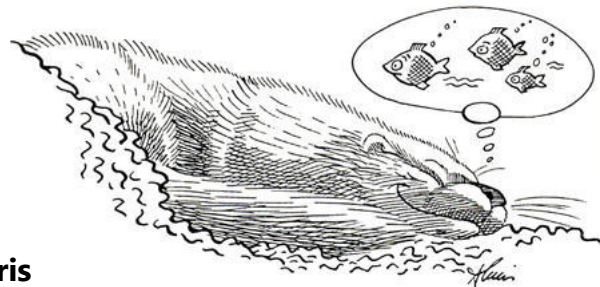
Conférence sur la Loutre à Strasbourg

Le Groupe pour l'Étude et la Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA) a invité l'animatrice du PNA à présenter la Loutre et le plan d'actions au cours d'une conférence dans le cadre de son programme « Mardi Nature ».

Celle-ci a eu lieu le 17 février dernier à l'Institut Zoologique de Strasbourg (67) et a rassemblé plus de 80 personnes, malgré l'épidémie de grippe.

Nous remercions les organisateurs pour leur accueil.

Rachel KUHN



La Loutre au Parc Zoologique de Paris

La SFPEM a tenu un stand sur la Loutre le 17 avril 2015 au Parc Zoologique de Paris, dans le cadre du 1^{er} anniversaire du parc, qui a rouvert au printemps 2014 après des années de travaux. Le public, en plus de pouvoir observer deux loutres dans leur enclos, put ainsi en apprendre plus sur cette espèce, les menaces pesant sur elle et les actions menées pour sa conservation, notamment à travers le plan d'actions. Une peau et un crâne, prêtés par le MNHN, permirent de mettre en avant les étonnantes adaptations de l'animal au milieu aquatique.

Rappelons que le Parc Zoologique de Paris soutient financièrement les actions du PNA Loutre.

Rachel KUHN



Photo : E. Rey



Conférence à Arles

Le 5 mai, le groupe local Alpilles-Crau-Camargue de la LPO PACA a organisé une conférence à Arles (13), intitulée « Le retour de la loutre », présentée par Pierre RIGAUD, animateur régional du plan Loutre.

La Loutre en Camargue, c'est un peu l'arlésienne... Invisible dans le delta où elle était autrefois commune, elle a fait son retour récemment, avec les premières traces relevées en 2012 (cf. note de G. Massez dans l'Echo du PNA n° 4).

La Loutre est encore rarissime en Camargue... Gageons que la situation s'améliore !

Magali BATAIS & Pierre RIGAUD (LPO PACA)



Fête de la Nature

Comme chaque année depuis 2011, la SFPEM était présente à la manifestation organisée par le MNHN au sein du Jardin des Plantes à Paris, dans le cadre de la Fête de la Nature, du 22 au 24 mai. Avec le thème de cette année « Au bord de l'eau », ce fut une occasion en or pour parler des mammifères semi-aquatiques, dont la Loutre bien évidemment.

La peau de loutre (voir ci-dessus) reprit du service et, associée à des schémas de la structure microscopique du poil et à des images thermiques de l'animal, elle permit de montrer à quel point le système d'isolation de l'espèce était sophistiqué, ce qui ne manqua pas de susciter une grande fascination. La loutre en résine, déjà utilisée lors de précédentes fêtes de la nature ainsi que lors du dernier colloque de Mammalogie (voir photos p. 11 et 12) reprit elle aussi du service. Il a fallu une fois encore expliquer à maintes reprises qu'il s'agissait d'une loutre et non pas d'un castor ou d'une marmotte (et corriger les explications données par de nombreux parents à leurs enfants). Un écran permit de projeter les bandes-annonces du « Banquet des Loutres » et de « la Loutre... en toute intimité ».

Des silhouettes de mammifères semi-aquatiques devaient être reconstituées en faisant tourner des cubes en bois, un autre jeu consista à reconnaître les mêmes mammifères nageant à la surface de l'eau. De vraies épreintes furent

aussi de la partie, et une fois encore, nombreux furent ceux à s'étonner que « ça ne sentait pas mauvais ».

Nous remercions le Muséum de Bourges, le MNHN ainsi qu'Hélène JACQUES pour le prêt de matériel.

Rachel KUHN



Dans le petit chapiteau des « mammifères du bord de l'eau »



Mais qu'est-ce qui appartient à qui ?

Photos : J. Hafa



Printemps des castors

En 2014, le site Internet www.printempsdescastors.fr a recensé 69 animations entre l'Ecosse et la Suisse, dont 35 en France (félicitations aux participants). La manifestation européenne en faveur du Castor d'Eurasie est maintenant bien implantée en France dans les régions où le Castor est présent. Pour les autres territoires où l'espèce est absente, vous avez la possibilité de vous inscrire dans la manifestation au travers de projets de réintroduction en cours, ou plus simplement en faisant découvrir les autres mammifères semi-aquatiques indigènes (Loutre d'Europe, Musaraigne aquatique, Campagnol amphibie, Putois, Vison d'Europe, Desman des Pyrénées...). En effet, si le Castor est un fabuleux outil de communication auprès du public, c'est bien la préservation des zones humides et des espèces de mammifères semi-aquatiques qui y vivent qui est concernée. La manifestation vous donne l'occasion de faire part au grand public de la diversité de nos actions naturalistes régionales ou locales. Nous avons les trois mois du printemps (20 mars-20 juin) pour présenter des expositions, des conférences ou des sorties-nature. Profitons-en et rendez-vous à l'année prochaine !

Samuel DUBIE et Jihane Hafa (SFPEM)



FORMATION



Une formation dans le Vaucluse

Comme chaque année voire chaque semestre depuis le début du plan, une formation de terrain a été organisée par la LPO PACA, structure animatrice du PNA en région PACA. Une quinzaine de participants (places limitées pour une formation de qualité !) ont passé deux jours à Lapalud et alentours, dans le Vaucluse. Objectif : mieux connaître la Loutre, les enjeux régionaux de protection, et les méthodes de prospection pour le suivi de la recolonisation de l'espèce. Les stagiaires ont alterné les sessions en salles et sur le terrain, hébergés dans une ambiance toujours conviviale chez nos hôtes du gîte Terre-Bio-Provence. Le réseau des naturalistes qui participent au suivi de la Loutre s'étoffe peu à peu, à mesure que la présence de l'espèce augmente dans la région !

Robin LHUILLIER & Pierre RIGAUX (LPO PACA)

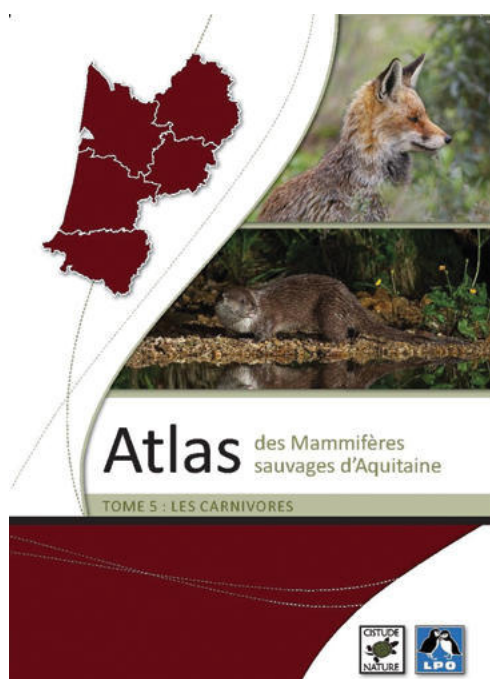


Photo : J. Raffin

PARUTIONS



L'Atlas des mammifères sauvages d'Aquitaine : cinquième fascicule disponible !



L'Atlas des mammifères sauvages d'Aquitaine (2011-2015) se donne pour objectif la première synthèse de toutes les espèces de mammifères de la région Aquitaine. Cistude Nature et la LPO Aquitaine, co-porteurs du projet, sont heureux de vous annoncer la parution du tome 5 consacré aux Carnivores.

Ce cinquième fascicule aborde les 14 espèces présentes dans la région sous forme de monographies et de cartes de répartition. Les espèces récemment disparues comme le Lynx boréal et le Loup gris sont également traitées. D'autres éléments sur la place des Carnivores dans les écosystèmes et les risques sanitaires viennent compléter ces monographies.

Thomas RUYS (Cistude Nature/SFEPM)

Renseignements : www.cistude.org
ou thomas.ruys@cistude.org

Les différents tomes sont téléchargeables gratuitement :

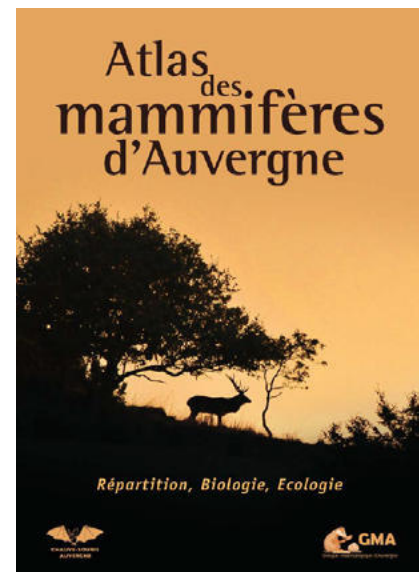
www.cistude.org/index.php/edition-production/109-livres/187-atlas-des-mammiferes-sauvages-d-aquitaine-2



Mise à jour de l'Atlas des mammifères sauvages d'Auvergne

Les associations Chauve-Souris Auvergne et Groupe Mammalogique d'Auvergne ont piloté et coordonné depuis 2012 la mise à jour de l'atlas régional des mammifères sauvages. Recueil et tri de données, prospections spécifiques, inventaires dédiés à l'aide de diverses méthodes (détecteur d'ultrasons, capture temporaire, suivi d'indices, observations, analyses de pelotes, pièges photo) ont été menés au cours de ces trois dernières années, en vue de préciser le statut des 85 espèces de mammifères actuellement connus en Auvergne.

Nous avons également souhaité aller au-delà d'un recueil cartographique de répartition d'espèces, ce qui est déjà un gros travail en soi mais appelé à rapidement évoluer (et espérons en bien !!). Ainsi, l'ouvrage comporte une présentation des différents milieux naturels d'Auvergne et leurs influences, une rétrospective archéozoologique et historique des mammifères ayant autrefois peuplé le territoire régional, et une mise en perspective des résultats destinée à proposer des mesures d'études et de conservation des espèces et de leurs habitats.



L'ouvrage est disponible auprès de Catiche Productions (societe@catiche.fr) et à la boutique de la SFEPM (www.sfepm.org/boutique.htm).

Charles LEMARCHAND (Groupe Mammalogique d'Auvergne)



Toujours disponibles

Nous vous rappelons que le livre de Stéphane RAIMOND « A l'affût des loutres », ainsi que le fascicule « La Loutre d'Europe » de l'Encyclopédie des Carnivores de France, par Rachel KUHN & Hélène JACQUES sont toujours disponibles (www.sfepm.org/boutique.htm).

CECI CELA



Festi'Loutre et don pour les actions du plan

Des étudiants en deuxième année de BTS Gestion et Protection de la Nature à Neuvic (19) ont, dans le cadre de leur formation, organisé une manifestation dédiée à la Loutre, le Festi'Loutre.

Après une projection du film « La Loutre...en toute intimité ! » (voir p. 4), et une conférence par l'un des réalisateurs Stéphane RAIMOND, un pot dansant animé par un groupe de musique local a permis de terminer la journée dans la convivialité et de donner au public l'opportunité d'échanger plus longuement avec le conférencier. L'évènement a été financé grâce à la vente de pains au chocolat et de gobelets à l'effigie de la Loutre et les étudiants ont choisi de faire don des fonds restants à la SFEPM pour des actions en faveur de la Loutre, soit un chèque de 400 euros.

Nous remercions donc chaleureusement Aurélie BERÇON, Marine GROSLERON, Maïly MOSCHETTI, Jérôme MATTHIEU et surtout Fanny PLANE, pour cette initiative, ainsi que Stéphane RAIMOND pour son intervention bénévole lors de cette journée.



Rachel KUHN

La Loutre, emblème du lycée de Neuvic



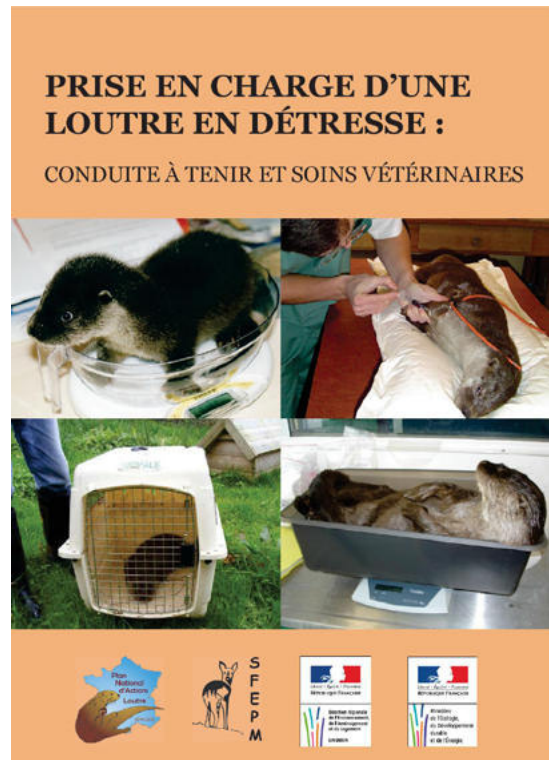
Document sur la prise en charge des loutres sauvages en détresse

« Prise en charge d'une loutre en détresse : conduite à tenir et soins vétérinaires » a été rédigé par les docteurs vétérinaires Hélène JACQUES et Fabrice CAPBER, avec la collaboration de Rachel KUHN et Véronique BARTHÉLEMY. Ce rapport a pour but d'apporter une aide aux personnes confrontées à la découverte d'une loutre sauvage en détresse et à sa prise en charge sur le court et le long terme.

Après un exposé succinct sur l'espèce, sont présentés : la marche à suivre, les précautions à prendre et les soins à apporter, notamment dans le cas de la découverte d'un jeune visiblement séparé de sa mère. Les protocoles vétérinaires et les pathologies connues sont ensuite détaillés.

Ce travail s'adresse à toute personne susceptible de trouver et de récupérer une loutre en détresse, plus particulièrement au personnel de centre de soins et aux vétérinaires. S'il a été conçu avant tout dans le cadre d'une réflexion sur la prise en charge de loutres sauvages en détresse, il peut également être utile aux personnes travaillant avec des loutres captives dans des parcs de présentation au public.

Le document contient essentiellement des recommandations et décrit un cadre général ; il ne présente pas les modalités de prise en charge d'un individu, qui doivent elles être définies localement au cas par cas. La prise en charge de loutres en centres de soins est malheureusement très problématique à l'heure actuelle, en raison du manque de structures pouvant assurer l'accueil de cette espèce, surtout pour une convalescence longue ou pour la réhabilitation d'un loutron orphelin.



Téléchargeable au lien :

Rachel KUHN

www.sfepm.org/pdf/Prise_en_charge_loutre_detresse.pdf



Liste de discussion et Facebook

Nous vous rappelons que chacun d'entre vous peut venir nous rejoindre sur notre liste de discussion. Vous pourrez y partager vos informations, poser vos questions et suivre des échanges passionnants sur tout sujet relatif à la Loutre (pas seulement au plan). Cette liste est ouverte à tous, inutile d'avoir des connaissances sur l'espèce. **Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse discussionloutre-subscribe@sfepm.org.**

Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr.

Vous pouvez également venir nous rejoindre sur la page Facebook de la SFPEM.



Recherche informations - mortalité routière, franchissement de barrages et rôle du réseau Natura 2000 dans la conservation de la Loutre

Nous recherchons toujours des informations sur les mesures mises en œuvre pour réduire la mortalité routière ainsi que sur les aménagements pour permettre le contournement des barrages.

Nous recherchons également des informations sur les actions pour la Loutre (inventaires, sensibilisation, actions de conservation) menées au sein du réseau Natura 2000.

Si vous disposez de tels éléments, merci de nous contacter à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr ou au 02 48 70 40 03.

AGENDA



Week-end Loutre au Parc Zoologique de Paris

Le Parc Zoologique de Paris vous invite au week-end de la Loutre, organisé en partenariat avec la SFEPM dans le cadre du PNA Loutre.

Celui-ci aura lieu les 3 et 4 octobre prochains.

Nous ne manquerons pas de vous en dire plus prochainement par courriel et sur facebook. Nous vous invitons aussi à consulter régulièrement nos sites Internet www.sfepm.org et www.parczoologiqueparis.fr.



L'un des pensionnaires du parc
Photo : E. Rey



Colloque francophone de Mammalogie 2015

Pour la première fois, le colloque annuel francophone de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères sera organisé en Aquitaine ! Le 38^{ème} colloque se déroulera du 9 au 11 octobre 2015 à l'Entrepôt des Jalles au Haillan (33185), au sein de Bordeaux Métropole.

La thématique sera : les mammifères exotiques (envahissants) : état des lieux et actions ? Les espèces exotiques sont reconnues comme l'une des causes majeures de perte de la biodiversité et de banalisation des espèces à l'échelle mondiale. La France (DOM-COM compris) et les pays frontaliers n'ont pas échappé aux introductions et à l'expansion d'espèces exotiques. Qu'en est-il aujourd'hui pour le groupe des Mammifères ? Quelles espèces exotiques sont présentes ? Quels sont leurs impacts sur la biodiversité ? Qu'en est-il de la « gestion » de ces espèces ?

Ce colloque a pour objectifs de faire un point sur la répartition actuelle des mammifères exotiques en France, voire dans les pays frontaliers, et de présenter les actions passées, en cours ou à venir nous permettant de mieux comprendre ces espèces et leurs impacts.

Après un état des lieux de la faune mammalienne d'Aquitaine, nous aborderons les espèces exotiques par des sujets transversaux (espèces actuelles, impacts sanitaires...) et des sujets plus spécifiques : Ecureuil à ventre rouge, Raton laveur, Vison d'Amérique... Une session libre est bien entendu programmée le dimanche matin.

Comme pour tous les colloques de la SFEPM, des communications, des posters, des stands et des temps d'échanges sont prévus.

La nouveauté cette année ? Un concours photographique... sur les Mammifères bien sûr ! Ce concours est ouvert à toutes et à tous et portera sur deux thèmes :

Thème 1 : les mammifères sauvages exotiques en France, Outre-mer compris

Thème 2 : les mammifères sauvages aux pièges photographiques

Pour tous les détails et les inscriptions au colloque et au concours photographique, rendez-vous sur le site de Cistude Nature www.cistude.org, puis en haut à droite cliquer sur le lien du 38^{ème} Colloque francophone de Mammalogie.

A très bientôt en Aquitaine !

Thomas RUYS (Cistude Nature/SFEPM)

38^e Colloque francophone de mammalogie



Les mammifères exotiques (envahissants) :
Etat des lieux et actions ?



Le Haillan - Entrepôt des Jalles
9, 10 et 11 octobre 2015





Colloque européen sur les Mustélidés

L'ONCFS et le Laboratoire de Biologie Évolutive et de Biométrie de l'Université Lyon 1 organisent le 32^{ème} Colloque Européen sur les Mustélidés à Villeurbanne du 14 au 17 octobre prochains. Le colloque aura lieu sur le campus de la Doua de l'université Claude Bernard Lyon1. Toutes les informations sont disponibles sur le site <http://32mustelidscol.sciencesconf.org/>

L'objectif de ce colloque est de promouvoir les échanges et discussions entre écologues européens, qu'ils soient gestionnaires, scientifiques et étudiants autour de l'écologie des Mustélidés (biologie évolutive, écologie, conservation, gestion...).

Le colloque est organisé sur 2 jours de sessions plénières et une session de posters, plus une journée d'excursion sur le terrain (le samedi).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter à : 32mustelidscol@sciensesconf.org

Sandrine RUETTE (ONCFS)



Festival de Ménigoute

Le 31^{ème} festival International du film ornithologique de Ménigoute aura lieu du 27 octobre au 1^{er} novembre 2015. La SFEPM y tiendra à nouveau un stand. www.menigoute-festival.org/

COUP DE CHANCE

En affût, tôt le matin avec deux amis de ma promotion BTS GPN, nous décidons de partir autour d'une étendue d'eau.

D'un seul coup au milieu de la sablière, trois silhouettes se dessinent au loin. En nous rapprochant, nous avons eu la chance de pouvoir observer trois loutres de taille adulte manger et jouer ensemble. Les observations ont duré environ une heure, le temps de faire quelques images et d'en prendre plein les yeux.

Pierre BARROT (Instants Nature)



Photos : Instants Nature



L'Écho du PNA Loutre

Bulletin semestriel

Conception et réalisation : Rachel KUHN

Photos : Laetitia FAINE, Olivier HESNARD, Jimmy DOREY, GREGE, Maxime & Ludovic JOUVE, Stéphane RAIMOND, Jihane HAFA, Elodie REY, Joanna RAFFIN, Instants Nature

Dessins : Alexis NOUAILHAT (p. 2, 13 et 19)

Rédacteurs : Rachel KUHN, Ronan FOURNIER-CHRISTOL, Stéphane RAIMOND, Hervé LAYDIER, Laetitia FAINE, Jimmy DOREY, Vanessa MAURIE, Christine FOURNIER-CHAMBRILLON, Pascal FOURNIER, Anaïs BOUTIN, Magali BATAIS, Pierre RIGAUX, Samuel DUBIE, Jihane HAFA, Robin LHUILLIER, Thomas RUYS, Charles LEMARCHAND, Sandrine RUETTE, Pierre BARROT

Relecture : Stéphane AULAGNIER, Véronique BARTHELEMY, Hélène JACQUES, Jihane HAFA

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce numéro !

Ces pages sont ouvertes à tous, merci de transmettre vos articles en format Word (illustrations en JPEG) à l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr.

Pour vous abonner, veuillez envoyer un mail à infoloutre-subscribe@sfepm.org.

En cas de problème pour vous inscrire, merci de contacter l'animatrice.

Vous pouvez télécharger les anciens numéros sur www.sfepm.org/docloutre.htm.

CONTACTS

Rachel KUHN
Animatrice du PNA Loutre
SFPEM
c/o Muséum d'Histoire Naturelle
18000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
Courriel : loutre.sfepm@yahoo.fr
www.sfepm.org/planloutre.htm

Véronique BARTHELEMY
Chargée de mission PNA
DREAL Limousin (Service Valorisation, Evaluation des
Ressources et du Patrimoine Naturel)
22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 Limoges Cedex1
Tél : 05 55 12 96 19
Courriel : veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr





L'ÉCHO DU PNA LOUTRE

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

N°9 Décembre 2015

Editorial

Voici le neuvième et avant-dernier numéro de « l'Echo du PNA Loutre ». L'année se termine par une bonne nouvelle ; l'animation du plan est prolongée jusqu'à fin juin 2016. Ainsi, presque une année entière aura pu être ajoutée au calendrier initial. Il s'agira dans les prochains mois de poursuivre le travail en cours, de finaliser certains projets et de faire le bilan qui sera présenté lors d'un séminaire de restitution avant l'été. Certaines actions devront impérativement s'inscrire dans la durée, comme l'amélioration de la cohabitation avec la pisciculture, la réduction de la mortalité routière et la prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques. Les efforts doivent être maintenus afin que le mouvement de recolonisation se poursuive et que la Loutre atteigne un bon état de conservation à l'échelle nationale... et y reste. Nous espérons que l'Opération Havre de Paix contribue, au fil des ans, à offrir à la Loutre davantage d'espaces accueillants et à mieux faire connaître l'espèce et les problématiques liées à sa conservation. Les outils, les documents, préparés dans le cadre du plan pourront continuer à être diffusés et utilisés, c'est ce que nous souhaitons. Ces points seront rappelés dans un document synthétique qui devra en quelques sortes prendre le relais du PNA, en tout cas guider le travail à mener dans la continuité du plan actuel.



Nous remercions tous ceux qui ont participé à ce travail, y compris les partenaires indirects qui, en prenant en compte la Loutre dans leurs activités et en communiquant sur cette espèce, ont contribué à atteindre les objectifs de ce plan.

Enfin, nous vous souhaitons de très
Bonnes Fêtes de fin d'année.

Rachel KUHN (SFEPM), animatrice nationale du PNA Loutre

SOMMAIRE

Opération Havre de Paix	2
Cohabitation Loutre-Pisciculture	5
Suivi de la mortalité et valorisation des cadavres	7
Prise en charge des loutres en détresse	8
Le plan en région	9
Nouvelles observations	11
Communication	13
Formation	17
Parutions	18
Ceci cela	21
Innovation	22



OPERATION HAVRE DE PAIX



Un nouvel élan pour l'Opération Havre de Paix

Nous vous avons, dans les précédents numéros, parlé de l'Opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe, qui était en préparation.

Un Havre de Paix symbolique a été signé l'année dernière en Bourgogne lors du colloque francophone de Mammalogie (voir article dans l'Echo du PNA n°8).

Depuis, l'ensemble des outils de cette opération (plaquette, autocollant, panneau, guide) ont été imprimés grâce au soutien de la Fondation Nature et Découvertes, des pages sur le site Internet de la SFEPM présentent la démarche en détails, un communiqué et un dossier de presse ont été diffusés.

Cette opération étant aujourd'hui donc complètement opérationnelle, il est temps de vous en dire plus.

L'Opération Havre de Paix pour la Loutre est une action de conservation participative. Elle permet à des propriétaires d'agir concrètement pour la protection de la Loutre en créant chez eux un espace privilégié pour cette espèce et s'ils le souhaitent, en communiquant sur leur engagement grâce à un affichage qui permettra d'informer voisins, amis et passants.



Un Havre de Paix est un site géré de façon à favoriser la présence de la Loutre et la bonne santé du milieu aquatique : pas de pesticides, les berges sont préservées, le dérangement limité, des abris potentiels pour les loutres sont conservés ou créés, des frayères dans les cours d'eau ou des mares peuvent être aménagées pour favoriser la présence de poissons, grenouilles et crapauds. Les loutres peuvent y trouver le gîte et le couvert !

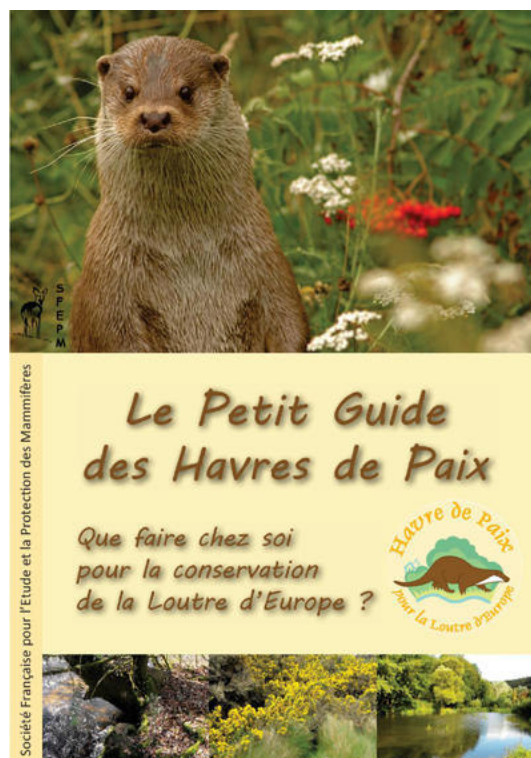
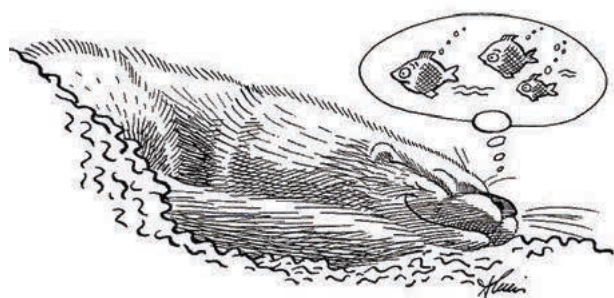
L'opération existe déjà depuis une trentaine d'années. En effet, dans les années 80, le Groupe Loutre de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, a commencé à travailler à la création de « Havres de Paix » pour la Loutre, inspirés des « Otter Havens » britanniques. La section Bretagne de ce groupe, devenue ensuite Groupe Mammalogique Breton (GMB), s'est particulièrement engagée dans cette démarche et l'a développée pour en faire un outil à la fois de conservation et de sensibilisation. La Bretagne compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de Havres de Paix.

Cette opération prend maintenant une nouvelle dimension et s'étend aux autres régions où la Loutre est présente, grâce au Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe.

Tout propriétaire, privé ou public, de parcelle traversée ou bordée par un cours d'eau, un plan d'eau ou une zone humide, quelle que soit sa taille, y compris en milieu urbain et même si la présence de la Loutre n'est pas avérée, peut créer chez lui un Havre de Paix. Pour cela, il signe une convention, de durée illimitée, avec la SFPEM, pilote national du projet, et les associations locales partenaires de l'opération. Ce document liste les engagements de chacun, ainsi que les activités conseillées, réglementées, déconseillées ou à exclure. Les associations apportent informations et conseils. Un petit guide et des autocollants sont remis au propriétaire, celui-ci peut également se procurer un panneau « Havre de Paix ».

Pour davantage d'informations et pour connaître les associations relais près de chez vous, rendez-vous sur <http://www.sfepm.org/HavresPaixloutre.htm>

Rachel KUHN (SFPEM), animatrice du PNA





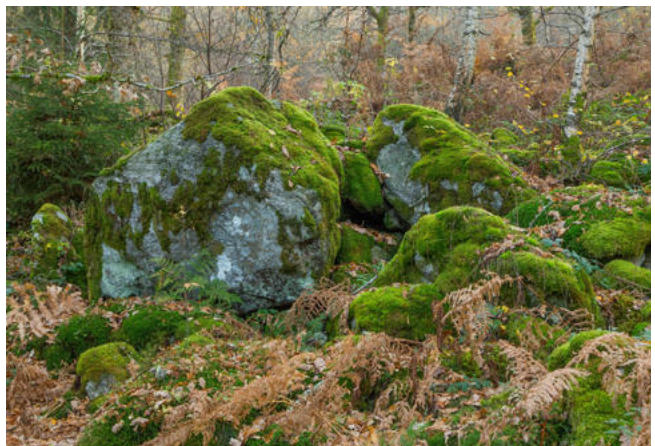
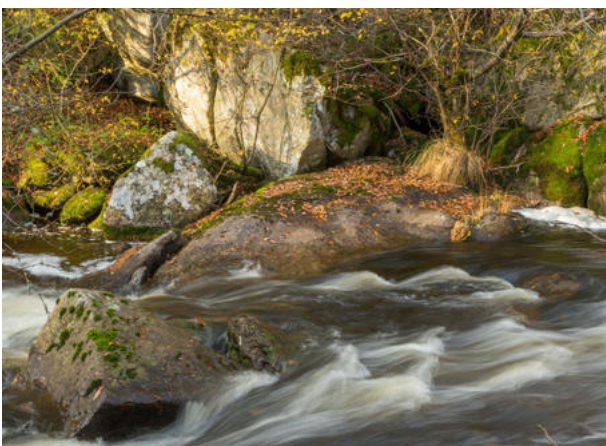
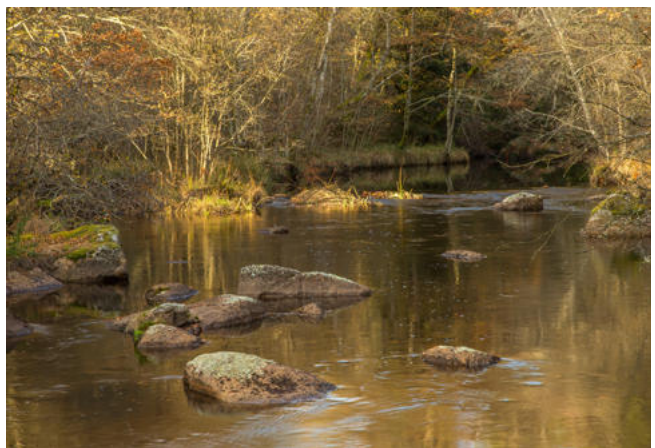
Création d'un premier Havre de Paix pour la Loutre en Limousin

Le premier Havre de Paix voit enfin le jour en Limousin chez Stéphane RAIMOND. Situé à Bugeat (19), en bordure de la petite Vézère, il englobe la totalité des 4,3 ha de la propriété et comprend deux étangs de 1000 m² ainsi que des boisements humides, des zones de rochers et de fourrés très propices à l'animal. Stéphane y observe la loutre très régulièrement et suit son activité avec beaucoup d'assiduité.

Pour Stéphane le souhait de mettre en place ce Havre de Paix tient principalement à la sensibilisation du grand public et des élus locaux ; faire comprendre à ces derniers que la faune fait partie des richesses du patrimoine régional. C'est également pour lui une façon de démontrer une fois de plus que prédateurs et activités humaines sont compatibles pour qui le veut bien. Il est à noter que sa propriété, et donc le Havre de Paix, est contiguë à son ancienne pisciculture. Un Havre de Paix à côté d'une pisciculture dotée d'un enclos anti-prédation démontre là encore que la cohabitation est possible.

La création du premier Havre sera l'occasion de lancer l'action dans la région et de communiquer auprès du grand public et des collectivités. France 3 Limousin y a réalisé un petit reportage, suivi d'une session en plateau télévision. Une page spéciale a été développée sur le site Internet du GMHL qui présente la démarche et une cartographie des Havres de Paix au fur et à mesure de leur mise en place.

Stéphane RAIMOND (Objectif Loutres)
Gaëlle CAUBLLOT (GMHL)



Photos : S. Raimond

COHABITATION LOUTRE~PISCICULTURE



Expertise dans une pisciculture corrézienne

Monsieur GRUFFAT, pisciculteur de Corrèze (commune de Vignols) a contacté le GMHL - par le biais de l'animateur Natura 2000 local - dès son installation, en septembre 2014, après avoir rapidement constaté de la prédation par la Loutre. L'animatrice régionale, Gaëlle CAUBLOT, et l'animateur pisciculture national, Stéphane RAIMOND, se sont rendus sur place plusieurs fois pour attester la présence de la loutre et réaliser l'expertise. Ancienne piscine municipale, l'intégralité de la pisciculture est couverte de béton, fissuré par endroit, et située en contrebas d'une petite route. Un kit d'urgence (grillage renforcé) d'une valeur de 600 € environ a été mis en place dans la pisciculture. Le dispositif est constitué de cadres en métal couverts de grillage à mailles soudées pivotant autour d'une charnière apposée à un bord des bassins et complété par un contrepoids. Les canaux d'amenée d'eau ont été repris et grillagés afin d'empêcher la loutre d'y pénétrer.

La proposition de Stéphane de réaliser un grillage enterré avec bandes électrifiées entourant la quasi-totalité de la pisciculture n'a pas été retenue par le propriétaire pour des raisons de temps et de moyens (nécessité de reprendre tout le pourtour de la pisciculture plutôt que les seuls bassins, période estivale très contraignante pour le propriétaire qui devait agir vite...). Toutefois, le système mis en place sera sans doute amené à évoluer avec la mise en place de poulies pour soulever plus facilement les grilles, très lourdes.

M. GRUFFAT, très sensible aux questions de préservation de l'environnement, a animé une demi-journée de découverte de la pisciculture et des poissons pour les enfants de l'école du village (niveau CE1), complétée par une intervention du GMHL sur la Loutre en novembre 2015.

Gaëlle CAUBLOT (GMHL)



Photo : G. Caublot



Expertises et sensibilisation en Bourgogne

Depuis 2010, la Bourgogne ne fait pas exception ! La Loutre d'Europe a engagé un mouvement de reconquête de ses anciens territoires. Actuellement, quatre secteurs de présence de l'espèce se dessinent : le nord-ouest du Morvan, le Haut-Morvan, le sud-est du Morvan ainsi que la Loire et l'Allier qui semblent constituer le corridor de recolonisation privilégié depuis le département de l'Allier pour venir renforcer la population historique du Morvan, de la Cure, du Cousin et de l'Yonne.

Dans ce contexte et dans le but de rechercher des solutions de protection contre la prédation par la Loutre avant qu'elle ne soit effective, la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de l'Europe, a fait appel à l'animateur Loutre et pisciculture du PNA, Stéphane RAIMOND, afin de réaliser le diagnostic de trois des quatre piscicultures salmonicoles du Morvan.

C'est ainsi que les 1^{er} et 2 octobre 2015, Stéphane RAIMOND a expertisé la pisciculture du Moulin de Tala à Brassy (58), la pisciculture « le Moulin » à la Petite-Verrière (71) et les piscicultures du Morvan du LEGTA de Château-Chinon (58). La présence de la Loutre est confirmée à proximité immédiate de ces piscicultures sauf celle du moulin de Tala.

Ces rencontres entre les exploitants et les spécialistes ont été riches en échanges, constructifs et forces de proposition pour une bonne cohabitation.

Une journée entière a été consacrée à l'expertise des piscicultures du Morvan du LEGTA de Château-Chinon au sein duquel existe une filière aquacole. Ainsi, 14 élèves de 2^{ème} année de BTSA Aquaculture ont participé à cette journée et ont pu faire part de leurs opinions au travers d'échanges très positifs. En amont de cette journée, ces élèves ont visionné le film « Le Banquet des loutres » de Ronan FOURNIER-CHRISTOL.

Cette action s'intègre dans celles du Groupe Loutre Bourgogne (GLB) animé par la SHNA en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et dans la déclinaison du PNA Loutre.



Chez un pisciculteur privé

Photo : D. Lerat



Photo : V. Vilcot



Journée au LEGTA de Château-Chinon

Photo : D. Lerat

Damien LERAT (SHNA), Daniel SIRUGUE (PNR Morvan) & Nicolas VARANGUIN (SHNA)

SUIVI DE LA MORTALITE ET VALORISATION DES CADAVRES



Un réseau régional pour collecter les données de mortalité de la Loutre d'Europe ainsi que des prélèvements pour analyses génétiques en Pays de la Loire

En Pays de la Loire, la Loutre est principalement présente sur les départements de la Vendée et de la Loire-Atlantique. Depuis les années 2000, elle colonise timidement les départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe. La région possède le triste record d'être l'une des plus meurtrières pour la Loutre par collisions routières, notamment sur les grandes zones humides (Marais poitevin, Brière, Marais breton). On dénombre 222 signalements de Loutres mortes sur les routes entre 2001 et 2010.

Depuis les années 1980, les données de collisions sont principalement collectées par des réseaux d'observateurs en Vendée et en Loire-Atlantique (particuliers, associations, ONCFS, PNR, syndicats mixtes, chasseurs, piégeurs...) et centralisées par différents organismes. La collecte des cas de mortalité a surtout pour objectif d'identifier les principaux secteurs de collisions routières afin de réfléchir à des solutions susceptibles d'atténuer ou de supprimer les risques pour les animaux, et de proposer par exemple des passages à Loutre (buse sèche, encorbellement...) avec l'aide des services routiers. De plus, des études écotoxicologiques et ADN ont pu être menées grâce à ce réseau lorsque les cadavres étaient ramassés.

La reconquête de divers bassins versants par la Loutre et la densité croissante du trafic et des obstacles routiers ont régionalisé la problématique de cette mortalité accidentelle.

En Vendée et en Loire-Atlantique, des loutres sont retrouvées mortes par collision avec des véhicules en plein bocage, loin des principaux cours d'eau.

Face à ce constat et profitant du PNA Loutre et des protocoles de valorisation des spécimens de Loutre découverts morts, il est apparu nécessaire d'étendre, de structurer et de rendre officiel le réseau de collecteurs.

C'est pourquoi dans le cadre de la déclinaison régionale du plan, 4 à 5 personnes par département, coutumières des sujets liés aux carnivores sauvages, sont autorisées par dérogation

ministérielle, à se déplacer sur les lieux en cas de mortalité et à mettre en œuvre au minimum le niveau 1 du protocole national (prélèvement génétique).

Afin d'améliorer la remontée de l'information sur la découverte d'un cadavre, la liste des personnes va être transmise aux services routiers, DDT, DREAL, fédérations de chasse et de pêche, ONCFS, préfectures...

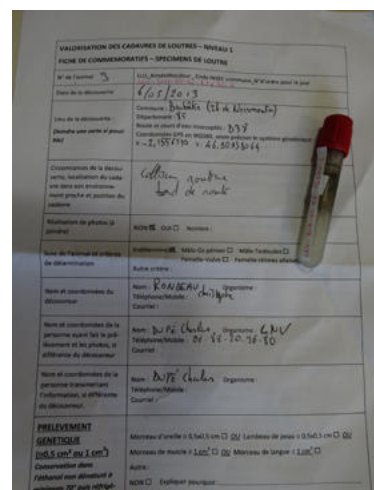
De plus, les nombreux prélèvements génétiques réalisés (et si nécessaire les cadavres) seront centralisés à l'ENV de Nantes (ONIRIS/Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique). Cette structure peut stocker des prélèvements (congélateur sécurisé, autorisation...) avant un transfert au MNHN. A ce titre, une convention entre la SFPEM et ONIRIS a été signée pour officialiser cette démarche.

Autre innovation : les données de mortalité réparties dans les différentes bases de données naturalistes seront centralisées annuellement. Ceci permettra de mieux identifier les secteurs de mortalité à l'échelle de la région, et d'harmoniser les démarches de sensibilisation des services routiers.

Correspondants Loutre SFPEM région des Pays de la Loire

Alain TEXIER (Naturalistes Vendéens)

Didier MONTFORT (SFPEM)



Fiche et prélèvement Photo : A. Texier

PRISE EN CHARGE DES LOUTRES EN DETRESSE



Prise en charge d'une loutre accidentée

Dans la lueur des phares, à 4 heures du matin, le samedi 26 septembre 2015, Xavier LEAL aperçoit une forme allongée sur la voie de droite de la route à double sens, qui longe la rivière Lignon entre Jaujac et la Souche, en Ardèche. La loutre a été percutée par une voiture, à 22 heures la veille, aux dires d'un témoin qui s'est arrêté mais ne l'a pas ramassée.

Xavier, biologiste, recueille l'animal et lui donne les premiers soins pendant le week-end, avant qu'un garde du Parc régional des Monts d'Ardèche ne l'amène à notre clinique vétérinaire le lundi suivant.

Elle présente une hémorragie interne, due à une rupture partielle de la rate, et une parésie des quatre membres qui sont quasiment paralysés en position tendue vers l'arrière.

Mise sous perfusion, antibiotiques et antalgiques, la loutre est opérée le soir même. Au bout d'une semaine de soins, l'état général est très satisfaisant et les problèmes locomoteurs s'amendent à 80% dans les 15 jours.



Photo : M. Tran

Elle est alors transférée en Aquitaine le 11 octobre dans le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Tonneins, qui est le seul actuellement à posséder les installations et les autorisations requises pour la convalescence de longue durée des loutres.

L'histoire détaillée, assortie de photos est téléchargeable sur : www.sfepm.org/pdf/Une_loutre_nommee_Basilou.pdf



Photo : T. Jacques

Le 19 octobre, la loutre a présenté une infection urinaire, puis une défaillance rénale qui, malgré des soins apportés par le vétérinaire de Tonneins, ont conduit à son décès le 7 novembre. Des analyses sont en cours.

Hélène JACQUES, docteur vétérinaire (SFEPM)

NDLR : nous rappelons que le document sur la prise en charge des loutres en détresse, rédigé par le docteur Hélène Jacques et ses collaborateurs, est téléchargeable sur : www.sfepm.org/SOSloutre.htm

PRISE EN CHARGE D'UNE LOUTRE EN DÉTRESSE :
CONDUITE À TENIR ET SOINS VÉTÉRINAIRES

Logo of the French Republic (France) and the logo of the SFEPM (Société Française des Éleveurs de Poissons de Mer).

LE PLAN EN REGION



Le Plan en Normandie

Les Normands n'aimant pas faire comme tout le monde, c'est au crépuscule du PNA que la Normandie publie son plan régional, et ce, pour la période 2014-2018. Après une gestation longue, le Plan Interrégional d'Actions en faveur de la Loutre (PIAL) a été soumis en CSRPN au courant du mois de février, puis présenté à une vingtaine de partenaires en CoPil de lancement début avril.

En plus d'un démarrage décalé et d'une déclinaison (potentielle) sur deux régions, le PIAL n'est pas avare de particularités. En effet, son animation est assurée par le GLN (Groupe Loutre Normandie) dont l'existence officielle date de la fin du mois d'octobre, avec la signature d'une convention cadre de partenariat associant les principales structures normandes d'ores et déjà mobilisées en faveur de la Loutre :

- Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Collines normandes
- Le Groupe Mammalogique Normand
- L'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- Le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin
- Le Parc naturel régional Normandie Maine

Le PIAL 2014-2018 retranscrit 16 des actions nationales sous 12 fiches-actions profondément orientées vers le suivi du phénomène de recolonisation, la prise en compte du retour de l'espèce dans l'aménagement du territoire et la communication autour de la présence de la Loutre en Normandie.

Cette déclinaison normande vient formaliser et étoffer les démarches mises en œuvre depuis quelques années par les membres du GLN, telles que le suivi des populations connues, la recherche d'indices de présence sur de nouveaux bassins versants, l'accompagnement des pisciculteurs normands dans la protection de leur exploitation, la sensibilisation du grand public...

Notons donc la poursuite et la prise en puissance de ces différentes thématiques au cours de l'année 2015 avec notamment :

- Réalisation de 3 diagnostics de piscicultures par Stéphane Raimond ;
- Enregistrement d'un plateau TV sur une chaîne télévisée régionale avec diffusion du « Banquet des Loutres » pour le lancement du PIAL ;
- Suivi des populations sur les bassins versants fréquentés ;
- Découverte de l'espèce sur un nouveau bassin versant situé dans le Sud Manche et concerné par de futurs travaux de restauration de la continuité écologique : la Sélune ;
- Signature de 8 Havres de Paix pour un total de 16 sites normands labellisés pour la Loutre depuis 2012 ;
- Intervention auprès de l'ensemble des techniciens de rivières bas-normands pour recherche et prise en compte de l'espèce sur leur territoire respectif ;
- Participation aux démarches nationales telles que la rédaction de la brochure ONCFS ou la récolte d'épreintes pour analyse génétique ;
- Diffusion large de l'ensemble des documents et des informations concernant la Loutre en Normandie et en France via la réactualisation périodique de la carte de répartition de l'espèce diffusée sur le site du GMN, la parution d'une dizaine d'articles de presse ou de bulletins municipaux, l'organisation de sorties grand public ou de soirées débat et l'animation d'une liste de diffusion de plus de 350 destinataires.



De nombreux projets sont dès à présent programmés pour l'année à venir avec la participation de scolaires pour la production de clips vidéo sur la thématique de la Loutre, la programmation de 6 soirées débat organisées autour du « Banquet des Loutres » et de « La Loutre... en toute intimité ! », la formation des membres du GLN par le GMB pour la réalisation de diagnostic ouvrages d'art et franchissabilité ou encore la participation de la Normandie dans l'élaboration d'un protocole ADN en eaux courantes, tout en continuant le suivi des bassins versants fréquentés, la prospection des bassins en cours de recolonisation et l'animation du réseau Havre de Paix...

Malgré ce plan régional tardif, la Normandie ambitionne d'accompagner autant que faire se peut l'espèce dans sa reconquête du territoire national.

Laëtitia FAINE (Groupe Mammalogique Normand), pour le Groupe Loutre Normandie



PIAL téléchargeable sur <http://gmn.asso.fr/index.php?post/Le-Plan-Interr%C3%A9gional-d-Actions-Loutre-%28PIAL%29-2014-20182>



Poster distribué gratuitement

Photo : L. Faine

NOUVELLES OBSERVATIONS



Traces de loutre sur le littoral camarguais

Depuis 2012, la découverte sporadique d'indices de présence de loutre (épreintes et empreintes) témoigne de son retour progressif dans la basse vallée du Rhône. L'espèce a ainsi été successivement détectée sur le Plan du Bourg (MASSEZ 2013), à Arles, dans la vallée des Baux, ainsi que le long des deux bras du Rhône. Les individus « colonisateurs » proviennent selon toute vraisemblance de populations en expansion situées plus en amont sur le Rhône et ses affluents. La loutre n'avait toutefois pas encore été détectée à l'intérieur du delta.

C'est désormais chose faite, avec la découverte début juin 2015 d'une voie de loutre aux environs du hameau de Beauduc, dans l'un des plus grands massifs dunaires du littoral méditerranéen français. Ce territoire acquis à partir de 2008 par le Conservatoire du littoral est principalement constitué d'anciennes lagunes salicoles, de dunes et de sansouires sur plus de 6000 ha. La gestion de ce territoire est menée conjointement par le PNR Camargue, la SNPN et la Tour du Valat en vue de favoriser la renaturation du site tout en minimisant les interventions humaines.



Photo : M. Gauthier-Clerc



Photos : A. Olivier

Nous avons découvert les empreintes - en compagnie de Mathieu DENOËL (Université de Liège) - de manière totalement fortuite lors d'une opération de suivi des sites de reproduction de Crapaud calamite (*Epidalea calamita*). La dernière preuve de présence de l'espèce dans ce secteur du littoral camarguais datait de 1982 !

Cette observation fournit un nouvel indice du retour de la Loutre dans le delta du Rhône, où elle était autrefois commune mais dont elle semble avoir ensuite graduellement disparu durant la seconde moitié du XX^e siècle du fait de multiples facteurs (dégradation des milieux, noyade dans les filets, chasse et piégeage, écrasements routiers...) (OLIVIER & MATHEVET 2010). La poursuite du protocole de suivi standardisé de l'espèce mis en œuvre depuis quelques années dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA devrait nous permettre de suivre le retour de cette espèce dans la plus grande zone humide française.

Anthony OLIVIER (Tour du Valat)

MASSEZ G. (2013). Découverte d'épreintes de Loutre d'Europe dans la partie orientale du delta du Rhône. Prémices d'un retour attendu ? L'Écho du PNA Loutre 4 : 6-7.

OLIVIER A. & MATHEVET R. (2010). La loutre d'Europe. In « Mammifères de Camargue », POITEVIN F., OLIVIER A., BAYLE P. & SCHER O., Regard du vivant et Parc Naturel Régional de Camargue, pp. 103-106.



Loutres des cimes

Lundi 19 octobre 2015, lors d'une tournée de terrain dans le cœur du Parc National des Pyrénées, au départ du cirque de Troumouze (commune de Gèdre, département des Hautes-Pyrénées), j'ai emprunté le sentier escarpé qui mène au Port de la Canau à la frontière avec l'Espagne. J'étais accompagné de Pierre MEYER, agent de l'office de tourisme de Gèdre.

Après avoir franchi la première dalle, j'ai eu la surprise de découvrir sur le sentier une épreinte de Loutre. Quelques centaines de mètres plus loin, j'en ai découvert une seconde que j'ai collectée.

Après le franchissement d'un gros pierrier et 15 m avant d'arriver au port de la Canau, la Loutre avait manifestement déposé une autre épreinte. En regardant de plus près dans cette zone, j'ai pu découvrir une empreinte indiquant que l'animal descendait le vallon.

Enfin, arrivé au port, une dernière épreinte avait été déposée à une altitude de 2686 m.

Les dernières observations d'épreintes dans ce secteur du Parc national remontent à l'été 2015 (juillet) et avaient été faites par Jérôme LAFITTE (agent du secteur) dans le secteur d'Héas à une altitude de 1521, mais jamais plus haut.

L'orientation de l'empreinte retrouvée semblerait nous indiquer qu'un animal a franchi ce col en venant d'Espagne (vallée de Pineta) et a marqué son territoire en descendant le vallon.

Il est important de noter qu'il n'y a pas de cours d'eau dans ce vallon.

Alan RIFFAUD
(Parc national des Pyrénées)



Photo : P. Meyer



Photo : A. Riffaud

NDLR : D'après KAFLE (2009), la Loutre d'Europe peut se rencontrer à des altitudes supérieures à 3000 m dans l'Himalaya.

Référence :

KAFLE (2009). Review on Research and Conservation of Otters in Nepal. IUCN Otter Spec. Group Bull. 26(1) : 32-43.

www.otterspecialistgroup.org/Bulletin/Volume26/Kafle_2009.pdf

COMMUNICATION

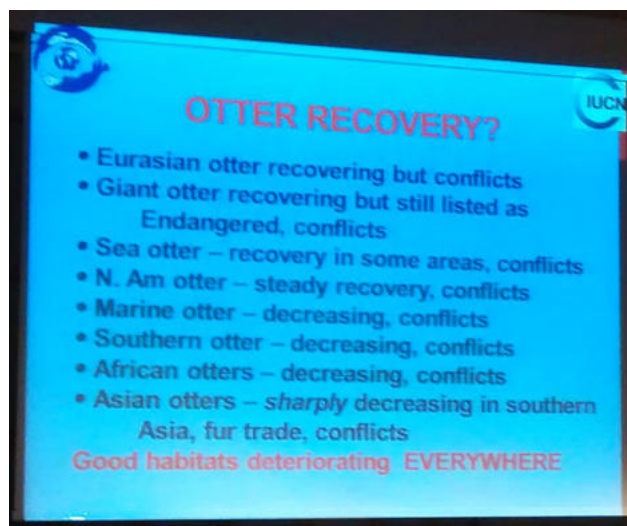


Rencontre de la section européenne du Groupe Loutre de l'UICN

Deux ans après l'Irlande, c'est en Suède qu'a eu lieu la rencontre de la section européenne du Groupe Loutre de l'UICN (Otter Specialist Group). Une cinquantaine de participants venus des pays scandinaves, mais aussi du Royaume-Uni, d'Irlande, des Pays-Bas, d'Allemagne, du Luxembourg, d'Italie, de Suisse, du Portugal, d'Espagne, d'Italie, de Croatie, de Hongrie, de Slovaquie, d'Autriche, de Roumanie, de Biélorussie, de Russie, de Georgie, d'Israël et même des Etats-Unis se retrouvèrent au Muséum d'histoire naturelle de Stockholm du 8 au 13 juin 2015 pour le European Otter Workshop. En ouverture de la rencontre, Anna ROOS, chercheuse au muséum et coordinatrice de la section européenne du Groupe Loutre, nous souhaita la bienvenue au pays de Carl VON LINNE, Sam ERLINGE, ABBA et Zlatan IBRAHIMOVIC, les portraits alignés de ces personnalités donnant une image assez particulière. L'une d'entre elles fut même présente, il faut deviner laquelle... Trêve de plaisanteries, Sam ERLINGE, connu, entre autres, pour ses publications sur la Loutre en Suède et pour ses travaux pionniers sur les relations proies-prédateurs, nous fit l'honneur d'assister aux premiers jours de la rencontre et se vit remettre une distinction pour son parcours et sa contribution à la connaissance des carnivores.

La présence de Nicole DUPLAIX, présidente du Groupe au niveau mondial, permit de faire le point sur l'état de conservation de l'ensemble des Lutrinés (rappelons qu'il existe 13 espèces de loutres dans le monde). Si plusieurs espèces se portent mieux, ce n'est pas le cas pour toutes et « conflicts » apparaît comme étant un important dénominateur commun. Nous savons que la Loutre d'Europe se porte de mieux en mieux en Europe de l'ouest, mais il ne faut pas oublier que la situation se dégrade en allant vers l'est, avec une augmentation des destructions d'individus en raison des conflits avec les pisciculteurs, un habitat naturellement très morcelé au Proche et Moyen-Orient, associé à la situation politique que l'on connaît, et en Asie, une dégradation croissante des milieux due au développement industriel, couplée à un important braconnage pour la fourrure, un secteur en plein renouveau.

Après ces propos d'introduction quelque peu préoccupants, Lars WENDELIN, paléontologue au muséum de Stockholm, nous emmena sur un tout autre sujet, plus ludique, à savoir les ancêtres des Lutrinés actuels.



Présentation de Nicole DUPLAIX

Photo : R. Kuhn



Anna ROOS, Sam ERLINGE, Nicole DUPLAIX

Photo : K. Loso

Le reste de la journée et les jours suivants furent consacrés à un tour d'horizon des études et actions de conservation en Europe, inclus un petit retour sur le plan national d'actions en France, en particulier sur le travail en faveur de la cohabitation avec la pisciculture et la création de Havres de Paix. La bande annonce de « La Loutre en toute intimité » ne manqua pas d'amuser l'assemblée. De petites escapades furent même faites bien loin des frontières de l'Europe, puisque Tom SERFASS, de l'Université de Frostburg dans le Maryland, nous parla de la protection de la nature aux Etats-Unis ainsi que d'un projet d'écotourisme autour de la Loutre à cou tacheté en Tanzanie.

Durant toute la semaine, les participants purent bien sûr découvrir le muséum (une visite derrière les coulisses ne manqua pas au programme), dont une remarquable exposition sur la faune européenne. La salle des pauses café fut, spécialement pour l'évènement, ornée de magnifiques images faites par Hans RING qui a eu la chance de photographier à plusieurs reprises un individu albinos, qui plus est en couple.



Salle d'autopsie du muséum de Stockholm

Photo : R. Kuhn

Les moments conviviaux furent bien sûr de la partie, avec notamment une visite du zoo de Skansen, dédié à la faune locale, suivie d'un repas sur place, des enchères silencieuses et pour terminer, une excursion sur l'île de Nämndö au large de la ville (avec épreintes sous la terrasse de l'auberge) et même un mariage princier, évènement tellement singulier que je ne peux m'empêcher de le citer, même si cela n'a rien à voir avec le sujet.

Je voulais terminer par une note toute personnelle ; j'ai énormément apprécié ces rencontres, et toutes les précédentes organisées par l'Otter Specialist Group, qui sont non seulement toujours très intéressantes mais aussi très chaleureuses. Nous sommes plusieurs à nous être rencontrés il y a plus de 10 ans déjà, alors que nous étions encore étudiants, et nous sommes à chaque fois amusés de nous revoir et de constater que, chacun dans nos pays respectifs, nous n'arrivons décidément pas à nous débarrasser de cet animal. J'ai été aussi, cette année, très touchée par ma rencontre avec Sam ERLINGE qui est venu me parler après ma présentation et avec qui j'ai eu la chance de passer un moment ; j'ai vraiment apprécié de trouver autant de gentillesse et de simplicité derrière un tel « nom ». Je voulais aussi remercier Nicole DUPLAIX pour son aide depuis plusieurs années, toutes ses jolies photos et ses encouragements. Et enfin merci à Anna et à sa collègue Katarina LOSO, pour l'organisation de ces journées.

Rachel KUHN (SFEPM), animatrice du PNA



Photo : R. Kuhn

Le programme de l'EOW 15 peut être téléchargé ici : <https://sites.google.com/site/europeanotterworkshop/program>



Le week-end de la Loutre au Parc Zoologique de Paris

L'une des espèces du Parc Zoologique de Paris qui récolte le plus de sympathie de la part de nos visiteurs reste indéniablement la Loutre d'Europe. Sur le site, nous présentons un couple, Becca et Dieko, respectivement âgés de 6 et 2 ans.

Etant l'une des espèces phares de notre faune locale, le Parc Zoologique a organisé, grâce au soutien de la SFEPM, un week-end spécial consacré à la Loutre d'Europe les 3 et 4 octobre 2015.

Le but de ces journées était d'éduquer et de sensibiliser le public sur la Loutre à travers différentes animations pédagogiques, conférences et activités manuelles, majoritairement autour de l'enclos des loutres. 3 axes ont été choisis pour en parler :

- Sa biologie à travers :

* Un stand où étaient exposés un crâne, une peau et des épreintes.

* Une conférence sur les différentes espèces de loutres présentée par Elodie REY, coordinatrice de l'EEP (programme d'élevage européen) des loutres d'Europe.

* Des nourrissages participatifs durant lesquels les soigneurs présentaient l'espèce et les deux animaux du parc, Becca et Dieko, tandis que le public aidait au nourrissage.

- Sa protection *in situ* et *ex situ* avec :

* Un stand d'informations sur le PNA animé par Rachel KUHN (animatrice du Plan) avec distribution de brochures et consultation de livres sur l'animal.

* Une conférence présentée par Rachel KUHN sur la protection de la Loutre et la mise en place du Plan National d'Actions.

* Un stand avec une activité ludique « Coordinateur d'un jour » sur le travail de l'EEP des loutres, animé par Elodie REY, responsable de l'espèce au Parc Zoologique de Paris. Le but était, pour les visiteurs, de comprendre comment gérer un cheptel de loutres, au sein de différents zoos factices, et tout comme le ferait un coordinateur, créer des couples reproducteurs ou des groupes en tenant compte des contraintes liées à la captivité comme la consanguinité par exemple.

- Son environnement grâce à :

* Des activités ludiques pour les plus jeunes sur la pollution du milieu naturel et sur la problématique des déchets, de leur tri et de leur recyclage.

* Une activité manuelle sur le recyclage d'objets, encadrée par des bénévoles de la SECAS (Société d'Encouragement pour la Conservation des Animaux Sauvages), qui apprenaient aux enfants à se servir de déchets (en l'occurrence de bouteilles en plastique vides) pour leur redonner une seconde vie et une autre utilité. Les bouteilles ont été utilisées en tant que jardinières et distributeurs de graines pour les oiseaux.



Stand de la SFEPM



Stand sur l'EEP

Photos : Parc Zoologique de Paris

Pour compléter le dispositif, les écrans vidéo du parc diffusaient à travers les kiosques pédagogiques, des informations et des photos sur les autres espèces de loutres originaires des zones géographiques présentées au Zoo, c'est-à-dire de Patagonie (Loutre marine, Loutre du Chili), d'Europe (Loutre d'Europe) et de Guyane (Loutre géante, Loutre néotropicale). Deux espèces de loutres d'Afrique (Loutre à cou tacheté, Loutre à joues blanches) étaient également présentées dans l'espace Sahel-Soudan.



Ecran dans l'espace Guyane

Le week-end ensoleillé de la Loutre attira sur deux jours 10 800 visiteurs. Certains vinrent uniquement pour l'évènement. Nous avons eu de très bons retours de la part de notre public, notamment postés sur notre compte Facebook. D'ailleurs, la vidéo d'annonce de l'évènement a suscité un grand nombre de visionnages : plus de 2800 vues. Un record.

L'objectif de sensibilisation ayant été atteint, l'idée est donc de rendre cet évènement récurrent chaque année au parc zoologique de Paris et par la suite l'officialiser avec d'autres parcs animaliers afin de continuer l'une de nos missions : faire connaître et protéger l'espèce.

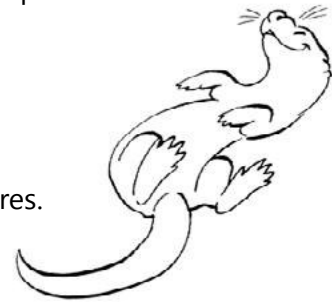
Merci à tous ceux qui ont participé !

Elodie REY et David BUCHEMEYER (Parc Zoologique de Paris)

NDLR : La SFPEM tient à remercier Nicole Duplaix ainsi que l'IOSF pour la mise à disposition des photos des différentes espèces de loutres.



Colloque francophone de mammalogie



En 2015, le 38^{ème} colloque francophone de mammalogie de la SFPEM s'est tenu pour la première fois en Aquitaine, au Haillan, en Gironde. L'évènement était organisé par l'association Cistude Nature qui fêtait ses 20 ans d'existence et la fin de la réalisation du premier atlas des mammifères sauvages d'Aquitaine. Du 9 au 11 novembre, environ 110 personnes ont pu bénéficier de la salle L'Entrepôt de la mairie du Haillan pour échanger sur les Mammifères. La thématique (originale) retenue était « les mammifères exotiques (envahissants) : état des lieux et actions ? ».

Différents intervenants (chercheurs, naturalistes, bureaux d'étude...) ont fait connaître leurs travaux sur des espèces aussi diverses que l'Écureuil de Pallas, le Raton laveur ou le Vison d'Amérique et des sujets comme les impacts sanitaires des espèces introduites ou leurs modes d'introduction.

Comme tout colloque de la SFPEM, une session libre s'est déroulée le dimanche en début d'après-midi avec trois interventions. En particulier, Rachel KUHN a dressé un bilan des cinq années du Plan National d'Actions sur la Loutre d'Europe. Ce fut l'occasion de rappeler les nombreuses actions réalisées : suivi de la répartition de l'espèce en France, actions de sensibilisation, médiation pisciculture, mise en place de l'opération Havre de Paix... Rachel a terminé sa présentation en signalant que l'animation du plan devrait se terminer en janvier 2016 mais que la DREAL du Limousin (pilote du PNA Loutre) souhaite vivement pouvoir prolonger l'échéance de 6 mois afin de faire un bilan complet et organiser un séminaire de restitution avant l'été 2016.



Photo : V. Barthélemy

Thomas RUYS (SFPEM/Cistude Nature)



Une conférence à Gap

C'est dans une salle du bar-restaurant Le Verdun à Gap (Hautes-Alpes) qu'a été présentée, le 6 novembre 2015, une conférence sur « Le retour de la loutre », par Pierre RIGAUX. La soirée était organisée par Éliane DUPLAND qui coordonne le groupe de bénévoles du Gapençais de la LPO PACA (structure animatrice régionale du plan). Salle comble ! Pour les haut-alpins, les loutres se font encore attendre, car l'espèce n'est pas encore réapparue dans le département. Mais c'est pour bientôt, en tout cas on l'espère ! La recolonisation devrait pouvoir se faire en remontant la vallée de la Durance : des épreintes ont été trouvées beaucoup plus en aval, dans le département du Vaucluse.

Éliane DUPLAND & Pierre RIGAUX (LPO PACA)

FORMATION



Les inventaires se poursuivent en Bourgogne grâce à la formation des bénévoles !

Afin de compléter les connaissances sur ce mammifère semi-aquatique et de suivre l'évolution de sa recolonisation en région, le Groupe Loutre Bourgogne poursuit ses inventaires sur tout le territoire. Une journée de formation aux indices de présence de la Loutre d'Europe a été proposée et animée par Stéphane RAIMOND dans le Morvan, le samedi 3 octobre 2015, auprès des bénévoles du Groupe.

Avec l'appui du film « La Loutre... en toute intimité ! », la première partie en salle au Collège François Pompon à Saulieu (21) a été l'occasion pour les participants de mieux connaître la Loutre et les enjeux régionaux de protection. Les 26 bénévoles ont pu se familiariser à la recherche d'indices de présence et aux méthodes de prospection pour le suivi de la recolonisation de l'espèce aux bords de la Cure et de l'un de ses affluents.



Photo : N. Varanguin

Damien LERAT (SHNA), Daniel SIRUGUE (PNR Morvan) & Nicolas VARANGUIN (SHNA)



Formation annuelle dans le Vaucluse



Découvrez ici quelques images de la formation Loutre qui s'est déroulée au mois de novembre dans le Vaucluse, comme les années passées :

<http://paca.lpo.fr/blogs/formations-naturalistes/2015/12/07/formation-loutre-deurope-et-autres-mammiferes-semi-aquatiques-2/>

La tradition a été respectée encore cette année : plein d'épreintes, un ou deux gadins aquatiques, plein de traces de castors, quelques bottes remplies d'eau froide, plein de bonne humeur, quelques pantalons trempés, des crottes de mammifères aquatiques, un terrier-hutte, une ou deux glissades et un super dîner préparé par nos hôtes agriculteurs bio.

Pierre RIGAUX (LPO PACA)

PARUTIONS



Le Castor et la Loutre sur le bassin de la Loire, synthèse des connaissances 2014

Depuis 2005, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) anime le réseau « Mammifères du bassin de la Loire ». Ce réseau, constitué de près d'une centaine de structures, a été instauré dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature. Il se concentre prioritairement sur l'étude des mammifères semi-aquatiques du bassin via deux objectifs principaux. Le premier est l'acquisition et la valorisation des connaissances sur certaines espèces patrimoniales comme le Castor d'Europe, la Loutre d'Europe ou encore le Campagnol amphibie mais aussi d'espèces dites exotiques envahissantes à l'image du Raton laveur et du Vison d'Amérique. Le second objectif vise au partage des connaissances acquises sur ces espèces par le biais d'outils de communication (expositions, mallettes à empreintes, conférences, cartographie en ligne).

Ainsi, au printemps 2015, un travail collectif de synthèse des connaissances de la répartition de la Loutre d'Europe et du Castor d'Europe sur le bassin ligérien a été réalisé au sein du réseau.

Actualisation d'une précédente version de 2010, cette synthèse présente des généralités sur la biologie et l'écologie des deux espèces puis leurs répartitions sur les différents cours d'eau des départements inclus dans le bassin de la Loire. On compte aujourd'hui 29 départements concernés à des niveaux divers par la présence de ces espèces dont 22 sur lesquels castors et loutres se côtoient, soit la majeure partie du bassin.

La Loutre suit une bonne dynamique de progression sur le bassin de la Loire, mais sa reconquête reste plus discrète que pour le Castor. A partir des deux noyaux de population historiques que sont le Massif Central et les zones humides de la façade atlantique, la Loutre recolonise petit à petit vers l'aval ses anciens territoires. Les indices de présence sur la Loire restent épisodiques mais montrent le rôle de corridor que joue le fleuve pour cette espèce. Sur la façade atlantique, le mouvement de reconquête se poursuit et sa présence est presque continue jusque sur le plateau des Millevaches, véritable bastion de l'espèce.



L'arrivée de la Loutre sur le bassin Seine est également soupçonnée dans certaines régions du bassin de la Loire, comme en région Centre et Bourgogne. Plus à l'ouest, une jonction avec la population normande est constatée dans le haut bassin de la Sarthe. En Auvergne, l'espèce est de nouveau présente sur la quasi-totalité des secteurs d'où elle avait disparu et continue sa progression vers le nord. L'espèce se rapproche également du bassin rhodanien via les monts du Lyonnais. Sa colonisation s'avère toutefois plus « ralentie » dans certaines zones comme la Sologne, ou dans certains départements comme l'Eure-et-Loir, la Sarthe, l'Indre-et-Loire, où il est important de renforcer les prospections afin de préciser la présence de l'espèce.

Globalement, le retour du Castor et de la Loutre d'Europe sur le bassin suit donc une bonne dynamique, mais il n'en reste pas moins nécessaire de continuer à l'accompagner. Les difficultés de cohabitation entre ces deux espèces protégées et les activités humaines peuvent toujours constituer un obstacle à leur conservation. C'est pourquoi, il est important de poursuivre les actions de prospections sur le terrain, de sensibilisations du grand public, d'accompagnements et de conseils auprès des personnes subissant des dommages. La coordination de ces actions est essentielle pour renforcer leur efficacité et aider à leur maintien. Le réseau Mammifères du bassin de la Loire contribue à répondre à

ces besoins, en appuyant les structures partenaires du réseau pour acquérir et valoriser les connaissances sur ces espèces emblématiques du bassin ligérien.



La synthèse est disponible sous format numérique sur les sites Internet du Centre de Ressources Loire Nature et de l'ONCFS : www.centrederesources-loirenature.com www.oncfs.gouv.fr

Elle est également disponible sous format papier sur simple demande au coordinateur de l'ouvrage. Ouvrage collectif, HUREL P. (coord). 2015. Le Castor et la Loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2014. Réseau Mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84 p.

Paul HUREL (ONCFS)



Atlas des Mammifères terrestres de Bretagne

Depuis 2010, le Groupe Mammalogique Breton travaille avec Bretagne Vivante, le Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique, Vivarmor Nature, le Groupe Chiroptères Pays-de-la-Loire, l'ONCFS et les fédérations des chasseurs à la réalisation de l'atlas des Mammifères terrestres de Bretagne. De 2005 à 2014, près de 120 000 observations ont été récoltées par plus de 3 000 personnes dans les cinq départements de la Bretagne dite historique (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan). Ce travail collectif est aujourd'hui présenté dans un ouvrage de 304 pages, qui consacre une monographie à chacune des 61 espèces (non-marines) de la région, mais présente aussi des chapitres sur les espèces disparues ou occasionnelles, les techniques d'inventaire, les relations entre l'Homme - ce mammifère étonnant ! - et les espèces sauvages, leur place dans les savoirs populaires, un historique de la mammalogie en Bretagne, des conseils pour les accueillir, des clés simplifiées d'identification...

Franck SIMONNET (GMB)



Disponible dans les librairies bretonnes et sur www.sfepm.org/boutique.htm



Toujours disponibles

Nous vous rappelons que le livre de Stéphane RAIMOND « A l'affût des loutres », ainsi que le fascicule « La Loutre d'Europe » de l'Encyclopédie des Carnivores de France, par Rachel KUHN & Hélène JACQUES sont toujours disponibles (www.sfepm.org/boutique.htm).



Et aussi...

Nous nous permettons une petite escapade outre-Manche pour vous présenter ces trois ouvrages récents, en anglais, sur la Loutre ou plutôt sur les Loutres.

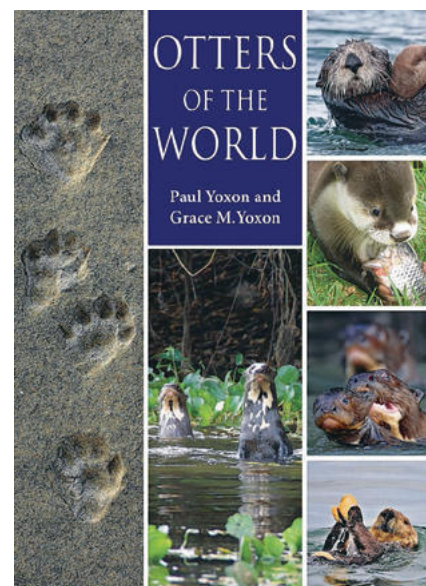
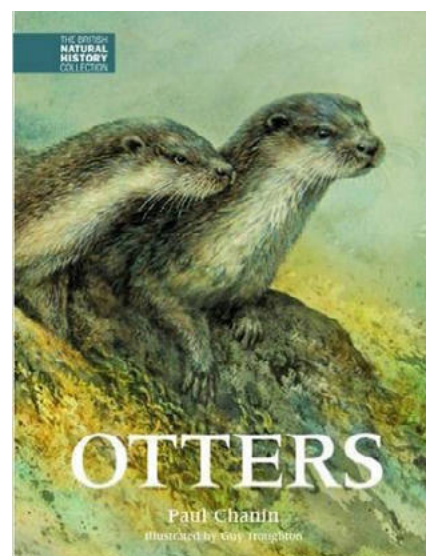
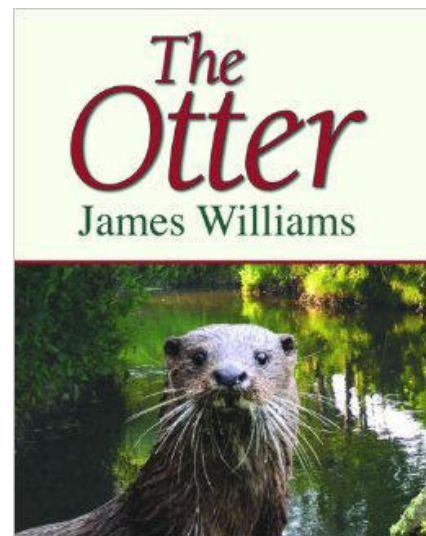
Tout d'abord « The Otter » de James WILLIAMS, publié en 2010 aux éditions Merlin Unwin Books. Ce professeur d'anglais, pêcheur aguerri, qui a consacré des décennies à l'observation et à la conservation de la Loutre en Angleterre (ce qui lui a valu d'être décoré par le Prince William en personne), nous présente en 220 pages, la biologie de l'espèce, son déclin, son retour, les actions de conservation, les problématiques actuelles, le tout agrémenté de nombreuses anecdotes et de très belles photos.

« Otters » de Paul CHANIN, paru en 2013 aux éditions Whittet Books est une réédition de l'ouvrage du même nom paru en 1993. Paul CHANIN, biologiste reconnu pour son travail sur la Loutre d'Europe, actualise le portrait qu'il avait fait de l'espèce vingt ans plus tôt. On y retrouve les très beaux dessins et les caricatures humoristiques de la précédente édition avec en prime, quelques photos par Laurie Campbell à qui la BBC a décerné le prix de photographe de l'année.

Enfin « Otters of the World » de Paul et Grace YOXON, fondateurs et directeurs de l'IOSF (International Otter Survival Fund) basé en Ecosse, publié en 2014 aux éditions Whittles Publishing. Cet ouvrage est plus tourné vers le grand public et a une approche très sentimentaliste mais il est l'un des rares à parler des 13 espèces de loutres, il contient des informations sur des sujets peu abordés, notamment la réhabilitation de loutres en détresse et le commerce de la fourrure, et les photos sont exceptionnelles (de telles photos des différentes espèces auraient été impossibles à trouver il y a encore quelques années).

Ces trois ouvrages, complémentaires, sont indispensables dans la bibliothèque de tout loutrologue (ou loutrophile) qui se respecte. Je voulais remercier ces différents auteurs, tous très sympathiques, que j'ai eu la chance de rencontrer. J'ai une pensée particulière pour James WILLIAMS qui nous a quitté en 2014, la veille de son 75^{ème} anniversaire. Nous nous sommes croisés à plusieurs reprises ces dernières années et j'ai toujours beaucoup apprécié sa gentillesse ainsi que ses encouragements.

Rachel KUHN (SFEPM), animatrice du PNA Loutre





Pour très bientôt : « Les Mammifères sauvages : recolonisation et réémergence »

Il est sorti ! Le dernier numéro de la revue scientifique de Bourgogne-Nature n°21/22 est un numéro double : doublement riche en illustrations, en pages, en contenus savants et en nouvelles rubriques !

La revue fête ses 10 ans en 2015.

Retrouvez au fil des pages : des zooms, des questions de nature, un portfolio, « la nature, ce que dit le droit » et notamment l'édition des actes des 11^{èmes} rencontres Bourgogne-Nature associées au 37^{ème} colloque de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères sur le thème des « Mammifères sauvages : Recolonisation et réémergence ».

Prix : 30 euros frais de port compris
contact@bourgogne-nature.fr ou au 03 86 76 07 36

Disponible à partir de janvier 2016.

Anaïs BOUTIN (Bourgogne Nature)



CECI CELA



Détermination du potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique

Le PNA prévoyait de réaliser un diagnostic environnemental par secteur géographique en se basant sur un certain nombre de critères déterminants pour la Loutre (action 6). Les résultats de ce travail, mené par le MNHN, viennent d'être publiés dans le dernier numéro de « la Revue d'écologie (la Terre et la Vie) ».

Référence :

SAVOURÉ-SOUBELET A., WITTÉ I., FLAMME L., GRECH G. & HAFFNER P. (2015). Détermination du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) par secteur géographique en France métropolitaine. La Revue d'écologie (la Terre et la Vie) 70 (4) : 293-313.

Les résultats de cette analyse seront résumés dans le prochain Echo du PNA Loutre.



Liste de discussion et Facebook

Nous vous rappelons que chacun d'entre vous peut venir nous rejoindre sur notre liste de discussion. Vous pourrez y partager vos informations, poser vos questions et suivre des échanges passionnants sur tout sujet relatif à la Loutre (pas seulement au plan). Cette liste est ouverte à tous, inutile d'avoir des connaissances sur l'espèce. **Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse discussionloutre-subscribe@sfepm.org.**

Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr.

Vous pouvez également venir nous rejoindre sur la page Facebook de la SFEPM.



Une méthode au poil

Le diagnostic génétique constitue un outil précieux pour améliorer les connaissances sur la biologie et l'écologie d'une espèce animale difficile à observer telle que la Loutre. À l'échelle des populations, l'analyse génétique permet de confirmer la présence d'une espèce, d'analyser la structure et la diversité génétique d'une population, ou de reconstituer la dynamique d'expansion géographique d'une espèce à partir de l'analyse de la proximité génétique entre populations. Les analyses génétiques permettent également une identification individuelle, permettant entre autres d'évaluer l'effectif d'une population, le territoire ou le domaine vital d'un individu. Depuis peu, les approches génétiques permettent même d'étudier d'autres traits biologiques, comme le régime alimentaire d'une espèce, via les traces d'ADN encore présentes dans les fèces, ou encore l'état de santé des individus, via la détection de bactéries, vers parasites ou virus également présents dans les fèces. Ces analyses génétiques peuvent se faire sur différents types d'échantillons biologiques : tissus, fèces, poils, urine, salive. Cependant, il n'est pas toujours facile d'obtenir des échantillons biologiques d'une espèce animale sauvage, surtout lorsque celle-ci est présente à faible densité. D'autre part ces différents types d'échantillons sont plus ou moins compliqués et coûteux à analyser par la suite au laboratoire. Les méthodes non invasives (ne nécessitant pas la capture de l'animal) sont souvent utilisées pour obtenir des échantillons avec un minimum de dérangement pour l'animal. Les fèces sont souvent utilisées comme source d'échantillon génétique car elles sont faciles à récolter sur le terrain. Cependant l'ADN contenu dans les fèces est généralement fragmenté, et les erreurs liées à l'amplification de cet ADN ou les problèmes de génotypage par microsatellites sont fréquents. Par conséquent, chaque échantillon doit généralement être analysé à plusieurs reprises, et le typage génétique ne peut être obtenu en moyenne que pour un tiers des échantillons collectés.

Les poils constituent une source d'échantillon alternative. Si les échantillons sont collectés rapidement (quelques jours), l'ADN contenu

dans les poils est souvent de meilleure qualité que celui récupéré dans les fèces. Ceci permet une meilleure identification des individus et à un moindre coût. En effet, le génotypage étant facilité par un ADN moins fragmenté, il n'est pas toujours nécessaire de répéter un grand nombre de fois l'analyse en laboratoire (approche multitube recommandée avec de l'ADN dégradé), ce qui réduit fortement le coût d'une telle procédure. D'autre part, un génotypage est obtenu avec succès pour la quasi-totalité des échantillons de poil analysés, à la différence des échantillons de fèces pour lesquels le succès du génotypage n'est pas garanti.

La collecte non invasive de poils nécessite cependant de mettre en place des méthodes spécifiques. Différents systèmes de piège à poils ont, par le passé, été testés en captivité à base de bandes velcro ou de scotch adhésif double-face (KUNH 2010). Récemment un de ces dispositifs a été testé en condition naturelle : sept bâtons couverts d'une bande d'adhésif double-face ont été disposés sur un site suivi de marquage d'épreintes de loutres (photo 1). Un piège photographique a également été placé pour filmer le comportement des loutres face au dispositif.



Photo 1

Photo : N. Gaidet

Sur une période de 5 jours, deux visites de loutres de deux individus de taille distincte ont été filmées (photos 2 et 3). Des poils d'un des deux individus ont été retrouvés sur une bande de scotch de l'un des bâtons.



Photos 2 & 3

Photos : N. Gaidet

Cette expérience montre la faisabilité en condition naturelle de cette méthode non invasive de collecte de poil. Les avantages de cette méthode en termes de réduction des coûts d'analyse et d'optimisation des résultats de typage génétique ouvrent des perspectives pour étendre son usage à des études génétiques sur la Loutre. Ce genre d'approche a déjà été utilisé avec succès chez plusieurs autres espèces, comme le Castor européen (*Castor fiber*) et le Castor canadien (*Castor canadensis*) (HERR, comm. pers.).

Dans ce cas, le scotch adhésif double face est remplacé par un fragment de fil barbelé tendu dans une zone de « coulée » que les castors utilisent lorsqu'ils retournent à la rivière. Lorsque les animaux passent sous le fil barbelé, ils y laissent quelques poils, qui pourront être analysés par la suite. Ce type de technique basée sur la mise en place de fil barbelé dans une zone de passage de l'espèce à étudier est également utilisé en routine pour l'étude de l'ours polaire dans le Nord du Canada (VAN COEVERDEN DE GROOT *et al.* 2013). Une méthode similaire est également utilisée pour l'étude du Chat forestier (*Felis sylvestris sylvestris*) au Grand Duché de Luxembourg. Dans ce cas, la collecte de poils s'effectue à l'aide de scotch adhésif double face mais les chats sont attirés vers le piège à poils par la mise en place d'un « stimulant » olfactif constitué dans ce cas de Valériane.

Ces quelques exemples démontrent l'intérêt de telles méthodes non invasives et leur utilisation de plus en plus fréquente pour l'étude de mammifères furtifs ou rares. Depuis près de deux ans, une étude visant à mieux comprendre la structure génétique de la Loutre en France ainsi que ses processus de recolonisation sur une grande partie du territoire, est effectuée par le laboratoire du Dr MICHAUX (PIGNEUR *et al.*, 2014). Ces recherches sont principalement basées sur la collecte de fèces. Cependant, comme expliqué plus haut, le pourcentage de rendement des analyses génétiques sur base de fèces est relativement faible, augmentant fortement leur coût. L'utilisation future de pièges à poils pour la collecte de matériel biologique de loutre constitue ainsi une alternative intéressante pour les prochaines recherches sur la structure génétique de cette espèce.

Nicolas GAIDET (CIRAD), Johan MICHAUX (CIRAD & Université de Liège), Tanguy DAUFRESNE (INRA)

NDLR : les images prises au piège vidéo sont disponibles sur la page facebook de la SFPEM, accessible depuis www.sfepm.org (publication du 17 décembre).

Références :

KUHN R.A. (2010). Note on Hair-Sampling Devices for Eurasian Otters. IUCN Otter Spec. Group. Bull. 27(2) : 98-104. www.otterspecialistgroup.org/Bulletin/Volume27/Kuhn_2010.pdf

PIGNEUR L.M., MARC D., FOURNIER P., FOURNIER-CHAMBRILLON C., STEINMETZ J., RIEU L., G. GIRALDA-CARRERA, F. URRÁ, K. VAN DONINCK & MICHAUX J. (2014). La Loutre en France et Navarre. Tais, bulletin de liaison des Mammalogistes de Midi-Pyrénées 7 : 117 - 122.

VAN COEVERDEN DE GROOT P., WONG P., HARRIS C., DYCK M., KAMOOKAK L., PAGÈS M., MICHAUX J.R. & BOAG P. (2013). Toward a Noninvasive Inuit Polar Bear Survey: Genetic Data from Polar Bear Hair Snags. Wildlife Society Bulletin 37(2) : 394-401.

L'Écho du PNA Loutre

Bulletin semestriel

Conception et réalisation : Rachel KUHN

Photos : Rachel KUHN, Stéphane RAIMOND, Gaëlle CAUBLLOT, Damien LERAT, Vincent VILCOT, Alain TEXIER, Mai TRAN, Thierry JACQUES, Laëtitia FAINE, Michel GAUTHIER-CLERC, Anthony OLIVIER, Pierre MEYER, Alan RIFFAUD, Katarina LOSO, Parc Zoologique de Paris, Nicole DUPLAIX, Véronique BARTHELEMY, Nicolas VARANGUIN, Nicolas GAIDET

Dessins : Alexis NOUAILHAT (p. 2, 3, 12, 13, 16 et 17), Maité HUREL (p. 18)

Rédacteurs : Rachel KUHN, Stéphane RAIMOND, Gaëlle CAUBLLOT, Damien LERAT, Daniel SIRUGUE, Nicolas VARANGUIN, Alain TEXIER, Didier MONTFORT, Hélène JACQUES, Laëtitia FAINE, Anthony OLIVIER, Alan RIFFAUD, Elodie REY, David BUCHEMEYER, Thomas RUY, Eliane DUPLAND, Pierre RIGAU, Paul HUREL, Franck SIMONNET, Anaïs BOUTIN, Nicolas GAIDET, Johan MICHAUX, Tanguy DAUFRESNE

Relecture : Véronique BARTHELEMY, Hélène JACQUES, Dominique SOLOMAS

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce numéro !

Ces pages sont ouvertes à tous, merci de transmettre vos articles en format Word (illustrations en JPEG) à l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr.

Pour vous abonner, veuillez envoyer un mail à infoloutre-subscribe@sfepm.org.

En cas de problème pour vous inscrire, merci de contacter l'animatrice.

Vous pouvez télécharger les anciens numéros sur www.sfepm.org/docloutre.htm.

CONTACTS

Rachel KUHN
Animatrice du PNA Loutre
SFPEM
c/o Muséum d'Histoire Naturelle
18000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
Courriel : loutre.sfepm@yahoo.fr
www.sfepm.org/planloutre.htm

Véronique BARTHELEMY
Chargée de mission PNA
DREAL Limousin (Service Valorisation, Evaluation des
Ressources et du Patrimoine Naturel)
22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 Limoges Cedex1
Tél : 05 55 12 96 19
Courriel : veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

